L'Economie : l'indépendance des banques centrales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15007 – 7 F

MARDI 27 AVRIL 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Une nette majorité de « oui » au référendum du 25 avril

Les électeurs russes ont voté la confiance au président Boris Eltsine

Selon les estimations disponibles, lundi matin 26 avril, le président Boris Eltsine a obtenu une nette majorité de « oui » – jusqu'à 60 % des voix – sur la question de confiance, la première des quatre questions posées aux électeurs russes lors du référendum de la veille. Ses principaux adversaires, le vice-président, Alexandre Routskoï, et le président du Parlement, Rouslan Khasboulatov, ont toutefois déclaré que le résultat du scrutin n'avait aucune signification et assuré que la lutte pour le pouvoir à Moscou allait continuer. Bonn et Tokyo se sont d'ores et déjà félicités de la victoire probable de M. Eltsine.

MOSCOU

de notre correspondant

Dès dimanche soir 25 avril, l'entourage de Boris Eltsine proclamait la victoire, et ses conseillers les plus radicaux affirmaient que le président était en droit d'en tirer les *« conclusions juridiques »* : faire adopter une nouvelle Constitution et mettre un terme à l'existence de l'actuel Congrès. Seuls des chiffres très partiels étaient en fait connus à cette heure. Et lundi, en milieu de matinée, le président de la commission électorale refusait encore de communiquer un quelconque résultat préliminaire d'ensemble.

La tendance est pourtant claire : M. Eltsine a obtenu la confiance d'une solide majorité de votants, et la plupart de ceux qui ont voté pour lui ont aussi approuvé la politique économique menée depuis le début de 1992. Le succès est donc net, mais pas triomphal. La participation a en effet été seulement moyenne (autour de 62 %), et même là où Boris Eltsine a obtenu ses meilleurs résultats – Moscou, Saint-Pétersbourg, où il obtient la confiance de plus de 70 % des votants, ou encore dans sa région natale d'Ekaterinbourg – il échoue apparemment à franchir la barre des 50 % des inscrits. Il n'avait certes pas besoin de le faire.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 4 ainsi que l'article de JOSÉ-ALAIN FRALON

Clarification

LES résultats seront sans doute contestés, sinon dans les chiffres du moins quant aux conclusions qu'il convient d'en tirer. Il reste que le référendum du 25 avril en Russie introduit une clarification bénéfique dans l'imbroglio politique à Moscou.

Car si Boris Eltsine n'a pas gagné sur toute la ligne ses opposants ont nettement perdu la partie de bras de fer qu'ils avaient engagée avec lui. Non seulement les votes de confiance au président l'ont largement emporté sur les votes négatifs, mais il s'est trouvé en maints endroits du pays, y compris dans les grandes villes les plus touchées par la crise, de larges majorités pour approuver une politique de réformes pourtant des plus douloureuses pour l'immense majorité.

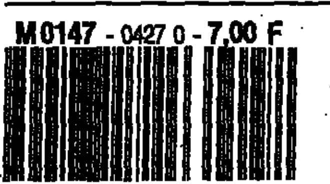
C'EST là une preuve de plus de l'extrême patience des Russes, mais plus encore du profond bon sens qui les pousse à considérer qu'il n'y a pas de solution alternative au cours choisi, que la solution ne peut être en tout cas le retour à un passé communiste dont le Parlement, contre son gré parfois, est devenu le symbole. Plus simplement encore, les électeurs ont montré qu'ils étaient las des palinodies politiciennes étalées à l'occasion des trois dernières sessions du Congrès des députés. Et qu'en face du président ni M. Khasboulatov, le trop rusé président du Parlement, ni même le flamboyant général Routskoï, qui a voulu jouer sa carte trop tôt, n'apparaissaient comme des leaders crédibles.

Les deux hommes avaient d'ailleurs oublié les qualités de Boris Eltsine, l'« animal politique », plus redoutable que jamais lorsqu'il est confronté à un défi. L'ancien apparatchik devenu dissident en était à son quatrième plébiscite, après ses succès de 1989, 1990 et 1991, toujours face au Parti communiste. Malgré l'inévitable usure du pouvoir, il s'était engagé dans cette nouvelle bataille avec d'autant plus d'ardeur que, pour lui – et apparemment aussi pour la population – l'adversaire était toujours le même qu'alors.

RESTE à savoir comment le président va exploiter ce nouveau succès. La curieuse règle du décompte des voix par rapport aux inscrits (une vieille survivance du régime communiste, qui se faisait fort d'amener aux urnes 99 % des électeurs) l'empêchera de considérer le Parlement comme dissous en droit, même si ce dernier sort discrédité de la consultation. Le président ne peut non plus considérer comme approuvé par le peuple son projet de Constitution, dont les grandes lignes seulement ont été publiées à la veille du scrutin.

Tout porte à penser pourtant qu'il ira de l'avant dans son projet de régime présidentiel, quitte à bousculer plus rudement le Parlement. Il devrait aussi se sentir encouragé à pousser le rythme des réformes. C'est en tout cas ce qu'attend la communauté internationale : non seulement les membres du G7, mais aussi les pays de l'« étranger proche » que sont devenues pour la Russie les anciennes républiques soviétiques, avaient presque tous manifesté leur soutien à Boris Eltsine. Un soutien qui a été moins « contre-productif » que prévu.

M 0147 - 0427 0 - 7,00 F



Provoquant l'entrée en vigueur de nouvelles sanctions

Les Serbes de Bosnie ont refusé le plan de paix Vance-Owen

Les Serbes de Bosnie ayant refusé de signer le plan de paix Vance-Owen pour la Bosnie-Herzégovine, de nouvelles sanctions internationales visant à isoler la Serbie et le Monténégro devaient entrer en vigueur mardi 27 avril. Le médiateur européen a regretté que l'appel à la modération lancé par les dirigeants yougoslaves et Slobodan Milosevic à leurs alliés de Bosnie n'ait pas été entendu. A l'issue de l'échec des négociations, lord Owen, en quittant Belgrade, n'a pas exclu un recours à la force pour ramener la paix, mais les ministres des affaires étrangères des Douze continuent à privilégier la politique d'embargo.

BELGRADE

de notre correspondante

Les Serbes de Bosnie ont rejeté, lundi matin 26 avril, le plan Vance-Owen. *« La décision a été prise à l'unanimité en dépit de l'appel de M. Milosevic »*, a déclaré le président du Parlement de la « République serbe » (autoproclamée) de Bosnie, Momcilo Krajisnik, en précisant que trois députés avaient quitté la salle avant le vote. Après huit heures de débat durant lesquels les députés s'étaient prononcés contre les cartes de redécoupage de la Bosnie, l'assemblée s'est réunie à huis clos pour discuter de l'appel à la sagesse, venu de Belgrade. Dans un message adressé au Parlement réuni depuis la veille à Bijelina (nord-est de la Bosnie), le président de la Serbie et les présidents du Monténégro et de la Yougoslavie, Slobodan Milosevic, Momir Bulatovic et Dobrica Cosic, ont estimé qu' *« une guerre inutile ne peut amener rien d'autre que mal et souffrance »*. *« L'heure n'est pas à la surenchère dans le patriotisme, mais à la réflexion »*, soulignaient-ils en priant leurs alliés de signer le plan Vance-Owen. M. Krajisnik a reconnu, lundi matin, que le message de Belgrade avait suscité *« la confusion et le doute, certains députés pensant qu'il sagissait d'une menace »*, mais qu'il n'avait pas finalement influencé le vote.

FLORENCE HARTMANN

Lire la suite page 3 ainsi que les articles de PHILIPPE LEMAITRE et d'YVES-MICHEL RIOLS

Le gouvernement engage un débat sur la ville et s'interroge sur le financement des déficits publics

Quartiers sous perfusion

par Robert Solé

L'Assemblée nationale va débattre de la ville, mardi 27 et mercredi 28 avril. Le sujet en vaut la peine, même si, en deux jours, les députés ne feront qu'effleurer ce champ immense qui recouvre beaucoup d'angoisses et de colères.

Car il ne s'agit évidemment pas de débattre du stationnement automobile ou de l'heure d'ouverture des musées. « Ville » est un terme pudique pour désigner des quartiers à la dérive où se concentrent toutes les populations en difficulté, et tous les « problèmes » du moment : chômage, échec scolaire, insécurité, difficultés de logement, immigration...

Le débat s'est engagé de la pire manière, aux premiers jours de cette législature, avec des « bavures » policières mortelles, suivies d'affrontements de rue. Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, est aussitôt monté en première ligne, intervenant vite et bien. Cela n'a pas empêché une polémique désordonnée sur la délinquance et le racisme, avec les accusations habituelles d'amalgame ou d'hypocrisie.

Ce sont des événements similaires qui avaient conduit à créer en 1990 un ministère de la ville. Ou, plus exactement, un ministre de la ville dont le rôle était de mobiliser ses collègues du gouvernement autour de cette question. Michel Delebarre en a été le premier titulaire, suivi de Bernard Tapie. Ils n'ont pas eu le temps de faire des miracles, mais une impulsion a été donnée, avec un début de coordination entre mille instances, nationales ou locales, qui cherchent à réparer le tissu urbain. Et, surtout, un début de péréquation a été introduit entre les communes, pour obliger les plus riches à soutenir celles qui ont, à la fois, le moins de recettes fiscales et le plus de logements sociaux. Ces transferts d'argent devraient atteindre 1 milliard de francs en 1993.

Edouard Balladur a voulu, lui aussi, un ministre de la ville. Il a confié ce poste à l'un des membres les plus éminents de son gouvernement, Simone Veil.

Lire la suite page 8



Lire l'article de JEAN-MICHEL NORMAND page 19

Attentat de l'IRA dans la City à Londres

Un mort, une quarantaine de blessés. Lire page 4 l'article de LAURENT ZECCHINI

Manifestation des homosexuels à Washington

Des centaines de milliers de « gays et lesbiennes » dans les rues de la capitale américaine. Lire page 5 l'article d'ALAIN FRACHON

L'ÉCONOMIE

L'indépendance des banques centrales

Guy Quaden, directeur de la Banque nationale de Belgique, dont le statut vient d'être modifié, donne son point de vue sur l'indépendance des banques centrales. *« Ne dramatisons pas,* dit-il, *tout est affaire de compromis. »*

Lire aussi : « La chute d'Interagra », ainsi que nos chroniques « Mode d'emploi » et « Conjoncture ». pages 27 à 34

Michel Rocard majoritaire

Les fédérations socialistes du Nord et du Pas-de-Calais ont apporté au maire de Conflans un soutien décisif

par Patrick Jarreau

Michel Rocard majoritaire ! La chose est si peu « naturelle » que, depuis le 3 avril, date à laquelle le maire de Conflans-Sainte-Honorine avait été désigné comme président de la direction provisoire du PS, beaucoup se demandaient, jusque dans les rangs de ses alliés, combien de temps cette situation pouvait durer. Au mieux, jugeaient les plus pessimistes, l'ancien premier ministre se maintiendrait à la tête d'un parti menacé d'une scission de fait – celle de Laurent Fabius et de ses amis – et virtuellement privé de groupe à l'Assemblée nationale, les fabiusiens y tenant le haut du pavé.

Or trois semaines plus tard, les partisans de l'ancien premier secrétaire indiquent qu'ils vont occuper les sièges qui leur reviennent dans le bureau exécutif « reconstitué », et Michel Rocard se préparait à rencontrer Edouard Balladur, lundi 26 avril dans l'après-midi, en compagnie de Martin Malvy, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Absents du comité directeur, samedi, les fabiusiens n'ont pas participé aux ultimes discussions sur l'organisation des états généraux socialistes de juillet et octobre prochains, mais, puisqu'ils vont rejoindre le bureau exécutif, ils acceptent les décisions prises. Celles-ci résultent, d'ailleurs, des négociations dont l'un d'entre eux, Paul Quilès, s'était chargé avec la direction provisoire – devenue, à présent, « direction nationale », – mais qu'il avait rompues, le 23 avril, en reprochant à Michel Rocard de vouloir *« passer en force »*.

Deux hommes ont joué un rôle décisif pour parvenir à cet aboutissement.

Lire la suite page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 esc ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Arthur Schlesinger

« Il faut endiguer la vague de l'ethnocentrisme aux Etats-Unis »

Historien de formation, Arthur M. Schlesinger Jr, aujourd'hui âgé de 75 ans, est un ancien professeur de l'université Harvard. Il continue à enseigner à l'University Center de la City University of New York (CUNY) tout en collaborant à plusieurs publications dont le Wall Street Journal. *Conseiller spécial du président John F. Kennedy de 1961 à 1963, Arthur Schlesinger, qui a reçu à deux reprises le prix Pulitzer, est l'auteur de plusieurs ouvrages traduits en français dont* les 1 000 jours de Kennedy *(Denoël),* Un héritage amer *et* l'Ère de Roosevelt *(même éditeur). Dans* la Désunion de l'Amérique, *son dernier essai traduit de l'américain par Françoise Burgess et publié en France (Editions Liana Levi, coll. « Opinion »), ce New-Yorkais d'adoption (il est né dans l'Ohio), défend les mérites du multiculturalisme qui a façonné l'Amérique, mais il s'insurge contre sa dérive extrême,* « le renouveau du séparatisme ethnique » *qui contribue à produire* « une nation de minorités ». *Sous peine de voir les Etats-Unis se transformer en une nation* « de plus en plus ségréguée ».



« Les Etats-Unis ont à leur tête un président démocrate. Est-ce un simple accident électoral ou une étape normale qui s'inscrit dans votre théorie des cycles historiques ?

– L'histoire des Etats-Unis a toujours connu des périodes d'alternance politique qui se reproduisent en gros tous les trente ans. En ce sens, le reaganisme des années 80 n'a fait que reproduire en partie la politique pratiquée par le président Eisenhower dans les années 50, lequel s'inspirait de la période Hoover, trente ans plus tôt. A l'inverse, au tout début de notre siècle, Theodore Roosevelt, qui était républicain avant d'être exclu de son parti, a mis l'accent sur l'initiative publique, une idée développée en 1933 par un président démocrate, Franklin D. Roosevelt à travers son « New Deal », et reprise par Kennedy en 1961 sous la forme d'une « Nouvelle Frontière ». Il était donc prévisible que trente ans plus tard, on retrouve le même mouvement de balancier.

» Ces cycles de trente ans n'ont rien de mystérieux, ils correspondent à la durée moyenne d'une génération et au moment où ceux qui sont en âge de décider mettent en pratique les idées qui ont inspiré le début de leur action politique. Les « enfants de Roosevelt » ont été John et Robert Kennedy, Lyndon B. Johnson et, à leur tour, le président Clinton et le vice-président Albert Gore sont logiquement « des enfants Kennedy ». Il y a donc une reproduction historique des modèles à partir de concepts qui ont peu varié. Le Parti républicain continue à apparaître comme le parti des milieux d'affaires et le Parti démocrate celui du gouvernement, d'un renforcement de l'action publique.

– Vous pensez que c'est encore le cas aujourd'hui ?

– Bien sûr. Pour ce qu'on peut en juger jusqu'à présent, l'action de Bill Clinton s'inscrit clairement dans la lignée de celle de Kennedy et de Roosevelt.

– On a beaucoup évoqué, durant la campagne électorale, les problèmes économiques des Etats-Unis. Mais certains spécialistes considèrent que les problèmes sociaux étaient sous-jacents et que la crise n'a contribué qu'à les faire remonter à la surface.

– La plupart des problèmes auxquels nous sommes confrontés sont liés à l'état de l'économie et ils devraient s'atténuer au fur et à mesure que la situation économique des Etats-Unis ira en s'améliorant. Mais nous avons quantité d'autres questions à régler qui ne sont pas directement liées à l'économie, et l'une des plus importantes et qui persiste depuis la création du pays est celle des relations raciales et des rapports à entretenir avec les minorités. Certes, l'amélioration de l'emploi peut réduire les disparités sociales, atténuer une partie des préjudices subis, mais il y a encore beaucoup à faire. » On parle souvent du *melting pot* (le creuset ethnique) qui a été la caractéristique de ce pays, mais si nous tombons dans une phase de récession sévère, nous n'aurons plus de *melting pot* mais un *boiling pot* (une bouilloire), ce qui est beaucoup plus dangereux pour notre société. Je ne pense pas que l'économie soit la réponse aux nombreuses questions qui sont posées, mais elle est certainement la cause de certaines de ces questions.

« Le véritable problème est que la majorité blanche continue à rejeter les minorités »

– Vous pensez – et vous l'écrivez dans votre dernier ouvrage – que la notion de **melting pot** ***est désormais dépassée. Pour quelles raisons ?***

– La notion de *melting pot* est une métaphore imparfaite dans la mesure où il y a toujours eu des groupes qui se mélangent mieux que d'autres. Cette notion représente l'idéal d'une identité américaine. Ce qui a caractérisé l'histoire des Etats-Unis, c'est le progrès accompli pour passer de l'exclusion à l'inclusion. Nous ne sommes pas allés encore assez loin dans ce domaine. Ce pays est encore sans doute le seul exemple au monde, sur une aussi large échelle, d'une société à ce point multi-ethnique, et qui ait résisté à l'éclatement. Parce qu'elle a développé l'idée d'une identité nationale qui a absorbé les sous-cultures et que ce processus d'assimilation des groupes ethniques a été l'essence du succès des Etats-Unis. Mais cette idée d'assimilation est aujourd'hui contestée par certains qui prônent des identités séparées. Cela a donné naissance au mouvement en faveur du multiculturalisme et à des dérives plus dangereuses.

» Le phénomène n'est pas tout à fait nouveau. Déjà, après la seconde guerre mondiale, des groupes « blancs », est-européens, notamment des Hongrois, des Polonais, des Tchèques, se disaient excédés par la suprématie de la tradition anglo-américaine. Ils refusaient le *melting pot* et ont donné prise à une école de pensée.

» C'est ce qu'un auteur néo-conservateur a appelé, il y a une vingtaine d'années, l'essor des ethnies inassimilables (*unmeltable ethnics*). Ensuite, dans les années 60, il y a eu le mouvement en faveur des droits civiques où les minorités non blanches ont à leur tour plaidé pour un développement séparé. A bien des égards, le multiculturalisme a été un fait très positif. Il a contribué à enseigner à nos enfants d'autres cultures, à apprendre la place et les contributions des minorités à l'écriture de notre histoire. Mais on est très vite allé beaucoup plus loin. Il s'agit maintenant de s'opposer au concept d'identité nationale, de promouvoir et de perpétuer un développement séparé des races. Au bout de cette logique, on a Beyrouth et la Yougoslavie...

– Selon vous, c'est ce qui est en train de se passer aux Etats-Unis ?

– Je pense effectivement qu'il y a actuellement un mouvement idéologique qui veut parvenir à cela. Mais je pense aussi que ces idéologues ne représentent pas nécessairement l'expression de leurs communautés. La plupart des Hispaniques et des Asiatiques veulent apprendre l'anglais et se fondre dans la masse des Américains. Je crois que c'est aussi le cas de la plupart des Noirs, ils ne veulent pas vivre dans les ghettos urbains mais rejoindre la classe moyenne qui réside dans les banlieues. Le véritable problème est que la majorité blanche continue à résister, à rejeter les minorités. Mais je reste fondamentalement optimiste, car ce qui combattra le pouvoir des idéologues du séparatisme, c'est la force de l'amour et du sexe. Le taux de mariages entre ethnies ou religions différentes augmente sans cesse. Actuellement, le quart seulement des mariages entre Américains unissent des personnes appartenant au même groupe ethnique. En 1990, on a dénombré plus d'un million de mariages interraciaux, soit le triple du chiffre atteint en 1970. Ce qui signifie que la plupart des Américains ont désormais une identité mixte. Ils se considèrent d'abord comme Américains et non pas Chinois, juifs ou Polonais.

– Vous ne pensez pas qu'on puisse parler de ghettos ?

– Bien sûr que si, il y a des ghettos ethniques, des ghettos sociaux, mais la première réaction des gens qui y sont enfermés est de vouloir en sortir. La position des idéologues dont j'ai déjà dénoncé l'action est de dire : non, il faut qu'ils restent là, qu'ils parlent leur propre langue, qu'ils véhiculent leur propre culture, qu'ils soient *séparés*. Pendant deux cents ans, les Américains ont cru à un avenir meilleur pour leurs enfants. Aujourd'hui, ils doutent davantage, et si ce culte de l'ethnie s'est autant développé, c'est en partie en raison du manque de confiance de la société américaine. Au début, l'ethnocentrisme était vécu comme une réaction à une culture anglo-centriste dominante. A présent, ce mouvement se transforme en culte reniant le principe originel de l'Amérique qui se veut un pays et une culture, certes, mais d'abord un peuple.

– Pensez-vous qu'il y ait un lien entre l'afrocentrime et la volonté exprimée par d'autres groupes, par exemple hispaniques, d'avoir aussi leur propre identité ?

– Tout le monde veut conserver son identité. Les Irlandais célèbrent la fête de saint Patrick, les Italiens fêtent Christophe Colomb. Mais il faut faire attention aux dérives. On peut déjà s'interroger sur le sentiment d'identité des Américains « à particule » (italo-américains, sino-américains ...) et sur *« une allégeance nationale qui se satisfasse de moitié-moitié »*, dénoncée en son temps par Théodore Roosevelt. L'afrocentrisme n'a rien à voir avec cela. Une chose est d'honorer la contribution de l'Afrique à la civilisation de notre pays, d'enseigner l'histoire africaine, une autre est d'imposer une fausse histoire, à savoir l'idéalisation de l'Egypte ancienne, considérée comme un pays africain noir. Je partage le sentiment de ceux qui pensent qu'il s'agit d'une *« invention de la tradition »*. Le danger est que cette notion est maintenant imposée dans les écoles publiques américaines, en principe pour aider les enfants issus des groupes minoritaires à retrouver leur propre valeur, *« cette estime de soi »* dont on parle beaucoup. Les programmes afrocentristes sont maintenant enseignés dans de nombreuses écoles secondaires publiques après avoir été introduits dans le système scolaire de l'Etat d'Oregon en 1987. Ils reposent notamment sur les études du psychologue scolaire Asa Hilliard selon lesquelles l'Afrique est la mère de la civilisation occidentale.

« Le mouvement en faveur du multiculturalisme débouche sur une dérive extrême »

» Historiquement, l'école a joué un grand rôle dans ce pays, car elle a contribué à façonner les nouveaux arrivants. Mais la corruption actuelle du *curriculum* par la méthodologie de l'afrocentrisme est alarmante. Si les idéologues afrocentristes veulent célébrer leurs origines africaines en privé, de la même façon que les Irlandais célèbrent saint Patrick, très bien, mais il ne viendrait pas à l'idée des professeurs irlandais des écoles de l'Etat du Massachusetts, où beaucoup d'élèves sont catholiques, d'imposer un *curriculum* basé sur un « centrisme irlandais ». Le résultat de cette dérive est que les campus se sont fragmentés en une multitude de groupes et de comportements ethniques. L'université Stanford (Californie) a ses « maisons à thèmes ethniques ». Au collège d'Oberlin, les Noirs sont dans un bâtiment appelé « héritage africain » et les étudiants étrangers dans « une maison du tiers monde ». Les étudiants vivent en vase clos, isolés dans leur communauté. Affirmer son oppression permet maintenant d'acquérir un statut social. En réalité, ce séparatisme désormais institutionnalisé ne fait qu'accentuer les tensions sociales sans améliorer ni la qualité de l'enseignement ni la confiance en soi des enfants. Si les enfants asiatiques et peut-être les enfants juifs réussissent mieux que d'autres à l'école, ce n'est pas parce qu'on leur a enseigné un *nippocentrisme*, ou un *judéocentrisme*, mais parce qu'ils viennent de familles plus stables et plus motivées.

» Le mouvement en faveur du multiculturalisme a été bénéfique car il a contribué à rétablir l'équilibre, mais quand il débouche sur une dérive extrême des idéologies, il devient dangereux. Il faut endiguer la vague de l'ethnocentrisme. Ce qui se passe aux Etats-Unis se passe aussi dans le monde entier. Nous sommes passés de la lutte idéologique aux affrontements interethniques. C'est ce que vit l'Europe en ce moment. Pourtant, à certains égards, l'Amérique a quelques avantages sur l'Europe car, à part peut-être le cas de la France, aucun autre pays européen n'a, soit la tradition, soit les instruments d'une possible assimilation des communautés venues d'ailleurs. C'est sans doute pour cela que l'Allemagne, par exemple, vit actuellement une période troublée.

– Vous ne croyez pourtant pas à un danger réel de fragmentation de la société américaine ?

– Le danger est toujours là. Mais, encore une fois, grâce à l'augmentation constante des mariages interethniques, au fait que de plus en plus de représentants de minorités rejoignent le *mainstream*, le courant majoritaire, je crois que ce mouvement compensera l'abstraction des idéologues de l'ethnocentrisme.

– Vous évoquez seulement le risque de fragmentation ethnique, pas celui d'un éclatement social ?

– Des problèmes existent effectivement aussi dans ce domaine. Les femmes, qui figurent encore parmi les minorités alors qu'elles représentent près de 53 % de la population totale aux Etats-Unis, commencent à bénéficier des acquis qui leur avaient été refusés. Il y a d'autres groupes qui revendiquent leurs droits. Le danger me paraît toutefois plus important quand il s'agit de l'identité d'un peuple. La démocratie repose sur des invidus, pas sur des groupes. La Constitution américaine a été écrite pour les individus, par pour des groupes d'intérêts. Il a pu y avoir des cas, comme celui des Noirs américains, où une période de transition s'impose. Mais là aussi, si les tensions économiques sont apaisées, les tensions raciales s'en trouvent réduites d'autant.

– La communauté noire revendique un pouvoir politique et économique, la communauté hispanique veut accéder au pouvoir politique, les Asiatiques se contentent pour l'instant d'un pouvoir économique. Comment expliquer ces différentes attitudes ?

– La communauté noire revendique davantage parce qu'elle est la plus ancienne dans ce pays et parce qu'elle a été historiquement la plus maltraitée. Les communautés hispanique et asiatique sont un peu les dernières arrivées. Leurs revendications trouveront aussi leur formulation.

– Vous avez évoqué ces cycles historiques de trente ans environ, l'espace d'une génération. Comment expliquez-vous que l'alliance objective qui existait dans les années 60 entre Noirs et juifs ait aujourd'hui complètement disparu ?

– C'est un phénomène qui n'est pas directement lié à la question des cycles. D'ailleurs, cette alliance que vous évoquez a toujours été très fragile et empreinte d'une grande méfiance. Mais il est vraisemblable que la communauté noire a encore des revendications que la communauté juive estime pour sa part satisfaites.

– Vous avez évoqué les dangers du développement séparé à l'école publique. Vous n'êtes pas opposé pour autant au bilinguisme ?

– Pas du tout. Dans la mesure où il facilite l'entrée de l'enfant dans une société qui parle l'anglais, le système du bilinguisme à l'école est une bonne chose. Nous avons connu cela au dix-neuvième siècle avec des écoles bilingues fréquentées notamment par des enfants allemands ou suédois. Les enfants ont été rapidement convertis à un système de société parlant anglais. Malheureusement, là aussi, on constate parfois qu'au lieu d'ouvrir un sas, on crée un ghetto. Certains considèrent maintenant qu'apprendre aux enfants noirs l'anglais traditionnel ne fait qu'accentuer leur sentiment d'infériorité et qu'il faut leur parler en « anglais noir ». Selon moi, c'est un handicap majeur. Beaucoup d'immigrés pourront vous le confirmer. Prenez l'exemple de Mario Cuomo, le gouverneur de l'Etat de New-York. Il a grandi dans une famille où l'on ne parlait que l'italien. Il n'a commencé à apprendre l'anglais qu'à l'âge de sept ans, quand il a fréquenté le cours élémentaire à l'école publique. Il est donc parti avec un handicap. Depuis, il s'est rattrapé. Il parle aussi bien l'anglais que n'importe quel autre homme politique américain ... »

Propos recueillis par
SERGE MARTI

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

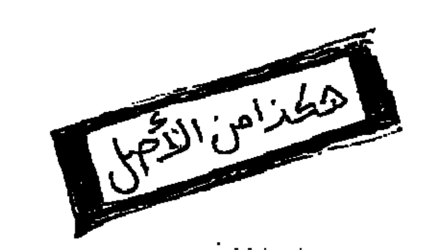
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33





ÉTRANGER

La situation dans l'ex-Yougoslavie

Quelques heures après le rejet par le Parlement de la République serbe (autoproclamée) de Bosnie de la carte proposée par les médiateurs internationaux de redécoupage de la Bosnie-Herzégovine, lord Owen a exprimé, lundi matin 26 avril, avant son départ de Belgrade pour Genève, l'espoir que la Yougoslavie prendrait des *« mesures radicales »* pour ramener Radovan Karadzic et les Serbes de Bosnie à la raison.

Le refus du plan de paix doit entraîner le renforcement immédiat, à compter probablement du 27 avril, des sanctions décidées par le Conseil de sécurité contre la Serbie et le Monténégro. L'embargo prévoit notamment l'interdiction du trafic routier et fluvial à travers la Yougoslavie et le gel des avoirs financiers yougoslaves à l'étranger.

Les Serbes de Bosnie, qui recherchent une continuité territoriale entre les provinces qu'ils contrôlent et qui leur sont attribuées dans le plan Vance-Owen, n'ont pas encore complètement fermé la porte à une solution. Sans doute pour gagner du temps, ils ont décidé d'organiser un référendum, les 15 et 16 mai, sur le plan de paix.

Pour sa part, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozirev, s'est prononcé, dimanche, pour des mesures plus sévères afin de trouver une solution au conflit dans l'ex-Yougoslavie. *« C'est une situation extrêmement dangereuse,* a-t-il dit à la chaîne de télévision américaine CBS. *On risque une guerre des Balkans de plus grande ampleur et elle doit être évitée par tous les moyens* (...) *Je pense que nous devons étudier très soigneusement toutes les options que nous avons car toutes ne sont pas de bonnes options. Il est temps de se concerter très étroitement de manière bilatérale entre les Etats-Unis et la Russie et aussi sur une base multilatérale. Il est extrêmement important de rester ensemble et de ne rien entreprendre unilatéralement. »* Réunis au Danemark pendant le week-end, les ministres des affaires étrangères des Douze n'ont pas exclu la préparation d'une intervention militaire internationale, mais donnent la préférence, pour le moment, à une politique de sanctions accrues contre Belgrade.

Alors que les combats se poursuivent sur plusieurs fronts en Bosnie, lord Owen a obtenu, dimanche, une trêve entre Croates et Musulmans. Le cessez-le-feu a été signé par le président bosniaque, Alija Izetbegovic, et le chef des Croates bosniaques, Mate Boban, en présence du président croate, Franjo Tudjman.

Le refus du plan Vance-Owen

Suite de la première page

Le Parlement a par ailleurs décidé d'organiser, parmi les Serbes de Bosnie, un référendum, les 15 et 16 mai prochains, sur le plan Vance-Owen.

Le refus des Serbes de Bosnie expose la Serbie et le Monténégro à un isolement total, conformément à la résolution 820 des Nations unies. En quittant Belgrade, lundi matin, lord Owen n'a pas exclu une intervention militaire étrangère contre les Serbes. Pour protester contre les menaces de la communauté internationale et les sanctions qualifiées d' *« injustes »* à Belgrade, les syndicats devaient manifester, le même jour pendant une heure, à travers toute la Yougoslavie. Mais en dépit de l'appel à la raison des dirigeants de Belgrade, l'opinion publique, habilement préparée par les médias officiels – qui apparentaient une signature à une *« capitulation du peuple serbe »* et à *« une trahison des intérêts serbes »*, – semblait approuver en grande majorité la décision des Serbes de Bosnie. Alors que le chef de ces derniers, Radovan Karadzic, avait reconnu, dimanche soir, que la Serbie avait essayé de « monnayer » la signature du plan de paix contre la levée de toutes les sanctions frappant la Yougoslavie, certains se demandaient si l' « appel » de M. Milosevic n'était pas une simple manœuvre politique. L'avenir le dira, car sans l'aide matérielle de la Yougoslavie les Serbes de Bosnie ne peuvent pas maintenir longtemps l'effort de guerre.

Devant son « Parlement », Radovan Karadzic avait annoncé qu'après l'échec des dernières négociations avec lord Owen il appartenait aux députés de se prononcer définitivement sur l'acceptation ou le rejet du plan de paix pour la Bosnie . *« Nous avons présenté de nouvelles propositions,* a-t-il expliqué, *elles ont été rejetées, par conséquent la partie serbe a refusé de signer les cartes »*

Samedi, Radovan Karadzic avait déjà rejeté catégoriquement la proposition de lord Owen concernant l'ouverture d'un corridor démilitarisé et placé sous contrôle de l'ONU reliant les provinces serbes du nord-ouest de la Bosnie à la Serbie (*le Monde* daté 25-26 avril). Le lendemain, il suggérait une période de transition pour l'application du plan de paix afin de permettre aux trois parties en conflit de négocier directement certaines modifications de la carte. Les Serbes de Bosnie auraient profité de ce répit pour tenter d'obtenir le contrôle de ce corridor démilitarisé qui traverse une province attribuée aux Croates. Ce couloir leur permettrait notamment d'établir cette fameuse continuité territoriale entre toutes les régions serbes, de la Bosnie à la Serbie en passant par la Croatie.

Lord Owen a rejeté cette *« continuité »* et a estimé que la signature du plan n'était pas *« négociable »* en précisant que des modifications pouvaient intervenir ultérieurement si les trois parties en convenaient par consensus. Et de rappeler aux Serbes que *« l'Occident ne permettra à aucun prix la création d'une Grande Serbie »*. Le négociateur européen avait également insisté sur les risques d'un refus du plan de paix : *« Ce serait une catastrophe non seulement pour les Serbes de Bosnie, mais aussi pour les Serbes de Serbie. »*

Dimanche soir, Radovan Karadzic avait donc placé son Parlement devant un *« choix historique »* : s'exposer à la misère et aux bombardements en ne signant pas, ou essayer d'*« atteindre les objectifs fixés par d'autres moyens »* en signant. Dans un discours d'une heure, il s'était engagé *« à ne donner aucun conseil et à ne présenter que les faits : ce qui nous attend, suivant l'option retenue »*. Paraissant cette fois prendre au sérieux les menaces d'intervention militaire étrangère, Radovan Karadzic avait souligné qu'en cas de rejet il fallait *« se préparer à manger peu et à traverser un calvaire »*. *« Si une troisième guerre mondiale éclate, la responsabilité en incombera à cette variante des cartes Vance-Owen. »* Plus ferme que lui, le président du Parlement, Momcilo Krajisnik, avait déclaré : *« Si nous nous mettons à genoux et si nous capitulons maintenant, rien ne pourra nous sauver.*

FLORENCE HARTMANN

Sans écarter une option militaire

Les Douze privilégient la politique de sanctions

CHATEAU DE HINDSGAVL (Danemark)

de notre envoyé spécial

Les Douze sont déterminés à appliquer la résolution 820 du Conseil de sécurité, qui prévoit, à compter du lundi 26 avril, le renforcement des sanctions contre la Serbie. Mais à leurs yeux, l'heure n'est pas encore venue de se prononcer sur l'opportunité d'une intervention militaire, qu'il s'agisse de frappes aériennes ou de la création, en Bosnie, de zones de sécurité.

Pour se défendre d'adopter ainsi une attitude pusillanime, ils font toutefois valoir, avec une belle unanimité, qu' *« aucune option n'est écartée »*. Peu sensibles aux reproches de suivisme qui leur sont adressés, ils attendent d'en savoir davantage sur l'attitude des Etats-Unis avant, le cas échéant, d'aller plus loin. Telle était l'ambiance lors de la réunion que les ministres des affaires étrangères des Douze ont tenue, samedi 24 et dimanche 25 avril, au Danemark. L'annonce du rejet par les Serbes de Bosnie des derniers aménagements proposés par Lord Owen à son plan de paix (création d'un corridor démilitarisé pour relier les régions attribuées aux Serbes en Bosnie occidentale et en Bosnie orientale) ne les a pas conduits à se départir de leur prudence.

En dépit des précautions de langage dont il s'entoure, il est apparu clairement, dimanche, que la politique des petits pas pratiquée par la Communauté n'est guère appréciée par Jacques Delors, le président de la Commission européenne. *« L'essentiel, c'est qu'il y a un coupable principal qui applique une idéologie inacceptable. Tant qu'il ne croira pas, par une menace forte, que la Communauté internationale veut l'arrêter, il continuera »*, avait-il déclaré une semaine plus tôt, à Stockholm, donnant ainsi *« son point de vue de citoyen »*.

« Notre politique aujourd'hui, c'est la politique des sanctions. Nous avons la volonté de l'appliquer avec rapidité et de la manière la plus efficace possible. Je ne partage pas le scepticisme de certains quant aux résultats à en attendre », a déclaré Alain Juppé. La plupart des commentaires, dimanche, allaient dans ce sens : la situation économique se dégrade déjà sérieusement en Yougoslavie et le régime de Slobodan Milosevic sera contraint de composer dès lors que l'étau sera sérieusement resserré.

Elément novateur de ce deuxième train de sanctions, l'interdiction totale du transit de marchandises, à l'exception des produits alimentaires et des médicaments, à travers la Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Les dispositions réglementaires nécessaires ont été préparées par la Commission et devaient être adoptées lundi 26 avril par les Douze. Ils sont d'accord pour accroître le nombre des douaniers qu'ils ont dépêchés sur le terrain pour exercer les contrôles aux points de passage. Leur nombre, qui est aujourd'hui de soixante-dix, y compris les Américains et les Canadiens, passerait ainsi à environ cent cinquante. Les Etats membres arrêteront les dispositions nécessaires pour que le gel des avoirs serbes soit effectif.

Alain Juppé et les « frappes aériennes »

En revanche, les Douze ont renoncé à interrompre les télécommunications entre la Yougoslavie et le monde extérieur. Niels Helveg Petersen, le ministre danois qui préside les travaux du conseil, a également évoqué l'isolement diplomatique de la Yougoslavie. Si la politique de sanctions n'aboutit pas au résultat escompté, les Douze n'excluent donc aucune autre option et, pour réfléchir à cette étape suivante, ils vont avoir d'étroites consultations avec leurs alliés, au premier rang desquels les Etats-Unis. *« J'ai insisté pour que la Russie ne soit pas exclue de ces conversations »*, a fait valoir M. Juppé.

A entendre le ministre français des affaires étrangères, sur les quatre options théoriquement possibles, il en reste deux envisageables. La levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans de Bosnie a été rejetée par la quasi- totalité des délégations, comme risquant de relancer encore les combats. Seul, Klaus Kinkel, le ministre allemand, y aurait été favorable, partant du principe qu'il faut donner la possibilité de se défendre à ceux qu'on ne peut pas protéger. Les Douze excluent également un déploiement massif de forces terrestres. Restent alors : d'une part la création de zones de sécurité, d'autre part des attaques aériennes sur des cibles serbes clairement identifiées.

Alain Juppé a fait remarquer que des frappes aériennes mises en œuvre avec les Américains poseraient toute une série de problèmes : *« Quels seraient les objectifs d'attaques air-sol? Geler la situation sur le terrain ou faire reculer les Serbes? Comment redéploiera-t-on alors nos troupes présentes en Bosnie? Quelle sera la chaîne de commandement? »* Le ministre français ne considère pas comme allant de soit qu'une telle opération se fasse sous commandement américain. Javier Solana, son collègue espagnol, et lui-même, ont souligné qu'en tout état de cause, une intervention armée d'une telle nature impliquerait un feu vert du Conseil de sécurité. Cependant Emilio Colombo, le ministre italien, a exprimé un point de vue contraire.

Malgré tout, M. Juppé a estimé que ces bruits de bottes ne devaient pas faire illusion. *« Il n'y a pas aujourd'hui de pré-décision d'intervention militaire »*, a-t-il résumé. Douglas Hurd, le secrétaire au Foreign Office, a manifesté le même souci de retenue. Les Douze ont décidé d'adresser une sérieuse mise en garde aux Croates, qui, à leur tour, se livrent à des exactions en Bosnie centrale. S'ils continuaient, des sanctions pourraient également être décidées à leur encontre.

PHILIPPE LEMAITRE

La Hongrie est réservée sur le renforcement de l'embargo contre la Yougoslavie

Les pays voisins de la Serbie sont de plus en plus préoccupés par les répercussions économiques des sanctions contre Belgrade. C'est le cas de la Macédoine, de la Roumanie, de la Bulgarie et, en particulier, de la Hongrie.

BUDAPEST

de notre correspondant

C'est avec inquiétude et réticence que la Hongrie a approuvé le renforcement des dernières sanctions de l'ONU contre la Serbie et le Monténégro, qui devaient commencer à entrer en vigueur le 26 avril. Pays frontalier de la Yougoslavie, la Hongrie craint que ces nouvelles mesures ne détériorent la situation de l'importante minorité magyare de Voïvodine (Serbie) et n'aggravent l'impact de l'embargo qui a déjà coûté 500 millions de dollars au pays, selon les chiffres officiels.

Autre préoccupation : l'application des sanctions pourrait entraîner une nouvelle vague de réfugiés, alors que le pays accueille près de 60 000 personnes en provenance de l'ex-Yougoslavie. Depuis le début de la guerre, la Hongrie, qui se trouve en première ligne, a toujours pris soin d'emboîter le pas aux initiatives occidentales. Elle a néanmoins hésité à se mettre en avant pour ne pas s'attirer les foudres de Belgrade et risquer des représailles contre les 400 000 Magyars de Voïvodine. Mais un changement de ton est désormais perceptible.

Déçus par la CEE

Pour Janos Herman, porte-parole du ministère des affaires étrangères, les nouvelles sanctions représentent un *« casse-tête »* pour Budapest ; la Hongrie, a-t-il rappelé, ne soutiendra pas un blocus total du transport de fret sur le Danube, ni une paralysie complète du trafic frontalier avec la Serbie et le Monténégro.

Ces réserves ont également été exprimées en d'autres termes par le vice-président de l'Alliance démocratique des Magyars de Voïvodine, M. Janos Vekas, qui a affirmé au quotidien *Nepszabadsag* que *« les sanctions pourraient renforcer les tendances totalitaires et militaristes en Serbie et même encourager une dérive vers le fascisme »*. Même si personne ne l'avoue ouvertement à Budapest, la Hongrie commence à être exaspérée de cautionner des opérations occidentales dont elle doute du bien-fondé et qui s'avèrent incapables de mettre un terme à la crise yougoslave. D'un côté, laisse-t-on entendre ici, *« on nous demande toujours plus* (survol de l'espace aérien par les avions AWACS de l'OTAN, déploiement des corvettes de l'UEO sur le Danube) *sans offrir la moindre garantie de sécurité pour nos frontières, ni pour les minorités de Voïvodine »*. Budapest réclame d'ailleurs depuis longtemps le déploiement d'observateurs de l'ONU dans cette région multiethnique de Serbie.

A cet agacement s'ajoute un désenchantement croissant envers l'Occident et surtout la CEE, accusée de traîner les pieds dès qu'il s'agit d'offrir des contreparties aux efforts demandés. L'image de marque de la CEE a été considérablement ternie par la récente interdiction de toute importation de viande et de produits laitiers de l'Est. Cet épisode a surtout renforcé le sentiment, justifié ou non, d'abandon et de fragilité. Du pain bénit pour les ténors de l'extrême droite qui ne cesse de dénoncer la *« soumission »* et le *« bradage »* du pays à l'Occident.

YVES-MICHEL RIOLS

ITALIE : la formation du gouvernement

M. Scalfaro a achevé ses consultations

Le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, a achevé, dimanche 25 avril, la série de consultations entamée vendredi afin de former un nouveau gouvernement, après la démission du président socialiste du conseil, Giuliano Amato, consécutive aux référendums des 18 et 19 avril. M. Scalfaro a reçu dimanche au Quirinal les secrétaires des principaux partis italiens, Giorgio Benvenuto (PSI), Achille Occhetto (PDS, ex-PCI), Mino Martinazzoli (démocratie chrétienne). Vendredi et samedi, il avait reçu les dirigeants des autres formations représentées au Parlement.

Outre les noms déjà cités la semaine dernière (*le Monde* du 24 avril), celui de Leopoldo Elia, ancien président de la Cour constitutionnelle, a été avancé avec insistance samedi. Ont été également évoqués, selon la presse, les noms d'un économiste, Romano Prodi, et du gouverneur de la banque centrale, Carlo Azeglio Ciampi, dont le président de la Fiat, Giovanni Agnelli, a fait l'éloge. Pour sa part, Umberto Bossi, le dirigeant des Ligues du Nord, s'est rallié au choix de l'ancien démocrate-chrétien Mario Segni, tout en menaçant d'organiser un grand rassemblement à Milan pour demander des élections anticipées, si une solution rapide n'est pas dégagée. – *(AFP, Reuter.)*

□ **KIRGHIZSTAN : appel au retrait des troupes russes.** – Le président du Kirghizstan, Askar Akaev, a appelé, vendredi 23 avril, devant la presse japonaise, au retrait des troupes russes de son pays dans les deux ou trois années à venir. M. Akaev a estimé que ce retrait devait être possible, Bichkek et Moscou ayant signé un traité de non-agression. – *(UPI.)*

□ **TCHÉTCHÉNIE : affrontements au ministère de l'intérieur.** – Des affrontements se sont produits samedi 24 avril à Grozny, capitale de la République caucasienne séparatiste de Tchétchénie, où les partisans du nouveau ministre de l'intérieur, nommé la semaine dernière par le président Doudaev, ont voulu déloger du bâtiment, à la grenade, les défenseurs de l'ancien ministre. Selon une agence de presse russe, Postfactum, une personne aurait été tuée au cours de ces incidents. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

RUSSIE : le référendum du 25 avril

Vote de confiance pour Boris Eltsine

Suite de la première page

Le tribunal constitutionnel l'avait, en effet, finalement dispensé de satisfaire à cette difficile exigence qu'avait voulu lui imposer le congrès. Mais s'il avait malgré tout réussi cet exploit, M. Eltsine n'aurait eu aucun mal à enfoncer les défenses «légales» de ses adversaires. Ce n'est pas le cas. De même, il devrait apparemment manquer au président quelques points pour obtenir une réponse parfaitement sans équivoque à la quatrième question, portant sur la nécessité d'élections législatives anticipées. Dans ce cas, la majorité des inscrits était requise, et elle ne semble pas devoir être atteinte.

Confortable dans les grandes centres urbaines, le succès de M. Eltsine n'est pas général, et son ampleur est très variable (les «oui» à la question sur la confiance s'étagent de moins de 40 % à plus de 70 %). Au vu des premiers résultats, les quelques régions «perdues» par le président se situent, pour certaines en Russie centrale (le district de Penza par exemple), pour d'autres en Sibérie orientale (Tchita, à l'est du lac Baïkal et l'Amour plus à l'est encore), même si en Extrême-Orient M. Eltsine obtient de meilleurs résultats que lors de l'élection présidentielle de 1991.

D'autre part, au Tatarstan, qui se considère dans une situation de semi-indépendance, la participation a été si faible (20 %) que le référendum est annulé, et il n'a même pas été organisé en Tchétchénie. Ceux qui, à l'instar du président du parlement Rouslan Khasboulatov, affirmaient que la consultation accentuerait les tendances centrifuges en Russie pourront en tirer argument.

La partie continue

Lundi matin, M. Khasboulatov a d'ailleurs affirmé, par porte parole interposé que le référendum n'avait fait *«ni vainqueur ni vaincu»*, mais avait *«divisé la société et constitué une étape dans la voie de l'affaiblissement du pouvoir central en Russie»*. Pour sa part, et alors que les partisans de M. Eltsine crient bien entendu victoire, le président de la commission des affaires étrangères, M. Ambartsoumov, a eu recours à la terminologie des échecs, en expliquant qu'on était *«en situation de pat»*, de bloquage, mais *«avec avantage au président»*.

La querelle de l'interprétation a donc, comme prévu, immédiatement commencé, et elle se poursuivra immanquablement à mesure que s'affineront les résultats. Au delà des prises de position intéressées, ce référendum-plébiscite continuera en effet de poser bien des questions, après même que les «réponses» des Russes auront été définitivement comptabilisées. Ceux qui ont dit oui à Eltsine ont-ils voté pour le réformateur ou, plus traditionnellement, pour le pouvoir en place? Pour le changement ou pour la stabilité? Le «oui» vaut-il pour approbation de ce qui a été fait, ou comme manifeste d'espoir, comme refus de considérer que la Russie est vouée à l'échec, que tout est, une fois de plus à recommencer?

Les réflexions entendues dans les bureaux de vote prouvent en tous cas que les motivations sont extrêmement diverses. Entre la petite vieille qui trouve qu'il y eu trop de changements depuis Staline, Brejnev et les autres, et qu'il faut donner un peu de temps, à son tour, à Eltsine, et ceux qui veulent voter *«pour l'avenir»*, il y a un monde. De même, risquer des comparaisons avec les chiffres de l'élection présidentielle de 1991 est un exercice très délicat : M. Eltsine, cette fois, n'avait pas d'adversaire, mais il bénéficiait au contraire d'un repoussoir en la personne du *«Tchétchène»* Rouslan Khasboulatov. Il fallait en fait choisir entre le président et le néant, le connu et l'inconnu. De plus, M. Eltsine disposait cette fois des avantages du pouvoir et tout particulièrement de l'appareil de propagande de l'Etat. Dans ces conditions, sa victoire, logique et attendue, ne suffit pas à elle seule à établir que les Russes sont clairement décidés à reprendre d'un pas vif la voie des réformes.

Le président a, incontestablement, gagné une manche. Se sentira-t-il assez fort pour exploiter au maximum ce succès, et tenter d'imposer à la hussarde une constitution taillée à sa mesure, comme l'y poussent ses conseillers les plus en pointe, M. Guennadi Bourboulis le premier? Les propos que M. Eltsine a tenus samedi soir à la télévision, sa manière d'affirmer que *«les voix pour le président seront considérées comme la volonté du pays d'adopter la nouvelle constitution»* paraissent témoigner d'une volonté de bousculer les évènements. Ses adversaires vont devoir au contraire jouer la carte de la «légalité» constitutionnelle actuelle, temporiser et peut-être chercher, à nouveau, un «compromis». La partie continue.

JAN KRAUZE

Une tranquille leçon de tolérance

MOSCOU

de notre envoyé spécial

«Pourquoi cela ne se passerait-il pas bien?» Responsable d'un bureau de vote de la banlieue de Moscou installé dans l'école nº 124, Marina Dimitrova, solide vendeuse du principal magasin du quartier, tient les choses bien en main. Dès 6 heures du matin, les électeurs les plus âgés, endimanchés comme aux plus beaux jours et fidèles à leurs habitudes «d'avant», où voter tôt était synonyme de loyauté au régime, commençaient à arriver dans les locaux de l'école pour accomplir leur devoir électoral. Traditionnel aussi, un buffet avait été dressé dans le hall de l'école et proposait sandwiches au jambon, gâteaux à la crème et verres de jus de fruit.

Dans d'autres bureaux de vote, d'habiles commerçants vendaient tee-shirts colorés, livres d'occasion ou même saucissons à moitié prix. Moins habituelle, en revanche, la présence de représentants de quelques mouvements politiques : La Russie travailleuse, une des organisations communistes, et un ingénieur barbu pour La Russie démocratique, favorable, comme son nom l'indique, à la poursuite des réformes. Le long de la table, en face des urnes, les autres membres de la commission électorale, tous élus par le collectif des travailleurs du grand magasin, ont peu de travail. Apparemment, les électeurs ont non seulement compris le sens des questions qui leur sont posées, mais ils ont souvent réussi aussi à déjouer certains des pièges de ce *«référendum à tiroirs»*.

Comme si elle répondait à Boris Eltsine qui, avec le tact qui le caractérise, avait affirmé qu'il valait mieux répondre *«oui»* à toutes les questions *«parce que c'est plus simple, notamment pour les personnes âgées»*, cette vieille dame n'hésite pas à s'insurger contre l'absurdité d'avoir à *«voter pour la confiance au président et, ensuite, pour ou contre sa politique»*.

Pourquoi ne pas penser que ce dimanche 25 avril, la Russie tout entière fut à l'image de l'école nº 124? Certes, çà et là, des irrégularités ont été enregistrées. Dimanche matin, alors que, fuseaux horaires obligent, les bureaux fermaient à Vladivostok et s'ouvraient à Moscou, le président du Soviet suprême, Rouslan Khasboulatov, qui votait dans la capitale, s'empressait ainsi de déclarer que de *«grandes quantités»* de faux bulletins avaient été trouvées en Extrême-Orient.

Cigarettes, vodka et démocratie

Autres scories de ce scrutin : à Toula, dans le Sud-Est, des observateurs étrangers n'ont pas été autorisés à pénétrer dans le bureau de vote, et à Mourmansk, au nord, le président de la commission électorale n'a pas accepté de communiquer les résultats à ces observateurs. Si à Rostov-sur-le-Don, dans le Sud, des conservateurs distribuaient des tracts anti-Eltsine, à Kalouga, les listes électorales se sont avérées notoirement incomplètes. Enfin, dans certains villages de la région de Kostroma, dans le Nord-Est, des électeurs, s'étant aperçus de leur méprise – ils avaient voté «non» au lieu de «oui» – ont pu mettre un nouveau bulletin dans l'urne bien que le premier ait été validé. Dans quelques cas, l'abus de vodka fut, plus que l'absence de *«sens démocratique»*, la cause de ces irrégularités. Ainsi, à Irkoutsk, en Sibérie, le cadavre d'un assesseur mort d'une surdose d'alcool fut retrouvé dans un bureau de vote. A Naberejny Chelni, à l'est de Moscou, des *«hooligans»*, ivres, volèrent quelques centaines de bulletins de vote au cours d'une opération commando. Dans la banlieue de la capitale, une cigarette mal éteinte mit aussi le feu à l'isoloir.

Rostropovitch pour Eltsine

Boris Eltsine est allé voter dans son quartier de Moscou. Devant les journalistes, le président d'ironisa sur le vote de son épouse : *«Elle a sûrement refusé de m'accorder sa confiance!»* Si le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, déclara qu'il fallait *«un président, un pouvoir fort et l'ordre»*, le vice-président, Alexandre Routskoï, qui, dans les derniers jours de la campagne, s'était fortement opposé à Boris Eltsine, se contenta d'avouer qu'il n'était pas *«un astrologue»*.

C'est de Tokyo – *«Là où on l'écoute encore»*, disent les mauvaises langues – que Mikhaïl Gorbatchev, qui n'a pas voté, mit en garde contre *«les possibles retombées défavorables du scrutin»*. Mais c'est de Moscou, où il était revenu spécialement pour accomplir son devoir électoral, que Mstislav Rostropovitch déclara qu'il avait voté pour Boris Eltsine.

Bref, à l'issue d'une journée électorale que certains présentaient comme pouvant être celle de tous les dangers et au terme d'une campagne électorale empoisonnée par les déclarations à l'emporte-pièce et les basses manœuvres, les faux procès et les vraies magouilles, les citoyens russes ont donné à leurs dirigeants une tranquille leçon de tolérance.

JOSÉ-ALAIN FRALON

BELGIQUE : après l'adoption de la réforme constitutionnelle

Les antiséparatistes ont manifesté à Bruxelles

Plusieurs dizaines de milliers de personnes – quelque 20 000 selon la police, près de 100 000 selon les organisateurs – ont manifesté «contre le séparatisme» dimanche 25 avril à Bruxelles.

BRUXELLES

de notre correspondant

Aux cris de *«Vive le roi!»*, *«vive la Belgique!»*, des scouts, des étudiants, des familles – souvent très «BCBG», de très nombreux anciens combattants, ont défilé dans les rues du centre de la capitale devant des maisons et des immeubles parfois pavoisés aux couleurs nationales.

Les francophones étaient, à l'évidence, plus nombreux que les néerlandophones, mais il y avait des Flamands parmi les personnalités présentes, notamment des patrons, tel M. André Van Roy, président de General Motors Belgique, qui considère les surenchères séparatistes comme une menace de nature à dissuader d'ores et déjà les investissements internationaux en Belgique. Le mot d'ordre avait été lancé par une association, dont certains membres avaient déjà organisé une campagne de signatures pour que la population soit consultée par référendum sur l'avenir du pays, ce que le gouvernement a refusé de faire jusqu'à présent, considérant apparemment qu'une réponse différente en Wallonie et en Flandre créerait une situation dramatique.

Ce rassemblement a eu lieu deux jours après que le Parlement eut adopté tous les articles de la réforme constitutionnelle qui fait de la Belgique un Etat fédéral comportant trois entités : la Flandre néerlandophone, la Wallonie francophone et une «région» bruxelloise qui aura sans doute du mal à se situer par rapport aux deux premières. Parmi les manifestants, beaucoup ne cachaient pas leur nostalgie de la Belgique unitaire d'avant les révisions successives de la Loi fondamentale qui ont commencé en 1970, la dernière en date n'étant que *«le toit sur la maison fédérale»*, selon le premier ministre social-chrétien Jean-Luc Dehaene. En principe, cette *«réforme de l'Etat»* devrait désamorcer les vieilles querelles entre francophones et néerlandophones, mais les *«unitaristes»* (appelés aussi *«Belgicains»*) font valoir que ces concessions aux régionalistes ont pour seul effet de radicaliser leurs revendications.

Des hommes politiques se sont joints à cette manifestation qui se voulait celle de la «société civile». Il y avait des libéraux francophones, qui ont voté contre la révision de la Constitution, et aussi des écologistes et des sociaux-chrétiens francophones, qui ont voté pour. Des députés présents dans le cortège ont été vivement hués par des manifestants, entendant montrer qu'*«on ne veut pas de l'avenir que nous préparent ces messieurs»*.

«Belgicains» contre «rattachistes»

Au même moment, des débats avaient lieu sur les chaînes de télévision francophones publique et privée. Faisant état des projets du «gouvernement» flamand que la nouvelle Constitution met en place, un partisan de l'indépendance wallonne, M. Raoul Evrard, président du mouvement Wallonie libre, estimait que *«rester belge, c'est consentir à une Belgique de plus en plus flamande»*. M. Maurice Lebeau, responsable du Mouvement wallon pour le retour à la France (les «rattachistes»), déclarait que, par sa seule existence, cette manifestation, *«impensable à Londres ou à Paris»*, montrait à quel degré de dépérissement la Belgique en est déjà arrivée. Puisque ni ces mouvements, ni les «Belgicains» qui viennent de faire une entrée spectaculaire sur la scène publique ne se reconnaissent dans les partis traditionnels, il leur reste sans doute à se constituer eux-mêmes en mouvements politiques pour mesurer leur représentativité respective lors des prochains scrutins.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

GRANDE-BRETAGNE : attentat dévastateur dans la City

L'IRA a de nouveau frappé au cœur de Londres

L'attentat terroriste, revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA), qui a été perpétré, samedi 24 avril, à Londres a fait un mort et une quarantaine de blessés légers. Les dégâts matériels provoqués par la bombe de forte puissance qui a explosé dans la City sont très importants, mais une activité quasi normale a pu reprendre lundi matin dans les établissements financiers de la capitale.

LONDRES

de notre correspondant

Des images de ville dévastée par la guerre rappellent aux Britanniques des souvenirs anciens, ceux du Blitz, le bombardement de Londres lors de la seconde guerre mondiale. Des façades et des toits écroulés, une rue jonchée de poutrelles tordues, d'amas de béton, de verre brisé, comme si l'endroit avait, des heures durant, été la cible de violents combats. Plus une vitre intacte à des centaines de mètres à la ronde, mais des fenêtres béantes et lézardées où flottent des bouts de rideaux. Un quartier soufflé par une bombe d'une puissance telle que le bilan en vies humaines apparaît presque miraculeux : un mort (un photographe de presse) et quarante blessés, dont deux seulement étaient encore hospitalisés lundi matin 26 avril.

Un bilan cependant considérable sur le plan matériel, comparable à celui de cet autre attentat qui, le 10 avril 1992, avait déjà frappé le cœur de la City, ce *square mile* (le mile carré), qui, en concentrant les principales institutions financières de Londres, est une cible idéale pour qui veut s'attaquer au poumon économique de la capitale britannique.

Il n'y a, à ce sujet, aucun doute possible : du point de vue politique, l'IRA – qui a revendiqué dimanche la responsabilité de cette action terroriste – vient d'exécuter, presque à la perfection, une opération d'envergure en Angleterre, prouvant ainsi l'inefficacité des mesures de sécurité mises en place par le gouvernement. Il était 9 heures 20, samedi, lorsqu'un premier correspondant de l'IRA s'est manifesté auprès de plusieurs organisations pour annoncer l'imminence de l'explosion, celle-ci se produisant à 10 h 27. Le camion transportant la bombe était rapidement repéré. La police a donc eu le temps de faire évacuer partiellement la zone menacée. Une vingtaine d'immeubles ont été fortement endommagés, et deux d'entre eux devront probablement être détruits. Près de 20 000 personnes, dont les bureaux ont été détruits, devront être provisoirement réinstallés dans de nouveaux locaux.

Deux taxis interceptés

Le coût des travaux (qui s'échelonneront sur de nombreux mois) devait se situer entre 300 et 400 millions de livres (entre 2,4 et 3,3 milliards de francs). L'IRA a tenté de mener à bien deux autres opérations de faible envergure dans la soirée de samedi, mais celles-ci ont échoué : deux taxis londoniens ont été interceptés par un commando de l'IRA, leurs chauffeurs recevant l'ordre de se rendre au 10, Downing street (la résidence du premier ministre), et à Scotland Yard. Les conducteurs ont cependant refusé de suivre ces instructions et ont alerté la police. Les taxis ont explosé près de la gare de King's Cross et à Finsbury Park, sans faire d'importants dégâts.

Le gouvernement de M. John Major, comme il le fait en pareil cas pour éviter d'accorder à l'IRA un surcroît de publicité, s'est gardé de réagir immédiatement. Le premier ministre devait cependant évoquer la menace du terrorisme nord-irlandais, lundi matin, à l'occasion d'un discours prononcé devant l'assemblée annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). L'IRA confirme, avec ce nouvel attentat, que son action se situe principalement en Angleterre, et qu'elle est capable de tirer les leçons de ses erreurs : l'attentat de Warrington, le mois dernier, qui avait tué deux enfants, avait provoqué une profonde émotion, en Grande-Bretagne comme en Irlande du sud et, du point de vue politique, il s'était révélé contre-productif pour l'organisation nationaliste.

La stratégie de dialogue que poursuit une organisation nord-irlandaise catholique modérée comme le SDLP (Parti travailliste social-démocrate) de M. John Hume, qui consiste à engager des contacts avec le Sinn Fein – considéré comme la branche politique de l'IRA, – va être, d'autre part, plus difficile à poursuivre. M. Hume, qui a eu de nouveaux contacts secrets, vendredi à Belfast, a cependant annoncé son intention de persister dans cette voie. Il est probable que les appels et pressions politiques vont se multiplier pour réclamer un renforcement des mesures de sécurité et de répression. Dans l'immédiat, la principale préoccupation des autorités est de s'assurer que la réputation de Londres comme l'une des principales places financières d'Europe n'est pas remise en cause.

Dans la City, le ton des commentaires était ce week-end à la résistance face au terrorisme. Comme en témoignent ces propos du révérend Eric Evans, doyen de la cathédrale Saint-Paul : *«Cette grande cité a connu la peste, le feu et le Blitz, et elle en est sortie victorieuse. Elle le fera encore et l'IRA n'a pas plus d'espoir de tuer l'esprit de Londres et de sa population que Hitler n'en avait.»*

L. Z.



AFRIQUE

TUNISIE : tenant compte des mutations internationales

Le Parti communiste change de nom et de vocation

TUNIS

de notre correspondant

Le Parti communiste tunisien (PCT) a tenu, jeudi 22 et vendredi 23 avril à Tunis, son dixième et dernier congrès en tant que tel. Au terme de ces assises, il s'est transformé en Mouvement Attajdid (Mouvement de la rénovation) qui se veut ouvert à *« toutes les volontés démocratiques et progressistes »*, ainsi qu'à la jeunesse.

Ce n'est pas un reniement, ont expliqué les anciens dirigeants du PCT, qui se retrouvent pour la plupart à la tête de la nouvelle formation – Mohamed Harmel demeure secrétaire général – en attendant son premier congrès envisagé d'ici un an. Selon eux, les mutations intervenues dans le monde ces dernières années ayant effacé les frontières idéologiques, le PCT se devait d'évoluer en allant au-devant des forces progressistes qui existent dans le pays, pour créer un cadre plus large, où pourront coexister les différentes sensibilités, y compris marxiste, sans qu'aucune d'elles constitue une théorie dominatrice.

La nouvelle formation, qui rejette l'idée d'une opposition frontale avec le pouvoir, comme celle de tout alignement, se propose d'exercer *« une fonction critique »* et de lutter notamment pour *« la rupture avec tous les aspects négatifs de la vie politique et toutes les manifestations de la mentalité de parti unique »*. Se plaçant *« aux côtés des ouvriers et des masses populaires »*, sur le plan économique, elle ne conteste pas formellement la ligne libérale du gouvernement et reconnaît même un rôle nécessaire *« du secteur privé et des mécanismes du marché »*, mais insiste sur *« l'indispensable fonction stratégique »* de l'Etat.

Un espace inoccupé

Reste à savoir quels échos recevra cette initiative. Entre le puissant parti au pouvoir, un courant intégriste aujourd'hui démantelé, quelques partis d'opposition qui stagnent dans leur faiblesse, ou sont tentés de rentrer dans le rang (*le Monde* du 1er avril), un espace demeure à l'évidence inoccupé sur l'échiquier politique tunisien. Si le Mouvement Attajdid compte se l'approprier, comme c'est apparemment le cas, les quelques milliers de militants et de sympathisants de l'ex-PCT n'y suffiront pas et les membres du Conseil constitutif qui vient d'être mis en place devront « ratisser large ».

MICHEL DEURÉ

Victime de calomnies et d'une campagne d'asphyxie

L'hebdomadaire « Réalités » porte plainte

TUNIS

de notre correspondant

L'hebdomadaire *Réalités* a annoncé, jeudi 22 avril, qu'il portait plainte pour diffamation contre l'un de ses confrères, *El Hadeth*, qui l'avait accusé d'être un *« indicateur »* au service de la France, *« entachant* (ainsi) *l'image de la Tunisie et trahissant le pays et le drapeau national »*.

Publication bilingue arabo-française, *Réalités* se distingue de la plupart des médias tunisiens par son indépendance d'esprit et de ton et une crédibilité acquise au fil des années. Mais, à l'évidence, le journal dérange jusqu'en haut lieu. Durant ces derniers mois, il a dû faire face à de multiples tentatives d'asphyxie : résiliation subite des abonnements de l'administration et des entreprises publiques, annulation d'un grand nombre de contrats publicitaires...

Devant cette situation, la direction de l'hebdomadaire a cherché de nouveaux débouchés publicitaires auprès d'entreprises étrangères et, afin d'améliorer son impression, elle a demandé à plusieurs ambassades occidentales de lui faciliter l'acquisition de matériel. De ces démarches menées au grand jour, *El Hadeth* n'a retenu que celles effectuées auprès de sociétés françaises et de l'ambassade de France.

Désaveu présidentiel

Dans sa dernière livraison, *Réalités* se félicite que le président de la République lui ait fait part de sa *« désapprobation »* après ces *« attaques »*. M. Ben Ali a reçu le secrétaire d'Etat à l'information, devant lequel il a insisté sur *« la nécessité de faire en sorte que le travail journalistique libre et pluraliste souscrive à l'éthique de la profession et respecte les principes qui distinguent l'État de droit et les institutions »*. Le désaveu présidentiel servira peut-être d'avertissement à deux ou trois feuilles prétendument indépendantes qui se sont spécialisées dans la dénonciation calomnieuse, y compris en matière de vie privée.

M. D.

AFRIQUE DU SUD

Un journaliste noir a été tué dans le ghetto de Sharpeville

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Un journaliste noir de la télévision sud-africaine a été tué, vendredi 23 avril, alors qu'il effectuait un reportage dans le ghetto de Sharpeville, près de Johannesburg, en compagnie d'un cameraman blanc.

Les deux journalistes enquêtaient sur la profanation de sépultures de Noirs par des extrémistes blancs lorsqu'ils ont été agressés par une trentaine de jeunes armés de couteaux. Calvin Thisago a été enlevé et son corps n'a été retrouvé que samedi tandis que son compagnon, Dudley Saunders, grièvement blessé, a été sauvé *in extremis* par l'intervention d'une patrouille de police.

Trois des agresseurs arrêtés

Trois des agresseurs, trouvés en possession de l'équipement volé au cours de l'attaque, ont été remis à la police par des membres de la Ligue de la jeunesse du Congrès national africain (ANC). L'affaire a suscité une vive émotion chez les journalistes et au sein de la classe politique qui a unanimement condamné l'attaque.

C'est la première fois, depuis 1985, qu'un journaliste est tué dans l'exercice de ses fonctions en Afrique du Sud où les agressions se sont multipliées ces dernières semaines, notamment lors des manifestations organisées pour les obsèques de Chris Hani, le secrétaire général du Parti communiste assassiné le 10 avril.

Selon le Syndicat sud-africain des journalistes, l'agression de vendredi porte à quarante le nombre des journalistes attaqués ou ayant essuyé des coups de feu durant ces journées. La plupart de ces agressions ont été commises par des manifestants tandis que deux journalistes ont été blessés par la police lors d'une fusillade devant un commissariat de Soweto.

G. M.

□ **Charles Ngakula succède à Chris Hani à la tête du Parti communiste.** – Le Parti communiste sud-africain (SACP) a annoncé, samedi 24 avril, la nomination de l'ancien journaliste Charles Ngakula au poste de secrétaire général en remplacement de Chris Hani, assassiné le 10 avril. Charles Ngakula a travaillé pour le *Daily Dispatch*, un quotidien publié dans la province du Cap, au début des années 80, avant de s'engager dans la lutte anti-apartheid en adhérant au Front démocratique uni (UDF). – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Etats-Unis : la manifestation des homosexuels à Washington

Des centaines de milliers de « gays et lesbiennes » ont défilé dans les rues de la capitale pour réclamer le respect de leurs droits

WASHINGTON

de notre correspondant

Autant que possible, les organisateurs avaient voulu éviter le « folklore ». Ils n'ont pas totalement réussi. A l'ombre de l'obélisque édifié à la mémoire de George Washington, aux portes de la Maison Blanche, au pied de la statue de La Fayette, enfin aux marches du Congrès, la manifestation nationale des « gays et lesbiennes » des Etats-Unis, dimanche 25 avril, a donné lieu, dans la capitale fédérale, à quelques scènes qui auraient pour le moins surpris les pères fondateurs de la République américaine.

Des jeunes gens en kilt écossais et bottes de combat noires en côtoyaient d'autres en tenue cuir clouté, cependant qu'un travesti entamait une *« danse de l'amour »* devant la présidence. Des couples d'hommes se tenaient par la main, des lesbiennes affichaient des seins nus ornés d'une étoile rose. Il y eut 1 500 « mariages » devant les bâtiments du gouvernement et un *« bal des lesbutantes »*. Les trottoirs avaient été recouverts de cœurs et de triangles roses et, pour rappeler les ravages du sida, le parcours était parsemé de rubans rouges. Kate, vingt-sept ans, assurait être venue pour *« célébrer la fierté d'être gay »* ; sa compagne appelait à *« mettre un terme à la suprématie hétérosexuelle »*. Des culturistes à la musculature de Rambo avaient escaladé quelques statues de figures historiques de l'Union ; un orchestre, parodiant un des plus célèbres *spirituals*, scandait *Oh when the gays go marchin' in...* »

Quelques délégations étrangères avaient pris place dans le cortège ainsi que certains représentants des communautés *« fétichistes, bisexuelles et transexuelles »* d'Amérique. Mais le gros des manifestants qui défilèrent très sagement de la Maison Blanche au Congrès se voulait le moins excentrique possible. C'était, presque uniformément, un public masculin, blanc, jeune, tenue sobre et casquette de base-ball sur la tête, venu de tous les horizons professionnels et sociaux du pays, et dont les slogans, loin de revendiquer une singularité quelconque, réclamaient le droit pour les homosexuels de vivre, le plus possible, l'idéal de l'Amérique moyenne : travail, famille, enfants, église.

Là était le message d'une manifestation préparée depuis trois ans par les principales associations homosexuelles du pays : National gay and lesbian task force, National Gay and Lesbian Victory Fund. Toutes les traditions du militantisme américain – les grandes batailles passent plus par des associations de citoyens que par les partis ou les syndicats – étaient au service d'une minorité qui veut se couler dans le mode de vie de la majorité. Car la plate-forme de cette journée, qui promet que les années 90 seront la *« décennie gay »*, traduisait une immense aspiration à la « normalité ». Les « gays et lesbiennes » d'Amérique réclament la fin des discriminations légales, bien sûr, comme celles existant dans l'armée ou sur d'autres lieux de travail. Mais aussi, surtout, ils réclament l'accès à une forme reconnue de mariage homosexuel, avec droit d'adoption, régime fiscal matrimonial, dispositions sur la garde des enfants et les pensions alimentaires en cas de divorce, etc.

« La justice, simplement »

Il ne s'agit pas seulement d'*« en finir avec la vie en cachette »*, disait un slogan, mais aussi de faire comprendre, selon un autre, que *« les gays ne descendent pas de la planète Mars »*, autrement dit qu'ils aspirent au modèle familial majoritaire : être « en couple avec des enfants », être acceptés par les institutions civiles, militaires et religieuses du pays en tant que tels. Cela au nom des droits civiques de toute minorité et avec la passion légaliste américaine. *« La justice, simplement »*, clamait une banderole. La deuxième grande revendication avait trait à la lutte contre le sida et à la nécessité pour le gouvernement d'augmenter les fonds consacrés à la lutte contre l'épidémie.

Devant la Maison Blanche, les manifestants étaient interpellés par un petit groupe de contre-manifestants qui, brandissant la Bible, promettaient *« les flammes de l'enfer »* aux *« sodomites et lesbiennes »*, assuraient que cette manifestation avait plus à voir avec la *« perversité »* qu'avec la *« diversité »* et lançaient un menaçant *« Repentez-vous, orgueilleux pêcheurs ! »* à une foule qui répondait : *« Honte, honte, honte sur ceux qui prêchent la haine ! »*.

Ce dialogue tenu sous les fenêtres du président, ou presque, aura échappé à M. Clinton, qui avait diplomatiquement choisi de passer le week-end hors de Washington. Il a fait lire une lettre en son nom par Mme Nancy Pelosi, une élue de San-Francisco : *« Je suis avec vous dans la lutte pour l'égalité de tous les Américains*, dit le président, *y compris les homosexuels et les lesbiennes, dans ce grand pays fondé sur le principe que tous les hommes sont nés égaux. »* Si, dans le défilé, certains reprochaient son absence à M. Clinton, la majorité des organisateurs reconnaissaient que l'ancien gouverneur de l'Arkansas *« était le président le mieux disposé à l'égard de la communauté homosexuelle »* que les Etats-Unis aient jamais eu.

Les réserves de l'opinion

M. Clinton a entrepris, avec un succès mitigé, de lutter contre les discriminations légales dont les homosexuels sont l'objet dans l'armée. Il a ouvert l'administration à plusieurs personnalités homosexuelles, de Robert Hattoy, malade du sida, nommé dans l'équipe de la Maison Blanche, à Roberta Actenberg, avocate, élue municipale de San-Francisco, nommée secrétaire adjointe au logement. Il a été le premier président à recevoir officiellement une délégation de la communauté gay à la Maison Blanche. Candidat, M. Clinton a sollicité et obtenu l'appui politique et financier (3,5 millions de dollars) des homosexuels. Mais, président, Bill Clinton est conscient des réserves de l'opinion : selon un sondage du *Wall Street Journal* et de la chaîne NBC, 47 % des Américains sont pour le maintien de l'interdiction des homosexuels dans l'armée et 43 % contre. D'ou son absence, dimanche, de la capitale fédérale.

Combien y avait-il de manifestants ? Les organisateurs avaient annoncé un million de personnes, ce qui aurait fait de cette manifestation la plus grande jamais réunie dans la capitale fédérale. Jusqu'à présent, les plus importants rassemblements tenus à Washington ont été deux manifestations contre la guerre du Vietnam, qui ont, chacune, mobilisé quelque 500 000 personnes. La grande marche de 1963 pour les droits civiques des Noirs, menée par Martin Luther King, avait entraîné un quart de million de manifestants. Très vraisemblablement, on était, dimanche, assez loin du million de personnes – la police des parcs disait 300 000. Sous-évaluation, répliquaient les organisateurs, qui, à propos de l'ampleur de cette manifestation, relançaient un autre débat, celui-là sur la taille de la communauté homosexuelle dans le pays : dix, cinq ou un pour cent de la population, selon les études.

ALAIN FRACHON

□ **ALGÉRIE : tentative d'assassinat d'un général à la retraite.** – L'ancien adjoint du chef d'état-major de l'armée, le général Kamel Abderrahim, cinquante-huit ans, a été blessé, samedi 24 avril, par des inconnus armés, dans un attentat à l'entrée de l'usine qu'il dirige à Réghaïa, à l'est d'Alger. Vétéran de l'Armée de libération nationale, il avait été promu, en 1984, au grade de général après avoir commandé la région militaire d'Oran. Il avait fait valoir ses droits à la retraite au mois de novembre 1988, après un différend avec l'ancien président Chadli, qui cumulait alors les fonctions de chef de l'Etat et de ministre de la défense. – *(AFP.)*

□ **ANGOLA : suspension des négociations de paix.** – Les pourparlers engagés il y a deux semaines à Abidjan, en Côte d'Ivoire, ont été suspendus, dimanche 25 avril, pour permettre à la délégation gouvernementale et à celle de l'UNITA de rentrer en Angola où elles consulteront respectivement le président José Eduardo Dos Santos et Jonas Savimbi. Le ministre ivoirien des affaires étrangères, Amara Essy, se rendra également en Angola où il s'entretiendra avec le président de la République et le chef de l'UNITA pour plaider en faveur d'un document élaboré en collaboration avec la troïka (Etats-Unis, Russie et Portugal) garante des accords de paix signés à Lisbonne le 31 mai 1991. – *(AFP, Reuter.)*

□ **SOUDAN : reprise des négociations de paix.** – La délégation du gouvernement de Khartoum est arrivée, dimanche 25 avril, à Abuja, la capitale nigériane, pour participer à la deuxième série de négociations de paix intersoudanaises qui devait s'y ouvrir, lundi. Les deux délégations sont dirigées par les mêmes personnes que lors de la première série de discussions qui avait eu lieu au mois de juin 1992, celle du gouvernement par le colonel Mohamed al-Amine Khalifa, président de l'Assemblée nationale de transition, et celle de l'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) du colonel John Garang par un de ses adjoints, Silva Kir. L'échec de la précédente rencontre était lié au refus des autorités soudanaises de choisir, comme le leur proposait l'APLS, entre l'adoption d'une Constitution laïque pour l'ensemble du pays et l'autodétermination du Sud. – *(AFP.)*

□ **TOGO : le général Eyadéma candidat à sa succession.** – Le Rassemblement du peuple togolais (RPT, ex-parti unique), réuni en convention, a officiellement proposé, dimanche 25 avril, la candidature du général Gnassingbé Eyadéma (au pouvoir depuis 1967) à l'élection présidentielle prévue les 6 et 20 juin prochains. Le secrétaire général du parti, Vignito Amédégnato, a souligné, dans une *« résolution spéciale »*, *« la parfaite maîtrise, la lucidité, les riches expériences, le don total et désintéressé de soi, de ses biens et de sa vie »*, dont le président a déjà fait preuve. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

COMORES

Neuf condamnations à mort à la suite d'une tentative de coup d'Etat

Neuf personnes ont été condamnées à mort, samedi 24 avril, pour avoir participé à la tentative de coup d'Etat du 26 septembre dernier. Ces condamnations ont été prononcées par la cour de sûreté de l'Etat, après quatre jours de procès.

Parmi les condamnés à mort, figurent les deux fils jumeaux de l'ancien président Abdallah (assassiné en novembre 1989), Cheick et Abderemane, Omar Tamou, ancien ministre de l'intérieur de Ahmed Abdallah, et Mtara Maecha, ancien minstre des affaires étrangères de l'actuel chef de l'Etat, Saïd Mohammed Djohar. Les cinq autres condamnés sont des militaires.

Au cours du procès, les prévenus ont reconnu avoir voulu renverser le chef de l'Etat *« pour sauver le pays »*. Ils avaient occupé la radio pendant quelques heures. Les éléments loyalistes avaient rapidement repris la situation en main, sans effusion de sang. Selon Salim Abdallah, le frère de deux des condamnés, les avocats de la défense ont saisi M. Djohar d'un recours en grâce et formé un recours en cassation, bien que la cour de cassation ne soit pas encore installée. – *(AFP.)*

LIBAN

Le premier ministre, M. Hariri, constate un « changement fondamental » dans la position française

Le premier ministre libanais a constaté un *« changement fondamental »* de la part du nouveau gouvernement français, vis-à-vis de l'aide à la reconstruction du Liban, au cours des entretiens qu'il a eus, à Paris, vendredi 23 et samedi 24 avril, avec Edouard Balladur et Alain Juppé. Rafic Hariri, qui était venu assister au mariage de son fils et effectuait donc une visite privée, a reçu une invitation officielle à se rendre en France à une date non encore précisée.

M. Hariri a exprimé la *« détermination »* de son gouvernement à aller de l'avant dans le programme économique qu'il s'est fixé. Il a toutefois reconnu que le Liban n'a pas, jusqu'à présent, reçu les aides massives lui permettant de réaliser son plan de redressement, évalué à 12,9 milliards de dollars en dix ans.

M. Hariri devait se rendre, lundi, au Vatican pour y être reçu en audience par le pape. Jean-Paul II est, en effet, désireux de voir les catholiques libanais jouer sincèrement la carte de la coopération avec leurs compatriotes musulmans, dans un système de pouvoir équilibré.

SUISSE

Les habitants du demi-canton de Rhodes-Extérieures tiennent à la démocratie directe

Les habitants du demi-canton de Rhodes-Extérieures (Appenzell), en Suisse orientale, ont décidé, dimanche 25 avril, à main levée, de maintenir une des plus rares expressions de démocratie directe au monde : la « Landsgemeinde », ou assemblée cantonale.

Souvent venues à pied des montagnes des environs, quelque dix mille personnes, solennellement réunies sur la place du village de Hundwill – hommes portant une épée et femmes, acceptées pour la première fois en 1989, – ont suivi les recommandations des gouvernants sortants, et maintenu le caractère traditionnel de cette manifestation annuelle, dont le vote à main levée.

Pourtant, les arguments techniques des partisans de l'abolition de ce mode de scrutin étaient forts : le vote à main levée n'est pas secret et fort imprécis. Il a d'ailleurs fallu s'y prendre à deux fois avant que le scrutateur présent sur la tribune ne décide – un peu au jugé – quel magistrat avait été élu. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : dissolution du groupe clandestin des « Pepes »** – Le groupe des « Pepes » (Persécutés par Pablo Escobar) a annoncé, dimanche 25 avril, dans un communiqué, sa dissolution pour laisser à l'Etat colombien le soin de remettre sous les verrous le chef du cartel de Medellin, en fuite depuis juillet. Les « Pepes », qui s'étaient manifestés pour la première fois en février, avaient répondu coup pour coup aux sanglants attentats à la bombe, attribués aux hommes d'Escobar, par des attaques contre des propriétés ou des proches de ce dernier. Les autorités avaient récemment offert une forte récompense pour toute indication permettant d'identifier les membres du groupe, qui pourraient être d'anciens compagnons d'Escobar. – *(AFP, Reuter.)*

□ **PÉROU : douze morts dans des actions liées au terrorisme** – Au moins douze personnes ont été tuées et six autres blessées au cours du week-end en divers endroits du pays, à l'issue d'explosions de mines ou d'accrochages entre l'armée et des commandos du Sentier lumineux, selon un bilan établi dimanche 25 avril par la police. Par ailleurs, l'armée s'est livrée, la semaine dernière à Lima, à des démonstrations de force apparemment destinées à intimider les membres de la commission des droits de l'homme de l'Assemblée constituante. Celle-ci a entamé une enquête sur l'arrestation et la disparition, en juillet, de neuf étudiants et d'un professeur de l'université de la Cantuta. – *(Corresp.)*

PROCHE-ORIENT

YÉMEN : les premières élections législatives depuis l'unification

Contraintes tribales et promesses démocratiques

Les premières élections législatives depuis l'unification du Yémen, au mois de mai 1990, doivent avoir lieu mardi 27 avril. La fin de la campagne a été marquée, jeudi, à Zohra, dans l'ouest du pays, par un affrontement armé entre des membres des deux principaux partis en lice, qui a coûté la vie à six personnes, dont deux candidats.

SANAA

de notre envoyée spéciale

Trois ans après la construction de leur pays, les Yéménites se sont pris au jeu de la « démocratie », seul véritable acquis de l'unité inachevée, tant le partage du pouvoir entre les deux partis uniques, le Congrès populaire général (CPG), du président Ali Abdalasalem Hassana, et le Parti socialiste yéménite (PSY), à Aden, s'apparente plus à la juxtaposition de deux pays, soucieux de préserver leurs intérêts qu'à une réelle union capable de sortir le Yémen de la crise économique, politique et sociale dans laquelle il vit. Partout, et jusque dans les villages les plus reculés où l'eau et l'électricité font encore défaut, les affiches électorales fleurissent, et tout le monde est au courant d'un scrutin dont beaucoup doutent qu'il puisse changer réellement les choses.

Promises par la Constitution élaborée lors de l'union, les élections législatives devraient être le premier test de la véritable répartition des forces dans une société aux composantes multiples et qu'a profondément bouleversée l'unité retrouvée avec le brassage des populations qu'elle a entraîné. Avec ses quarante-quatre partis politiques, ses cent quarante périodiques au ton très libre, la « démocratie » reste une idée neuve dans un pays illettré à 60 %, aux structures tribales et régionales fortes, dans lequel la notion d'Etat demeure d'autant plus lointaine que celui-ci s'efface encore très souvent devant les intérêts particuliers.

De ce point de vue-là, ces élections ne sont que la première pierre d'un édifice démocratique qui reste à construire. Nul au sommet du pouvoir, où l'on a tout fait pour cela, comme à la base, ne s'imagine, en effet, qu'elles puissent remettre en cause le *statu quo* existant. Les partis politiques et les candidats indépendants sont unanimes : l'essentiel est de préserver le calme, la sécurité et l'unité. Chacun assure qu'il respectera le résultat du scrutin quel qu'il soit, et ce malgré les nombreuses entorses aux règles élémentaires de la démocratie déjà constatées.

Il n'empêche que plus de trois mille candidats encore en lice – pour trois cent un sièges à pourvoir, – dont les deux tiers se présentent sous l'étiquette indépendante, ont tenté de mobiliser officiellement 2,7 millions électeurs alors qu'à trois jours de la clôture des inscriptions sur les listes électorales, seul 1,6 million de personnes s'étaient fait enregistrer, sur les cinq à sept millions de personnes en âge de voter. Ce scrutin a déjà permis de faire un tri politique puisque vingt et un partis seulement présentent des candidats parmi lesquels treize alignent plus de quinze postulants.

Les islamistes et les autres

Théoriquement très ouverte, la bataille va se jouer principalement entre les deux partis au pouvoir, le CPG et le PSY, et le Rassemblement yéménite pour la réforme (Al Islah), parti à la fois tribal, dirigé par le puissant chef de la Confédération des Hashed, cheikh Abdallah ben Hussein Al-Ahmar, et islamique puisque s'y ajoutent les Frères musulmans de cheikh Abdel Majid Zendani. Or, d'ores et déjà, un accord de désistement a été passé entre le CPG et Al Islah. Nombre de candidats du CPG sont très proches du parti tribalo-islamisque, le président Saleh appartenant à la confédération tribale de cheikh Al Ahmar.

Marqués par l'expérience algérienne, les islamistes yéménites se montrent soucieux de n'effrayer personne et proclament haut et fort leur adhésion au multipartisme. Secrétaire général d'Al Islah, Abal Wahab Al Ansi affirme : *« Même si nous gagnions et avions la majorité, nous n'exercerions pas seuls l'autorité, pour la simple raison qu'un très lourd fardeau pèse sur le Yémen et qu'il est très difficile à n'importe quel parti d'assurer seul la responsabilité des affaires. »*

Accusé par beaucoup, et notamment par Al Islah, de n'avoir pas vraiment changé de nature, le Parti socialiste, principale victime des violences politiques de ces trois dernières années, au cours desquelles plusieurs dizaines de ses cadres ont été assassinés dans la quasi-impunité, multiplie, lui aussi, les déclarations en faveur du système démocratique. *« Nous ne souhaitons pas contrôler seuls le pays. Notre principe est le partage avec toutes les forces politiques pour sauvegarder la démocratie »*, assure Abdel Wahed Al Muradi, membre du bureau politique et responsable du gouvernorat de Taez.

Après la désaffection de sa « clientèle naturelle » du sud, le Parti socialiste a réussi, en raison des difficultés économiques, a regagner une partie du terrain perdu et attire à lui un certain nombre d'intellectuels, plus à l'aise dans ce parti structuré et à la conception politique plus moderne que celle du CPG, qui est, avant tout, si ce n'est uniquement, le parti, voire la « clientèle », d'un homme, le président.

Le souvenir de 1986

Convertis par nécessité à la démocratie, ces trois partis, qui se méfient les uns des autres tout en sachant qu'ils sont condamnés à s'entendre, envisagent, dès maintenant, de former au lendemain des élections, un gouvernement de coalition, seul à même de préserver le fragile équilibre des forces dont la rupture entraînerait, une nouvelle fois, le Yémen dans une aventure sanglante. La peur de la violence, dans un pays où tout le monde est armé et garde en mémoire les meurtrières journées de 1986 à Aden, exerce un effet dissuasif évident.

Au-delà d'une consultation qui ne devrait pas radicalement changer le paysage politique, le plus important du processus de démocratisation en cours reste sans doute l'émergence, à la faveur de l'ouverture politique, d'une société civile qui tente de se constituer à travers de multiples associations de nature politique ou humanitaire. Encore trop faible pour s'imposer, celle-ci ne l'est plus tout a fait assez pour être ignorée et entend bien imposer, à la longue, le règne d'une loi qui s'applique à tous. *« L'important aujourd'hui n'est pas de se débarrasser d'Ali Abdallah Saleh*, affirme un candidat nassérien, *mais de changer les mentalités des gens et ces élections ont été une très bonne occasion pour faire de l'éducation civique. »*

Reste que cette campagne, dans laquelle les partis au pouvoir ont investi des millions de rials, toute leur énergie, oubliant les problèmes les plus urgents de l'heure – la misère et le chômage, – a, malgré tout, fait naître des espoirs que le futur gouvernement ne saurait, sans risque, négliger. Quelle que soit sa composition, les Yéménites en attendent d'abord un mieux-être économique et, à plus long terme, pour tous, la sécurité qui fait encore défaut et une égalité des chances qui dépasse la simple appartenance tribale ou partisane.

FRANÇOISE CHIPAUX

ÉGYPTE

Le gouvernement renforce son contrôle sur les mosquées

Citant une source officielle, l'agence de presse MENA a qualifié, samedi 24 avril, de *« pure imagination »*, les accusations soudanaises impliquant le gouvernement égyptien dans un *« complot »* qu'aurait mis au point l'opposition soudanaise pour envahir le Soudan. D'autre part, le ministère des biens religieux a décidé la formation de conseils d'administration pour le contrôle de toutes les mosquées sur une bonne partie desquelles les intégristes ont encore la mainmise. Enfin, un étudiant copte a été tué et un autre grièvement blessé à l'arme blanche par des islamistes, samedi, à Assiout, à 380 kilomètres au sud du Caire. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La reprise des négociations de paix israélo-arabes

Washington entend jouer un rôle d'« intermédiaire honnête »

Arabes et Israéliens doivent se retrouver, mardi 27 avril, à Washington, avec une semaine de retard, pour ouvrir une neuvième session de négociations bilatérales. Le dernier round s'était achevé, le 17 décembre dernier, le jour même où l'Etat hébreu, après l'assassinat d'un garde-frontière, avait expulsé plus de quatre cents Palestiniens vers le sud du Liban, provoquant la plus longue suspension des pourparlers depuis leur ouverture, au mois de décembre 1991, à Madrid.

Les Etats-Unis entendent éviter toute partialité en faveur d'Israël, a affirmé, samedi, un responsable du département d'Etat. Il a précisé que Washington jouerait le rôle de *« partenaire à part entière »* et *« d'intermédiaire honnête »* et accorderait *« une considération totale à tous les points de vue de toutes les parties »*.

De son côté, le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, a estimé, dimanche, dans un entretien publié par le quotidien *Yédiot Aharonot*, que *« la bataille pour la paix sera notre ultime combat »* et qu'à cet égard, il n'était pas guidé par *« l'obsession du Grand Israël »*, sans *« pour autant retourner aux lignes frontières antérieures à la guerre de six jours de juin 1967 »*.

Pour sa part, Yasser Arafat, le chef de l'OLP, a affirmé, dimanche, dans un entretien accordé à la BBC, que la création d'un Etat palestinien indépendant interviendrait *« d'ici un an et demi ou deux ans au plus tard »*. *« Je veux*, a-t-il ajouté, *que les Israëliens se conforment à la base du processus de paix, de l'actuelle initiative de paix : des terres contre la paix. »*

Dix organisations palestiniennes, opposées au processus de paix, ont appelé à une grève générale dans les territoires occupés, le 27 avril, affirmant, dans un communiqué, que l'OLP ne représente *« qu'une infime minorité du peuple palestinien »*. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : alors que les négociations sur Hongkong sont ajournées

Des conversations vont s'ouvrir entre Pékin et Taïwan

Les négociations sino-britanniques sur le sort de Hongkong, ajournées samedi 24 avril sans progrès apparent, doivent reprendre le mercredi 28 avril à Pékin. Cependant, des conversations « non gouvernementales » devaient s'ouvrir, mardi 27 avril à Singapour, pour deux jours, entre représentants de Pékin et de Taïwan, sur les aspects techniques des échanges entre les deux parties de la Chine contrôlées par des régimes rivaux qui ne s'étaient pas parlé directement depuis un demi-siècle.

PÉKIN

de notre correspondant

Londres et Pékin ont cherché à dédramatiser la suspension, après trois jours, de la première session d'une nouvelle phase de pourparlers sur Hongkong, concernant spécifiquement les arrangements électoraux pour 1994-1995, avant la rétrocession prévue en 1997. La Chine a fait savoir que les conversations menées par son vice-ministre des affaires étrangères, Jiang Enzhu, et l'ambassadeur britannique à Pékin, Robin McLaren, procédaient de l'esprit de *« convergence »* – ce qui, par le passé, a toujours signifié, à ses yeux, que Londres devait accéder à toutes ses demandes. Pékin n'a pas plus soufflé mot de la substance de ces pourparlers que l'ambassadeur britannique, qui s'est borné à indiquer que la décision d'ajournement avait été prise par consentement mutuel. Le nouveau rendez-vous est fixé pour les 28 et 29 avril.

A Hongkong, le gouverneur Chris Patten – dont les plans de démocratisation limitée des instances dirigeantes de la colonie ont déclenché la crise, – a déclaré, avant la suspension des discussions, que les deux parties *« sont conscientes qu'elles ont un long chemin à parcourir et que les questions à régler sont délicates »* : une manière, là aussi, de tenter de calmer le jeu. M. Patten a estimé que les premières séances, auxquelles assistaient deux hauts fonctionnaires chinois de Hongkong, intégrés à la délégation britannique, ont eu lieu dans une atmosphère *« de travail »* et témoignent d'une *« approche constructive »* du différend. Selon la presse de Hongkong, la délégation chinoise n'a fait que réitérer l'opposition de principe de Pékin à toute disposition qui ne cadrerait pas avec son interprétation des textes déjà signés, notamment quant à la proportion des sièges du futur mini-Parlement soumis à des scrutins électoraux.

Deux organismes « non officiels »

La laborieuse reprise du dialogue sino-britannique survient au moment où des discussions « historiques » vont s'ouvrir entre la Chine populaire et Taïwan. C'est en effet la première fois qu'un tel dialogue a lieu depuis que la victoire de Mao a contraint le régime nationaliste de Tchiang Kaï-chek à se replier dans l'île. Bien préparées de part et d'autre, ces conversations sont en principe « non-gouvernementales » et n'impliquent pas un début de reconnaissance mutuelle. Elles vont se tenir à Singapour à partir du mardi 27 avril, entre les secrétaires généraux de deux organismes « non-officiels », et néanmoins très proches des deux directions politiques : côté Pékin, Wang Daohan, ancien maire de Shanghaï, et l'Association pour les relations au travers du détroit de Taïwan ; et côté Taïpeh C. F. Koo, milliardaire familier des missions officieuses pour le compte de Taïwan, patron de la Fondation pour les échanges à travers le détroit.

Les parties ont insisté sur le fait que ces discussions n'aborderont pas les questions sensibles touchant au statut politique de l'île, que Pékin considère comme une province, promise à réunification, sur le mode de Hongkong. Elles porteront seulement sur certains aspects pratiques des échanges qui ne cessent de croître entre le continent et Taïwan : circulation des personnes, règlement des litiges pouvant en découler, échanges de biens et transferts de capitaux, garanties légales à apporter aux investissements taïwanais sur le continent, qui auraient atteint un total de 10 milliards de dollars. Cette réunion pourrait annoncer des rencontres systématiques entre les deux parties.

Pour Pékin, l'ouverture de ce canal de communication est une étape majeure dans une stratégie qui a consisté, depuis plus de dix ans, à appeler à l'instauration de liens privés, de manière à attirer Taïpeh dans un dialogue auquel cette capitale s'est longtemps refusée. Pour Taïwan, les conversations de Singapour peuvent servir à consolider l'implication croissante de la Chine populaire dans l'économie de marché et, par ricochet, conforter la marge de manœuvre de l'île dans une éventuelle négociation politique.

Reste à déterminer la sincérité de Pékin. Quand, en janvier 1946, Zhou Enlai avait signé, sous l'œil du général Marshall – envoyé par le président Truman dans la capitale nationaliste Chungking – des accords par lesquel les deux armées chinoises se promettaient de se partager le pays sans plus s'affronter, il avait paru engager le régime communiste dans une voie de réconciliation nationale. Or, peu après, les communistes refusaient aux gouvernementaux l'accès à la Mandchourie que leur accordaient en principe les accords. Ainsi s'est ouverte la deuxième guerre civile entre PCC et Kuomintang...

FRANCIS DERON

VIETNAM : après la découverte d'un complot

Une centaine de personnes dont dix-huit de nationalité étrangère seraient détenues à Ho-Chi-Minh-Ville

D'habiles filatures ont permis aux services de sécurité de démanteler, en mars, à Ho-Chi-Minh-Ville (ex-Saïgon), un réseau de « terroristes » organisé par des Viet Kieu, des Vietnamiens d'outre-mer (*le Monde* du 20 mars), qui auraient notamment envisagé de faire sauter l'hôtel de ville et le Cinq Étoiles, hôtel flottant arrimé quai Bach Dang, dans le centre-ville. Selon de bonnes sources, sur les quelque cinq cents personnes interpellées, quatre cents ont été relâchées. Parmi celles qui restent encore détenues figurent dix-huit Viet Kieu de nationalités canadienne, australienne et américaine.

HO-CHI-MINH-VILLE

de notre envoyé spécial

Sur renseignements fournis par au moins l'un des membres du réseau, la police a pu filer plusieurs personnes et repérer, alors qu'elle débarquait à l'aéroport de Saïgon, une femme d'origine vietnamienne, qui détenait 1 million de dollars en billets de banque. Cette somme était destinée à l'achat de vieux lots d'explosifs de fabrication soviétique. Apparemment, la police a continué de filer le groupe jusqu'à ce qu'il se fournisse en explosifs. Les comploteurs avaient l'intention, selon les mêmes sources, d'utiliser des motos piégées pour provoquer des explosions, notamment devant l'hôtel de ville et aux abords du palace.

Entre-temps, les services de sécurité ont intercepté dans le port de Phan-Thiet, sur la côte centrale, des hommes armés de fusils d'assaut. Ils faisaient partie du même réseau pénétré par des services de sécurité. Ces derniers ont pris l'affaire assez au sérieux pour appeler à la rescousse l'armée, qui a dépêché quelques blindés pour patrouiller sur le *xa-lo* (court tronçon d'autoroute reliant l'ancienne Saigon au centre industriel de Bien-Hoa) et dans certains faubourgs de la grande métropole du Sud. Selon les mêmes sources, le complot était mené par des *« amateurs relativement jeunes »* et ne représentait pas une sérieuse menace.

Une opération revendiquée

Un mouvement d'exilés vietnamiens basé à Toronto (Canada) a revendiqué indirectement cette opération. Dans un communiqué en date du 22 mars, Hoang Viet Cuong, président de la Coalition des partis nationaux vietnamiens, a affirmé que le gouvernement vietnamien avait tenté, le 6 mars, de *« réprimer un mouvement populaire pacifique »* et *« déployé ses blindés afin d'écraser cette manifestat[ion] populaire en faveur de la démo[cra]tie »*. M. Cuong est un anc[ien] directeur de l'Institut de recherc[hes] asiatiques de Toronto. Un avo[cat] de cette ville a confirmé que d[eux] Canadiens d'origine vietnamienn[e], Dang Ngoc Nguyen et Hoa[ng] Nguyen Bui, figuraient parmi le[s] Viet Kieu arrêtés, qui seraient tou[s] membres de la « Coalition ». On ignore encore quand les comploteurs seront jugés.

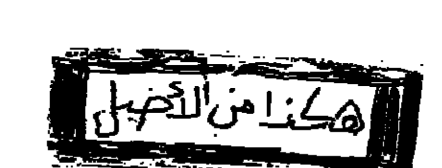
En février, un ancien pilote de de l'armée de l'air de Saïgon avait été condamné à vingt ans de prison après avoir détourné un Airbus de Vietnam Airlines et contraint le pilote à survoler Ho-Chi-Minh-Ville pendant qu'il lâchait des tracts anticommunistes. L'homme avait été capturé peu après voir sauté en parachute. Mais, ces dernières années, le gouvernement vietnamien n'a guère connu de problèmes de sécurité.

A la fin des années 80, des commandos armés venus de Thaïlande avaient donné du fil à retordre à l'armée en tentant de s'infiltrer sur les hauts plateaux du Sud. La dernière expédition de ce genre avait été dirigée par un ancien commandant de la flotte saigonnaise, lui-même tué au cours d'un accrochage.

JEAN-CLAUDE POMONTI

□ **INDE : l'auteur d'un détournement d'avion tué.** – Un pirate de l'air qui avait détourné, samedi 24 avril, un avion de la compagnie Indian Airlines a été tué par des membres d'une unité d'élite à Amritsar, au Pendjab. Aucune des 141 personnes qui étaient à bord n'aurait été touchée. L'appareil effectuait un vol de Delhi à Srinagar, la capitale du Cachemire. L'auteur du détournement, qui pourrait être un séparatiste musulman cachemiri, demandait à se rendre en Afghanistan. – *(AFP, AP, UPI.)*

□ **AFGHANISTAN : incertitude sur le sort de trois diplomates.** – Des informations contradictoires sont données sur le sort de trois diplomates, apparemment des spécialistes des problèmes de drogue, détenus depuis le 23 avril à Spinbuldar, dans le sud de l'Afghanistan : le Britannique Jack Dodds, l'Allemand Stephan Chalt et le Néerlandais Gert Piening. Selon une autorité pakistanaise, les trois hommes sont détenus par la tribu Noorzaï, qui cherche à les échanger contre deux des siens, arrêtés pour trafic d'armes. En revanche, selon le consul afghan à Quetta, ville pakistanaise proche de Spinbuldar, ils ont été arrêtés par des forces de sécurité de son pays pour entrée illégale en Afghanistan. – *(AFP, AP, UPI.)*



La réunion du comité directeur du PS

Les fabiusiens siégeront au bureau exécutif «reconstitué» par M. Rocard

Le comité directeur du Parti socialiste, réuni samedi 24 avril, s'est achevé sur un accord auquel Laurent Fabius et ses amis, absents, n'ont pas pris part, mais qui doit beaucoup à l'un de leurs principaux alliés du congrès de Rennes, il y a trois ans : Daniel Percheron, premier secrétaire de la puissante fédération du Pas-de-Calais. Comme l'avaient demandé Pierre Mauroy et la fédération du Nord, dont la proposition a été reprise par Michel Rocard, le bureau exécutif du parti, suspendu le 3 avril, a été «reconstitué». Les fabiusiens ont décidé d'occuper les huit sièges (sur vingt-huit) qui leur reviennent dans cette instance.

Deux collaborateurs de Laurent Fabius avaient été apostés, samedi matin, à l'entrée du bâtiment de l'Assemblée nationale dont la grande salle du sous-sol devait accueillir le comité directeur du Parti socialiste. Leur tâche consistait à prévenir les partisans de l'ancien premier secrétaire, absents de la réunion de leur courant, la veille au soir, et n'ayant pas écouté la radio, que la décision prise était de ne pas participer à cette réunion du comité directeur (*le Monde* daté 25-26 avril). Ainsi Claude Cheysson, président de la délégation socialiste française au Parlement européen, a-t-il rebroussé chemin après avoir été informé de la consigne. En revanche, Frédérique Bredin, ancien ministre de la jeunesse et des sports, n'en a pas tenu compte. Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, non plus.

L'arrivée du dirigeant de la plus forte fédération du parti, dont le ralliement à Laurent Fabius, il y a trois ans, au congrès de Rennes, avait été décisif pour permettre à l'ancien premier ministre et à ses amis de faire jeu égal avec les jospinistes et de devancer les rocardiens en nombre de mandats, changeait la physionomie du comité directeur. Elle était sans doute prévisible dès lors que les partisans de Laurent Fabius avaient décidé de boycotter cette réunion : comment Daniel Percheron, qui, au lendemain du second tour des élections législatives, avait proposé au bureau exécutif d'organiser un «référendum» dans le parti sur la dissolution des courants, aurait-il pu se plier, lui-même, à une consigne de courant, celui-ci fût-il le sien? Le premier secrétaire fédéral en a averti, samedi matin, Paul Quilès et Claude Bartolone, dirigeants fabiusiens, qu'il a rencontrés avant de se rendre au comité directeur.

Les amis de Pierre Mauroy, notamment Jean Le Garrec, ancien président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, et Bernard Roman, premier secrétaire de la fédération du Nord, étaient là. Le maire de Lille, de retour de Londres, siège du secrétariat de l'Internationale socialiste, qu'il préside, allait arriver lui-même peu après. Louis Mermaz, comme il l'avait annoncé, était absent, mais ceux qui avaient signé sa contribution au congrès de Rennes, comme Philippe Marchand, ancien ministre de l'intérieur, Véronique Neiertz, ancien ministre de la condition féminine, ou Claude Fleutiaux, élu parisien, avaient choisi, eux, de participer. Claude Estier, autre «conventionnel», mitterrandiste de toujours, pouvait ouvrir la séance devant une salle plus diverse que la seule coalition des rocardiens, des ex-jospinistes et de la Gauche socialiste. Michel Rocard a pris la parole le premier.

«Redéfinir un réformisme efficace demande que nous prenions le risque de tout remettre à plat», a expliqué le président de la direction provisoire du PS, en rappelant que, si une majorité s'était formée, le 3 avril, au comité directeur, pour décider la démission collective de la direction du parti et l'organisation d'états généraux, *«le clivage d'un moment n'est pas appelé à durer»*. *«Ce sont nos débats,* a-t-il affirmé, *qui détermineront les futurs accords ou désaccords.»* Il a parlé, ensuite, du devoir de *«faire vivre l'opposition»* qui s'impose, en même temps, aux socialistes.



La procédure des états généraux

«Derrière les apparences d'un «conservatisme tranquille», nous sommes, en fait, face au gouvernement le plus à droite de la Vᵉ République», a dit Michel Rocard. Il estime qu'*«une communication maîtrisée et quelque peu démagogique ne peut faire oublier que dans les premières et les rares mesures qui ont été actuellement prises, se vérifie d'abord le souci de mener la prochaine campagne présidentielle et s'éprouve le poids des intérêts financiers»*. Il doute que l'emploi soit *«une réelle priorité»* du gouvernement, alors que celui-ci *«annonce déjà pour cette année l'augmentation du chômage»*. Il ne doute pas, en revanche, que *«l'effort fiscal annoncé et préparé ne sera pas équitablement réparti»*. *«Les impôts indirects,* explique-t-il, *qui pèsent plus sur les Français modestes, l'emporteront, alors qu'avec la CSG, nous avions établi les conditions d'une fiscalité plus juste.»*

Michel Rocard a évoqué, aussi, le *«visage sécuritaire»* que la droite, selon lui, entend prendre, alors que *«la seule réalité tangible constatée à ce jour, ce sont des morts honteuses»*, dans lesquelles il voit *«le début d'une nouvelle fracture, dramatique, avec la jeunesse de ce pays, surtout celle qui est la plus menacée»*. Il a observé que la loi actuellement en vigueur sur les contrôles d'identité est une *«loi Pasqua»* de 1987, et que, si le gouvernement veut la modifier, ce n'est pas par souci d'efficacité, mais *«exclusivement dans un objectif publicitaire»*. Il a repris, enfin, les critiques du PS contre une réforme de la Banque de France déconnectée de la perspective de l'Union économique et monétaire européenne (*le Monde* du 24 avril), avant de souligner : *«Sur tout cela, nous devons parler et agir. Nous devons le faire avec sérieux, mais, aussi, avec courage. Nous ne reconstruirons, d'ailleurs, un message socialiste fort qu'en nous confrontant avec les réalités de la société française et avec les réponses»* Michel Rocard a résumé les propositions de la direction provisoire pour l'organisation des états généraux, en soulignant sa volonté d'ouverture sur *«les attentes des Français»*. Il a proposé, en outre, *«la reconstitution d'un bureau exécutif»*, instance suspendue depuis le 3 avril. Daniel Vaillant, chargé des fédérations dans l'ancien secrétariat national, a présenté, au nom de la direction provisoire, devenue «direction nationale», les propositions de celle-ci pour l'organisation des états généraux.

Ces états généraux se dérouleront en deux étapes, l'une de proposition, l'autre de décision. Sur la base d'un *«guide de réflexion pour l'organisation des débats»*, envoyé à tous les militants, les sections socialistes sont invitées à organiser des *«états généraux locaux»*, auxquels peuvent prendre part les membres du PS, naturellement, mais aussi tous ceux qui le souhaitent. Aux uns et aux autres sera délivrée, avant le 5 juin, une carte de participation leur permettant de voter pour désigner les délégués des sections aux états généraux départementaux (réunis les 19 et 20 juin), puis régionaux (les 26 et 27 juin) et nationaux (les 2, 3 et 4 juillet).

La réunion des états généraux nationaux, envisagée à Lyon, clôt cette première phase. La seconde phase commence une semaine plus tard, avec la réunion du comité directeur du PS, le 10 juillet, destinée à déterminer les modalités d'organisation d'un congrès convoqué les 22, 23 et 24 octobre. Ce congrès, dit «constituant», a pour fonction de tirer les conséquences des états généraux, pour le PS, en termes d'organisation, d'orientation et de direction. Autrement dit, les textes adoptés aux états généraux reviendront devant les militants socialistes, appelés à se prononcer selon les statuts de leur parti (ces derniers avaient été modifiés en juillet 1992, lors du congrès extraordinaire de Bordeaux).

La direction a proposé – et le comité directeur a accepté – que les personnes extérieures au PS, ayant pris leur carte de participation aux états généraux fin mai au plus tard et qui feraient acte d'adhésion au parti lui-même avant le 15 septembre, soient considérés comme membres à part entière et puissent voter au congrès. Le délai d'adhésion requis est ainsi ramené à quatre mois, alors qu'il était de six mois pour décourager les adhésions de circonstance, à l'occasion d'un congrès précisément.

Quant au mode de scrutin appliqué aux états généraux, il vise à éviter la réapparition de «courants» en séparant le vote sur les textes de la désignation des délégués. Ceux-ci seront élus au scrutin majoritaire uninominal à un tour. Pour cette première phase au moins, la sacro-sainte proportionnelle, qui avait permis de rassembler les composantes majoritaires du congrès d'Epinay, en 1971, aura vécu.

Parmi les orateurs qui prennent alors la parole, l'un des plus attentivement écoutés est, bien sûr, Daniel Percheron. Marquant ses différences avec la nouvelle direction, le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais reproche, ainsi, à Jean-Paul Huchon, second de Michel Rocard, la façon dont il avait réagi à l'éloignement de Jean-Pierre Chevènement (*le Monde* du 21 avril). *«Le départ de Jean-Pierre Chevènement. Jean-Paul,* lance-t-il, *ce n'est pas une «comédie», c'est une blessure!»* Se voulant fidèle à la *«synthèse mitterrandienne»* d'Epinay, à laquelle il avait participé et qui lui avait permis d'enlever la direction du Pas-de-Calais à Guy Mollet, Daniel Percheron estime que Michel Rocard, nommé premier ministre par le président de la République en 1988, est pleinement qualifié pour assumer, à son tour, cette «synthèse», à condition d'en prendre les moyens.

Il demande une *«normalisation»* – *«mot horrible,* dit-il, *mais qui prend ici tout son sens»* – du fonctionnement du PS. *«Refaisons un bureau exécutif sur la base des votes du congrès de Rennes»*, propose-t-il, formule qui est aussi celle que recommande Jean Le Garrec au nom des amis de Pierre Mauroy. Le congrès de Rennes est, en effet, le dernier congrès ordinaire du PS auquel on puisse se référer.

Samedi après-midi, un groupe de travail, réunissant l'ensemble des composantes présentes, a discuté des modalités de la «normalisation» et de celles de la préparation des états généraux. Tandis que Jean Poperen, présent dans les couloirs du comité directeur, rendait publique la lettre qu'il avait adressée le 22 avril aux membres de cette instance (*le Monde* daté 25-26 avril), les amis de l'ancien ministre des relations avec le Parlement participaient à la discussion, de même que les deloristes, qui, sous la signature de Nicole Bricq, François Hollande, Jean-Pierre Mignard et Jean-Paul Planchou, avaient fait circuler un texte rappelant leur demande de mise en place d'un *«comité de préparation»* des états généraux aussi ouvert que possible.

On observait aussi la présence, dans les couloirs, du nouveau conseiller du président de la République, Maurice Benassayag. Fabiusien, ce dernier n'avait pas participé à la réunion des amis de l'ancien premier secrétaire, la veille, en raison de ses nouvelles fonctions à l'Elysée. Ses discussions avec les collaborateurs de Michel Rocard, notamment, ne passaient pas inaperçues au moment où Laurent Fabius, avait-on appris, se trouvait en Auvergne au côté de François Mitterrand. Il ne devait pas être dit que le président de la République aurait rompu les ponts avec un PS dirigé par Michel Rocard.

Au terme de la réunion du groupe de travail, et après vote du comité directeur par appel nominal, le bureau exécutif a été rétabli, avec la composition suivante : 8 fabiusiens, 7 «jospinistes», 6 rocardiens, 2 mauroyistes, 2 poperénistes, 1 Gauche socialiste, 1 Espace socialiste, 1 ex-mermazien, soit 28 titulaires, auxquels s'ajoutent, en proportion, 21 suppléants. Une commission de préparation des états généraux, présidée par Claude Estier, doit être mise en place par ce bureau exécutif. Pierre Mauroy et Daniel Percheron entrent dans la direction du parti. Les fabiusiens ont fait savoir, dimanche, qu'ils avaient décidé d'occuper leurs sièges au bureau exécutif. *«On va pouvoir enfin sortir de la cuisine interne»*, concluait, optimiste, le porte-parole de la direction, Jean Glavany.

P. J.

M. Chevènement ne reprendra pas sa carte du PS en 1993

Jean-Pierre Chevènement a déclaré, dimanche 25 avril, au «Forum *RMC-l'Express*», qu'il n'a *«pas l'intention de reprendre* [sa] *carte du Parti socialiste en 1993»*. Il a expliqué que, selon lui, le PS apparaît, dans l'esprit des Français, *«comme un parti de l'establishment»*, qui *«a tourné le dos progressivement à ses choix fondateurs»*, et qu'il est, aujourd'hui, *«le plus mal placé pour offrir une perspective à l'électorat populaire»*.

L'ancien ministre de la défense juge que *«les socialistes n'ont pas su se servir de l'Etat au service d'un projet»*. Interrogé sur la réunion du comité directeur du PS, la veille, il a déclaré que *«les Français s'en fichent complètement»*.

«Il faut reconstruire une gauche digne de ce nom et reprendre les choses à la base pour réaliser une autre politique», a expliqué M. Chevènement. C'est l'objectif qu'il donne à son Mouvement des citoyens, qui *«servira de levier dans la recomposition de toute la gauche»*. Regroupant *«des anciens socialistes, des ex-communistes, des gaullistes de gauche, des démocrates, des chrétiens et beaucoup de gens sans affiliation politique»*, ce mouvement aurait déjà enregistré mille deux cents demandes d'adhésion et devrait compter, selon son initiateur, *«dix mille adhérents à la fin de l'année»*. M. Chevènement a précisé que les premières assises du Mouvement des citoyens, le week-end prochain, comptent, déjà, deux mille quatre-vingt-sept adhérents.

Majoritaire...

Suite de la première page

Le premier est Pierre Mauroy, auquel Laurent Fabius reprochait d'avoir été infidèle à l'engagement d'agir de façon concertée, pris lors d'un déjeuner avec François Mitterrand, le 22 mars, à l'Elysée, déjeuner auquel participait aussi Paul Quilès. Neuf jours plus tard, le 31 mars, le maire de Lille avait rédigé avec Michel Rocard un texte qu'il avait ensuite soumis à celui qui était encore, à ce moment-là, le premier secrétaire du PS. Pour le député de Seine-Maritime, cette démarche était déloyale. Aux yeux de Pierre Mauroy, au contraire, c'était la seule manière, pour le PS, de trouver la «sortie de crise» la moins désastreuse possible après la déroute des élections législatives. Laurent Fabius avait dû en convenir, d'ailleurs, le 3 avril, lorsque, sur le conseil de Daniel Percheron, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, il s'était finalement rallié aux propositions de Pierre Mauroy et de Michel Rocard. Mais il était trop tard : sa volonté de se maintenir à tout prix à la direction du parti avait cristallisé contre lui une opposition qu'il n'était plus temps de retenir et qui allait se révéler majoritaire.

Daniel Percheron est l'autre maître d'œuvre de l'accord intervenu samedi. Allié de Laurent Fabius, auquel il avait apporté le tiers des presque 30 % des mandats que le député de Seine-Maritime avait réunis au congrès de Rennes, en mars 1990, le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, la plus puissante du PS, est un homme singulier. Ombrageux, discret dans les instances dirigeantes de son parti, n'aimant guère les médias, il dirige avec minutie un réseau d'élus et de secrétaires de section grâce auquel il «tient» le terrain difficile d'un département traditionnellement à gauche, mais où les socialistes ont subi, comme il l'a expliqué au comité directeur, un puissant vote anti-Maastricht. Ennemi des courants, qui lui compliquent l'existence dans son fief, il ne jure que par la «synthèse», dont il impose le respect, sans tendresse pour ceux qui tentent de s'y soustraire. La «synthèse du Pas-de-Calais» exigeait, en la circonstance, que Daniel Percheron affirme son autonomie par rapport aux fabiusiens. Il ne pouvait être question, pour lui, d'engager sa fédération dans une démarche de courant, comportant un risque d'emballement scissionniste. Au surplus, s'enfermer dans un «camp», quel qu'il soit, n'est pas du goût de Daniel Percheron, qui se soucie avant tout de garder les mains libres. Sa liberté se situait, en l'occurrence, au côté de son frère ennemi traditionnel, Pierre Mauroy, le patron du Nord. A Epinay, il y a vingt-deux ans, les fédérations du Nord, avec Pierre Mauroy, et des Bouches-du-Rhône, avec Gaston Defferre, avaient permis à François Mitterrand de l'emporter contre Guy Mollet. Samedi, le Nord toujours, mais allié cette fois au Pas-de-Calais, a donné à Michel Rocard les moyens de «normaliser», selon le mot de Daniel Percheron, sa présence à la tête du PS.

«On va pouvoir enfin sortir de la cuisine interne», s'est réjoui Jean Glavany, porte-parole de la direction. Toute la difficulté est en effet là, maintenant, pour Michel Rocard. Les ponts avec l'Elysée n'étant pas rompus, en dépit de ce que cherchait à suggérer Laurent Fabius en s'affichant au côté de François Mitterrand en Auvergne – Maurice Benassayag, nouveau conseiller du président de la République et, d'ailleurs, fabiusien, parcourait ès qualités les couloirs du comité directeur, – la nouvelle direction du PS doit à présent démontrer sa capacité à *«faire vivre»* l'opposition à Edouard Balladur. Michel Rocard sait que les socialistes, intellectuellement désorientés, ne sont pas les seuls à y prétendre et que lorsque Jacques Barrot, centriste, raille méchamment l'*«irreality show»* du PS, il signale le vrai défi que le maire de Conflans doit relever. Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale désigne, en même temps, sa propre famille politique, l'UDF, comme le principal concurrent face auquel la gauche doit faire ses preuves.

PATRICK JARREAU

A «L'heure de vérité»

Une opposition «véhémente s'il le faut mais constructive»

Invité de «L'heure de vérité», sur France 2, dimanche 25 avril, Michel Rocard a appelé le Parti socialiste à une *«opposition efficace, convaincante, véhémente s'il le faut, mais constructive»*. Saluant la retenue d'Edouard Balladur, le président de la direction nationale du Parti socialiste a observé, néanmoins, que si le projet de réforme du code de la nationalité, par exemple, est *«relativement modéré»*, il estime devoir redouter, non pas *«l'intelligence des plus responsables»*, mais *«l'outrance de toute une majorité dès qu'on ouvre cette boîte de Pandore»*. Interrogé sur les récentes *«bavures»* policières, il a affirmé que *«l'ambiance est sécuritaire»*.

«En jouant sur les symboles par le discours, par l'installation de M. Pasqua, même s'il a pris de manière très républicaine des sanctions, au ministère de l'intérieur, on a créé cette impression de faire n'importe quoi et que le haut lieu de l'insécurité maintenant, ce sont les commissariats de police», a-t-il affirmé. A propos de l'autonomie de la Banque de France, le numéro un du PS a rappelé qu'il était *«le premier ministre sous l'autorité duquel la décision de dire «oui» à cette autonomie avait été prise»*. *«C'est moi qui l'ai imposée»*, a-t-il précisé, mais il a souligné qu'à ses yeux, *c'était le prix à payer pour aller vers une monnaie unique, qui est la concrétisation de notre volonté européenne»*, et que cette autonomie n'a de sens que dans cette perspective.

S'exprimant sur la reconstruction en cours au sein du PS, Michel Rocard a déclaré que les socialistes doivent *«retrouver l'écoute, l'authenticité et les relations avec les hommes et les femmes à la base»*, notamment *«ceux qui habitent les banlieues»*. Il les a appelés *«au rassemblement et à l'adhésion»*. Pour lui, le socialisme *«c'est le combat pour une société solidaire en économie de marché»*, étant entendu qu'il faut retirer *«au marché certains privilèges»*. Il a défini *«cinq champs d'action pour le progrès social»* : *«l'emploi, la ville, le sida, l'environnement et les relations Nord-Sud»*.

Il a expliqué que les états généraux du PS, prévus en juillet, seront l'occasion de donner *«la parole à la base, pour être écoutée et prise en considération»*, et que, pour la première fois, *«aucun texte descendu de la direction ne viendra canaliser, freiner, infléchir ce que la «base» a envie de dire»*.

Revenant sur la réunion du comité directeur, samedi, il a exprimé son *«regret»* face à l'attitude de Laurent Fabius, en ajoutant qu' *«il a toujours sa place dans la direction nationale et au bureau exécutif»*. Interrogé sur l'élection présidentielle de 1995, il a déclaré que *«cela n'est pas à l'ordre du jour maintenant»*, ajoutant que *«l'élection présidentielle, c'est une fusée à deux étages»*. *«Il y a l'élection et, avant, la reconstruction des forces nécessaires,* a-t-il dit. *Je suis en train de travailler sur le premier étage. Je n'ai jamais vu personne arriver au second étage sans passer par le permier.»*

POLITIQUE

La réunion du courant Verts au pluriel

Les amis de Dominique Voynet veulent s'opposer au «camp Balladur»

Quelque cent cinquante militants, qui se réclament du courant des Verts au pluriel, animé notamment par deux des quatre porte-parole des Verts, Dominique Voynet et Yves Cochet, se sont réunis, samedi 24 et dimanche 25 avril, en Avignon, pour réfléchir à la stratégie du mouvement écologiste. Après l'écrasante victoire de la droite aux élections législatives, ils se sont livrés à une sévère critique du principe *«ni gauche ni droite»* et ont affirmé leur volonté de s'opposer au *«camp Balladur»*.

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Ils ne sont pas «à gauche», mais, déjà, ils fonctionnent, comme aux plus beaux jours du Parti socialiste, en se réunissant par courants. Ayant compris depuis longtemps que les amis de Dominique Voynet représentaient bel et bien la «gauche» des écologistes, les observateurs se voyaient accusés de procéder à des réductions simplificatrices : le mot était tabou. Ceux qui auront pu assister, samedi et dimanche, en Avignon, au «week-end de printemps» des Verts au pluriel auront été frappés, au-delà de tout ce qu'on pouvait imaginer, par l'enracinement dans le *«peuple de gauche»* – le mot fut prononcé – de cette tendance de l'écologie politique. A tel point que l'on a pu se demander, parfois, si quelques-uns de ces écologistes-là n'étaient pas en train de recréer leur cher et vieux PSU, auquel une partie d'entre eux avait appartenu dans le passé...

Bien sûr, il faut encore s'entendre sur les mots. Le premier, Michel Rocard l'a compris, lorsque, le 20 avril à Strasbourg – et en présence de Dominique Voynet, – il a parlé de *«la restructuration de la coalition pour la transformation sociale en France»*, avant de préciser : *«Appelons-la ainsi, car les écologistes n'aiment pas le mot de gauche»* (*le Monde* du 22 avril). Cependant, après le raz-de-marée de la droite aux élections législatives, le «ni gauche ni droite», cher à Antoine Waechter et à ses amis de la motion «Garder le cap», semble avoir pris un sérieux coup de vieux.

«Le «ni-ni» n'est plus opérationnel dans la période présente. Il conserve une certaine pertinence par rapport aux politiques lourdes [énergie, aménagement du territoire], *menées aussi bien par la gauche que par la droite, mais pas sur le plan des valeurs ni sur celui des forces sociales»*, a expliqué Jean-Pierre Lancry, délégué de Haute-Normandie. *«Le ni-ni représente une certaine forme de complicité avec la droite»*, a ajouté un réfugié chilien.

Refus des «états généraux» socialistes

Si elle conteste l'appel au «big bang» et juge *«inepte l'idée de convoquer des états généraux autour d'un présidentiable»*, Dominique Voynet elle-même distingue, désormais, un *«camp Balladur»*, auquel les écologistes et tous les *«progressistes»* vont devoir s'opposer, en effectuant un retour sur le terrain. *«L'idée d'une alternative écologiste à la droite et à la gauche a vécu. Il n'y aura jamais de majorité écologiste»*, a affirmé Jean-Luc Bennahmias, conseiller régional d'Ile-de-France. La question qui demeure est de savoir comment les écologistes peuvent se positionner dans la recomposition qui s'amorce.

Pour Yves Cochet la réponse est assez simple : il faut *«multiplier les alliances à tous les niveaux avec les socialistes sur la base de l'antiproductivisme»*. Président du groupe des Verts au conseil régional d'Ile-de-France, Alain Rist imagine une formule de *«holding»* ou de confédération très souple, dans laquelle les Verts seraient une composante autonome de l'Entente des écologistes, qui serait elle-même un élément indépendant au sein d'une entité plus vaste.

Faut-il appeler ce dernier ensemble le «camp du progrès»? Le mot gêne encore les écologistes, tant il est connoté, pour eux, et synonyme de développement, de croissance et de gaspillage, mais à ceux qui s'interrogent déjà sur qui aura le leadership de cette vaste entreprise de recomposition, Mme Voynet a répondu : *«Il n'y a plus, aujourd'hui, aucune force politique autosuffisante pour rassembler les autres autour d'elle. Personne n'est capable de conduire la recomposition ; c'est à chacun de l'orienter, en passant, à chaque étape, des contrats sur des contenus et sur des pratiques politiques.»*

Cette analyse n'est pas très éloignée de celle de Bernard Ravenel, ancien secrétaire national du PSU, venu en Avignon en qualité d'observateur et pour lequel *«si la politique ne peut se passer de la dimension écologique, elle peut se passer d'appareils verts»*. Elle est à mille lieues, en revanche, de tous ceux qui, au sein des Verts, se satisferaient volontiers de préserver une «boutique», autour d'une ligne pure et dure et à l'écart de la recomposition de la gauche, quitte à ce qu'elle demeure longtemps encore un groupuscule.

JEAN-LOUIS SAUX

Une élection municipale partielle

Le RPR est en tête au premier tour à Villeneuve-sur-Lot

I., 16 349; V., 10 007; A., 38,79 %; E., 9 432.

Liste RPR conduite par Michel Gonelle (RPR), 3 612 voix (38,30 %); liste d'union PS et rad. de Jacques Descayrac (PS) : 2 285 (24,23 %); liste de Claude Larroche, m. s. (div. d.), 1 405 voix (14,90 %); liste div. d. de Jacques Kugener (RPR-diss.), 842 (8,93 %); liste écologiste de Marie-Claude Leriche (Verts), 657 (6,96 %); liste communiste d'André Garrigue (PC) : 630 voix (6,68 %). *Il y a ballottage.*

[Battu sur le fil par un candidat UDF aux dernières élections législatives, Michel Gonelle (RPR) tient peut-être sa revanche. Sa liste arrive très largement en tête au premier tour de cette élection provoquée par la démission de plus du tiers du conseil municipal, à la suite de l'inculpation et de la mise en détention provisoire, d'octobre à janvier, du maire sortant, Claude Larroche (apparenté UDF), pour banqueroute, escroquerie, abus de biens sociaux, faux et usage de faux (*le Monde* du 24 avril). Candidat à nouveau, M. Larroche perd dix points par rapport à 1989, alors que les socialistes, emmenés par Jacques Descayrac, ancien maire de Villeneuve, sont en très légère hausse par rapport à 1989.]

□ **L'UDF et le RPR l'emportent à Saint-Maximin-la-Sainte-Baume.** – La liste UDF-RPR emmenée par Emile Olivier a remporté, dimanche 25 avril, l'élection municipale partielle de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume, dans le Var. La droite a nettement distancé la liste du maire sortant, Lucien Ginot (div. g.). Cette élection avait été provoquée par la démission, le 30 janvier, de onze des colistiers de M. Ginot.

□ **L'opposition au maire sortant l'emporte à Auxon-lès-Vesoul.** – Les anciens conseillers municipaux opposés au maire d'Auxon-lès-Vesoul (Haute-Saône), une commune de trois cent soixante-dix habitants, ont remporté six sièges contre cinq à une liste concurrente, dimanche 25 avril, au second tour de l'élection municipale partielle rendue nécessaire par la démission collective du conseil municipal. Le maire sortant, Louis Locatelli, a été inculpé de faux en écritures publiques et d'ingérence dans le cadre de la faillite d'un projet industriel monté par l'homme d'affaires italo-suisse Franco Ramoser (*le Monde* du 20 avril). – *(Corresp.)*

La politique de la ville

Mme Veil souhaite prolonger l'action de ses prédécesseurs pour les quartiers défavorisés

Edouard Balladur devait intervenir lui-même, mardi 27 avril, à l'Assemblée nationale à l'occasion du débat sur la ville, prévu pour s'échelonner sur deux jours. Invitée de l'émission de TF 1 «7 sur 7», dimanche, Simone Veil a confié qu'elle attend ce débat avec *«beaucoup d'impatience»*, tout en récusant les *«procès d'intention»* instruits contre la nouvelle majorité parlementaire.

Lors de son discours de politique générale au Sénat, le 15 avril, Édouard Balladur avait cité la politique de la ville au rang des *«solidarités essentielles à notre société»* dont il avait fait la troisième des quatre *«orientations»* de sa politique. Il souhaite le démontrer en ouvrant lui-même, mardi, le débat de l'Assemblée nationale sur la politique de la ville.

Les interventions des différents députés devraient durer six heures, avec pour orateurs principaux Gilles de Robien (Somme) pour l'UDF, Jacques Floch (Loire-Atlantique) pour le Parti socialiste et Jean-Claude Gayssot (Seine-Saint-Denis) pour le Parti communiste. Le RPR, de son côté, accordera l'essentiel de son temps de parole à Eric Raoult (Seine-Saint-Denis) sur les orientations générales de la politique de la ville, Michel Ghysel (Nord) sur la toxicomanie, Ernest Chénière (Oise) sur l'éducation et l'intégration et Alain Peyrefitte (Seine-et-Marne) pour une réflexion générale sur l'insécurité et la violence.

Mme Veil a annoncé que *«le collectif budgétaire* [qui doit être adopté en conseil des ministres le 5 mai] *ne portera pas atteinte aux dépenses qui concernent la ville»*, précisant même que *«les crédits qui avaient été gelés en février dernier, soit plus de 100 millions de francs, vont être degelés»*. *«Cela donnera un coup de fouet à toutes ces associations qui n'osaient plus prendre des initiatives.»*

Qualifiant sa mission de *«coordination»* qui *«touche à tous les secteurs»* mais *«sans se substituer à ces secteurs»*, Mme Veil a précisé que la politique de la ville bénéficiera d'*«une dotation globale»* qui rendra *«plus facile»* le *«travail»* des élus locaux. Tout en retenant l'idée de ses prédécesseurs de concentrer les efforts sur une liste de *«quartiers prioritaires»*, elle a suggéré d'*«avoir une liste plus sélective, c'est-à-dire une action pour tous les quartiers défavorisés, mais en privilégiant encore davantage certains dans lesquels la situation est actuellement particulièrement défavorable»*.

Le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville a ajouté qu'il fallait mener *«une action très, très hardie contre la drogue»*. Elle a évoqué l'idée d'*«utiliser des douaniers»* dans les quartiers *«où il y a un trafic important de drogue parce ce sont des fonctionnaires qui connaissent cela très bien»*. Elle a également proposé de *«développer les lieux d'échange de seringues»* et de *«pousser les pharmaciens à vendre effectivement et de faire de l'information là-dessus»*. Selon Mme Veil, *«ce n'est plus tellement le problème de la drogue mais le problème de la transmisson du sida»*. *«Il faut absolument tout faire pour interrompre ce cycle»*, a-t-elle recommandé.

A propos de la politique d'intégration, Mme Veil a qualifié de *«bonnes propositions»* les conclusions de la commission Marceau Long sur le code de nationalité dont l'Assemblée nationale devrait débattre dans le courant de la deuxième semaine du mois de mai. Interrogée sur le regroupement familial, elle a indiqué qu'elle trouverait *«tout à fait normal»* l'examen préalable de *«la situation conjugale et notamment la polygamie»*. *«Qu'il* (l'immigré) *fasse venir sa famille quand c'est sa femme et ses enfants, je crois que c'est une bonne chose parce que c'est un facteur d'intégration*, a-t-elle affirmé. *En revanche, que l'on puisse faire venir plusieurs familles successives avec, quelquefois, des fraudes, c'est-à-dire, se marier plusieurs fois, faire venir chaque fois un certain nombre d'enfants, avec une nouvelle femme, je crois que c'est contraire à nos valeurs.»*

Sous perfusion

Suite de la première page

Mais il ne s'agit plus d'un ministère à part entière : Mme Veil est également en charge des affaires sociales et de la santé, un énorme secteur qui comprend des sujets aussi complexes que l'équilibre de la Sécurité sociale, le sida et l'intégration des immigrés. Lui restera-t-il assez de temps pour s'occuper de la ville? Elle répond oui, en faisant valoir que son ministère géant lui donne, au contraire, d'importants moyens pour agir.

On le vérifiera assez vite. On verra aussi dans quelle mesure elle réussira à travailler avec Charles Pasqua, lequel a en charge non seulement l'intérieur mais l'aménagement du territoire. Ensemble, ces deux personnages emblématiques du gouvernement réunissent tous les dossiers sensibles de la «ville». A l'un, le volet social; à l'autre, le volet sécuritaire. De la même manière, ils se partagent le dossier de l'immigration : si le ministre des affaires sociales est chargé de l'intégration, le ministre de l'intérieur est responsable du contrôle des flux migratoires sans lequel l'intégration n'est qu'un vœu pieux.

Une délinquance de plus en plus précoce

Pour la ville, le gouvernement Balladur ne part pas de zéro. Il n'y a aucune raison de «tout remettre à plat», comme certains voudraient le faire croire. Simone Veil se garde bien d'ailleurs d'adopter une telle attitude et se situe résolument dans la continuité de ses prédécesseurs. Il n'est pas question, a-t-elle dit dimanche soir sur TF 1, de supprimer la délégation interministérielle à la ville; ni de renoncer à centrer l'action des pouvoirs publics sur un certain nombre de quartiers sensibles, même s'il faudra en revoir la liste. Pas question non plus de faire des économies sur la ville dans le collectif budgétaire : les 100 millions de francs qui avaient été gelés en février dernier seront débloqués. Et on remettra aux élus locaux une dotation globale, pour éviter le saupoudrage interministériel.

Les Français – contrairement aux Américains – attendent de l'Etat qu'il règle le sort des quartiers à la dérive. Mais, dans ce domaine, l'Etat ne peut pas tout, loin de là. Simone Veil est consciente de tout ce qui se fait sur le terrain, à l'initiative des collectivités locales, de multiples associations privées ou de simples bénévoles. Cela va des clubs de sport au soutien scolaire, en passant par l'alphabétisation. Ces actions permettent parfois de sortir des gens de la désespérance; elles ont surtout pour mérite d'éviter des explosions.

L'attention se porte naturellement vers les quartiers les plus mal en point. Là, la situation donne l'impression d'empirer. Les habitants vivent dans la colère et l'inquiétude. Ils se sentent abandonnés par les pouvoirs publics et menacés par leurs voisins. Aucune statistique rassurante, aucun argument de bon sens ne peut les convaincre du contraire : ils ne croient que ce qu'ils voient – ou croient voir – sous leurs fenêtres : un chômage effrayant, des équipements sociaux déglingués et une petite délinquance de plus en plus précoce, dès l'âge de douze ans.

Les jeunes de ces quartiers sous perfusion ont peur, et font peur : aux enseignants, qui craignent désormais des agressions physiques; aux policiers, qui, souvent, n'osent plus répondre aux appels; aux parents eux-mêmes, qui, en désespoir de cause, vont parfois dénoncer leurs enfants au commissariat. C'est une crise d'autorité générale, qui commence par une crise de la famille. Certains élus locaux en arrivent à vouloir supprimer les allocations aux parents incapables de tenir leurs enfants délinquants. Une proposition inacceptable, mais significative du découragement de nombreux éducateurs.

Il ne faut pas tourner autour du pot : les familles les plus atteintes sont noires et maghrébines. Le père a souvent perdu toute confiance en lui et toute autorité, parce qu'il est au chômage ou occupe un emploi dévalorisé. Si les filles sont vissées à la maison, les garçons sont laissés à eux-mêmes, au pied des immeubles. Toutes les bêtises sont alors possibles. Du chapardage au petit trafic de drogue, il n'y a qu'un pas. L'argent facile fait des ravages auprès de ce public nourri de spots télévisés et constamment incité à consommer.

Jusqu'ici, ces adolescents manquaient d'une intégration sociale mais étaient parfaitement assimilés sur le plan culturel. Or, on assiste aujourd'hui à l'émergence d'un militantisme ethnique aux formes agressives. Ce n'est plus seulement la haine du flic qui se manifeste, mais le rejet affiché de la culture française. C'est un phénomène encore limité. Un phénomène artificiel, car ces jeunes, généralement nés en France et français pour la plupart, n'ont pas d'autre culture. Mais c'est le genre d'état d'esprit qui peut conduire à tous les extrémismes, comme on le voit aux Etats-Unis.

Il en sera certainement question lors des deux débats qui suivront celui sur la ville : le débat sur la réforme du code de la nationalité, dans la seconde quinzaine de mai; et le débat sur le projet de loi sur les flux migratoires, que Charles Pasqua présentera au conseil des ministres à peu près au même moment.

Le premier texte, déjà voté par le Sénat, s'inspire directement des travaux de la commission Marceau Long. Il s'agit surtout d'amener les enfants d'étrangers qui deviennent français à dix-huit ans à faire un geste d'adhésion à la communauté nationale. Dans son état actuel, la réforme envisagée a une portée essentiellement symbolique. Le gouvernement ne devrait avoir aucun mal à la faire adopter par l'Assemblée nationale, sauf si des modifications profondes étaient réclamées pa une partie de la droite.

Le deuxième texte, plus ambitie est en préparation dans les servic de Charles Pasqua. On en connaît grandes lignes. Il s'agit, d'une p de permettre à moins d'étrangers rentrer en France (lutte contre le vail clandestin, contrôles d'ide titres de séjour infalsifiables, tion du droit d'asile et du regr ment familial dans la loi) et, d' part, de faire en sorte que d'étrangers indésirables quittent tivement le territoire na (notamment par des pressions matiques sur les pays d'origine cela devant avoir un effet d auprès des immigrants en p

Le ministre de l'intérieur sera de donner aux maires consultatif pour les regroup familiaux dans leurs com Mais un rôle consultatif seule n'est plus question, d'autre p la prétendue fermeture des fro claironnée depuis 1974. A moment, Charles Pasqua ne l'«immigration zéro». Mais, là les députés pourraient être tent durcir les textes. En matière d'in gration, le gouvernement Ball apparaît plus «à gauche» qu majorité, de même que les gouve ments Rocard, Cresson ou Bérégo étaient plus «à droite» que la majorité d'alors.

ROBERT SOLÉ

Les relations au sein de la majorité RPR-UDF

M. Barrot promet son soutien M. Pons sera «vigilant»

«La démarche du gouvernement est juste. Elle mérite notre soutien, certes éclairé, mais ferme», a affirmé, dimanche 25 avril, au «Grand jury RTL-*le Monde*», Jacques Barrot, vice-président du groupe UDFC et président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Cet esprit de concorde prôné par un élu UDF devrait rassurer Bernard Pons, président du groupe RPR de l'Assemblée, qui, dans *le Figaro* du 26 avril, met *«en garde»* ses *«collègues UDF et RPR»* : *«Nous n'avons pas été élus les 21 et 28 mars pour nous chamailler* (...), *il faut que l'union de l'UDF et du RPR soit exemplaire.»*

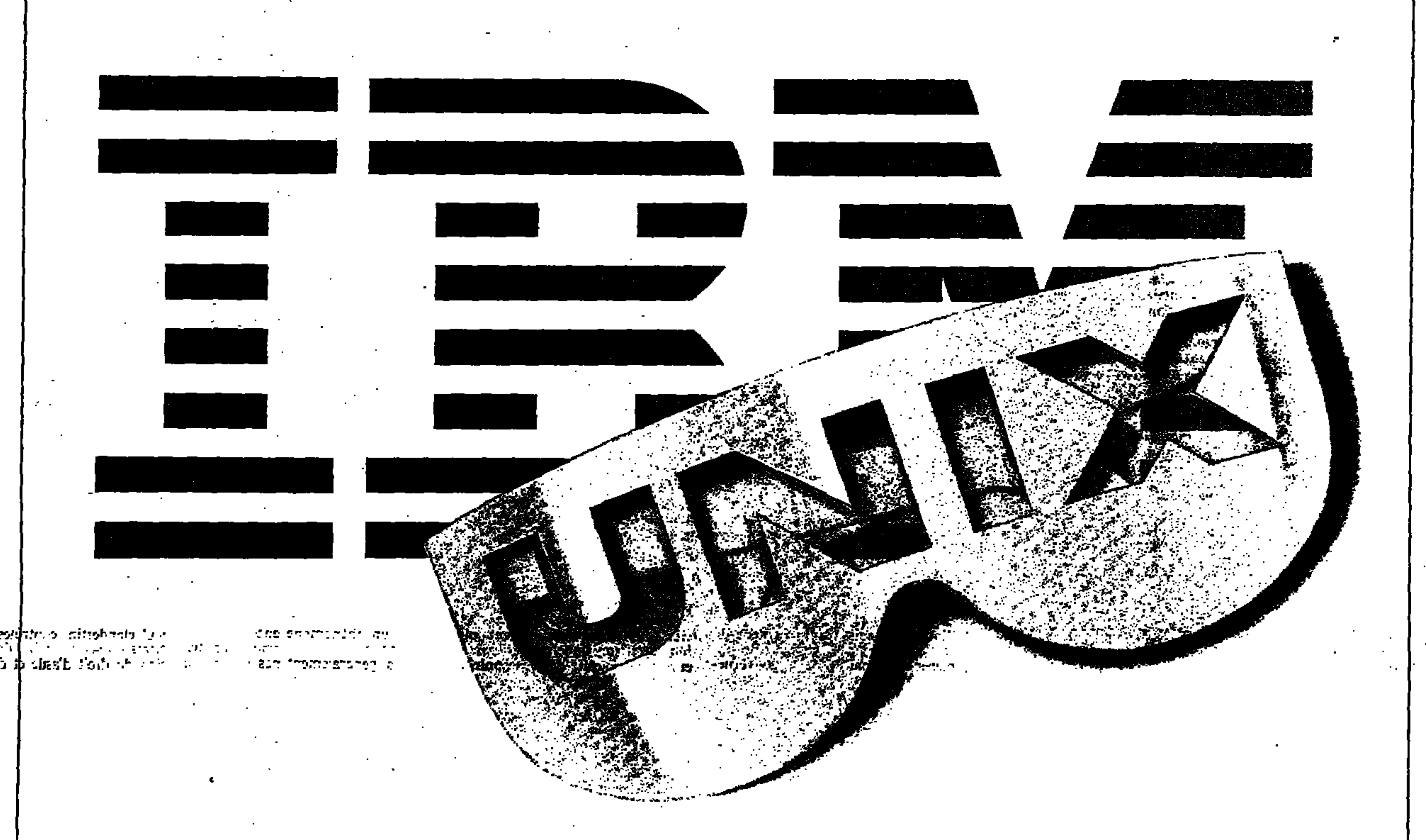
Les différentes composantes de l'UDF n'entendent pas pour autant taire leur originalité. *«Nous sommes des démocrates sociaux* a précisé Jacques Barrot, *nous avons un rôle à jouer à la fois au gouvernement* (...) *et au Parlement comme une force de rayonnement.»* Simone Veil, invitée de l'émission «7 sur 7» dimanche soir sur TF 1, a fait écho à cette affirmation : *«Les centristes ont gagné en liberté»* en entrant au gouvernement d'Edouard Balladur, où ils peuvent mener *«une action dans le sens de leurs valeurs»*. Le ministre UDF de l'équipement, Bernard Bosson, a exprimé la même ambition lors de la première université de printemps des Jeunes radicaux à Sevrier (Haute-Savoie) en déclarant, dimanche 25 avril, que les centristes et les radicaux devaient formuler *«un nouveau projet de société au sein de la nouvelle majorité pour mettre fin à la crise morale de la France»*. Jacques Barrot ne veut pas faire du projet de réforme du mode de scrutin des élections européennes envisagé par le gouvernement, sujet qui divise la majorité, une *«pomme de discorde»* : *«Il faut revoir ce mode de scrutin, mais est-on obligé de le faire pour l'année prochaine? Ma réponse est plutôt non.»* Quant à Simone Veil, favorable à un scrutin régional, mais avec de grandes régions, elle a souhaité que l'UDF et le RPR se mettent d'accord sur la date et les modalités.

Pour ce qui concerne la décentralisation de la formation professionnelle, pour laquelle Charles Millon, président du groupe UDF, a déposé une proposition de loi, Jacques Barrot, convaincu des engagements de M. Balladur, a accepté l'idée qu'elle soit mise en œuvre à l'occasion d'une loi plus générale sur l'emploi.

Enfin, sur l'effort financier à demander aux Français, autre sujet de débat entre RPR et UDF, Simone Veil a pris clairement position – *«Je pense que la CSG est la mesure qui (...) est la plus équitable»*, – tout en reconnaissant qu'il s'agissait d'une opinion personnelle et qu'il fallait prendre divers éléments en compte avant de se décider. *«Les prélèvements devront être équitables (...), un «mixtage» sera nécessaire»*, a précisé de son côté M. Barrot.

□ **L'Alliance populaire veut être *«le Front national sans Le Pen»*.** – A l'occasion de la réunion du conseil national de l'Alliance populaire (extrême droite), dimanche 25 avril, à Paris, son président, Jean-François Touzé, a lancé un appel au *«rassemblement de toutes les forces patriotiques, d'où qu'elles viennent et au-delà des clivages du passé, pour construire le mouvement national de demain»*. *«L'Alliance populaire, c'est le Front national sans Le Pen»*, a affirmé M. Touzé, précisant que son organisation sera désormais présente à toutes les consulations électorales nationales. Le secrétaire général, Roland Hélie, a annoncé le lancement d'une campagne sur les thèmes «Insécurité, drogue, délinquance : répression immédiate! Chômage, injustice sociale : action immédiate! Pègre immigrée : départ immédiat!»

Regardez IBM avec d'autres yeux.





C'est avec les yeux d'UNIX que vous allez découvrir ou redécouvrir IBM. Car IBM est un constructeur véritablement engagé dans l'ouverture, ce formidable pari du monde UNIX.

Conçue il y a vingt ans par des universitaires pour échanger des programmes en toute indépendance des matériels, cette informatique correspond aujourd'hui à vos préoccupations. La portabilité fait école ; les professionnels y travaillent, dont IBM qui est le premier investisseur dans ce domaine. Nous y avons apporté ce que nous faisons de mieux et de plus professionnel : notre technologie, notre talent d'architecte, la pérennité des matériels et la qualité du service au client. Pour vous, le bénéfice est de taille. Notre puce RISC et l'architecture révolutionnaire POWER procurent de grosses réserves de puissance aux matériels. Elles ont même séduit plusieurs de nos concurrents, qui travaillent avec nous à leur développement. Côté logiciels, notre système d'exploitation AIX respecte les normes du monde UNIX, et surtout y ajoute les fonctionnalités indispensables à la sécurité des données et au confort d'utilisation. Enfin, l'offre UNIX d'IBM apporte des solutions à chacun. Les principaux éditeurs de logiciels développent leurs programmes sous AIX, soit plus de 1200 applications en France. Nos deux cents partenaires commerciaux forment le réseau le plus dynamique et le plus riche en solutions clé en main. Nous pouvons également assurer la maîtrise d'œuvre complète pour les projets d'envergure.

Pour y voir encore plus clair dans l'offre UNIX d'IBM, demandez des renseignements - ou d'autres lunettes - au Point réponse IBM : 05.03.03.03.

UNIX est une marque de UNIX Systems Laboratories.
AIX et POWER Architecture sont des marques d'IBM Corp.



Pour le meilleur du monde UNIX.

SOCIÉTÉ

MÉDECINE

Un entretien avec le président de Roussel-Uclaf

« Le RU 486 ne sera pas disponible aux Etats-Unis avant plusieurs années » nous déclare le docteur Sakiz

Dans un entretien au Monde, *Edouard Sakiz, président de la firme pharmaceutique française Roussel-Uclaf, filiale du groupe allemand Hoechst et productrice de la molécule abortive RU 486, expose les éléments de la polémique qu'alimente ce produit aux Etats-Unis depuis l'arrivée de Bill Clinton à la Maison Blanche. Le docteur Sakiz explique qu'en dépit de la très ferme volonté exprimée par la FDA (Food and Drug Administration) américaine de disposer au plus vite du RU 486, ce médicament ne sera pas disponible aux Etats-Unis avant plusieurs années.*

« Pouvez-vous fournir les derniers éléments de la polémique que suscite aux Etats-Unis le RU 486 depuis l'arrivée de Bill Clinton à la Maison-Blanche ?

– Je veux d'abord affirmer qu'il est totalement faux et mensonger de dire qu'aux Etats-Unis le RU 486 *« échappe »* à Roussel-Uclaf. Nous n'avons jamais eu de filiale pharmaceutique dans ce pays. Aux Etats-Unis, nous vendons nos produits à travers une filiale commune avec Hoechst dans laquelle nous détenons 20 % des parts. Dès 1980, cette filiale avait annoncé que le RU 486 n'était pas une substance entrant dans la gamme de ses spécialités, dans la mesure où elle ne travaille pas dans le domaine de l'endocrinologie. Nous savions, dès le départ, que le RU 486 serait, d'une manière ou d'une autre, commercialisé aux Etats-Unis à partir d'un tiers. Rien, donc, ne nous échappe...

– On peut tout de même supposer que vous auriez pu manifester plus rapidement la volonté de faire distribuer votre RU 486 dans le très grand marché américain. Pourquoi cela ne s'est-il pas produit ?

– George Bush avait officiellement déclaré qu'il ne voulait pas entendre parler d'avortement et encore moins du RU 486. Tout a changé avec l'arrivée de Bill Clinton. Il avait évoqué cette question durant sa campagne électorale, puis le nouveau président a fait des déclarations en faveur de l'avortement et du RU 486, souhaitant que ce produit soit étudié aux Etats-Unis.

» C'est alors que nous avons reçu des demandes pressantes de l'administration américaine. Le ministre de la santé m'a écrit, ainsi qu'au président de Hoechst, notre actionnaire majoritaire. Des maires, des sénateurs, des députés américains ont fait de même, disant en substance qu'il n'y avait aucune raison que les femmes françaises, anglaises ou suédoises puissent avoir accès à cette substance et pas les femmes américaines. Il y a deux mois, j'ai eu une première rencontre avec la FDA et nous avons commencé à rapprocher nos positions.

– Où se situaient alors les divergences ?

– Il y avait des divergences dans la mesure où Hoechst et Roussel ne souhaitent pas être directement impliqués aux Etats-Unis dans la production et la commercialisation du RU 486. On sait que le professeur Wolfgang Hilger, président de Hoechst, pour des raisons personnelles notamment, ne veut pas que sa société soit présente dans le secteur de l'avortement. Il y a un mois, lors d'une conférence de presse, il a néanmoins précisé qu'il n'était pas exclu qu'un tiers puisse commercialiser ce produit. Il fallait donc concilier notre souhait de ne pas apparaître et celui des Américains de pouvoir disposer de cette molécule.

» Nous avons pensé qu'une expérimentation clinique pouvait avoir lieu outre-Atlantique et nous avons accepté l'idée de donner du produit pour cette expérimentation, qui sera réalisée auprès de deux mille femmes par Population Council (*le Monde* daté 25-26 avril). Cette organisation, créée il y a une cinquantaine d'années, est chargée des problèmes de planning familial, notamment dans le tiers-monde, où elle a développé des pilules contraceptives, des implants contraceptifs, etc.

» Quant à la FDA, elle est devenue de plus en plus pressante et une nouvelle réunion vient d'avoir lieu à Washington, à laquelle j'ai participé avec le docteur David Kessler, directeur de la FDA et la présidente de Population Council.

– Tout dans ce domaine est-il enfin réglé ?

– Les problèmes ont pu être résolus à 90 %. Contrairement à certaines informations ou rumeurs, nous n'avons pas encore décidé qui commercialiserait le produit. Cette question sera prise en charge par Population Council, qui sera, si besoin est, aidée par de nombreux donateurs américains émanant des groupes *« pro-choice »*. Nous avons des demandes d'organismes de type « venture capital », ainsi que des PME, mais aucun des grands de l'industrie pharmaceutique ne veut toucher de près ou de loin le RU 486.

– Pourquoi ?

– Toujours pour la même raison : les craintes de l'action des mouvements de l'association Pro-Life (anti-avortement). La situation américaine est difficilement imaginable et, de mon point de vue, totalement absurde.

Les réticences de la firme Hoechst

– Qu'allez-vous faire pour ce qui est de la production industrielle de votre produit outre-Atlantique ?

– Le professeur Hilger, évidemment, ne veut pas que nous produisions, puisque produire équivaut à apparaître *« en direct »*. Lors de la synthèse très longue de notre produit, il existe une molécule intermédiaire, déjà vendue dans le commerce. On peut donc ici faire un transfert de technologie avec une entreprise de production chimique qui pourra ensuite arriver au produit final. Mais la FDA regrette le retard inhérent à un tel transfert de technologie. On nous demande donc de produire au moins durant la période intermédiaire...

» Il y a bien d'autres problèmes non résolus. Il faut savoir que le RU 486 doit, pour être pleinement efficace, être utilisé en association avec un autre médicament, une prostaglandine. Cette molécule existe aux Etats-Unis, où elle est commercialisée comme anti-ulcéreux par la firme Searle. Il est précisé sur la boîte que l'utilisation est interdite chez la femme enceinte.

» D'après les contacts que nous avons eus jusqu'à présent, Searle ne veut pas entendre parler d'une association avec le RU 486. Cet élément ne jouera pas, nous a expliqué la FDA, durant la période d'expérimentation, mais il interdit, en l'état, d'envisager la commercialisation puisque la réglementation américaine impose que les deux molécules soient enregistrées en même temps. La FDA risque donc d'avoir les mêmes problèmes avec Searle que ceux qu'elle a eus avec Hoechst et Roussel.

» Un autre problème non réglé est beaucoup plus important. Le RU 486 n'est pas un médicament comme les autres. Il ne peut être vendu dans les drugstores ou mis dans les mains de chaque médecin qui le souhaiterait. Son protocole d'utilisation est complexe. En France, il n'est disponible, avec de nombreuses contraintes, que dans huit cents services hospitaliers ou cliniques qualifiées et agréées. Aux Etats-Unis, où rien de tel n'existe, les cliniques où l'on pratique des avortements sont régulièrement la cible des mouvement *« pro-life »*. Il faut donc imaginer des circuits contrôlés de distribution du produit.

– Compte tenu de ces éléments, quand pensez-vous que le RU 486 sera disponible pour les femmes américaines ?

– Le RU 486 ne sera pas disponible aux Etats-Unis avant plusieurs années. On prévoit officiellement deux ans, pour être optimiste. A mon sens, ce sera plutôt trois ou quatre ans.

– Comment comprendre les résistances de votre maison mère ? Avez-vous personnellement discuté avec le professeur Hilger quant au fond de ses motivations ?

– Les responsables d'Hoechst n'ont pas changé d'avis depuis le début : ils n'« aiment » pas ce produit. Peut-être faut-il voir là des relents du passé... J'ai souvent discuté avec le professeur Hilger de ce problème. Pour lui, la commercialisation du RU 486 n'est pas conforme à l'éthique. De la même manière, il ne souhaite pas voir sa firme s'engager dans le domaine du génie génétique chez l'humain.

» Cela dit, je tiens à préciser que nous avons, pour notre part, dès le départ, édicté des conditions nettes en disant que le RU 486 ne pourrait être commercialisé que dans des pays où l'avortement est libre, où existe un contrôle médical effectif très strict et en excluant tout marché noir. Un relatif consensus sur l'avortement et une demande explicite des autorités sanitaires sont également souhaités. J'ajoute que ce produit ne correspond, au fond, qu'à une nouvelle possibilité technique d'avorter, avec ses avantages et ses inconvénients. Toutefois, le RU 486 a permis aux militants anti-avortement de brandir leur drapeau et de revenir sur le devant de la scène. La commercialisation de cette substance n'a nullement entraîné une augmentation du nombre des avortements. »

Propos recueillis par JEAN-YVES NAU



Les conséquences de l'accident de Tchernobyl

L'OMS fait état d'une augmentation des cancers de la thyroïde en Biélorussie

Sept ans après la catastrophe de Tchernobyl, les experts médicaux constatent la montée constante des cas de cancers de la thyroïde chez les personnes habitant dans les régions exposées aux poussières radioactives rejetées par la centrale. Selon le docteur Nikolaï Napalkov, assistant du directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), on est passé *« de deux à cinq cas enregistrés pendant les deux années qui ont suivi l'accident, à 55 en 1991, puis à 67 en 1992. »*

A ce jour, 168 cas de cancers de la thyroïde ont été comptabilisés en sept ans dans la seule Biélorussie, contre sept seulement pendant les sept ans qui ont précédé l'accident. Comment s'étonner de tels constats lorsque l'on sait que, dans certaines zones des environs des villes biélorusses de Gomel et de Mogilyov, plus de 30 000 personnes habitent sur des sols dont la radioactivité en césium dépasse 1,6 million de becquerels par mètre carré. Pour les experts de l'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), *« ces constatations, bien qu'en contradiction avec d'autres observations humaines de contamination par de l'iode radioactif, ne sont pas contestables. Bien que le nombre de cas observé au centre médical franco-ukrainien de Kiev, ouvert depuis le 19 février 1971, soit faible dans l'absolu, l'incidence chez les enfants est de trois ordres de grandeur supérieur aux valeurs du Centre international de recherche sur le cancer. »*

Dernier point enfin, les experts des organisations internationales de santé font remarquer l'absence d'augmentation de l'incidence des leucémies aigües chez les enfants, particulièrement dans la région de Gomel. Mais, soulignent-ils, *« il est sans doute trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur cette absence de conséquences hématologiques. »*

J.-F. A.

RELIGIONS

Venu consacrer quatre évêques d'une Eglise en plein renouveau

Jean-Paul II a lancé en Albanie un appel à l'entente ethnique et confessionnelle

Le pape s'est rendu pour la première fois, dimanche 25 avril, en Albanie, à Tirana et à Shkõder, où il a consacré quatre nouveaux évêques. Il a prononcé un message d'espoir dans ce pays pauvre et lancé un appel à la tolérance religieuse et ethnique dans les Balkans

SHKODËR

de notre envoyée spéciale

Les peaux de moutons sèchent parmi le linge sur les balcons délabrés où tout Shkõder s'est entassé dans un équilibre précaire, ce dimanche 25 avril, pour accueillir Jean-Paul II. Les rues, le long du cortège ne sont qu'un immense carnaval des animaux : chevaux, cochons, poulets et même six dindons, l'oeil incrédule, qui regardent passer le pape, dans ce qui était officiellement, il n'y a pas si longtemps « le premier Etat athée du monde».

A l'arrière plan, c'est à peine si l'on distingue, au pied des montagnes, les mini-bunkers d'autodéfense, nés de l'obsession guerrière de l'ex-potentat communiste, Enver Hodja. Une marée de boutons d'or recouvre ces pustules de béton, et ça tombe bien, le jaune, c'est la couleur du Vatican. Rien ne manque à cette journée de printemps spirituel albanais, où pour la première fois un pape, reprenant à la lettre le rôle de Saint-Pierre, est venu lui-même consacrer des évêques et encourager tout un peuple déboussolé, en même temps que bénir la première pierre, pour la reconstruction du sanctuaire de la Madonne du Bon Conseil, à l'entrée de Shkodër, haut lieu de pèlerinage depuis le XVe siècle que les communistes ont rasé en 1967.

La sortie des catacombes

Une première pierre, plus symbolique encore, qui pourrait être celle de la reconstruction de l'Eglise albanaise, réduite à néant, dira Jean-Paul II, après quarante ans *« de ténèbres et de mort communiste »* : il y a trois ans, il ne restait que 32 prêtres sur 200 environ en 1945 et 45 religieuses sur 250, la plupart âgés et amoindris par de longues années de prison. A Shkodër, lieu par excellence de ce second martyre chrétien, où ont été prononcées, au lendemain de la guerre, les premières condamnations à mort de quatre prêtres accusés de *« collaboration avec le précédent régime »*, avant le retentissant procès dans les années 50 des *« agents du Vatican »*. Dieu, bien avant la venue de Jean-Paul II avait déjà pris sa revanche.

C'est, en effet, dans cette petite ville turbulente, dont les étudiants avaient déjà tenté de renverser, quelques mois auparavant, la statue de Staline, que le 4 novembre 1990, a été ouvertement célébrée, dans le cimetière, la première messe catholique. 5 000 personnes y participaient, armés pour beaucoup, et, dans la foule, de nombreux musulmans participaient.

De même, certains musulmans étaient venus, ce dimanche, assister à la messe de consécration des quatre évêques albanais, dont Mgr Frano Illia, archevêque de Shkodër, soixante-quinze ans, qui célébrait ce jour-là un anniversaire bien particulier : c'est, en effet, le 25 avril 1968 qu'il fut condamné à mort *« pour espionnage »*, peine commuée ensuite en 25 ans de travaux forcés. Marraine inattendue pour cette renaissance de l'Eglise, Mère Teresa, elle-même d'origine albanaise, qui avait fait le voyage pour l'occasion et dont la silhouette menue se perdait dans l'immense cathédrale de Shkodër repeinte à neuf après avoir été transformée, il y a quarante ans par les communistes, en salle de sport.

Après avoir salué *« ces années d'authentique Passion »* traversées par l'Eglise et l'Albanie toute entière, *« sortie comme par miracle de l'abîme dans lequel elle était tombée »*, c'est surtout d'avenir, *« d'espérance et de paix »*, que Jean-Paul II a voulu parler aux nombreux jeunes rassemblés pour l'écouter. Une paix qui commence par le pardon, à l'exemple du Christ sur la croix : *« Pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font »*.

Tolérance religieuse

Et surtout par la tolérance. A cet égard, le pape, dès son arrivée à l'aéroport où il a été accueilli par le Mufti Sabri Koçi et Mgr Anastas, le chef de l'Eglise orthodoxe autocéphale d'Albanie, a mis l'accent sur la bonne *« coexistence »* religieuse qui règne dans le pays. Comment ne pas penser, dans ce petit pays si fragile, aux risques de contagion nés de l'intolérance justement, à la *« guerre absurde, furieuse et qui répand le sang fraternel »*, là bas dans l'ex-Yougoslavie, juste derrière la montagne ? La *« liberté retrouvée »*, c'est aussi la liberté de culte, et l'*« héroïque Eglise albanaise »* ne doit pas oublier ses frères orthodoxes et musulmans, surtout si, dans cette *« cohabitation »* entre 70 % de musulmans et 20 % d'orthodoxes, les catholiques, avec 10 %, n'ont pas franchement la part du lion : *« Je vous mets en garde, frères et sœurs, contre toute tentation d'intolérance et de défiance réciproque »*.

La liberté retrouvée, c'est aussi surtout celle de l'esprit, et pas seulement la capacité de faire entrer plus facilement des réfrigérateurs et des jeans d'importation. *« Voir le pape ici, ce peuple l'a bien mérité »*, confiait, au cours de la messe, un jeune séminariste de dix-huit ans : *« La jeunesse ne croit plus en rien, surtout pas à l'autorité. Le tissu familial est distendu. Les gens n'ont plus confiance en eux. Le pape peut nous aider à retrouver une vraie dignité, spirituelle et morale »*. D'où la mise en garde de Jean-Paul II, contre tout excès, y compris politique : *« Une démocratie n'est jamais acquise une fois pour toutes, elle a besoin d'une vigilance quotidienne et de la collaboration de tous »*.

Un discours musclé du président Berisha

Le soir à Tirana, la capitale, sur la place Skanderbeg envahie par la foule, où trone sur son cheval de bronze le héros national, cet *« athlète de Dieu »* qui sut faire vivre la foi chrétienne et le nationalisme albanais face à l'oppression ottomane, ce fut au tour du président Sali Berisha, de faire entendre la voix de l'Albanie. Et même si cet ex-cardiologue n'a pas fait dans la nuance pour se faire écouter, le pape et l'Europe – puisqu'il s'adressait surtout à elle – lui devaient bien ça. Rendant hommage à Jean-Paul II, le *« pape de l'Est et de l'Eglise combattante polonaise »*, celui qui en avril 1980 *« quand notre nation souffrait isolée, s'est rendue dans les Pouilles et a dénoncé notre calvaire par delà la mer »* ; celui encore qui cet hiver, à Assise, a prié pour la paix de l'ex-Yougoslavie, le président albanais a lancé un appel, en forme de mise en garde à l'indifférence des pays européens.

Aidez-nous à nous ancrer en Europe, a t-il dit. Mais pour cela, faites un effort : *« Non loin de nous, en Bosnie, les démons du crime, à travers massacre et purification ethnique, exterminent une nation entière (...). La communauté internationale ne défend pas les victimes et les laisse sans armes (...). Après la Bosnie, viendra le tour des deux millions d'Albanais du Kossovo, opprimés par les Serbes (...). Milosevic attend le moment de commencer le massacre (...) donnant lieu ainsi à une guerre dans les Balkans. L'Albanie veut éviter le conflit, mais sans une solution au problème des Albanais du Kossovo qui fasse respecter leurs droits, la crise dans la région ne pourra être résolue »*. En somme, à présent que Dieu est de retour, il serait temps de penser aux hommes.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le pape des Balkans

par Henri Tincq

IL y a trente ans, en avril 1963, le pape Jean XXIII signait une encyclique, *Pacem in terris*, dont le retentissement fut énorme, tout entière traversée par les menaces d'affrontement planétaire entre les deux blocs Est-Ouest et par les conflits liés à la décolonisation. Par ses interventions répétées contre la guerre dans l'ex-Yougoslavie, par son appel à la tolérance religieuse hier encore dans cette région des Balkans si prompte à s'enflammer, Jean-Paul II écrit, à sa manière, une nouvelle encyclique pour la paix, mettant en garde les hommes contre la résurgence de conflits, inimaginables il y a trente ans, fondés sur l'exacerbation des tensions confessionnelles.

Dans les antagonismes séculaires des Balkans, les identités catholique, orthodoxe et musulmane ont toujours servi de refuge aux sentiments nationalistes. Les guerres de libération du joug autrichien et du joug ottoman se sont traduites par des explosions de chauvinisme religieux, qui produisent leurs effets jusqu'à aujourd'hui. En ce sens aussi, Mme Veil, à *« 7 sur 7 »*, n'avait pas tort de dire que le conflit dans l'ex-Yougoslavie est *« la prolongation de la deuxième guerre mondiale »*.

De là à déduire qu'une nouvelle guerre de religion embrase les Balkans, il y a un pas souvent franchi. Trop vite, car on doit toujours distinguer entre d'une part la foi et la pratique religieuse et d'autre part une simple *« affiliation héréditaire »* (1) à une communauté ethnique ou nationale qui se définit par rapport à un rite ou à un clergé, ce qui est le cas pour nombre de Serbes, de Croates et de Musulmans athées.

En écoutant le nouvel appel à la paix confesionnelle lancé par le pape een Albanie, le patriarche Pavle de Belgrade, chef de l'Eglise orthodoxe de Serbie, aura beau jeu de rappeler que le Vatican a soufflé sur les braises en s'alignant systématiquement, au début de la guerre, sur les positions des Slovènes et des Croates catholiques et en reconnaissant – deux jours avant la Communauté européenne – les deux nouvelles Républiques, avant toute discussion sur le sort des minorités et des frontières. Le Vatican devait être aussi l'un des premiers à reconnaître la République de Bosnie.

Au plan œcuménique, les conséquences de cette situation sont désastreuses. Il a fallu des mois avant que le cardinal Kuharic de Zagreb et le patriarche de Belgrade acceptent de se rencontrer. Les orthodoxes ont boudé la rencontre interconfessionnelle d'Assise, convoquée par Jean-Paul II en janvier. Le pape a reçu à Pâques deux évêques serbes et le dialogue reprend laborieusement, mais la propagande de Belgrade s'en prend toujours au Vatican et cherche ses soutiens dans les pays de tradition orthodoxe comme la Grèce, la Bulgarie, la Roumanie et surtout la Russie.

Le voyage de Jean-Paul II à Tirana se situait à la charnière de deux époques : la fin du communisme athée, dont l'exemple le plus féroce a été celui de l'Albanie, et le retour au chauvinisme national et confessionnel. Puissante hier pour réclamer la liberté et les droits religieux derrière le rideau de fer, couverte aujourd'hui par les armes des milices, sa voix ne sera pas de trop pour désamorcer les risques de guerre sainte et d'explosions en chaîne dans les Balkans et dire à sa manière, trente ans après Jean XXIII : *Pacem in terris*.

(1) « Une fausse guerre de religion », par Paul Garde *Cahiers pour croire aujourd'hui*, 1er avril 1993.

JUSTICE

Le procès après la mort d'une femme tombée du train Paris-Corbeil

Contrôle avec dérapage

Le tribunal correctionnel d'Evry (Essonne) se prononcera, le 7 mai, sur les poursuites engagées contre deux contrôleurs de la SNCF accusés d'avoir provoqué la mort de Viviane Borderie, quarante-deux ans, tombée d'un train le 23 mars 1987, à la gare d'Evry-Courcouronnes. A l'audience du vendredi 23 avril, les avocats des parties civiles ont demandé au tribunal de se déclarer incompétent au profit de la cour d'assises, tout en faisant le procès de certaines méthodes de contrôle.

Ils sont sagement assis par terre dans les allées et jusque dans le prétoire. Les autres ont envahi les bancs du public et les retardataires se massent dans le couloir pour écouter les débats. Jeunes pour la plupart, ils arborent à la poitrine un badge portant l'image et le nom de Viviane Borderie, morte sur un quai de gare, un jour de printemps de 1987. Filles ou garçons, usagers de la SNCF ou infirmières de l'hôpital Sainte-Anne, comme la victime, ils sont venus pour comprendre. Comprendre pourquoi on peut mourir d'un contrôle et comprendre pourquoi la justice est si lente. Sur ce dernier point, le tribunal ne leur fournit que peu d'explications. Une instruction, un non-lieu, un appel, un supplément d'informations, un arrêt de renvoi devant le tribunal correctionnel, et enfin un pourvoi en cassation rejeté, autant de procédures qui ont occupé les six ans qui séparent l'audience de la date du drame.

Les faits se décomposent en deux périodes. La première, claire et non contestée dans son ensemble, concerne un contrôle têtu qui sera à l'origine de toute l'affaire. En montant dans le train à Juvisy, les contrôleurs Luc Postel et Philippe François constataient qu'une jeune Zaïroise quittait le compartiment de première classe et rejoignait celui de deuxième classe. L'infraction supposée ayant cessé, l'affaire n'eût peut-être mérité qu'un sourire moqueur. Mais devant la gravité du crime M. Postel décida de contrôler la jeune Africaine. Il l'a donc ramenée dans le compartiment de première et lui a dressé procès-verbal puisque son titre de transport n'était valable qu'en seconde classe.

Intervention « à l'esbroufe »

La contrevenante refusant de décliner son identité, il demanda à un gardien de la paix en civil qui lui avait montré sa carte lors du contrôle d'user de sa qualité, et Mlle Likulia présenta alors sa carte d'étudiante, que M. Postel conserva. *« Je voulais faire une vérification de domicile sur annuaire à Evry »*, explique le contrôleur. Et pendant que M. François rédige le procès-verbal le ton monte. A tel point que les échos de l'altercation parviennent jusqu'en seconde classe. Mme Borderie, qui a une fille du même âge que l'Africaine, entre dans le compartiment de première classe et prend sa défense. Là encore, les mots s'enchaînent sur un registre injurieux de part et d'autre. Mais M. François reprend le dessus. *« Je l'avais déjà contrôlée, je savais qu'elle avait un billet de seconde, je lui demande son titre de transport pour être en première classe »*. Puis il exige sa carte d'identité, et le gardien de la paix doit à nouveau intervenir.

M. François dresse alors un procès-verbal pour *« entrave et refus d'obtempérer »*, deux infractions qui, dans le cas d'espèce, ne semble prévues par aucun texte. Ce qui fait dire au président Jean-Pierre Sabatier : *« On parle de droit, mais j'ai bien l'impression qu'à ce moment ces messieurs intervenaient un peu à l'esbroufe »*. En termes moins familiers, l'esbroufe, c'est de l'intimidation. Et c'est ainsi que Mme Borderie ne pourra pas descendre à Grigny pour aller chercher ses enfants à l'école. Car le procès-verbal n'est pas fini. Le règlement interdit à un contrôleur d'empêcher physiquement quelqu'un de descendre du train. Aussi, M. François constate : *« Elle n'a pas fait de mouvement pour descendre. »*

« Pour descendre, il fallait qu'elle vous bouscule ! relève le président.

– Elle pouvait passer par l'autre porte.

– Je vous rappelle que vous aviez sa carte d'identité... »

Ce dialogue révèle l'état d'esprit d'un contrôle qui finira mal. Car, lorsque le procès-verbal est terminé, Mme Borderie et la jeune Africaine échangent leurs adresses. C'est l'instant où le train est en gare d'Evry-Courcouronnes. Appuyée sur le chambranle de la porte, Mme Borderie note l'adresse de Mlle Likulia. La porte se ferme et le train part. Mme Borderie est sur le marchepied, puis elle tombe entre le quai et le train. *« Ils l'ont poussée ! »*, crie la jeune Africaine.

Que s'est-il passé ? Trois témoins, dont deux mineurs, ont vu, depuis le quai *« une main »* ou *« un bras »* repousser la femme qui tentait de remonter dans le train. Mais les contrôleurs sont formels : ils n'ont rien vu et rien fait car, selon leurs dires, ils remontaient dans le couloir vers la motrice.

Sur cette période, l'audience n'apporte rien. Mes Francis Terquem et Denis Theillac, conseils de la famille de Mme Borderie, plaident l'incompétence du tribunal en évoquant deux crimes : celui de *« coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* et celui qui vise les fonctionnaires ayant commis *« un attentat aux libertés »*. Mais le dossier est fragile et Mme Marie-Paule Menu, substitut du procureur de la République, tout en stigmatisant *« la bêtise et la sottise »* du contrôle, constate : *« Aucun élément ne permet de dire qu'ils sont responsables de la mort de Mme Borderie. »* Aussi, elle demande la relaxe sous les huées du public.

Certes, malgré six ans d'instruction, les pièces lues à l'audience semblent insuffisantes. Mais pourquoi le tribunal n'a-t-il alors entendu aucun témoin ? Ni la jeune Africaine, ni le policier, ni ceux qui affirment avoir vu une main criminelle n'ont été cités, que ce soit par le parquet ou les parties civiles. Seul le mari de Mme Borderie s'est approché de la barre pour évoquer *« les contrôles arrogants »*, avant de dire : *« J''ai ma conviction ; je ne dis pas que c'est la bonne, mais si ce procès pouvait faire que demain il y ait un peu plus de respect des individus... »*

MAURICE PEYROT

Un jugement sans précédent

Acquittement aux Pays-Bas d'un psychiatre qui avait aidé une patiente à se suicider

Le tribunal d'Assen, dans le nord des Pays-Bas, a relaxé, mercredi 21 avril, un psychiatre qui était poursuivi pour avoir fourni les moyens de se suicider à une femme de cinquante ans, lasse de vivre. Ce jugement libéral étend sensiblement le champ de l'aide médicale au suicide en l'admettant dans le cas d'un patient éprouvant des souffrances sans origine pathologique et ne se trouvant pas dans une phase terminale.

AMSTERDAM

de notre correspondant

Tolérée dans les mêmes conditions que l'euthanasie, l'aide au suicide est en principe sanctionnée par la loi néerlandaise (trois ans de prison), mais reste en pratique impunie si le médecin ayant prêté son concours était confronté à un malade qui demandait librement à mourir et qui endurait des souffrances insupportables et irrémédiables.

Or Mme Hillie Hasscher n'était atteinte d'aucune affection physique ni d'aucun trouble psychiatrique. Son mal était psychique : elle avait perdu le goût de la vie, à la suite du décès de ses deux enfants et de son divorce. Elle avait déjà tenté de se supprimer et menaçait de recommencer si elle n'était pas délivrée en douceur. Après avoir constaté son refus de tout traitement, et soumis son cas à sept confrères, le psychiatre lui avait finalement remis, devant témoins, vingt capsules et un verre de sirop : Mme Hasscher devait avaler la potion létale, le 28 septembre 1991, et s'endormir définitivement sur une musique de Bach.

Prenant en considération la seule détermination inébranlable de la victime, les magistrats ont estimé qu'elle souffrait réellement, de façon durable et insupportable. Les juges d'Assen ont refusé de se demander si Mme Hasscher était littéralement malade, se bornant à constater la réalité de ses souffrances. Ils ont également constaté que la victime avait demandé à mourir de façon expresse et en toute connaissance de cause. En clair : sa souffrance n'a pas affecté son libre-arbitre.

Une « seconde opinion »

L'affaire d'Assen pose la question des personnes atteintes de troubles psychiques et psychiatriques face à la « mort douce » (aide au suicide et euthanasie active). Elle a amené certains responsables politiques à souhaiter un renforcement du contrôle de la volonté de mourir émise par de tels malades : ceux-ci pourraient devoir être examinés par un second médecin, qui devrait formuler une *« seconde opinion »*. La pratique actuelle prévoit bien que le médecin consulte un ou plusieurs confrères, mais ne dit pas clairement si ces derniers doivent voir le malade. En l'occurrence, Mme Hasscher ne s'était entretenue avec aucun des sept confrères auxquels son psychiatre avait soumis son cas.

Le tribunal a enfin considéré que le psychiatre devait être exonéré de sa responsabilité pénale : il se trouvait dans un cas de force majeure, « coincé » entre l'obligation de préserver une vie et celle de soulager, fût-ce définitivement, une personne souffrante. Lors de l'audience, le ministère public avait contesté cette analyse en affirmant qu'un tel conflit de devoirs ne pouvait pas surgir tant que le décès prévisible du malade n'était pas acquis. Le ministère public, qui avait réclamé un an de prison avec sursis contre le médecin, a interjeté appel.

C. C.

EN BREF

□ **Sept morts dans des tornades en Oklahoma.** – Les tornades qui ont balayé, dans la soirée du 25 avril, une autoroute du nord-est de l'Oklahoma, à l'est de Tulsa, ont tué 7 personnes et en ont blessé 95, dont 16 ont dû être hospitalisées. Les dégâts sont estimés provisoirement à 100 millions de dollars (550 millions de francs). – *(AFP, AP.)*

□ **Mise en examen des meurtriers présumés d'un policier à Annecy.** – Deux hommes suspectés d'avoir participé à un hold-up au cours duquel un policier avait été tué, vendredi 2 avril, à Annecy (Haute-Savoie), ont été mis en examen, samedi 24 avril, pour vol à main armée, homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire. Christian Kessler a été écroué à la maison d'arrêt d'Aiton (Savoie) et Enver Shabani à la maison d'arrêt de Bonneville. Une jeune femme, dont l'identité n'a pas été révélée, a également été mise en examen pour association de malfaiteurs.

□ **Commémoration de la fin de l'esclavage.** – Plusieurs milliers de personnes vêtues de noir ont participé, dimanche 25 avril, entre la place de la République et celle de la Nation, à Paris, à la Fête des Nègres marrons, du nom des premiers esclaves des colonies françaises à se révolter, pour célébrer l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage, le 27 avril 1848. L'association Couleur de cœur, à l'origine de cette manifestation, demande que le 27 avril, *« symbole d'une étape marquante dans l'histoire du peuple français »*, soit inscrit comme jour férié au calendrier.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Cinq mois après l'avalanche meurtrière

Le parquet d'Albertville classe sans suite le drame de Val-Thorens

GRENOBLE

de notre correspondant

L'enquête menée par le parquet d'Albertville à la suite de l'avalanche qui a fait sept morts, le 21 novembre 1992, sur une piste de ski de la station de Val-Thorens (Savoie), n'a pas permis de démontrer la responsabilité du maire de la commune, Georges Cumin, et des services techniques chargés de la gestion du domaine skiable où est survenu le drame. Le procureur de la République, Guy Samuel, a décidé de ne pas ouvrir une information judiciaire et il a classé sans suite ce dossier.

Le manteau neigeux s'était mis discrètement en mouvement vers 3 000 mètres d'altitude près de l'arête dite de « Tête ronde », située dans le massif de Péclet. Glissant sur une longueur d'environ 300 mètres, l'avalanche avait atteint la piste Jean-Béranger sans que les skieurs qui l'empruntaient ne l'aient vue ou entendue.

Phénomène naturel

Les conditions météorologiques étaient alors mauvaises et la visibilité de quelques mètres seulement. Une dizaine de personnes furent ensevelies. Seules trois purent être dégagées saines et sauves.

Les responsables de la station avaient aussitôt invoqué la *« fatalité »* comme unique cause de la coulée meurtrière. Quelques jours plus tard, le Centre d'étude de la neige de Grenoble, qui avait été chargé par le procureur de la République d'une mission d'enquête technique, soulignait *« l'origine accidentelle »* de cette avalanche qui se serait déclenchée à la suite de la rupture d'une grosse corniche de neige située juste au-dessus d'une pente moyennement inclinée. Le choc devait provoquer un écoulement dense de neige froide, sèche et pulvérulente sur une largeur de plus de 150 mètres. Le parquet a retenu la thèse de l'imprévisibilité de ce phénomène naturel pour classer cette affaire.

Se fondant notamment sur une carte de localisaton probable des avalanches réalisée par le Centre national du machinisme agricole, du génie rural et des eaux et forêts (CEMAGREF) et sur des observations fournies par la division nivologie de cet organisme, la mère d'une des victimes, Mme Lakhdari, qui a également perdu deux autres membres de sa famille sous l'avalanche, a décidé de porter plainte pour homicide involontaire et de se constituer partie civile. Elle se fonde notamment sur les observations du CEMAGREF, dont les ingénieurs n'ont pas été entendus par le procureur de la République, qui mentionnent dans leur carte réactualisée en 1990 l'existence d'un danger d'avalanche dans le secteur où est survenu, précisément, l'accident.

CLAUDE FRANCILLON

A propos des conclusions du groupe de travail sur la procédure pénale

Les réserves des avocats

Les conclusions du groupe de travail que le garde des sceaux avait mis en place pour faire un premier bilan de la réforme du code de procédure pénale (*le Monde* du 24 avril) ont suscité des réactions mitigées chez les avocats.

L'ordre des avocats à la cour de Paris, qui se félicite de constater que les *« acquis positifs »* du texte du 4 janvier, et notamment les progrès des droits de la défense, ne sont pas *« fondamentalement mis en cause »*; se montre réservé sur deux points : le barreau souhaite que le gardé à vue puisse désigner l'avocat de son choix et estime que le recours au juge délégué pour la détention, auquel le groupe de travail souhaite mettre fin, constitue *« un progrès garantissant la sérénité et la distanciation »* qui doivent présider à ce type de décision.

L'Association des avocats pénalistes (ADAP), qui *« reste attachée aux avancées capitales contenues dans la loi du 4 janvier 1993 »*, regrette le retrait d'un texte *« dont la mise en application n'a pas deux mois et qui paraît pour le moins hâtif »*. L'ADAP souhaite que la concertation annoncée par le garde des sceaux ne soit pas *« purement formelle »* et qu'elle permette à la France d'être dotée d'une procédure pénale *« à la hauteur de ses traditions, et au moins égale, dans le respect du droit des personnes, à celle des principaux pays d'Europe »*.

SPORTS

AUTOMOBILISME : Grand Prix de Formule 1 de Saint-Marin

Le retour en puissance d'Alain Prost

Alain Prost (Williams-Renault) a renoué avec le succès en s'imposant pour la troisième fois (1984, 1986 et 1993) dans le Grand Prix de Saint-Marin de formule 1, disputé, dimanche 25 avril, sur le circuit Enzo-et-Dino Ferrari d'Imola. Après un départ sur une piste encore mouillée par une averse, le pilote français a pris la tête dès le douzième des soixante et un tours pour accroître sans cesse son avance sur ses poursuivants. Après l'abandon d'Ayrton Senna (McLaren-Ford) pour une fuite dans son circuit hydraulique au quarante-deuxième tour, la deuxième place est revenue à Michael Schumacher (Benetton-Ford) et la troisième à Martin Brundle (Ligier-Renault). Neuf voitures seulement ont été classés à l'arrivée de cette course très éprouvante pour les moteurs et pour les freins.

IMOLA

de notre envoyé spécial

Alain Prost venait de terminer sa dernière collation avant le départ du Grand Prix de Saint-Marin dans le motor-home de Frank Williams et s'apprêtait à discuter de la stratégie de course avec son équipier Damon Hill et leurs ingénieurs lorsque, pour la première fois depuis le début des essais, une averse s'est abattue sur le circuit d'Imola. Conformément au règlement, les pilotes disposaient alors de quinze minutes pour tourner avec des pneus sculptés afin de définir leurs nouveaux réglages. Une heure plus tard, la course ne se présentait pas sous les meilleurs auspices pour le pilote français après ses mésaventures sous la pluie à Sao-Paulo et à Donington.

« Je me sentais très fatigué, avouait-il. *Mentalement, le week-end a été très difficile et je suis très heureux, maintenant qu'il est terminé, d'avoir gagné dix points. Grâce à l'abandon d'Ayrton je reviens dans le championnat et tout a basculé dans l'autre sens aujourd'hui. J'espère que j'aurai un peu moins de pression à l'avenir. »* Stress ou problème d'embrayage? Alain Prost a encore raté son départ et s'est retrouvé troisième derrière Damon Hill et Ayrton Senna. Un moment « bouchonné » par le Brésilien sur une trajectoire qui s'asséchait, le Français a, cette fois, parfaitement négocié son passage aux pneus lisses pour se retrouver en tête et accroître son avance en profitant pleinement de la puissance de son V10 Renault.

« Imola est un circuit qui permet aux moteurs d'exprimer leurs différences. Ils fonctionnent 60 % du temps à pleine charge, c'est-à-dire accélérateur au plancher. C'est moins qu'à Monza, où ce pourcentage atteint 75 %, mais beaucoup plus qu'à Monaco (40 %), explique Denis Chevrier, ingénieur motoriste d'Alain Prost. *Sur sol sec, Alain Prost et Damon Hill peuvent tourner de une à deux secondes plus vite que leurs principaux concurrents, y compris Senna. L'an dernier, les Williams-Renault étaient plus rapides que les McLaren-Honda sur un tour, mais les vitesses maximales des deux voitures étaient proches, ce qui rendait les dépassements périlleux. A quoi bon passer plus vite en virage si vous ne pouvez pas dépasser en ligne droite? Quand Senna était en tête, il était presque impossible de le déloger. Cette année, en revanche, il ne peut défendre longtemps sa position face à la vitesse de pointe supérieure des Williams-Renault. Alain Prost l'a prouvé à Kyalami et Damon Hill à Sao-Paulo. »*

« Mangés tout cru »

A Imola, la ligne droite des stands (680 m), suivie de la courbe de Tamburello (320 m) et d'une autre ligne droite (520 m) avant d'aborder la courbe Gilles-Villeneuve permettent aux pilotes de rester pied au plancher pendant une vingtaine de secondes et donc d'étalonner la puissance respective des moteurs. Alain Prost (V10 Renault) a ainsi atteint 327 km/h, Rubens Barrichello (V10 Hart) 321 km/h, Gerhard Berger (V12 Ferrari) 319 km/h, Philippe Alliot (V12 Lamborghini) 317 km/h, Michael Schumacher (V8 Ford) 316 km/h et Ayrton Senna (V8 Ford) seulement... 313 km/h.

Ces chiffres expliquent en partie le peu d'empressement mis par le Brésilien pour rejoindre le circuit italien. *« A Imola, Silverstone, Hockenheim, Spa-Francorchamps et Monza, où les moyennes dépassent les 220 km/h, les Williams-Renault vont nous manger tout cru*, disait-il. *Même les Benetton nous laisseront à distance. »* Depuis le début de la saison, le triple champion du monde ne cesse de revendiquer auprès de Ford la dernière évolution du V8. *« La situation est ridicule et stupide*, disait-il à Donington après sa deuxième victoire en trois courses. *Si Ford a encore une chance de devenir champion du monde, c'est avec McLaren. Mais Benetton les empêche de nous fournir leur V8 à distribution pneumatique* (1). » Depuis 1987, Benetton et Ford ont un contrat de partenariat qui prévoit la fourniture en exclusivité de la dernière évolution du V8 préparé en Angleterre par Cosworth Engineering.

Le contrat actuel court jusqu'à la fin de 1994 mais les deux partenaires ont récemment renforcé leur coopération. Une vingtaine d'ingénieurs de Ford Electronics ont été détachés sur le programme formule 1. Leur action ne s'est pas limitée à la gestion du moteur et à la télémétrie. Ils ont aussi travaillé avec le département recherche et développement de Benetton Formula sur la suspension active et le système antipatinage.

Après le retrait de Honda, Ron Dennis, directeur de McLaren international, a conclu en décembre 1992 un contrat « client » avec Ford et Cosworth Engineering qui détache seulement trois motoristes auprès de l'écurie. La gestion du V8 a été prise en charge par Tag Electronics, une filiale du groupe Tag, actionnaire majoritaire de McLaren. Ce contrat prévoyait que l'écurie britannique hériterait du V8 à distribution pneumatique lorsque Benetton bénéficiera de la prochaine évolution de ce moteur, en principe à l'occasion du Grand Prix de Grande-Bretagne, le 11 juillet. Le début de saison prometteur d'Ayrton Senna a modifié certaines données.

Avant de renouveler pour un an son contrat avec McLaren, le pilote brésilien, qui estime à une quinzaine de chevaux et à presque une seconde au tour le bénéfice qu'il pourrait tirer de la distribution pneumatique, demande désormais à bénéficier des mêmes armes que Michael Schumacher, l'étoile montante de la formule 1. Tiraillé entre les retombées d'une collaboration avec le meilleur pilote du monde au sein de l'écurie la plus titrée de ces dernières années et le respect des contrats exigé par Benetton, Ford semble tergiverser.

L'arme absolue

Après avoir négocié sa participation aux trois premiers grands prix au coup par coup (750 000 dollars par course avec un bonus de 250 000 dollars par victoire), Ayrton Senna a profité de ses deux victoires pour accentuer sa pression. Les discussions n'auraient abouti que jeudi, à la veille des premiers essais d'Imola. Le temps de prendre le vol de nuit entre Sao-Paulo et Rome, puis un petit avion privé pour Bologne et un hélicoptère jusqu'au circuit et le Brésilien arrivait au motor-home de McLaren... cinq minutes avant la première séance. *« Il manque encore la signature du contrat*, précisait-il. *Mais c'est une question de jours. Le problème est résolu. »*

Si Ayrton Senna peut espérer disposer prochainement de meilleurs atouts pour tenter de défendre sa première place au championnat du monde, l'arme absolue pour le titre reste aux mains d'Alain Prost avec le V10 Renault. La cinquième évolution du V10, conçu pour le retour de Renault en formule 1 en 1989, a démontré à Imola qu'elle constituait plus que jamais le meilleur compromis entre la puissance produite et les contraintes de poids, d'encombrement et de consommation. Après avoir progressé de quelque 1 000 toursminute certaines années, le V10 actuel doit frôler les 15 000 tours minute et les 780 ch. Aujourd'hui, Renault fait école. Son système de distribution pneumatique a été adopté la saison dernière par Honda et cette année par Ford et Ferrari. Révolution en formule 1, John Barnard, directeur technique de la Scuderia, a laissé entendre à Imola que la prochaine Ferrari ne serait plus propulsée par un V12!

Loin de s'endormir sur leurs premiers lauriers, les responsables de Renault Sport espèrent profiter de l'accord conclu en mai 1992 avec Aérospatiale pour conserver leur avance technologique. Les gains de poids obtenus pour la fusée Ariane grâce à l'utilisation de matériaux composites comme le carbone-carbone, les études menées pour la navette Hermès sur des matériaux (carbone-carbone ou céramique) susceptibles de résister à la chaleur dégagée par les frottements contre les molécules d'air lors du retour dans l'atmosphère (environ 1 600 °C) ou la maîtrise acquise avec l'Airbus A-320 dans les domaines de la gestion électronique et de la transmission des données, devraient avoir des retombées en formule 1. *« Deux ou trois modifications importantes issues de ces travaux seront introduites dans nos moteurs en cours de saison »*, affirme Bernard Dudot, directeur technique de Renault Sport, qui espère les garder secrètes le plus longtemps possible.

GÉRARD ALBOUY

(1) Ce système mis au point en 1986 par Renault consiste à substituer aux ressorts métalliques des soupapes un ensemble pistons/chemises qui rappelle les soupapes par gaz comprimé. En supprimant l'inertie des ressorts, cette distribution pneumatique permet une augmentation du régime et donc de la puissance du moteur.

REPÈRES

FAITS DIVERS

Le ministère de l'intérieur ordonne une enquête après l'effondrement d'un chapiteau à Valence

A la suite de l'effondrement d'un chapiteau, quatre heures avant un spectacle de Michel Sardou, vendredi 23 avril, à Valence (Drôme), le ministère de l'intérieur a envoyé sur place une commission d'enquête chargée d'analyser les causes de l'accident. Cette commission, composée de quatre membres et dirigée par le colonel Rémi Lecarme, inspecteur général de la sécurité civile, a notamment entendu Jacques Mervil, un expert qui avait examiné cette structure le 18 février, ainsi que Jean-Pierre Labat, propriétaire de ce chapiteau présenté comme le « plus grand d'Europe ». L'effondrement, provoqué, selon MM. Mervil et Labat, par une puissante rafale de vent, avait fait quatre blessés légers.

ÉDUCATION

La Haute Cour de Londres confirme le droit au boycott des examens par les enseignants

Les enseignants britanniques et leurs syndicats viennent de marquer un point dans le conflit qui les oppose, depuis un an, au gouvernement et au ministre de l'éducation, John Patten. La Haute Cour de Londres a en effet confirmé en appel, vendredi 23 avril, un jugement porté le 2 avril selon lequel les enseignants peuvent, légalement, refuser d'organiser les examens que la réforme du système éducatif anglais prévoit désormais. Votée en 1988 et entrée en application en 1991, cette réforme repose sur la mise en place de programmes nationaux assortis d'un système d'examens quasi-permanents servant à la fois à l'évaluation des élèves et au classement des établissements (*le Monde* du 15 avril).

La Haute Cour a donc donné raison aux trois principaux syndicats d'enseignants, qui regroupent les trois quarts des enseignants britanniques et qui se sont prononcés en faveur du boycott. Avant cette décision, le gouvernement avait menacé, en cas de refus persistant des enseignants à organiser les tests, de changer la législation pour les obliger à se plier à cette nouvelle obligation.

HISTOIRE

Une marche silencieuse en souvenir de la déportation

Quelque cinq cents personnes ont participé, dimanche 25 avril, à Paris, à une marche silencieuse, à l'occasion de la journée du souvenir de la déportation. Commencée par le dépôt de gerbes au Mémorial du martyr juif inconnu, la cérémonie s'est ensuite poursuivie à l'Arc de triomphe, où M. Philippe Mestre, ministre des anciens combattants, a ranimé la flamme. A Izieu (Ain), environ deux cent cinquante personnes ont assisté à la cérémonie annuelle à la mémoire des quarante-trois enfants juifs vicimes d'une rafle en 1944. Dans un message, le président Mitterrand a souligné que *« les enfants d'Izieu sont le symbole même de tous les juifs de France qui furent exterminés sous le régime de Vichy »*.

Les résultats

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX DE SAINT-MARIN DE FORMULE 1

Classement. – 1. Alain Prost (Fra., Williams-Renault), les 307,440 km en 1 h 33 min 20 s; 2. Michael Schumacher (All. Benetton-Ford), à 32 s; 3. Martin Brundle (GB, Ligier-Renault), à un tour; 4. J. J. Lehto (Fin., Sauber), à deux tours; 5. Philippe Alliot (Fra., Larrousse-Lamborghini), à deux tours.

Championnat du monde des pilotes. – 1. Ayrton Senna (Bré.), 26 pts; 2. Alain Prost (Fra.), 24; 3. Damon Hill (GB), 12; 4. Michael Schumacher (All.) 10, 5. Mark Blundell (GB) et Johnny Herbert (GB), 6.

Championnat du monde des constructeurs. – 1. Williams-Renault, 36 pts; 2. McLaren-Ford, 26; 3. Benetton-Ford, 12; 4. Ligier-Renault, 10; 5. Lotus-Ford, 7.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Pau-Orthez s'est qualifié, samedi 24 avril, pour la finale du championnat de France de basket-ball, en remportant à domicile le troisième point de la victoire à l'issue du quatrième match contre Antibes (85-68). Les Béarnais rencontreront Limoges à partir du 2 mai pour une finale en trois matchs gagnants.

CYCLISME

Amstel Gold Race

Le Suisse Rolf Jaermann s'est imposé, dimanche 25 avril, dans l'Amstel Gold Race en battant au sprint l'Italien Gianni Bugno.

FOOTBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Deuxième division
(trente et unième journée)

GROUPE A

*Charleville et Martigues	0-0
Cannes b. *Istres	3-0
*Nancy b. Valence	2-1
*Mulhouse b. Bastia	3-1
*Rodez et Nice	0-0
Sedan b. *Annecy	2-0
Alès b. *Créteil	2-1
Epinal b. *Ajaccio	2-1
*Perpignan et Louhans-Cuiseaux	2-2

Classement. – 1. Martigues, 41 pts; 2. Cannes, 40; 3. Nancy, 37; 4. Sedan, 36; 5. Nice et Valence, 35.

GROUPE B

*Tours et Bourges	1-1
*Laval et Niort	0-0
*Le Mans b. Rennes	2-0
*Beauvais et Ancenis	1-1
*Red Star b. La Roche-sur-Yon	2-1
*Dunkerque et Angers	0-0
*Gueugnon b. Amiens	2-0
*Guingamp b. Rouen	1-0
*Châteauroux b. Lorient	3-2

Classement. - 1. Angers, 42 pts; 2. Rouen, 41; 3. Rennes, 40; 4. Red Star, 38; 5. Beauvais, Le Mans, 37; Dunkerque, 36.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(cinquième journée)

POULE A

Perpignan b. *Brives	23-20
*Biarritz b. Colomiers	13-11

Classement. – 1. Perpignan, 13 pts; 2. Brives, 11; 3 : Biarritz, 9; 4. Colomiers, 7.

POULE B

Toulon b. *Bègles-Bordeaux	13-19
*Toulouse b. Montferrand	20- 6

Classement. – 1. Toulon, 13 pts; 2. Toulouse, 11; 3. Bègles-Bordeaux, 9; 4. Montferrand, 7.

POULE C

Grenoble b. *Pau	38-10
*Narbonne b. Béziers	22-12

Classement. – 1. Grenoble et Narbonne, 13 pts; 3. Pau et Béziers, 7.

POULE D

Agen b. *Tarbes	19-15
*Castres b. Dax	22-10

Classement. – Castres et Agen, 13 pts; 3. Dax et Tarbes, 7.

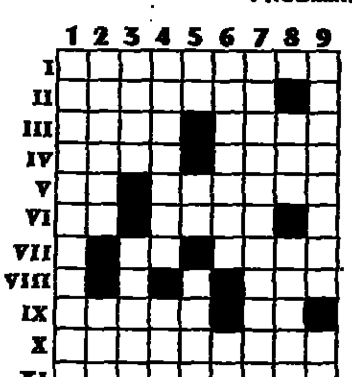
VOLLEY-BALL

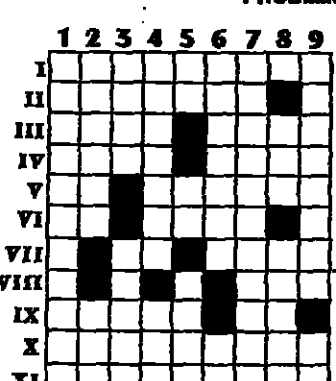
Coupe de France

Cannes a remporté, samedi 24 avril la Coupe de France de volley-ball en battant le PUC (3-1).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6027





HORIZONTALEMENT

I. Une personne qui ne manque pas de « trempe ». – II. Sont vraiment du tonnerre. – III. Plane. Couche de glace. – IV. Possessif. Tout feu, tout flamme. – V. Ancien parler. Qui s'exprime en gémissant. – VI. Symbole. Aigri. – VII. Points. Lieu de relâche. – VIII. Manque d'énergie quand il est gros. – IX. Une manière de vouloir le bien d'autrui. Désinence verbale. – X. Peuvent se traduire par des sursauts. – XI. Instruments à vent.

VERTICALEMENT

1. Lieu de plantation d'œillets. – 2. Du jaune pour un bleu. Préfixe. – 3. Prête à rire. Comme un combat. – 4. Carnets de notes. Adverbe. – 5. Degré. Au cœur de la Ville éternelle. La journée du patron. – 6. Produire des éclats. Câblé. – 7. Tendance à grossir. – 8. Rivière. Ce peut être la division d'un lieu. – 9. Sont familières aux bourreliers. Précède le nom d'un chef spirituel.

Solution du problème n° 6026

Horizontalement

I. Gravitation. Cor. – II. Rubis. Lots. Case. – III. Imbroglio. Lamie. – IV. Veau. Al. Usurper. – V. Outsider. Ester. – VI. Ire. Cireur. Eu. – VII. Lad. Star. Reg. – VIII. Ela. Ré. Oh! Ta. – IX. Resai. Guêpière. – X. Itinéraire. Rê. – XI. Eres. Al. Saumons. – XII. Empereur. Bu. – XIII. Ana. Atre. Pied. XIV. Menuisier. Ere. – XV. Isère. Electoral.

Verticalement

1. Grivoiserie. Ami. – 2. Rumeur. Latrines. – 3. Abbate. Asie. Ane. – 4. Virus. Anse. Ur. – 5. Iso. Icarie. Male. – 6. Gadide. Rapts. – 7. Allier. Galerie. – 8. Toi. Ressui. Réel. – 9. Itou. Ut. Erse. Re. – 10. Os. Sera. Peaux. – 11. Lus. Roi. Ur. Et. – 12. Carte. Heim. Pro. – 13. Campeur. Obier. – 14. Osier. Eternue. – 15. Réer. Aga. Es. Dol.

GUY BROUTY

SPORTS

ATHLÉTISME : le Marathon de Paris

Une course en capitales

Leszek Beblo a remporté, *dimanche 25 avril, la dix-septième édition du Marathon de Paris, qui a rassemblé plus de quinze mille participants.* Le Polonais a devancé l'Ethiopien Belay Wolashe et l'Algérien Sali Sakhri. *Le premier Français,* Dominique Chauvelier (neuvième), a été sacré champion de France. Victoire, chez les dames, de la Japonaise Mitsuyo Yoshida, *qui devance la Française* Maria Lelut-Rebelo *et la* Russe Ilyina Nadejda.

Ils étaient plus de quinze mille, dimanche, à prendre, sous l'Arc de triomphe, le départ de la visite la plus sportive de Paris. Quinze mille anonymes précédés par un solide plateau de vedettes kenyanes, éthiopiennes, japonaises ou venues des pays de l'Est. Longtemps les champions avaient boudé un parcours qu'ils jugeaient trop changeant d'année en année, trop accidenté pour une course de grand fond, ce qui ne pouvait leur promettre d'établir un chronomètre appréciable – couvrir les 42,195 kilomètres en moins de 2 h 10, performance jamais réalisée dans la capitale – sans même rêver d'approcher le record du monde – 2 h 6 mn 50 s établi par l'Ethiopien Belayneh Dinsamo à Rotterdam en 1988. Aujourd'hui, ils apprécient le tracé remodelé en 1990, qui épouse le plus souvent les rives de la Seine. Avec eux, le Marathon de Paris a retrouvé un second souffle.

Outre ce parcours «touristique», consenti par la Mairie de Paris, organisatrice de l'épreuve, au risque de neutraliser la circulation dans la capitale pendant quelques heures, les responsables de la course ont mis le prix pour rivaliser avec les deux plus grands rendez-vous du monde : le plus massif, à Londres, qui rassemble trente-cinq mille concurrents et le plus mythique, New-York, où les vingt-cinq mille participants s'élancent du pont de Verrazano.

Attirer les étrangers

Le budget de l'épreuve atteint aujourd'hui 12 millions de francs. La Mairie de Paris en finance un quart, les partenaires dispensent 7 millions de francs, le reste provient des droits d'inscription. *«Nous avons accepté de dépenser de l'argent pour rassembler le meilleur plateau possible, car même la traversée de Paris, si prestigieuse soit-elle, ne peut attirer les grands»*, explique Patrick Akenin, directeur de la course depuis quatre ans. Les primes de participation aux vedettes avoisineraient parfois les 100 000 francs, sans compter une majoration selon les performances réalisées. Le Polonais Leszek Beblo est également reparti avec les 150 000 francs attribués au vainqueur et la Japonaise Mitsuyo Yosjhida avec 120 000 francs. De plus, le Marathon de Paris est, depuis deux ans, le théâtre du championnat de France et l'épreuve décisive pour obtenir une sélection nationale en vue des championnats du monde. Dimanche, les organisateurs ont encore espéré que les meilleurs descendent en dessous de la barre des 2 h 10. En vain, malgré le travail – rémunéré – de lièvres, trois coureurs destinés à accélérer la cadence avant de se retirer de la course aux dixième, vingtième et trentième kilomètres.

Quinze mille participants sur le bitume parisien, ce n'est pas suffisant, estime Patrick Akenin, qui en souhaiterait vingt mille et, parmi eux, plus d'amateurs étrangers. Ils n'étaient pas deux mille, dimanche, à s'aligner sous l'Arc de triomphe. Pour les attirer, le directeur de la course envisage de contacter des tour-opérateurs, à la manière, en somme, d'un voyage touristique.

BÉNÉDICTE MATHIEU

La femme du 11 364

Devant la ligne d'arrivée, avenue Foch, la femme du marathonien erre, son fils endormi dans les bras. Il lui a fallu près de cinq heures pour parcourir les 42,195 kilomètres de la course, trois heures de plus que le vainqueur. Elle est surtout arrivée quarante-cinq minutes après le coureur qu'elle était censée supporter.

La journée avait commencé à 7 h 30 par un délicat problème d'arithmétique, résolu non sans mal devant un plat de pâtes que le sportif avalait pour son petit déjeuner. Enoncé de la question : connaissant le parcours du marathon, sachant que son mari parcourait dix kilomètres par heure, et que trois minutes environ séparent deux stations de métro, où se placer pour encourager le dossard numéro 11 364 ? Sur les Champs-Elysées, lorsque la foule des coureurs s'ébranle, elle serre la main de son fils. Son mari, qui cherche du travail depuis six mois, attaque son deuxième marathon : *«A Florence, il courait avec son frère,* explique d'une voix douce cette jeune médecin de trente et un ans. *Cette fois, il est seul,* ce sera *plus dur.»* A la main, un plan de Paris, dans son sac deux bananes et des barres énergétiques pour le coureur de fond. Commence alors une gigantesque course-poursuite à travers la capitale.

Ils sont des centaines à s'engouffrer dans la rame de métro pour suivre les sportifs. Elle descend à la station Louvre, cinquième kilomètre du marathon, patiente à côté d'une équipe de sapeurs-pompiers venue assurer la sécurité, mais qui, dans cette première partie du parcours, encourage de bon coeur les participants. Les groupes de coureurs se succèdent, de moins en moins nombreux, de plus en plus lents. Arrive les camions poubelle. Le dossard 11 364 est donc déjà passé. Il va falloir changer de tactique, il va plus vite que le métro.

Elle décide alors de se rendre, par le chemin des écoliers, au kilomètre vingt-sept. L'enfant a faim. Il dévore un pain au chocolat pour géants : *«Pas les bananes, mon chéri»*, et s'offre une partie de marelle sur les colonnes de Buren. Au jardin des Tuileries, de nombreux supporters acclament déjà les premiers coureurs. Elle les dévisage, craint de rater son mari, attend, s'émerveille devant les marathoniens d'un certain âge, envie les femmes. Enfin, le voilà, petite foulée, petit sourire. *«Allez Thierry !»*, hurle-t-elle. L'enfant aux yeux noirs chantonne : *«Il est fort mon papa, il est fort...»*

Elle se précipite ensuite à l'ouest de la capitale, à l'hippodrome de Longchamp, kilomètre trente-six, et arrive après la bataille. Elle monte dans un bus pour rejoindre l'arrivée. Bloquée dans les embouteillages, elle descend, renonce à prendre un taxi, se rue dans le métro, change deux fois de ligne, se trompe, râle, repart. L'enfant refuse de marcher davantage. Dix-sept kilos dans les bras. Elle arrive enfin, exténuée, retrouve le seul marathonien qui compte vraiment pour elle, assis dans l'herbe. L'an prochain, elle prendra son vélo.

MICHÈLE AULAGNON

HIPPISME : la crise de fréquentation des hippodromes

Longchamp, morne plaine

La réunion de Longchamp, dimanche 25 avril, n'a enregistré que 5 811 entrées payantes contre 8 448 l'an dernier à la même date. Cette spectaculaire déperdition de clientèle hippique à Paris n'est pas un accident de parcours, mais correspond à un mal endémique. Depuis le début de l'année, à Longchamp, le total des entrées est en baisse de 10 % (– 9,93 % déjà en 1992). En corollaire, les enjeux du Pari mutuel hippodrome (PMH) ont chuté de 13 % au premier trimestre dans la capitale.

Beaucoup attribuent cette érosion à l'autoconcurrence de «points courses», installés par le PMU dans les grandes villes, lesquels recueillent un succès croissant. En échange d'un droit d'entrée peu élevé, on peut y jouer dans des conditions de confort relatif, bénéficiant d'une retransmission des compétitions en direct par câble. On assiste ainsi, sans perdre de temps en déplacements, à quelques épreuves du jour ; et cela plaît d'autant plus que les réunions elles-mêmes traînent en longueur, sinon en langueur, de 14 à 18 heures, sans le moindre rythme. La clientèle occasionnelle, les femmes, les enfants s'ennuient durant les interminables temps morts (trois quarts d'heure d'entracte pour un quart d'heure de représentation). De plus le spectacle est impossible à suivre sans des jumelles puissantes. Enfin, dans les épreuves de galop, le suspense lui-même est souvent affadi ; trop de rencontres sont dominées par une seule casaque, celle des émirs de Dubaï.

C'est toute une conception du programme et des installations qui serait à revoir. Certains y songent. A Vincennes (trot), il a été envisagé d'installer des systèmes de distribution automatique de tickets. Une formule du type machines à sous, très prisée aux Etats-Unis. Le projet était autofinancé, mais il paraît bloqué par le ministère du budget, qui craint sa non-conformité avec les intérêts financiers et les impératifs technologiques du PMU (connexion avec le réseau informatique) ; et surtout l'acquisition du matériel à l'étranger au détriment de deux concessionnaires français, maîtres du marché.

Ambiance de convivialité

Pour le galop, où va être constitué sous peu un groupement d'intérêt économique (GIE) rassemblant toutes les sociétés organisatrices, les nouveaux gestionnaires envisagent la modernisation de l'un de leurs hippodromes : Longchamp, Auteuil ou Saint-Cloud. Le projet comprend l'implantation d'une piste synthétique permettant des courses plus rapides, des petites tribunes avec restauration pour des nocturnes, et même des loteries à grattage dont les tickets seraient seulement vendus sur place. Il s'agit de reconstituer un tissu de clientèle, une ambiance de convivialité.

Mais la partie risque de se jouer à quitte ou double. Faute de réussir la transformation des sites, ceux-ci seraient condamnés à disparaître. L'Etat a signé un protocole d'accord avec les dirigeants des sociétés, qui implique, en échange d'aides substantielles, des économies drastiques. Le rétablissement financier pourrait passer par la suppression d'un terrain. La Ville de Paris est très concernée aussi par cette situation car propriétaire de Longchamp, Auteuil et Vincennes. Jusqu'à l'année dernière, elle en profitait largement par un reversement des pourcentages sur les enjeux dépassant 200 millions. Or ce pactole lui a été supprimé par le gouvernement Bérégovoy. Aussi se montrera-t-elle certainement très exigeante au moment de la renégociation des conditions de bail avec ses locataires : en 1997 pour les uns, après l'an 2000 pour les autres.

GUY DE LA BROSSE

LA SACEM C'EST NOUS

Georges Aber. Patrick Abrial. François Aceti. Eric Aerts. Christian Agullo. Aiello. Aimable. Thierry Alla. Simone Alma. Jean-Marie Alsina. Jean-Claude Amiot. Roger Amoros. Francis Amphoux. Max Amphoux. Albert Amsallem. Elisabeth Amsallem. Michel Amsallem. Gilbert Amy. Elizabeth Anais. Georges Aperghis. Arc-en-ciel Productions. Jack Arel. Philippe Arnaud. François Arnold. Auguste Attard. Aubert-Lemeland. Claude-Marcel Aubry. Hugues Aufray. Marc Aurine. Marc Aurine. Christine Authier-Bobin. Michèle Auzepy. Jean-Christophe Averty. Marcel Ayela. Charles Aznavour. Marcel Azzola. Bruno Bacara. Pierre Bachelet. Nicolas Bacri. Gérard Badini. Mamdouh Bahri. Jean-Désiré Bailly. Jean Baitzouroff. Albert Bajus. René Balddellon. Claude Ballif. Jean-Pierre Balzano. Hubert Bannwarth. Yves Baquet (dit Willy Pep). Barbara. Didier Barbelivien. Denis Barbier. Claude Barbotin. Michèle Barboux (D'Angelo Michèle). Aimé Barelli. Jean-Pierre Barizien. Jeff Barnel. Jacques Barouh. Philippe Barraque. Jordi Barre. Georges Barrier. Michel Bassignani. Marc Batisto. Gérard Bavoux. Francis Baxter. François Bayle. Marc Beacco. Lucid Beausonge. Francis Bebey. Gaya Becaud. Gilbert Becaud. Philippe Becaud. Charles Beck. Marie-Paule Belle. Roger Bellon. Henri Belolo (Scorpio Music). Albert Benazeraf. Yaël Benhamour. Marc Benois. Pierre Bensusan. Alain Berberian. Eric Berchot. Boris Bergman. Claude Bermejo. Jo Bernard. Raymond Bernard. Alain Bernardin. François Bernheim. Fabrice Berrekla. Jacques Berthier. Guy Bertret. Henry Besche. Serge Besset. Louis Bessieres. André Besson. Henri Betti. Michel Beuret. Alain Bidaux. Frédéric Billiet. Jean-Jacques Birge. René-Pascal Blanc. Christian Blanchard. Philippe Blanchard. Roger Blanchard. Marc 'Bleuze. Jean-Louis Bleze. Jacqueline Blot (Jaugey) André Blot. Pierre Bluteau. Ernest Bohn. Raymond Boisserie. Paul Boistelle. Claude Bolling. André Bon. Jean Bonal. Marie-France Bongard. André Bonhomme. Fernand Bonifay. Alain Bonnefont. Thierry Bonnefous. Frédéric bonnet. Frédérique Bonnet. Michel Bonnet. Stan Bontemps (Les Salamandres). Suzanne Bontemps (Les Salamandres). Bernie Bonvoisin. André Borly. Frédéric Botton. Alain Boublil. Syvain Bouc. Chico Bouchikhi. Michèle Boudet. Rolande Bouhour (Cavat Rolande). Michel Bouin. Gérard Bourgeois. Michel Bouriquet. Henri Bourtayre. Jean-Pierre Bourtayre. François Bousch. Philippe Bousquet. Guy Boyer. Jean-Pierre Boyer. René Boyer. Robert Braun. François Breant. Philippe Brejean. Daniel Brel. Jacques Breux. Patrick Brugaliere. Claude Brule. Frédéric Brun. Alain Brunet. Hervé Buckel de Tell. Jean-Pierre Bucolo. François Budet. Vline Buggy. Pierre Buzon. Pierre Calamel. Gérard Calvi. Michel Camatte. Bruno Camporelli. Edith Canat de Chisy. Candy C.G. Françoise Canolle. Jean-Paul Carat. Tony Carbonare. Jacques Cardona. Carel. Jackie Carhan. Serge Carmine. Patrick Carret (Thenay). Roger Carru. Françoise Cartade. Alain Cassard. Jacques Casterede. Alain Catala. Maurisse Celisse; Renaldo Cerri. Ina Cessaire. Khalin Chahine. Paul Chalier (Paul Moulin). Chant du Monde Editions. André Charbonneau. Jacques Charpentier. Frédéric Chateau. Chantal Chaumar. Jacques Chaumelle. Rémi Chauvet (Myrdhin). Charles Chaynes. Pierre Chene. Jean-Pierre Chevillard. André Chevrier de Choudens. Noël Chiboust. Joëlle Chopinthienard. Antoine Ciosi. Robert Claudel. Jean Claudric. Maurice Clement-Faivre. Bernard Cocq. Gérard Cohen. Roger Coiteux. Jean-Marie Coldefy. Simon Colliez. René Colombies (René Coll). Jean-Jacques Commien. François Comtat. Laurent Comtat. Marius Constant. Henri Contet. Bernard Coquelet. Louis Corchia. Corneloup (Editions A coeur joie) Sébastien Cortella. Yann Cortella. Edgar Cosma. Vladimir Cosma. Jean-Claude Cosson. Jean-Claude Cottier. Bernard Couderc. Bruno Coulais. Daniel Coulon. Georges Coulonges. Rémi Couvez. Gisèle Couvreux. Nicole Croisille. Michel Cron. Michel Cywie. Carmino D'Angelo. Jean-Loup Dabadie. Marcel Dabadie. Norbert Dahan. Marc-André Dalbavie. Jean Dalzon. Raphaël Dambrois Olivari. Lionel Damei. Pascal Danel. Daniel-Lesur. Yves Daunes. Jimmy Davis. Gérard Davoust. Bernard De Michelis. Jean-Manuel De Scarano (Chambre syndicale des Editeurs de Musique de France) Maurice De Thou. Emile Decotty. Jean-Michel Defaye. Jean Degeorges. Bernard Deharbre. Gérard Del Volgo. Pierre Delance. Paolo Della Sciucca. Jean-Pierre Delpech. Michel Delpech. Denise Deluga. Christophe Delvalle. Pierre Delvincourt. Jacques Demarny. René Denoncin. Bill Deraime. Lilian Derruau. Roger Desbois. Roland Descrez. Pierre Desvergnes (Pierann). Patrick Devers. Richard Dewitte. Eric Dhaynaut. Jack Dieval. Idrissa Diop. Gilles Diss. Sacha Distel. Anne Domela-Nieuwenhuis. Raymond Domiar. Désiré Dondeyne. M. Donzel-Gargand. Jocelyne Dorian. Françoise Dorin. Jean-Paul Douet. Frédéric Douloudet. Gérard Doulssane. Pierre-André Dousset. Jean Douville. Michel Drapeau. Jean-Paul Dreau. Jean Drejac. David Drussant. Didier Drussant. Faldo Dubard. Dominique Dubois. Régis Dubos (Mathéus Grand). Jean Ducloy. Pascal Ducourtiou. J. Dufat. Hugues Dufourt. Antoine Duhamel. Pierre Duhautois. Edouard Duleu. Charles Dumont. Marc Dumontier. Marcel Dupic. Jean-Pierre Dupin. Marc-Olivier Dupin. Edmond Duplan. Francis Duquet. Thierry Durbet. Yves Duteil. Henri Dutilleux. Pierre Dutour. Georges Dutter. René Egles. Gilbert Einaudi. Christian Eloy Dominique Emorine. Léon Engel. Robert Engel. Daniel Epi. Tonio Escamez. Leny Escudero. Fred Espel. Arthur Eyraud. Christian Faisy. Joël Fajerman. Jacqueline Fareyrol. Christiane Fau. Guy Favereau. Philippe Fenelon. Eric Fermentel. Jean-Pierre Fernandez. Patrick Fernandez. Alain Feron. Louise Feron. Jean Ferrat. Léo Ferre. Nino Ferrer. Jean-Marie Fillon. Michel Fischer. Claude Fleouter. Simone Florel. Jean-Michel Fock. Jean Fourcaut. Henri Foures. Philippe Foures. Alexandre Fournial. Michel Fournier. Pierre Fournier-Bidoz. Jean Français. Michel Françoise. Serge Franklin. Gaston Fraulob. Jacky Fraisse. Eric Fruteau. Michel Fugain. José Maria Furio-Angel (dit Pep Angel) Jacques Fusina. M. Fuste-Lambezat. Jean-Louis Gadea. Renaud Gagneux. Joël Gaillard. Philippe Gall; Bruno Ganiayre-Fontanille. Joseph Ganter. Jean Garcia. Rémi Garraud. Alberto Garzia. Loulou Gaste. Jean-Marie Gaston. Joseph Gauliris. Allain Gaussin. Marcel Gautiez. Philippe Gaviglio Jacques Gaxatte. Jacques Gehin. Colette Genesti. Michel Geney. Philippe Gérard. Yvon Gerault. Gérard Gesina. Guy Gibert. Pierrette Gibert. Bruno Gigliott (dit Orlando). Claude Giot. Hubert Giraud. Jean-Jacques Giraud. Jacques Girerd.Angel Girones. Jacques-François Gold-Gervais. Lisa Gold-Gervais. Jean-Noël Gon. Michel Gonet.Alain Goraguer. Richard Gotainer. Ida Gotkowski. Jay Gottlieb. Eric Gourlain. Denis Gouzil. Lionel Grand Clement. Georges Granier. Pascal Gravat. René Grolier. Michel Gros Desormeaux (Michel Godzom). Pierre Groscolas. Roger Grosdidier. Pierre Grosz. Jean-Lucien Gruson. Daniel Guichard. Jean Guidoni. Michel Guillaume. Jean Guillou. Marie Guimbert. François Guin. Patrice Guirao. Jean-Charles Guiraud. Jean Guiraud-Deleplace. Jean-Claude Guselli. Gérard Gustin. Gérard Gustin Junior. Yves Hafnou. André Halimi. Johnny Hallyday. Hamelle Editions. Gilbert Hamy. Jean Hardouin. Yves Hausselmann. Michel Hausser. Christophe Havel. Gilles Hekimian. André Helle (Luc Haulivier). Louis hemett. Christophe Heral. R. Herin. Philippe Hersant. Yves Herwan-Chotard. Heugel-Editions. Marc Hillman. J.P. Hoccher. Maurice Horgues. Yvette horner. houppin. Thierry Hugon. hurtado. Hubert Ithier. Bruno Itze. Vincent Jaillette. Pierre Jansen. Thierry Jardinot. Bertrand Jarrigeon. Raymond Jeannot. Christophe Jennac. Renaud Jeune. Denise Jobert. Betsy Jolas. Michel Jonasz. Jacky Joubert. Michel Jourdan. Georges Jouvin. Ivan Jullien. Gérald Kalfoun (dit Kalfan). Bernard Kesslair (Jean Cohen). Cécile Klinguer. Jean-Noël Klinguer. Stéphane Kochoyan. Jean-Marie Koltes. Janos Komives. Paul Koulak. Michel Krikorian. Christian Kubiac. Stéphan Kubiac. Françoise Kucheida. Eugène Kurtz. Christian Laborde. René Labourel. Jean-Pierre Lacot. Marc Laferriere. Gilbert Laffaille; Michel Lagueyrie. Francis Lai. Barbara Laigre. Serge Lama. Christophe Lamarre. René Lamarre. Valérie Lambert. Robert Lamoureux. Serge Lancen. Anaïs Lancien (Dominique). Marcel Landowski. Jean-Pierre Lang. Gérard Langella. Philippe Langlet. Jean-Michel Lannes. Jacques Lanzmann. Maxime Laope. Maurice Larcange. Michaël Larcange. Bernard Larquet. Jean-Pierre Laselve. Christian Lauba. Gérard Layani. Daniel Le Bras (Dan Ar Bras). Robert Le Gall. Jean-Marie Leau. Sylvain Lebel. Jack Lebourgeois. Jacky Lechat. Eric Lecollen. Loïc Lecomte. Jean-Paul Lecot. Lecourt. Jean-Michel Lecouturier. Louis Ledrich. François Leduc. Jacques Ledun. Patrick Legoux. Michel Legrand. Emile Lelouch. Philippe Lemaire. Dominique Lemaître. Patrick Lemaitre. Francis Lemarque. Claude Lemesle. Henry Lemoine Editions. Pierre-Yves Lenik. Gérard Lenorman. Daniel Lenormand. Jacques Lenot. Roland Leonar. Lino Leonardi. Raymond Lepers. Carlos Leresche. René Leroux. Arlette Leroy Guy Leroy. Marcel Leroy. Nicolas Lescœur. Georges Letoureau (dit Lemel). Charles Level. Patrick Liotard. Christian Loigerot. Alain Loisel. J.M. Londex. Pierre Lorentz (Société Epervier) Bruno Lorenzoni. Eddy Louiss. Pierre Louki. Bernard Lubat. Georges Lunghini. André Lutereau. Claude Luther. Guy Lux. Valdemar Machado. François-Bernard Mache. Enrico Macias. Gérald Maias. Claude Mairet. Didier Makaga. Yvo Malec. Jacky Mallerey. Philippe Manoury. Roland Manoury. Jean-Claude Mara. Gérard Marais. Valdemar Marchado. Patrick Marcland. Guy Mardel. Jacques Mareuil. Eliane Margelli. Pierre Marietan. Eddy Marnay. David Marouani. Didier Marouani. Philippe Marouani. Freddy Marshall. David Martial. Kat Martin (Les Douglas) Patric Martin (dit Patric). Yves-Marie Martin (Les Douglas) Patrice Martineau. Roger Martineau. Maurice Marziani. Jeanne Mas. Gino Masselli. Max-François. Mohamed Mebtoul. Fortuné Mecene-Deumerle. Jacques Medinger. Paul Mefano. Paul J. Memmi. Art Mengo. Jean-Paul Merkel. Olivier Messiaen (Mme). Philippe Mestres. Alex Metayer. Gérard Meys. Costin Miereanu. Armand Migiani. Martial Mijoule. Daniel Milhaud. Madeleine Milhaud. Jean-Jacques Milteau. Guy Mimeret. Minkoff France Edition. Paul Misraki. Léo Missir. Thierry Mobillon. Bernard Mocquot. Philippe Moenne-Loccoz. Georges Moineau. Robert Monediere. Maurice Mons. André Montagard. Jean-Marie Moreau. Robert Morel. Cyril Morin. Philippe Morin. Jean Morlier. Marcel Mouloudji. Jean-Pierre Mourice (dit Mouce). Mouron. Nana Mouskouri. Georges Moustaki. Jo Moutet. Alain Mouysset. Albert Munoz. Martial Murray. Claude Muscynski. Angélique Nachon. Jean-Claude Nachon. Natacha Nahon. Nino Nardini. Jean-Marc Nartel. Jean-François Naulleau. Jean Nehr (Editions Audio Look). Billy Nencioli. René Nicolas (Mickey Nicolas). Serge Nigg. Tolia Nikiprowetzki. Jacky Noguez. Francis Nougaret (dit Jean Dorlis). Emmanuel Nunes. Orchestre Symphonique Français. Dominique Ottavi. Yvon Ouazana. Jacques Palfray. Panisset. Dominique Pankratoff. Marie-Bernadette Papot (Bernadette Ramet). Hélène Paradelle. Gustave Parking. André Pascal (Editions Crayon Bleu) Claude Pascal. Marc Pascal. André Pate. José Payet. Michèle Pegaz. Bruno Pele. Gilles Pellegrini. Serge Perathoner. Nazaré Pereira. Pierre Perez. Alain Peron. Patrick Peronne. Claude Perraudin. André Persiani. Laurent Petitgirard. Jean-Louis Pick. Roger Pierre. Jean-Claude Pierric. Julie Pietri. Tom Pikul. Eric Pina. Serge Pina. Max Pinchard. Bernard Pinet. Paul Piot. Jacques Plait. Luc Plamondon. Maurice Pon. André Popp. Luis Porquet. Frédéric Porte. Pierre Porte. Christian Poulet. Gilbert Pounia. Franck Pourcel. Paul Preboist. Gérard Presgurvic. Yves Prin. Jean Prodromides. Marc Provance. Michel Pruvot. Jean-Louis Pujao. Michel Quereuil. Bernard Queysanne. Bob Quibel. Gérard Quillier. Claudette Quiltaa. Marina Raclot. Horatiu Radulescu. Sylvain Raiter. Tony Rallo. Jacques Ramade. Roland Ramade. Madeleine Ramette. Joséphine Ratajski. François Rauber. Ray Lambert. Jacques Raynaud. Jean Redot. Jean-Stéphane Regottaz. Babik Reinhardt. Renaud. Line Renaud. Emmanuel Renaux. Jacques Revaux. Philippe Reverdy. Claude Rey. Pierre Ribert. Jean-François Richard. Tristan Richepin. Claude Righi. Mike Rimbaud. Richard Rimbert. Daniel Ringold. Philippe Rio. Jean-Claude Risset. Michel Rivgauche. Jean-Max Riviere. Robert-Martin Editions. Jack Robinson. Pierre-André Rocamora. Yves Roche. Etienne Roda-Gil. Francisco Rodriguez (dit Curro Savoy). Roger Roger. Roland Romanelli. André Roques. Thierry Roques.Jean-Louis Rosely. Manuel Rosenthal. Christian Roshem. François Rosse. Robert Rotrou. René Roussel. Jean-Jo Roux. Naël Roux. Hervé Roy. Franck Roze. Philippe Russo. Patrick Rutge. Camille Saferis. Dédé Saint-Prix. Pierre Saka. Bernard Sallesses. Pierre Salva. Henri Salvador. Claude Salvet. Richard Sanderson. Philippe Sandez. René Sarabia. Jean-Louis Sarthou. Maxime Saury. Fred Savdie. Pierre Schaeffer. Frédéric Schmidely. Jean Schmitt (Editions J. Garzon). Claude-Michel Schonberg. Frères Schott. Jean Schwartz. Patrice Sciortino. Rhoda Scott. Daniel Scotto. Ted Scotto. Valérie Scotto. Lana Sebastian. Paul Sebastian. Roger Secco. Thierry Sechan. Daniel Seff. Richard Seff. Segond. Philippe Seiller. Serbeille Pelo. Philippe Servain. Gilles Servat. Pascal Sevran. Alec Siniavine. Nicolas Skorsky. André Smiechowski. Anders Sold. Gilles Sommaire. C. Sommariba. Jo Sony. Alain Souchon. Dominique Soulat. Yannick Soulier. André Souplet. Christian Stalla. Claude Stekelorom. David Stekelorom. Jean-Claude Stephan. Claude Stieremans. Alan Stivell. Geneviève Strina. Roger Sy. Tambours du Bronx. Maurice Tejedor. Mama Béa Tekielski. Henri Texier-Loyer. Jean-Patrick Teyssaire. Maurice Teze. Didier Thibault. Jean-Marc Thibault. Michel Thibault. Huber-Félix Thiefaine. Claude Thivet. Franck Thomas. B. Thore. Bernard Thoubillon. Antoine Tisne. Roger Tokarz. Tiet Ton That. Michel Torend. Daniel Tosi. Ousmane Toure. Seta Toure. Christophe Toussaint. Antonin Troupel. François Tusques. Mariano Una Ramos. Delphino Usai. Claude Valat. Georges Valere. François Valery. Claude Vallois. Van de Velde Editions. Maurice Vander. Danielle Vaneville-Ryan. Jean-Claude Vannier. Claude Vanony. Eddy Vartan. Yvette Vercamen. André Verchuren. Dominique Verdan. Nicolas Verin. Michel Vidal. Régis Vidal. Claude Viel. Juliette Vigouroux. Hervé Vilard. Mario Vilas. Michel Villard. Dominique Villebrun. Roland Vincent. Karine Vinci. Robert Vioux. Virgil. Bernard Vitet. Victor Vivier. Jacques Vlacken. Jean-Luc Vlacken.Christiane Vlecken. Christophe. Vlecken. Patrick Voindrot. Christophe Vuillot. Christian Wagner. Joseph Walicki. Fred Wallich. Jan Walravens. Jimmy Walter. Barbara Waren. Claude Waren. Patrix Watelet. Daniel White. Jacques Willemetz. Harry Williams. Bernard Witrowski. Stanislas Wroblewski. Iannis Xenakis. Omar Yagoubi. Gabriel Yared. Jacques Yvart. Benoît Ziegler.

Depuis 1851,
Nous les auteurs, les compositeurs et les éditeurs de musique sommes réunis en société pour gérer Nous-mêmes Nos oeuvres, sous Notre responsabilité et Notre contrôle. Nous élisons en Assemblée générale annuelle les auteurs, compositeurs et éditeurs qui, réunis en Conseil, administrent Notre société. La Sacem c'est Nous, entourés de professionnels du droit d'auteur, de la gestion, de la communication qui Nous rendent des comptes, lesquels sont remis au ministère de la Culture.
Sans la Sacem, qui de Nous pourrait gérer ses intérêts et percevoir ce qui lui est dû au titre des droits d'auteur? Le poids de la gestion de Notre société n'est pas de 90 % comme l'avancent grossièrement ceux que nous dérangeons, mais bien de 16 % pour le dernier exercice comptabilisé de 91. Sur 100 francs perçus, Nous en recevons donc 84. Il est par ailleurs évident que Notre intérêt d'auteurs est de limiter ces frais au maximum, afin que le net réparti soit le plus élevé possible...
Quand on sait que nos oeuvres génèrent pour ceux qui les utilisent un chiffre d'affaires supérieur à celui du Cinéma, on comprend encore mieux les motivations purement mercantiles de ceux qui s'abaissent à répandre dans la presse mensonges absurdes et propos infâmants, pour essayer d'éviter de verser aux auteurs leur unique salaire...
La Sacem c'est Nous, Nous en sommes satisfaits, fiers et responsables.

sacem

La musique, toutes les musiques

CONCURRENCE

CULTURE

MUSIQUES

Un entretien avec le trompettiste Enrico Rava

L'instrumentiste italien présente « l'Opera va » à l'Europa Jazz Festival du Mans

Tromboniste et pianiste italien, Enrico Rava se met à la trompette en 1957, au sortir d'un concert de Miles Davis. Avec Gato Barbieri (1963), puis Steve Lacy, il est le phare européen du free jazz naissant. De 1969 à 1977 Rava vit, joue et enregistre à New-York, au sein du mouvement esthétique qui, de Cecil Taylor à Carla Bley, croise les expériences de peintres, de cinéastes, de danseurs et de comédiens.

A son retour en Europe, ECM, le label munichois, en fait un de ses pivots et il est sollicité par tous les groupes importants. Allure très élégante, très scénique, son très soigné, Enrico Rava, archétype du musicien de jazz moderne, cherche toujours de nouvelles formules, en quartette ou comme invité.

« Comment avez-vous conçu cette œuvre sur fond d'opéra ?

– C'est une idée de l'Europa Jazz Festival. Nous avons enregistré en Italie, mixé à Paris, filmé en Allemagne. Le groupe est singulier : Palle Danielson et Jon Cristensen, ma rythmique habituelle, le guitariste Batista Lena, l'accordéoniste Richard Galliano et le quatuor à cordes de Rome. Les arrangements sont de Bruno Tomasso.

» *L'Opera va* est conçu à partir du répertoire, Puccini d'abord (beaucoup d'airs de *Tosca*), le *Stabat Mater* de Pergolèse, Verdi, et le *Chant d'amour* de Bizet. J'ai redécouvert cette musique, qui m'a « italiennement » vexé toute ma vie, et j'ai commencé à la comprendre, à l'aimer. Parfois nous restons très près de l'écriture originelle, parfois nous nous évadons totalement du thème. L'opération est tout à fait arbitraire.

» J'ai étudié très longuement les livrets, ce qui est paradoxal puisque nous ne jouons que des parties instrumentales ; j'ai étudié les mots pour entrer dans la musique. Emotionnellement, on est dans l'esprit sans jamais cesser d'être des musiciens de jazz. Les cordes classiques aiment beaucoup ces arrangements fidèles et ce rapport au texte. La trompette et Galliano sont les deux voix. La guitare recrée l'orchestre.

» Face à ce groupe très contrôlé, à l'aise, le batteur Jon Cristensen, avec qui je travaille depuis quinze ans, invente sans aucune information, libre de jouer à sa guise, d'intervenir quand il veut. Je sais qu'il me met chaque fois en danger. J'ai besoin de susciter ce risque, mais c'est une aventure que je ne peux oser qu'avec lui. Elle nous évite d'être étouffés par trop de beauté.

– Au trombone, dans votre prime jeunesse, vous jouiez plutôt dixieland ?

– Comme tout le monde, j'écoutais les modernes (Charlie Parker, Chet Baker, Dizzy Gillespie) et je jouais classique (Jelly Roll Morton). Miles Davis, en 1957, à Turin, ce fut un choc radical. J'avais des disques, mais j'ignorais que l'écouter sur scène, que le voir même pouvait changer à ce point. J'ai entrepris la trompette sans la moindre idée de devenir trompettiste, je jouais pour moi, avec des copains, je jouais à la musique. Et puis les gens ont commencé à m'appeler, d'abord de Turin, puis de Rome et d'un peu partout, jusqu'à Gato qui a tout changé *[Gato Barbieri, ténor argentin au lyrisme puissant, compositeur de la musique du* Dernier Tango à Paris, *un des rares avant-gardistes à avoir connu un grand succès public].*

– Vous avez enregistré un disque à vingt ans, en 1960, avec le groupe Jazz studio.

– C'est une bizarrerie, un enfantillage et une chose très sérieuse. D'abord, à l'époque, les choses étaient claires. Il y avait les Américains, la série A. Puis les Européens, plus loin, les Italiens, qui devaient être la série B et enfin nous, à Turin, la Z. On jouait comme jouent des footballeurs amateurs de village. Mais on a eu de bonnes critiques. Ça ne nous rapportait strictement rien. Si l'on voulait être romantique, on dirait que c'était une histoire d'amour pour la musique. Je ne voulais pas faire le professionnel.

– Gato Barbieri et Steve Lacy représentent un virage dans votre carrière, mais aussi un esprit nouveau.

– Ils m'ont fait entrer dans le circuit de New-York. Au moment où a éclaté le « free », on n'avait plus la référence des grands maîtres, ni conscience d'être sur une autre planète ou de jouer dans une série inférieure. Chacun pouvait inventer. On s'est amusé comme des fous. A Buenos-Aires, à Paris, à New-York, partout où j'ai séjourné, tout le monde jouait avec tout le monde, Lee Konitz, à Rome, Brotzmann et Bennink en Allemagne, Portal et Texier à Paris. J'ai longtemps habité avec Barney Wilen et Beb Guérin, après quoi j'ai obtenu toutes les cartes professionnelles nécessaires pour jouer aux Etats-Unis, et ce fut une période incroyable.



GUY LE QUERREC/MAGNUM

Enrico Rava

» Contrairement à ce que je pensais, le fait d'être italien m'a aidé. La communauté des musiciens noirs m'a ouvert les portes plus grand qu'elle ne le faisait pour les Américains blancs. La critique a joué son rôle, mais l'époque, pour des raisons humaines et politiques, se prêtait à cela. En même temps, les grands musiciens historiques continuaient de s'exprimer en club, Monk, Mingus, Lee Morgan, Albert Ayler, Jackie McLean, Shepp dans son âge d'or, on pouvait entendre tous les soirs des types inouïs. Avant le reaganisme, il y eut ce moment magnifique pour le jazz, pour les arts en général, une grande proximité des expressions artistiques, toutes sortes d'interactions, on pouvait jouer pour Merce Cunningham aussi bien que pour le cinéma...

» Dès que Reagan est arrivé, la régression culturelle a été voulue, immédiate. Et, comme toujours aux Etats-Unis, les changements se sont effectués en un temps record : six mois ? dix mois ? La tendance est devenue soudain plus lourde, plus commerciale, on a fabriqué de la « fusion » au kilomètre. Comme je tournais régulièrement en Europe, je suis rentré.

– Quelle situation avez-vous trouvée ici ?

– L'Italie et la France de la fin des années 70 traversaient à leur tour un moment particulièrement excitant... En Italie, la radio offrait des possibilités énormes, c'était la vogue des grands festivals de *l'Unita*, on pouvait faire venir qui on voulait... Aujourd'hui règne la plus grande confusion, l'incertitude totale.

– C'est angoissant ?

– Stimulant, surtout. Je ne m'amuse vraiment que si je me mets dans des conditions de risque. La situation oblige à réagir, à inventer autrement. *L'Opera va* en est un résultat. Quand on a enregistré, la première demi-heure a été catastrophique. Et puis la musique est venue d'elle-même.

– On est de nouveau dans une époque de trompettistes ?

– Cette affaire d'instruments est très bizarre. Il paraît que depuis Clinton la vente des saxophones a augmenté. Winton Marsalis a dû faire de son côté pas mal pour la trompette, comme Miles en son temps, j'imagine. Quand il a débarqué dans un club où je jouais à New-York avec Gaz Mask, je me suis fait apporter du Valium en quantité panique, mais ça c'est très bien passé. Miles impressionnait, mais il laissait très libre, en musique et dans la vie. C'était à chacun sa chance.

» Je ne suis pas fou de la plupart des instrumentistes actuels. Ils sont dans une espèce de répétition, de représentation du jazz. On dirait qu'on vit un moment dépourvu de conscience historique. Les gens jouent vraiment bien des instruments de musique, mais pas forcément de la musique. Je préfère retourner aux disques de Kenny Dorham ou de Blue Mitchell.

» En revanche, le jazz est enfin devenu une des voies de la musique européenne, ce n'est plus une chose exotique qu'on ne pourrait que démarquer. Non seulement le marché est ici, en Europe, pour les Américains comme pour nous, mais les jeunes ne se trompent pas sur ce moment, ce n'est pas une opération, un concept. Je n'aurais pas dit cela il y a trois ans. Le jazz a toujours été un voyage, une histoire de rencontres, depuis le sud des Etats-Unis vers le Nord, vers les grandes villes, l'influence des Caraïbes, le retour imaginaire de l'Afrique. Aujourd'hui il est ici, en Europe. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE

► Europa Jazz Festival du Mans (du 26 avril au 2 mai) : *Petit pan de mur jaune* (le 26, au Théâtre Scarron) ; au Palais des Congrès : Didier Lockwood, Sixun (le 27), Richard Galliano New Musette, TSF (le 28), Claude Barthélemy Octet, Christian Vander (le 29), Gian Carlo Schiaffini, Hervé, Bourde et Francod'Andrea, *Mare Nostru* (le 30) ; à l'abbaye de l'Epau : Padovani Minotaure Jazz Orchestra, Luigi Trovesi Octet, *Rava-l'opera va* (le 1er mai), Jean-Marie Machado solo, Eugenio Colombo solo, Martial Solal et Giorgio Gaslini, Italian Instabile Orchestra (le 2). Tél. : (16) 43-23-78-99.

► Discographie : *What a day!!!* Gazia Records, CDGLP 91 035 ; *Volver*, ECM, 1343, distribution Polygram.

Peter Gabriel, la rock star pensante

En collaborant avec le metteur en scène Robert Lepage, l'auteur de l'album « Us » tord le cou aux clichés

Peter Gabriel arrive sur scène à 20 heures tapantes et présente les musiciens qui joueront en première partie. Investis de la bénédiction de l'étoile, le Kenyan Abdu Ogada et ses accompagnateurs triomphent donc facilement (ce qui n'enlève rien à la qualité de cette musique, étonnamment séduisante malgré son dépouillement). Ce souci de bien faire, de penser à chaque détail, d'équilibrer scrupuleusement contrainte et plaisir, on le retrouvera tout au long de ce spectacle, présenté les 24 et 25 avril au Zénith.

C'est la première fois depuis 1987 que le chanteur se produit à son propre compte. Entre-temps, Peter Gabriel a tourné dans le monde entier pour Amnesty International, aux côtés de Youssou N'Dour, Bruce Springsteen, Sting et Tracy Chapman. Il a développé le WOMAD (World of Music, Art and Dance), l'organisation consacrée à la promotion des cultures du monde, et Real World, son label de *world music*, et écrit la bande originale de *la Dernière Tentation du Christ*. Il a également, à l'automne dernier, publié un album, *Us*, qui n'a pas tout à fait retrouvé l'énorme succès commercial de son prédécesseur, *So* (1987).

En attendant que Peter Gabriel commence son concert, on a le temps de s'interroger sur l'étrange dispositif scénique. Un grand proscenium circulaire occupe le centre du parterre. Il est relié à la scène par un large praticable. La scène elle-même est masquée par un planisphère. Quand les lumières s'éteignent, le planisphère s'envole pour révéler une cabine téléphonique rouge, de celles qu'on voyait en Grande-Bretagne au temps où les téléphones étaient encore ceux de Sa Majesté, et quatre musiciens. A l'intérieur de la cabine, une silhouette blanche éclairée de blanc se débat avec le combiné. Peter Gabriel chante *Come Talk To Me*, il émerge de la boîte rouge, un micro-casque lui barre le visage d'un gros trait noir disgracieux.

Peter Gabriel est une drôle de star. Joli garçon, sans aucun doute, distingué et charmant. Assez pour que l'on ait vu voler quelques sous-vêtements sur la scène. Un excellent chanteur, qui a su préserver sa voix claire, qui s'effiloche si poliment quand il la force un peu. Mais ce n'est pas vraiment une bête de scène. Il enchaîne sur *Steam*, titre de rhythm'n'blues que les musiciens tirent vers le rock moderne. Gabriel esquisse une danse du ventre exacte (il a sûrement pris des cours), mais tout à fait invraisemblable à force de chasteté. Au temps de Genesis, il se cachait derrière d'invraisemblables costumes. Aujourd'hui, Peter Gabriel est plus sophistiqué, il a fait appel au metteur en scène québécois Robert Lepage. A eux deux, ils ont essayé d'inventer un spectacle de rock intelligent.

Trappes et illusions d'optique

On retrouve dans ce concert le théâtre-cinéma de Lepage. Le plus beau moment en est sans doute *Washing of the Water*, un hymne lent, chanté sur un accompagnement d'orgue. Baigné dans une lumière violette, Peter Gabriel est immobile sur un tapis roulant qui avance très lentement sur le praticable. L'effet est exactement celui d'un zoom très progressif qui suit pas à pas la parabole émotionnelle de la chanson. Sur un registre plus ludique, il y a des trappes, des illusions d'optique, une batterie qui disparaît de la scène du fond pour réapparaître sur le proscenium, un arbre (un bonsaï géant) qui pousse le temps de la reprise de *Shaking the Tree*, le titre écrit en collaboration avec Youssou N'Dour. Et puis aussi un écran géant mobile sur lequel sont projetées des images sous-exposées, allusives : Lepage est trop intelligent pour n'avoir pas remarqué l'effet destructeur des écrans vidéos classiques, qui transforment les concerts en émissions de télévision.

Il arrive aussi que les effets tombent à plat. En général les chansons les ont précédés dans leur chute. On trouve, sur *Us*, une demi-douzaine de titres médiocres (*Kiss That Frog*, par exemple) que rien ne saurait sauver. Et *Secret World*, le dernier titre avant les rappels, s'effondre comme un château de cartes sous le poids d'une mise en scène à la beauté saisissante. C'est qu'au bout du compte, nous sommes au concert, et qu'il faut aussi parler de musique. Le groupe réuni par Peter Gabriel est d'une qualité technique irréprochable. Ici, la rythmique (Tony Levin à la basse, Manu Katché à la batterie) tient la vedette, ancre le spectacle. Guitares (David Rhodes) et claviers (Joy Hoskin, qui chante aussi) sont plus ordinaires, incapables en tout cas de faire monter en neige la matière mélodique très légère de certains titres. Malgré la présence du violoniste Shankar, l'arrivée du chanteur ougandais Geoffrey Oryema aux rappels, la fièvre ne monte que rarement, en général pour les plus vieux succès, *Solsbury Hill* ou *Jeux sans frontières*. Ces deux heures sont passionnantes de bout en bout – il est si rare de se demander ce qui va se passer dans un concert de rock, – mais émouvantes par instants seulement.

THOMAS SOTINEL

► Le 1er mai à Liévin, stade couvert. Le 2 mai à Caen, hall des expositions. Le 4 mai à Bordeaux, patinoire. Le 11 mai à Toulouse, palais des Sports. Le 13 mai aux arènes de Nîmes. Le 14 mai à Lyon, halle Tony-Garnier.

► Discographie chez Virgin.

Le bouquet final d'un printemps calme

Le dix-septième festival du rock et de la chanson s'est achevé le dimanche 25 avril à Bourges sur un bilan positif

BOURGES

de notre envoyée spéciale

Satisfaisant : le bilan de la dix-septième édition du Printemps de Bourges, dressé par son directeur, Daniel Colling, dimanche 25 avril au matin, laisse entrevoir un excédent de recettes. Une respiration salutaire pour un festival qui doit non seulement équilibrer ses charges, mais aussi rembourser les créanciers qui lui ont fait confiance après le vent de faillite qui a soufflé en 1989. Avec environ 62 500 billets délivrés, soit 12 000 de plus que l'an dernier, et un taux de remplissage des salles d'environ 88 %, le Printemps 1993 est un bon cru.

Le beau temps aidant, les badauds ont flâné nombreux sur une place Séraucourt, d'où les merguez-frites avaient été cette fois bannies. Le chapiteau de 6 000 places a affiché complet pendant ses quatre soirées (Dutronc, deux fois, Jonasz et Iron Maiden). La salle Germinal, où étaient programmés de jeunes groupes marquant les tendances actuelles de la chanson et du rock français (notamment des enfants des Négresses vertes et de la Mano Negra, tels les French Lovers ou les Tontons Flingueurs) a fait le plein de ses 500 spectateurs durant les cinq jours du festival.

A l'inverse, le Théâtre Jacques-Cœur, où était présenté le cycle « French Songs » n'a su trouver ni son public, ni son identité. Un jury, réuni par la SACEM afin d'offrir à un artiste « en développement » une tournée de dix dates dans l'Hexagone, n'eut aucun mal à désigner son lauréat : le Lillois William Schotte, sa contrebasse et ses subtilités musicales. Ni la chanteuse Zaniboni, flanquée de musiciens bien en dessous de ses compétences, ni l'inventif, mais parfaitement incompréhensible, Marcel Kanche, ni Fabienne Pralon, toujours au bord du cliché, n'ont pu convaincre ici que la chanson française vivait.

Est-ce à dire qu'il y a crise du genre ? Sûrement pas. Ses vedettes (Jonasz), ses succès mérités (Maurane), ses prétendants (Kent, Les innocents), ont prouvé tout le contraire. Mais la programmation a ses erreurs que le public reconnaît vite.

Premier contact

« Je suivrai un programme franco-français », avait déclaré Jacques Toubon, ministre de la culture, avant d'entreprendre, samedi soir, une tournée-marathon au gré des neufs salles du Printemps de Bourges, en commençant par le Pavillon où se produisait Vanessa Paradis et en terminant à une heure fort avancée de la nuit par le Magic Mirrors, un petit chapiteau de foire construit dans les Flandres au début du siècle. La veille, Jack Lang, député-maire de Blois, y avait dansé la *coladeira* cap-verdienne, tout en soulignant qu' *« il était impossible de revenir sur les acquis culturels »*.

En apparence, M. Toubon avait retenu la leçon. Sa venue au Printemps de Bourges était l'occasion pour le nouveau ministre d'un tout premier contact avec les professionnels. Rassurant sur les dossiers les plus sensibles (le sauvetage de l'Olympia, le maintien en l'état du dispositif de la loi Lang de 1985), le ministre de la culture a insisté sur la nécessité de *« se battre pour la chanson française, mais aussi européenne, et donc de trouver une stratégie commune ». « Nous menons une politique active en matière de développement du spectacle vivant*, a poursuivi Jacques Toubon. *Nous devons veiller à ce qu'une certaine proportion de chanson française soit respectée dans les médias. »*

Rap, raï, jazz, rock : tout cela est bien français, a ajouté le ministre de la culture. Le Printemps, avec son réseau national de bénévoles (350 correspondants ont cette année vendu près de 60 % des billets), ses 21 antennes Découvertes, qui prospectent en France et en Europe à la recherche de jeunes talents avant de les présenter sur les scènes berruyères (33 cette année), a de quoi nourrir la conception activiste de la culture, *« ouverte à tous, décentralisée et créatrice d'emplois »*, définie par M. Toubon.

En 1993, 700 personnes ont contribué au bon déroulement du Printemps de Bourges et à l'accueil des 120 artistes du circuit officiel. Même en période de sévère recession budgétaire, l'équipe du festival avait donc dimanche matin de solides espoirs de voir ses subventions d'Etat pour le moins reconduites en 1994.

Le Printemps de Bourges a reçu cette année un appui direct (environ 130 000 francs, c'est minime, mais c'est une première) des producteurs de disques qui présentaient des artistes à Bourges. Ainsi, des pistes sont-elles esquissées en vue du rapprochement, si ce n'est du mariage, entre les secteurs du spectacle vivant et celui de la production discographique, qui se tient traditionnellement à l'écart de toute activité festivalière. L'initiative, souhaitée par beaucoup dans une conjoncture difficile, n'est pas sans risque artistique. *« Il faut évidemment préserver la subjectivité de la programmation, et la dégager des contraintes du marché »*, précisait Daniel Colling, lors de la conférence de presse de clôture du Printemps, dimanche 25 avril, citant l'exemple de la FNAC Music, qui depuis l'an passé choisit une « découverte » pour lui faire enregistrer un album (en 1992 : le groupe Burning Heads).

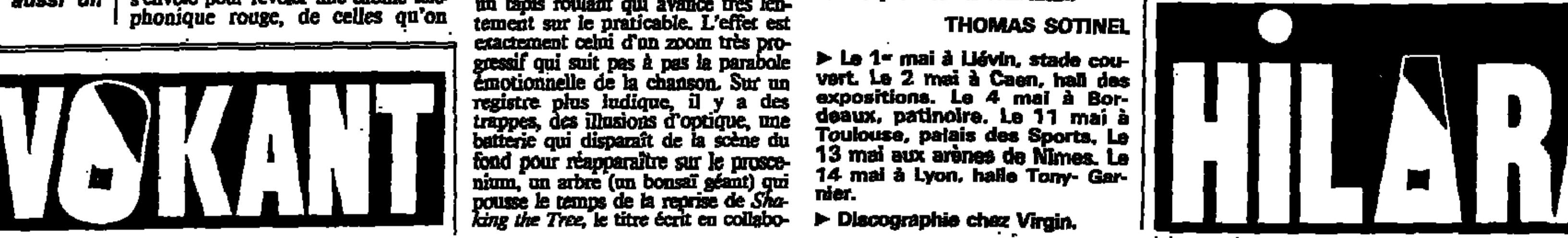
Conteurs facétieux

Si le Printemps de Bourges ne faisait que suivre les lois du marché, il perdrait de son charme et de ses attraits. Ainsi, samedi soir, il valait la peine de flâner hors des sentiers battus. La Nuit des conteurs facétieux se jouait à quatre voix, un peu à l'écart, dans le silence et les planchers qui craquent de la salle Rubens, face à la cathédrale. Bernadète Bidàude (Poitevine effrontée qui manie le patois avec culot), Pepito Matéo, Gérard Potier et Alain Le Goff (un Breton) faisaient revivre les contes d'antan arrangés à la sauce urbaine.

Bidàude y met des supermarchés, Matéo de la psychanalyse, Le Goff des valeurs en crise. Le public reprend en chœur comme à la veillée. 65 % du public de Bourges a moins de trente-cinq ans, (dont 75 % de moins de vingt-cinq ans). Résultats d'enquête vérifiés à la Hip Funk Ragga Party, qui passait en revue les tendances de la dance music samedi soir, avec la belle énergie des Malka Family, la prestance du guitariste Ronny Jordan ou la verve des rappers occitans Fabulous Trobadors.

Dimanche, entre un concert torride d'Iron Maiden et un autre, velouté autant que prévisible de Sade, l'Afrique, célébrée deux jours avant par la Cap-Verdienne Cesaria Evora, faisait une entrée tardive sur la scène de Bourges. Les musiques du monde n'étaient pas à leur avantage dans la programmation de ce Printemps plutôt calme. Le Sénégalais Baaba Maal et l'Algérien Khaled, tout comme les Cubains de l'excellent groupe vocal Sampling la veille, ont su pourtant démontrer la vitalité de musiques que les Occidentaux ont trop vite appris à utiliser au gré de leurs besoins ou de leurs ambitions, alors qu'elles sont chez elles des rouages essentiels de la société. Ils ont été dans cette entreprise desservis par une exagération du volume sonore, également flagrante sur bien d'autres concerts à Bourges. A croire que les ingénieurs du son mélangent les genres, ou qu'ils ont perdu leur finesse d'oreille à force de fréquenter les chapiteaux géants.

VÉRONIQUE MORTAIGNE



CULTURE

BIBLIOGRAPHIE

Derniers accords mozartiens

Alors que l'auteur de « la Flûte enchantée » n'a plus que trois semaines à vivre...

Il court, il court, le jeune *kappelmeister*, dans l'âcre hiver viennois, après l'argent qui manque cruellement, après ses amis qui le fuient bizarrement, après le temps qui lui coule entre les doigts. Après l'énergie qui, soudain, vide son corps et son esprit, le laisse pantelant et les doigts gelés en cette singulière journée, en cette journée particulière du 11 novembre 1791. Il lui reste trois semaines pour combattre la mort.

« Une journée particulière », c'est le nom d'une nouvelle collection chez Lattès, présente vingt-quatre heures dans la vie d'un homme célèbre, prétexte comme un autre à monographies dramatisées, théâtralisées : le destin des grands hommes comme si on y était.

Ces reconstitutions-fictions – un Proust, un Gide, un Valéry sont déjà parus – paraîtraient insupportables si elles n'étaient confiées à de vrais romanciers ou, comme c'est le cas ici, à l'un de ces rares spécialistes incapables de pédanterie qui honorent la musicologie. Malgré son patronyme d'auteur de roman policier, H. C. Robbins Landon est chercheur, et savant comme le sont les Anglo-Saxons lorsqu'ils ont décidé de creuser jusqu'au roc un terrain déjà bien labouré. L'Américain, pour qui la musique et la Vienne du dix-huitième siècle n'ont plus guère de secrets, a déjà publié sur Mozart, dans la même édition, un ouvrage du même tonneau qui, malgré son écrasante érudition, fut lu en son temps comme un roman.

Du panoramique au gros plan

1791 explorait à la loupe, en passant par les fiches de paie et les notes de teinturier, les mille et une difficultés que connut Mozart en sa dernière année d'existence et réglait au passage quelques points controversés. De quelle maladie est-il mort ? Qui commendita le *Requiem*, qui l'acheva ? Etait-il riche, désargenté, et pourquoi ? Incidemment, Robbins Landon faisait paraître ailleurs des études ponctuelles, dont l'une, définitive, proposait la fiche d'identité de tous les membres de la loge A l'espoir couronné : les frères maçons de Mozart étaient démasqués.

Robbins Landon est donc passé, par un effet de zoom, de l'année à la journée, du panoramique au gros plan, pour livrer cette fois une « tranche de vie » à plusieurs voix, qui ressemble à un film ou, plutôt, à un opéra. Mozart sort du lit, Constance le câline, quelques notes lui trottent dans la tête : le thème du *Libera me* de son *Requiem*. Des personnages de tout poil défilent vendeur de marrons, princes, nobles dames cruelles. Le musicien passe de coups de pompe en accès d'exaltation, joue un concerto, disserte, s'échauffe, fait un détour par une représentation de *la Flûte enchantée*, improvise à l'orgue, pour ses frères de loge, une fugue grandiose, mange peu, boit comme un trou.

La soirée s'achève par un coup de foudre, une longue conversation avec une jeune beauté, pianiste idéale, pétrie d'admiration pour le jeune maestro. Elle n'a pas manqué un seul opéra de son héros, elle a tout compris de ses intentions. Et, déjà femme, elle lui glisse *cosi fan tutte* : *« N'est-ce pas, Mozart, que vous nous aimez ? »*. Le musicien entrera en agonie après cet ultime accord parfait.

ANNE REY

► *11 novembre 1791, Mozart*, de H. C. Robbins Landon, éd. Jean-Claude Lattès, 168 pages, 110 F.

Balade russe

Le Journal de la tournée européenne de Tchaïkovski désenchanté

En 1888, Piotr Ilitch Tchaïkovski, alors âgé de quarante-huit ans, entreprend une tournée à travers l'Europe pour y faire connaître sa musique. Il en effectue le compte-rendu régulier dans la presse moscovite. Mais, arrivé à Prague, les Tchèques lui réservent un accueil triomphal. C'en est trop pour le timide Tchaïkovski. Il poursuit son voyage jusqu'à Paris et Londres. Mais il cesse d'en rendre compte.

C'est ce journal interrompu par modestie que publie, dans sa collection « Les inattendus », le courageux, l'original Castor astral. Hommage bien venu, que justifie l'année du centenaire de la mort du musicien. Les *Visites à Richard Wagner*, de Judith Gautier, avaient précédé dans la même série d'inédits. On y voyait la fille de Théophile, encadrée par Catulle Mendès et par Rémy de Gourmont, venir quotidiennement déposer sa passion aux pieds du tétralogiste.

Et voici donc Tchaïkovski empêtré dans ses succès et, très sincèrement, le premier étonné qu'un imprésario (véreux, il est vrai) lui ait confié la responsabilité de diriger sa propre musique dans les hauts lieux de la mélomanie internationale que sont Berlin, Leipzig ou Hambourg. On sait que le mélancolique auteur du *Lac des cygnes* était animé par une impitoyable haine de soi. En revanche, il aima, il admira tout le monde au cours de ce voyage : Reinecke (chef sans éclat du Gewandhaus, que le Russe pardonne au nom de la tradition allemande), Grieg (compositeur norvégien dans lequel Tchaïkovski reconnut son *alter ego* nordique).

Les pianistes vénérés

Mais le compositeur vénère surtout ses interprètes : les pianistes Alexandre Siloti et Arthur Friedheim, stars incontestées de l'époque, grands propagandistes du répertoire russe à travers l'Europe ; Adolf Brodsky qui sut, le premier, vaincre les difficultés de son *Concerto pour violon*. L'œuvre est devenue, depuis, l'une des plus jouées du monde. Mais le critique allemand Hanslick la qualifiait, ni plus ni moins, de *« musique puante »*. L'insulté relate tout cela avec équité et sans masochisme apparent. Et semble trouver presque indécent que le bon Brodsky ait bravé les foudres de la critique pour sauver son concerto malodorant.

Il n'est finalement qu'un musicien devant lequel Tchaïkovski ne se soit pas incliné : Brahms, qu'il trouve au demeurant *« sérieux, noble, original »* dans sa musique, qu'il ne jalouse nullement d'être considéré en Allemagne comme un dieu vivant. Mais aucune sympathie ne pouvait apparemment naître entre le barde germain et le Russe émotif. Le journal européen n'emplit que la moitié du volume. Le reste réunit des articles plus anciens, dont une amusante *Explication avec le lecteur*. Tchaïkovski s'y impatiente d'écrire pour des sourds et menace de rendre son tablier de critique. Tout cela sur un ton de politesse exquise. Même indigné, le chroniqueur reste neurasthénique.

A. R.

► *Voyage a l'étranger*, de Piotr Ilitch Tchaïkovski, éd. le Castor Astral, 140 p., 78 F.

Volumes de clichés

Quelques parutions indispensables sur le marché difficile des livres de photographie

Depuis plusieurs années, le livre de photographie se porte mal, mais s'est-il bien porté un jour ? Trop cher, peu rentable, public trop confidentiel. Facile d'aboutir à ce diagnostic que tant d'éditeurs mettent en avant pour justifier la timidité de leur action. Ou masquer leur manque d'imagination, certaines livraisons étant indignes : ouvrages bâclés, mal imprimés, textes médiocres ou absents, monographies de créateurs qui n'en sont pas.

Quelques éditeurs pourtant s'obstinent. Recevant il est vrai, le plus souvent, ce qu'on appelle un « coup de pouce » financier, ici de l'Etat, là d'un sponsor ou d'une collectivité locale. On ne dira jamais assez combien la collection « Photo Poche » du Centre national de la photographie (dépendant du ministère de la culture) a fait découvrir les grands maîtres par de petits volumes fort bien conçus, à des prix défiant toute concurrence. Concurrence déloyale, se plaignent d'ailleurs certains éditeurs. Mais le public s'y retrouve : le n° 54 est consacré au plasticien allemand Dieter Appelt et le n° 55 au photojournaliste brésilien Sebastiao Salgado.

Le *Jazz comme une image* de Guy Le Querrec est porté par le festival de jazz Banlieues bleues qui, depuis dix ans, fait les belles nuits de la Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 13 avril). D'ailleurs, l'esprit et la mise en page de l'ouvrage valorisent plus l'action – certes bénéfique – du conseil général que le talent de Guy Le Querrec. Il faut faire le tri dans un ensemble tumultueux, généreux, un livre à l'image du photographe en somme, passionné de jazz au point de faire partie de la famille. Et fouiller pour trouver, parmi les innombrables photos de répétitions, d'amitié, de rencontres, d'attente et de convivialité, les quelques perles qui vont au-delà du jazz. Page 45 : quatre musiciens aux fringues impeccables dessinent des arabesques dans le cadre. Page 141 : Ornette Coleman, droit comme un i, penche dans son costume froissé. Où va-t-il plonger ?

Eau, troncs, dépôts incertains

Dans un tout autre genre, Schirmer/Mosel a eu la bonne idée de publier une monographie consacrée au grand photographe tchèque Frantisek Drtikol (1883-1961). Auteur passionnant, car au cœur du débat, dans les années 20, entre le mouvement pictorialiste (Steichen, Demachy, Puyo) et le modernisme (Moholy Nagy, Man Ray, Rodtchenko). Dans son texte, Anna Farova retrace la vie de ce personnage romanesque, adulé au point d'être exposé dans le monde entier avant de devenir le gourou d'une secte dans les années 30 et de mourir dans l'oubli le plus total. Drtikol voulait être un grand peintre. Il restera un grand photographe, auteur de nus féminins imprégnés de lumières géométriques, d'ombres envahissantes et d'expressions maniéristes. Un vrai photographe arts déco.

Partant de la conviction que *« l'homme n'est capable d'imaginer que ce qui existe déjà »*, Jacqueline Salmon a trouvé aux bordures du Rhône des *« formes naturelles qui pourraient être des formes symboliques du sacré : croix, totems, stèles ou poupées magiques tels que les construisent les riverains de l'Amazone et toutes les civilisations panthéistes »*. Cette spécialiste d'architecture présente des paysages d'eau, d'arbustes, de troncs, de dépôts incertains qui dessinent en effet des formes troublantes, tout en nuances, parfaitement rendus par une impression en noir et blanc de qualité.

Et pour finir, un livre culte : la réédition – hélas, toujours en anglais ! – de la fameuse monographie consacrée à Weegee, qui signait ses photos The Famous. Il le pouvait, lui le prince du fait-divers, le roi de la nuit new-yorkaise, qui a photographié pour la presse locale les incendies, les crimes, accidents, hold-up, arrestations, manifestations, les stars confirmées, les starlettes minables. Sa voiture était continuellement reliée à une radio de police qu'il appelait *« ma ligne de vie »* ou *« ma ligne d'Aladin »*. Les photos sont « endurcies » par un flash violent. Le volume s'ouvre par un incroyable incendie sous la neige. Il se clôt avec un autoportrait de Weegee, dans un fourgon de police. L'homme avait du talent et de l'humour : *« Le crime, c'était mon huître et j'aimais ça. »*

MICHEL GUERRIN

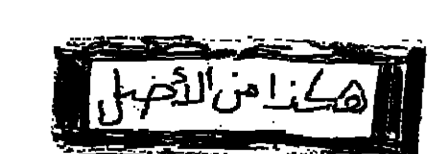
► *Dieter Appelt*, « Photo Poche » n° 54, Centre national de la photographie, texte de Michel Frizot, 50 F. *Sebastiao Salgado*, n° 55, texte de Christian Caujolle, 50 F.

► *Jazz comme une image*, de Guy Le Querrec, éd. Scandéditions, 146 p., 200 F.

► *Frantisek Drtikol, photographe arts déco*, éd. Schirmer/Mosel, 200 p., 148 F.

► *Lônes, le Rhône et le sacré*, de Jacqueline Salmon, texte de René Pons, éd. Marval, 110 p., 250 F.

► *Weegee's New York*, texte (en anglais) de John Coplans, éd. Schirmer/Mosel, 372 p., 448 F.





Pour célébrer notre association nous n'avons pu résister à l'envie de vous faire un cadeau. Un vrai cadeau. Ceci afin de vous faire partager notre enthousiasme et pour que vous réalisiez à quel point cette union va simplifier vos voyages d'affaires. **Ainsi, pour tout voyage effectué au tarif Club Europe ou Eurobudget entre Paris et Munich, Copenhague ou Stockholm, nous vous offrons un billet gratuit sur ces mêmes lignes,** (*)offre valable pour les billets allers-retours achetés et utilisés au tarif Club Europe ou Eurobudget jusqu'au 30 juin 1993, billet gratuit utilisable jusqu'au 30 septembre 1993. Pour tous renseignements et réservations, appelez votre Agence de Voyages ou le (1) 47 78 14 14.

BRITISH AIRWAYS en association avec **TAT**

La compagnie que le monde préfère

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM COLBERT (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE). Trio Wanderer, Romain Guyot : 12 h 30 jeu. Clarinette. Stravinsky, Messiaen.
AUDITORIUM DES HALLES (40-28-28-40). Lynn Harrell, Cristina Ortiz : 19 h mer. Violoncelle, piano. Beethoven, Villa-Lobos, Rachmaninov Troupe de l'Eurythmée : 20 h 30 mar. Michaël Denard (récitant), Hélène Oppert (direction). Messiaen, Stockhausen, Bach, Chopin.
AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Ensemble orchestral de Paris : 20 h 30 jeu. Laurent Korcia (violon), Louis Langrée (direction). Roussel, Berio, Yoshida, Weill, Britten.
CENTRE D'ACTION POÉTIQUE (40-38-08-16). A. Menard, M. Martelle, D. Menard, A. Bouchaux : 20 h 30 lun. Flûte, clarinette, hautbois, percussions. Monique Royer (comédienne). Bourdin, Arrigo, Britten, Bussoti, Hindemith, Royer, Michaux.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (44-78-13-15). Ensemble InterContemporain : 20 h 30 mer., jeu. Mark Foster (direction). Scelsi, Vinao, Qigang Chen, Grisey.
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Quatuor Britten : 12 h 45 mer., ven. Schubert Massimo Quarta, Sabine Vatin : 12 h 45 lun. Violon, piano. Tartini, Geminiani, Ravel, Paganini Anne Billent : 19 h mer.
EGLISE DANOISE (42-56-12-84). Chorale de l'église danoise : 20 h dim. Heinrich Christensen (piano, orgue), Jakob Lorentzen (direction).
EGLISE DE LA MADELEINE. Ensemble orchestral Stingendo : 20 h 30 mar. Ensemble vocal Marielle Rousseau, Jean Thorel (direction). Requiem de Mozart.
EGLISE DE LA TRINITÉ. Chœur d'enfants ukrainiens d'Odessa : 20 h 45 mer.
EGLISE DES BILLETTES (42-46-06-37). B. Kraus : 10 h dim. Orgue. Mendelssohn, Bach.
EGLISE ÉVANGÉLIQUE ALLEMANDE. Chœur et orchestre de la maison Heinrich Heine : 18 h dim. Pia Wigner (soprano), Claire Ferge (alto), Antje Tholen (flûte), Barbara Kraus (orgue), Barbara Rucha (direction). Vivaldi, Bach, Devienne.
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Orchestre Bernard Thomas : 20 h 30 jeu. Anna Holroyd (soprano), Véra Nikolova (mezzo-soprano), Francis Barbot (ténor), Nicolas Cavallier (basse). Chœur de chambre de Versailles, Bernard Thomas (direction). Mozart.
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Musiciens du roy : 21 h mar. Marais, Bach, Telemann, Mozart.
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Orchestre de chambre Jean-François Paillard : 20 h 30 ven. ; 20 h 45 sam. Gérard Jarry (violon, direction). Pergolèse, Vivaldi.
FONDATION DOSNE-THIERS (45-74-47-48). Alexandra Nomidou : 20 h 30 mar. Piano. Schumann, Chostakovitch, Scriabine, Couroupos.
INSTITUT HONGROIS (43-26-06-44). Klara Kormendi, Laszlo Horvath, Quatuor Kodaly : 20 h 30 mar. Piano, clarinette. Durko.
INSTITUT MUSICAL DE PARIS (45-62-10-05). Assemblée des arts de Russie : 20 h 30 jeu. Alexandre Brussilovsky (violon), Marcello, Bach, Liszt, Tchaïkovski, Paganini.
LE MADIGAN (42-27-31-51). Jean-Philippe Guillo : 22 h 30 mer. Piano. Beethoevn, Dvorak, Ravel Gregorio Nardi : 22 h 30 ven. Piano. Schubert, Beethoven Guy Campion, Mario Vachon : 22 h 30 lun. Piano à quatre mains. Durey, Satie, Gershwin, Lasuente, Dessaux.
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE (42-22-97-60). Toninho Ramos : 20 h 30 jeu. Guitare.
MAISON DE L'EUROPE (42-72-94-06). Lilia Boyadjieva : 20 h 30 jeu. Piano. Prokofiev, Rachmaninov, Ravel Solistes de l'Orchestre national de France : 21 h ven. Ravel, Milhaud, Honegger, Roussel.
MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-27). Maria Bayo, Juan Antonio Alvarez-Parejo : 18 h 45 jeu. Soprano, piano. Granados, Falla, Ravel, Turina, Rodrigo.
MUSÉE GUIMET. Sarabande vocale de Paris : 20 h 45 jeu. Etienne Chenevrier (piano). Rossini.
MUSÉE NATIONAL DU MOYEN AGE-CLUNY (43-25-62-00). Ensemble lyrique ibérique : 20 h 30 mer. Chants judéo-espagnols et arméniens Discantus : 18 h dim.
SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets européen : 21 h jeu., ven. S. Tran Ngoc (violon), Carl Brainich (direction). Vivaldi, Haendel, Massenet, Albinoni Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 24 mai 1993. 21 h lun. Vivaldi, Purcell, Marcello.
SALLE GAVEAU (49-53-05-07). Trio de Prague : 20 h 30 mar. Beethoven, Chostakovitch, Dvorak.
SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris : 20 h 30 mer., jeu. Elena Bashkirova (piano), Vicens Prats (flûte), James Conlon (direction). Britten, Chostakovitch, Ibert, Roussel.
SCHOLA CANTORUM (43-54-56-74). Cinq de coeur : 20 h 30 mar. Polyphonies profanes.
THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Ensemble Accrochenote, Ensemble Ars Nova : 21 h mer. Philippe Nahon (direction). Dusapin.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Andreas Staier, Fabio Biondi : 20 h 30 lun. Pianoforte, violon. Mozart, Schubert, Beethoven.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (49-52-50-50). Matt Haimovitz, Bruno Canino : 11 h dim. Violoncelle, piano. Beethoven, Schubert Ensemble Musique oblique : 20 h 30 lun. Birgit Remmert (contralto), Hans Peter Blochwitz (ténor), Philippe Herreweghe (direction). Mahler.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Duo Delta : 20 h 30 sam. Piano, clarinette. Poulenc, Lutoslawski, Brahms.
THÉATRE DU JARDIN (40-67-97-86). Yasmina Jankovitch : 20 h 30 jeu. Piano. Chostakovitch, Scriabine, Liadov.
THÉATRE DU ROND-POINT-RENAUD-BARRAULT (44-95-98-00). Orchestre national d'Ile-de-France : 15 h dim. Gérard Jarry (direction). Mozart, Britten, Tchaïkovski.
THÉATRE MONTORGUEIL (45-50-34-86). Carol du Pratt, Mark Davies : 20 h 30 jeu. Soprano, piano. Debussy, Mahler, Britten, Granados, Ives.

Périphérie

COULOMMIERS. COMMANDERIE DES TEMPLIERS (64-65-08-61). Trio Aquarelle : 16 h dim.
COURBEVOIE. SALLE DES MARIAGES (43-33-63-52). Rie Akiyama, Shinji Urakabe : 20 h 45 jeu. Soprano, piano. Chausson, Debussy, Satie, Poulenc, Messiaen.
LE KREMLIN-BICÊTRE. ESPACE ANDRÉ-MALRAUX (49-60-69-42). Ensemble instrumental de Basse-Normandie : 21 h jeu. Francine Trachier (violon), Dominique Debart (direction). Telemann, Vivaldi.
MANTES-LA JOLIE. COLLÉGIALE. Orchestre de chambre de France : 21 h jeu. Ensemble vocal MR Delalande, Ensemble vocal Opus 78, Musiques en val de Seine, Alain Boulfroy (direction). Brahms.
LES MUREAUX. EGLISE SAINT-PIERRE-SAINT-PAUL (34-74-21-83). Orchestre du Conservatoire du Xe arrondissement : 17 h dim. André Guibert (direction). Fauré.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. MUSÉE DU PRIEURÉ. Alexandre Tharaud, Xavier Phillips : 17 h 30 dim. Piano, violoncelle. Fauré, Debussy, Beethoven.
VILLECRESNES. EGLISE NOTRE-DAME (45-99-09-09). Igor Reznikoff : 17 h 30 dim. Ténor. Chants grégoriens.
VILLIERS-LE BEL. SALLE MARCEL-PAGNOL (34-29-28-90). Chœur et orchestre de chambre de France : 21 h mer. Alain Boulfroy (direction). Mendelssohn, Brahms.

OPÉRAS

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Le Château de Barbe-Bleue : jusqu'au 30 avril 1993. 19 h 30 mer., ven. Opéra de Bartok. Eva Marton (soprano), Csaba Airizer (basse), Orchestre national de France, Charles Dutoit (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène).
PALAIS OMNISPORTS PARIS-BERCY (40-02-60-20). Aïda : jusqu'au 19 mai 1993. 20 h mar. Opéra de Verdi. Wilhelmenia Fernandez, Maria Bravo, Galina Kalinina, Sylvie Brunet (sopranos), Kristjan Johannsson, Carlo Cossuta, Mario Malagnini, Giuseppe Giacomini (ténors), Bruna Baglioni, Alexandrina Miltcheva, Susan Porter, Ludmila Semtchuk (mezzo-sopranos), Ballet de l'Opéra d'Erevan, Chœur de l'armée française, Chœur et orchestre symphonique de la ville de Vérone, Enrico de Mori (direction), Vittorio Rossi (mise en scène), Pieter Van der Sloot (chorégraphie).
PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). La Princesse jaune : 21 h ven., sam. ; 17 h dim. Opéra de Saint-Saëns. Edwige Bourdy (soprano), Yves Coudray (ténor), Pascal Delage (percussions), Erika Guiomar (piano), Vincent Vittoz (mise en scène) Le Toréador : jusqu'au 16 mai 1993. 21 h lun., mar. Opéra d'Adolphe Adam. Edwige Bourdy (soprano), Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Frédéric Chatoux (flûte), Erika Guiomar (piano), Mireille Laroche (mise en scène).
THÉATRE DU LIERRE (45-86-55-83). Encore une heure si courte : jusqu'au 29 mai 1993. 20 h 30 jeu., ven., sam. ; 16 h dim. D'Aperghis. Avec Claude Bokhobza, Yves Marc, Lucas Thiéry, Claire Heggen (mise en scène).
LE TRIANON (46-06-63-66). Schubert. le voyageur de l'hiver : jusqu'au 20 mai 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. D'Ali Ihsan Kaleci. Avec Géraud Andrieux, Jean-David Bashung, Jacques Canselier, Philippe Cohen, Jean-Philippe Daguerre, Pascal Durozier, Sophie Hiéronimus, Fraid Agier (violon), Andréa Cohen, Igor Lavtoff (piano), Olivier Perrin (violoncelle), Ali Ihsan Kaleci (mise en scène).
ELDORADO (42-49-60-27). Les Mille et une nuits : 14 h mer. Opérette de Francis Lopez. Avec Toni Gama et Annie Galois.

Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Périphérie

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS (46-14-70-00). Sextuor : jusqu'au 29 mai 1993. 20 h 30 lun., mar. De Georges Aperghis. Françoise Degeorges, Donatienne Michel-Dansac, Emmanuelle Zoll (soprano), Valérie Joly (mezzo-soprano), Frédérique Wolf-Michaux (contalto), Elena Andreyev (violoncelle), Georges Aperghis (mise en scène).
PONTOISE. THÉATRE DES ARTS-LES LOUVRAIS (30-30-33-33). Carmen : 20 h 30 mer., jeu., ven. Opéra de Bizet. Roselyne Cyrille, Asayo Otsuka (sopranos), Peyo Garazzi (ténor), Frédéric Bang-Rouhet (baryton), Sylvia Sama (mezzo-soprano), Eric Martin-Bonnet (basse), Danseurs, chœur et Orchestre symphonique de l'école nationale de musique de Cergy-Pontoise, Andrée-Claude Brayer (direction), Anne-Marie Reynaud (mise en scène, chorégraphie).
VITRY-SUR-SEINE. THÉATRE JEAN-VILAR (46-82-84-90). Les Achamiens : jusqu'au 16 mai 1993. 21 h ven. ; 15 h dim. De Vojtech Saudek. Lucia Bensasson, Agnès Delume, Frédérique Lazarini, Claire Vidoni, Ensemble 2e2m, Agnès Delume (mise en scène) Lysistrata : jusqu'au 16 mai 1993. 21 h sam. ; 17 h 30 dim. De Vojtech Saudek. Lucia Bensasson, Agnès Delume, Frédérique Lazarini, Claire Vidoni, Ensemble 2e2m, Agnès Delume (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Eric LeLann Quintet : 22 h 30 mer., jeu. ; Bextet : 22 h 30 ven., sam. ; Patrick Saussois Quartet : 22 h 30 dim. ; Milky Sax : jusqu'au 24 mai 1993. 22 h 30 lun. ; Jam Session : 22 h 30 mar.
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Jam Session : jusqu'au 28 avril 1993. 22 h 30 mer. ; Dipiazza-Benhamou-Huchard : 22 h 30 jeu., ven., lun. ; Régis T & Teh Big Possee : jusqu'au 30 mai 1993. 22 h 30 dim. ; Caméléon : 22 h 30 lun. ; Cap'tain : jusqu'au 4 mai 1993. 22 h 30 mar.
BATACLAN (47-00-30-12). Touré Kunda : 20 h 30 jeu., ven.
LE BILBOQUET (45-48-81-84). Les 4 S : 22 h 45 mer., jeu., ven., sam. ; Turk Mauro-Quartet : 22 h 45 dim. ; Michèle Bautier : jusqu'au 12 mai 1993. 22 h 30 lun., mar.
BOUFFONS THÉATRE (42-38-35-53). Sébastien Texier Quartet : 16 h sam.
CAFÉ DE LA DANSE. Steel Drum Melodie : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Orisha : 20 h mer., jeu., ven., sam.
CAFÉ RIVE-DROITE (42-33-81-62). The Bunch : 22 h 30 mer., jeu. ; Alef : jusqu'au 30 mai 1993. 22 h ven., sam., dim. ; Alexandre Band : 22 h 30 lun., mar.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Enzo Cormann, Jean-Marc Padovani : 21 h mer., jeu., ven., sam., dim.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Pierre Sellin et Benny Vasseur Quintet : 21 h 30 mer., jeu., ven. ; Betty and the Bop's : 21 h 30 sam. ; Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 lun., mar. ; Puissance Jazz Band : 21 h 30 dim.
LA CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Mandinga : jusqu'au 29 avril 1993. 20 h jeu. ; Jean-Michel Cabrimol et la Maafia : jusqu'au 25 mai 1993. 20 h mar.
CINQUIÈME AVENUE (45-00-00-13). Pick-up : 0 h mer. ; Tony Marlow Blue Five : 0 h jeu.
CITY ROCK (47-23-07-72). Leila : 0 h mer. ; Joker Rendez-vous : 0 h jeu. ; Ze Boom : 0 h ven., sam.
ELYSÉE-MONTMARTRE. Ned's Atomic Dustbin, Senseless Things : 19 h 30 jeu.
ESPACE REUILLY (42-63-00-92). Human Spirit : 23 h ven.
LA FOLIE EN TÊTE (45-80-65-99). Triboulet : 21 h ven.
FRONT PAGE (42-36-98-69). Ze Boom : 22 h 30 mer. ; Blues Acoustic Night : 22 h 30 jeu. ; Bluesmaniacs : 22 h 30 ven. ; Blues Héritage : 22 h 30 sam. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Giroux-Mahjun : 22 h 30 mar. ; Mauro Serri & Friends : 22 h 30 mar.
GÉNÉRAL LA FAYETTE (47-70-59-08). Paris Swing Trio : 22 h jeu.
HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio Jazz Middle : 21 h ven. ; Trio New Orleans : 21 h sam.
JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). J. J. Victoria : jusqu'au 5 mai 1993. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. ; Boto et Novos Tempos : 22 h 30 dim.
LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Marina Xavier & Souled out : 22 h 30 mer. ; Sydney's Atmosphere : 22 h 30 jeu. ; Formule Quatre : 22 h 30 ven. ; Zazie Quartet : 22 h 30 mar.
LOCOMOTIVE (42-57-37-37). Trashing Dixie Angel's : 0 h ven.
LA LOUISIANE (42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jean-Pierre Gélineau Trio : 21 h jeu. ; Michel Mardignan Clarinette Connection : 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : 21 h sam., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Raphaël Fays Trio, Quoi de neuf docteur? : 20 h 30 jeu.
LE MONTANA (45-48-93-08). Cool Jazz Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; René Urtreger Trio : 22 h 30 lun., mar.
MONTGOLFIER (40-60-30-30). François Biensan : 22 h 31 mer., jeu., ven., sam. ; Dominique Bertrand : 22 h 30 lun., mar.
NEW MOON (49-95-92-33). Barking Dogs : 20 h 30 mer. ; Les Tracteurs : 20 h 30 jeu. ; Blue Devils : 20 h ven. ; Wolfgang : 23 h sam. ; Zuluberlus, Nos amies les blats : 20 h 30 mar.
NEW MORNING (45-23-51-41). Trash Corporation : 21 h mer. ; John Martyn : 21 h jeu. Guitare ; The Itals : 20 h sam. ; Alain Brunet : 21 h lun. ; Phil Upchurch Group : 21 h mar. ; Zeff Didier Malherbes : 21 h ven. Shami Maitra (tabla, percussions), Henry Agniel (oud), Loy Ehrlisch (sjouj, claviers).
LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Ronnie Patterson : 21 h mer. ; Mariana Montalbo : 21 h jeu., ven., sam. ; Georges Locatelli : 21 h mar.
OLYMPIA (47-42-25-49). Calvin Russell : 20 h mer.
OPUS CAFÉ (40-38-09-57). Quartet Jazz Caraïbes : jusqu'au 29 avril 1993. 22 h 30 jeu. ; Bobby Rangel : 22 h 30 ven. ; Tricia Lee : 22 h 30 sam.
PALAIS DES SPORTS (44-68-69-70). Malavoi : 20 h 30 ven.
PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Roy Rogers : 22 h mer. ; Johan Asherton : 22 h jeu. ; VINX : 22 h ven.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Tatich : 21 h 30 mer. ; Chance Orchestra : 21 h 30 jeu. ; New Orleans Hot Dogs, Daniela Barda : 21 h 30 ven. ; Felix Reyes Jazz Group : 21 h 30 sam. ; Jazzolyte IV : 21 h 30 mar.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Enzo Mucci Boogie : 21 h 30 mer. ; Triocéphal : 21 h 30 jeu. ; Quintet de Paris : 21 h 30 ven. ; Clarinett Connection : 21 h 30 sam. ; Alligator Jazz Band : 21 h 30 lun. ; Claude Luter Quintet : 21 h 30 mar.
PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Alain Brunet Quartet : 22 h 45 mer., jeu. Trompette, Olivier Hutman (piano), Thomas Bramerie (contrebasse), Jean-Pierre Arnaud (batterie) ; Sean Gourley : 22 h 45 ven., sam. Guitare, Jean-Michel Couchet (saxophone), Dominique Lamerie (contrebasse), Philippe Leblanc (batterie) ; Olivier Hutman Trio : 22 h 45 mar.
REX CLUB (45-08-93-89). Lois Lane : 23 h 30 mer. Soirée Metallic Jungle ; Prohibition : 23 h 30 ven. Soirée Planète rock.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Teca Calazans : 22 h mer., jeu., ven., sam.
SLOW CLUB (42-33-84-30). Maxim Saury Jazz Music : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Jive Cats : 21 h 30 mar.
SUNSET (40-26-46-60). Quoi de neuf docteur? : 22 h 30 mer. ; Alex Migale Group : 22 h 30 jeu. ; Couleur Pourpre : 22 h 30 ven., sam.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Richard Witczak et ses Tziganes : 22 h 30 jeu., ven., sam.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Trio Varis-Bolognesis-Torchinsky : jusqu'au 30 avril 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven. ; Trio Vienne Express : jusqu'au 16 mai 1993. 19 h 30 mar.
UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). RMB : 22 h mer. ; Sharon Evans : 22 h jeu. ; Leila & the Domino's : 22 h ven. ; Badgers : 22 h sam. ; 400 Ducks : 22 h mar.
LA VILLA (43-26-60-00). Rodney Kendrick Trio : 22 h 30 mer., jeu., lun., mar. ; Rodney Kendrick Trio, Graham Haynes : 22 h 30 ven., sam.
ZÉNITH (42-08-60-00). Sade : 20 h lun., mar.

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT (48-68-00-22). Xavier Cobo Quartet : 23 h 45 jeu.
COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX (46-67-70-00). Dee Dee Bridgewater : 20 h 45 ven.
FONTENAY-SOUS-BOIS. SALLE JACQUES-BREL (48-75-44-88). Ricky Amigos, Rafaël Fays, Soniquete : 21 h ven. La Nuit de tous les flamencos.
MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS (42-87-25-91). Vincent Courtois Quartet : 21 h jeu. ; Sylvain Kassap Quartet : 21 h ven.
MONTREUIL. MAISON POPULAIRE (42-87-08-68). Recordame : 20 h 30 ven.
RAMBOUILLET. L'USINE A CHAPEAUX CAFÉ CLUB (30-88-89-05). Elmer Food Beat : 16 h dim.

CHANSON

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Lovato Acoustic Ensemble : 20 h 30 mar.
BAISER SALÉ (42-33-37-71). Bernard Granger : jusqu'au 28 mai 1993. 18 h 30 mer., jeu., ven., lun., mar.
BATEAU-THÉATRE (40-51-84-53). Paris accords et à cris : jusqu'au 30 mai 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. ; Lacouture : 20 h 30 lun.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.
DUNOIS (45-84-72-00). Denis Cuniot, Nano Peylet : 20 h 30 jeu., ven., sam., dim.
LA FOLIE EN TÊTE (45-80-65-99). Bernard Ascal : 21 h sam.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61). Histoire d'en chanter : jusqu'au 1er mai 1993. 22 h 15 mer., jeu., ven., sam. Avec Jean-Jacques Boullet, Elisa Perrot, Brigitte Belle (mise en scène).
GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). Catherine Lara : jusqu'au 22 mai 1993. 20 h 45 mer., jeu., ven., sam., mar. La Romantique. Lydie Callier (mise en scène).
OLYMPIA (47-42-26-49). Isabelle Aubret : 20 h 30 mar.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Suivez c'qu'on fait : jusqu'au 29 mai 1993. 14 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. D'après des chansons de Mireille et Jean Nohain. Avec Ariane, Steeve de Paz, Sylvie Heymans, Marie-Line, Lou Volt, Bonbon (mise en scène).
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Debora Seffer : 22 h mar.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Marie-Anne Solmon : 19 h jeu., ven., sam. ; 15 h dim. ; Gudrun Scherer : jusqu'au 10 mai 1993. 20 h 30 ven., sam., lun. ; 18 h 30 dim.
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Paolo Conte : jusqu'au 23 mai 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar ; 15 h dim.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Les Oumènes de Bonnada : 21 h dim.
TOURTOUR (48-87-82-48). Bernard Jois : 17 h dim. ; 20 h 30 lun. ; Véronique Gain : jusqu'au 11 mai 1993. 22 h 15 mar.

Périphérie

LA CELLE-SAINT-CLOUD. THÉATRE MUNICIPAL (30-78-10-70). Le Quatuor : 20 h 45 mar.
IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE (46-70-21-55). Georges Moustaki : 16 h dim.
SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR (46-97-98-10). Les Champêtres de joie : 21 h ven.
LES ULIS. CENTRE BORIS-VIAN (69-07-65-53). Francis Lalanne : 20 h 30 mer.

BALLETS

CAFÉ DE MADRID (48-24-97-22). Le Cuadro de Carmen Giraldez : jusqu'au 29 mai 1993. 21 h 22 h 30 lun., mar. Flamenco. Dans le cadre du Mois de l'Andalousie.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). KRK Pransanna : 20 h 30 mer. Danse de l'Inde kathak Gulabi Sapera : 20 h 30 jeu. Danses kalbelia du Rajasthan KRK Prasanna, Mohini : 20 h 30 ven. Danse de l'Inde du Nord bharata natyam.
OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Ballet de l'Opéra de Paris : jusqu'au 5 mai 1993. 19 h 30 mer., jeu., ven., lun., mar. Hommage à George Balanchine. Orchestre de l'Opéra de Paris, Jonathan Darlington (direction). Concerto barocco, Tzigane, le Fils prodigue, les Quatre Tempéraments, George Balanchine (chor.), musique de Bach, Ravel, Prokofiev, Hindemith.
THÉATRE DE PARIS. Ballet théâtre Joseph Russillo : 20 h 30 jeu., ven. Concertdanse, Joseph Russillo (chor), Orchestre national de chambre de Toulouse, Alain Moglia (direction).

Périphérie

NOISIEL. LA FERME DU BUISSON (64-62-77-77). Hervé Robbe : 21 h jeu., ven. De Humani Corporis Fabrica, Hervé Robbe (chor.) Hervé Robbe : 19 h 22 h 30 jeu., ven. Factory, Hervé Robbe (chor.) Bernardo Montet : 21 h mar. Au crépuscule, ni pluie, ni vent, Bernardo Montet (chor.).
LE VÉSINET. CAL (34-80-19-69). Acorps d'elles : 21 h mar. Spectacle de Frédéric Didillon, Noun (chorégraphie).

MUSIQUES DU MONDE

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Alexei Chеinine : 20 h 30 lun. Chansons et poèmes de Russie.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). Famoudou Konaté et son ensemble : jusqu'au 9 mai 1993. 20 h 30 mer., jeu., ven., mar. ; 17 h dim. Tambours des Malinké, musique de Guinée.

PARIS EN VISITES

MARDI 27 AVRIL

« Henri Gervex et le charme de la Belle Epoque », 10 h 15, Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (Approche de l'art).

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« De la Goulue à Michel Berger : une heure au cimetière Montmartre », 11 heures, entrée, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 h 15, 14 h 30 et 16 h 30, métro Cité, sortie marché aux fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'orfèvrerie russe, exposition au Musée du Petit Palais », 13 h 15, à la caisse de l'exposition (Approche de l'art).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 15, 6, boulevard du Palais (Tourisme culturel).

« L'ancienne abbaye de Saint-Germain-des-Prés et la place Furstenberg », 14 h 30, devant l'église (E. Romann).

« La rue de Turenne (façades, puits du dix-septième), maison de Scarron, cour d'honneur de l'hôtel d'Ecquevilly », 14 h 30, angle de la rue des Filles-du-Calvaire et de la rue de Turenne (Sauvegarde du Paris historique).

« Versailles : l'ingénieur géographe Berthier, architecte du ministère des affaires étrangères et de la marine » (annulation possible. Téléphoner le matin au 39-50-36-22), 14 h 30, 5, rue de l'Indépendance-Américaine (Office de tourisme de Versailles).

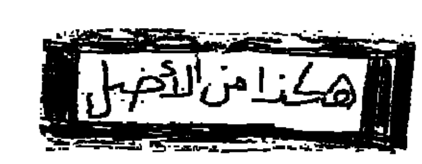
« L'hôpital Saint-Louis, le plus ancien de Paris, et le canal Saint-Martin », 14 h 30, 12, rue de la Grange-aux-Belles (C. Merle).

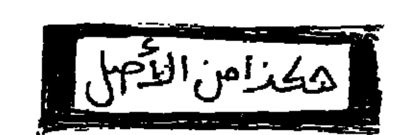
« Saint-Etienne-du-Mont et l'histoire de la montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, devant le portail principal, 1, place Sainte-Geneviève (Connaissance de Paris).

« Hôtels et jardins du sud du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

Exposition : « De Goya à Matisse », 15 heures, entrée de la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (Paris et son histoire).





ÉCONOMIE

BILLET

L'austérité promise aux Néerlandais

Les Pays-Bas se mettent eux aussi à l'heure de l'austérité. Convaincu qu' *« une bonne politique ne consiste pas seulement à faire plaisir, mais aussi à se montrer dur »*, le chef du gouvernement néerlandais, Ruud Lubbers, a présenté à la fin de la semaine dernière un plan qui prévoit d'économiser 32,4 milliards de francs d'ici à la fin de 1994.

Dureté bien ordonnée commençant par soi-même, la coalition de centre-gauche au pouvoir depuis 1989 (chrétiens-démocrates et travaillistes) a résisté à toute tentation électoraliste et a annoncé pour l'année 1994 – la dernière de son mandat – 8 milliards de florins (24 milliards de francs) d'économies sur le train de vie de l'État, ce qui fera du budget 1994 le plus serré de toute l'après-guerre.

Les Néerlandais sentiront souffler plus directement que jamais le vent de l'austérité. Toutes les allocations sociales (familiales, chômage, vieillesse, etc.) vont être gelées ; le « revenu social » alloué aux personnes sans ressources sera supprimé pour celles de moins de vingt et un ans, et réduit parfois de moitié pour les autres ; une réforme du système des bourses d'études et de l'aide au logement est à l'étude ; enfin, les transports publics coûteront plus cher et le champ d'application du ticket modérateur pour les dépenses de santé sera sensiblement accru. Seuls les Néerlandais disposant d'un revenu mensuel supérieur à quelque 20 000 F verront leur pouvoir d'achat stabilisé. Les autres, c'est-à-dire la majorité, devront « se serrer la ceinture », même si le gouvernement doit s'efforcer par le biais des impôts de rétablir une dose d'égalité dans le sacrifice.

Ce tour de vis budgétaire intervient alors que les principaux indicateurs de l'économie sont médiocres : au premier trimestre, la croissance du PNB a été très faible tandis que le nombre des faillites d'entreprises augmentait de près d'un tiers. Quant au chômage, déjà en forte hausse, il pourrait progresser de 30 % au cours des dix-huit prochains mois.

Cette dégradation explique la mise en œuvre par le gouvernement néerlandais, parallèlement aux mesures d'économies, d'un plan destiné à financer les infrastructures du pays. Doté de 15 milliards de francs d'ici à 1998, sa contrepartie sera un relâchement de la politique de réduction du déficit budgétaire. L'an prochain, il atteindra 3,50 % du revenu national, alors qu'initialement il ne devait pas dépasser 3,25 %. Selon La Haye, cet assouplissement n'empêchera pas les Pays-Bas de satisfaire dès le 1er janvier 1995 au critère de convergence du traité de Maastricht.

CHRISTIAN CHARTIER

□ **Les patrons de PME-PMI un peu moins pessimistes.** – Le changement de gouvernement n'a pas gommé le pessimisme des chefs d'entreprise : huit sur dix dirigeants de PME-PMI considèrent que la conjoncture s'est dégradée au cours du dernier trimestre, selon un sondage SOFRES-Crédit du Nord publié, lundi 26 avril, par *la Tribune Desfossés*. Quelques légers signes d'optimisme n'en sont pas moins perceptibles. Le plus encourageant est que 17 % des dirigeants de PME-PMI tablent désormais sur un accroissement de leurs investissements (contre 6 % en janvier) tandis qu'ils ne sont plus que 33 % à prévoir des réductions d'emploi (44 % en janvier). A noter que plus de deux patrons sur trois jugent *« importante »* la création d'un ministère des PME-PMI et du développement économique, poste confié à Alain Madelin.

Le gouvernement est à la veille de décisions difficiles

Le problématique financement des déficits publics

Le gouvernement Balladur a peut-être mangé son pain blanc. Après la journée de concertation – plutôt réussie – du 23 avril avec les partenaires sociaux, le premier ministre voit approcher l'heure des décisions douloureuses qu'implique le nécessaire rééquilibrage des finances de l'Etat et celui, encore plus urgent, des régimes sociaux.

Entre le recours à une hausse de la fiscalité indirecte ou de la fiscalité directe, voire le relèvement des cotisations sociales, Edouard Balladur dispose de multiples leviers d'action entre lesquels il devra choisir d'ici au 5 mai, date de la présentation devant le conseil des ministres du collectif budgétaire.

Ces options diverses, si elles élargissent sa marge de manœuvre, constituent autant de sources de conflits. Alors qu'au sein même du gouvernement chacun plaide pour sa propre conception, M. Balladur doit aussi prendre en compte les exigences de sa propre majorité parlementaire. En jouant le jeu du dialogue et en laissant ouvertes les hypothèses techniques destinées à renflouer les caisses de l'Etat, de la Sécurité sociale et de l'assurance-chômage, M. Balladur s'expose au risque de voir s'aviver les opinions contradictoires au sein de son équipe. Or, des points de vue, il en existe à peu près autant que d'instruments de financement. C'est-à-dire beaucoup.

Dimanche 25 avril, lors de l'émission *« 7 sur 7 »*, sur TF 1, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, a ouvertement plaidé en faveur d'une augmentation de la contribution sociale généralisée (CSG). Tout en précisant qu'il s'agissait d'une *« opinion personnelle »*, Mme Veil a souligné que *« dans cette situation difficile »* la revalorisation de cet impôt mis au point en 1990 par Michel Rocard malgré les critiques de la plupart des partenaires sociaux et l'hostilité de l'opposition de l'époque, apparaît comme *« la mesure la plus équitable »*.

Lors de l'arrivée de M. Balladur à Matignon, la CSG paraissait pourtant « hors course ». Le nouveau gouvernement semblait davantage tenté par une hausse de la TVA et des taxes sur l'essence, l'alcool ou le tabac. Ce schéma, et notamment les risques inflationnistes qu'il comporte (*le Monde* du 23 avril), est aujourd'hui moins en cour et la CSG opère un très net retour en grâce, même si rien n'est encore définitivement scellé. Comme toujours dans pareil cas, les pouvoirs publics doivent procéder par élimination et choisir le moindre mal. La première véritable épreuve du gouvernement Balladur va consister à soupeser avantages et inconvénients de chaque éventualité. Autrement dit, naviguer entre les écueils économiques, sociaux et, surtout, politiques.

Aucune solution ne peut, à elle seule, apporter de réponse véritablement satisfaisante. La TVA a l'avantage d'être relativement indolore mais, en pesant sur la hausse des prix, elle risque de nuire à la bonne tenue du franc indispensable à la poursuite de la baisse des taux d'intérêt. C'est pourquoi cette solution semble maintenant écartée. L'alourdissement des taxes, également inflationniste, serait impopulaire, ce qui n'empêchera pas, semble-t-il, une hausse importante de la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) qui pourrait rapporter à elle seule 13 ou 14 milliards de francs. Quant à la CSG, elle ne manque pas d'avantages.

Ainsi, Mme Veil a parfaitement raison de souligner que cet instrument, qui touche indistinctement tous les revenus – professionnels, du capital et, au-delà d'un certain seuil, les prestations telles que les retraites ou les indemnités de chômage les plus fortes – est socialement la plus juste. En outre, son assiette particulièrement large lui procure un rendement important : un point de CSG rapporterait 38 milliards de francs en année pleine. Toutefois, elle comporte plusieurs inconvénients politiques.

Le cheval de bataille de la majorité

Non déductible du revenu imposable, la contribution sociale généralisée reste très impopulaire, notamment auprès des cadres et des retraités les plus aisés. Du reste, la déductibilité de la CSG reste un cheval de bataille préféré de l'actuelle majorité. Or, accéder à cette demande représenterait un manque à gagner de 7 milliards de francs (par réduction de l'assiette de l'impôt sur le revenu), et comme toute modification de la CSG dépend d'une décision parlementaire, le gouvernement risque d'aller au-devant de sérieuses difficultés avec une majorité qui n'a rien à redouter de l'opposition. *A contrario*, renoncer à la CSG ou accepter sa déductibilité (le budget acceptant de compenser la perte de recettes correspondantes), serait se priver d'une des dernières chances de réformer la fiscalité directe dont le poids, en France, est singulièrement moins élevé que dans le reste de l'Europe, à cause notamment des allégements décidés en 1986, lorsque le ministre des finances s'appelait Edouard Balladur...

Une autre piste, celle des cotisations, peut être envisagée. A première vue, une augmentation de la cotisation d'assurance-vieillesse (un point rapporterait 16 milliards de francs) est exclue. Prélevée en dessous de 12 360 francs par mois, celle-ci frapperait plus lourdement le smicard que le cadre. Par contre, tel n'est pas le cas de la cotisation d'assurance-maladie (plus de 20 milliards de francs par point de hausse), payée sur la totalité du revenu. Son alourdissement permettrait au passage de justifier encore davantage les mesures d'économies qui ne manqueront *pas d'être réclamées* au corps médical. Reste que tout relèvement de cotisation pèse sur les revenus professionnels et exempte les revenus du capital ou de la propriété, dont la part dans le revenu national a été croissante ces dernières année.

Lorsqu'il aura arrêté sa position, le gouvernement Balladur n'en sera pas quitte pour autant. Il lui faudra en premier lieu décider du rythme auquel il envisage d'apurer les comptes sociaux (le déficit cumulé de la « Sécu » serait de 100 milliards en fin d'année, celui de l'UNEDIC dépasserait les 30 milliards alors que le besoin de financement du budget de l'Etat flirtera avec les 340 milliards). Une action immédiate et d'envergure est nécessaire, mais une hausse trop massive des prélèvements obligatoires pèserait excessivement sur la demande et réduirait les chances de reprise économique.

En second lieu, il faudra bien examiner le problème des dépenses et non plus seulement des recettes. En ce qui la concerne, Mme Veil a regretté dimanche que l'on *« n'ait pas tiré les conclusions »* du *Livre blanc sur les retraites* publié en 1991 et qui préconisait des réformes de structure. De même a-t-elle prévenu que la maîtrise des dépenses de santé demeure à l'ordre du jour. Mais cet aspect des choses, a-t-elle aussitôt ajouté, dépendra de l'issue des nouvelles discussions prévues cet été avec les partenaires sociaux. Le gouvernement, il est vrai, a déjà beaucoup à faire.

JEAN-MICHEL NORMAND

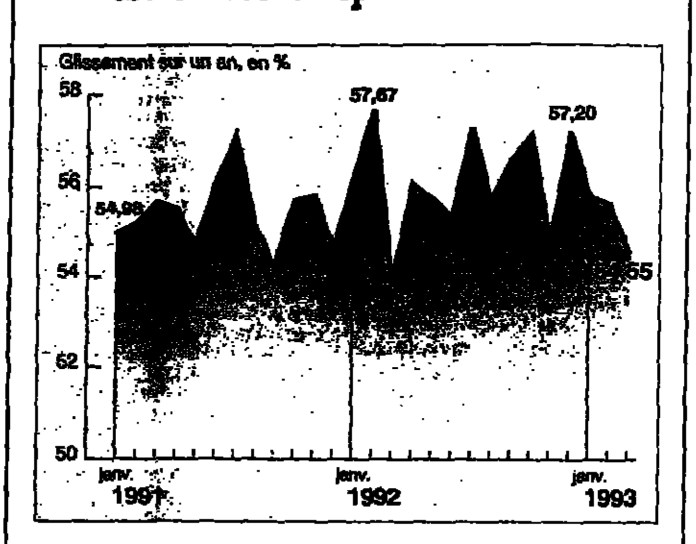
En 1992

Matra-Hachette a dégagé un profit de 354 millions de francs

Conformément aux prévisions (*le Monde* du 4 février), le groupe Matra-Hachette a dégagé un résultat net (part du groupe) de 354 millions de francs en 1992, contre une perte de 1,7 milliard de francs en 1991. Le chiffre d'affaires augmente de 4 % pour atteindre 55,102 milliards de francs.

Lagardère Groupe, société en commandite par actions, qui contrôle Matra-Hachette dégage un résultat consolidé part du groupe de 96 millions de francs. Les deux tiers proviennent de la contribution de Matra-Hachette, et le tiers restant de la Banque .ıgil.

La consommation des ménages français de biens manufacturés est en recul depuis trois mois



La consommation des ménages en produits manufacturés a baissé de 1,9 % en mars par rapport à février, ce qui constitue la troisième baisse mensuelle consécutive, selon les chiffres publiés vendredi 23 avril par l'INSEE. Ainsi au premier trimestre, le recul est de 1,9 % par rapport au quatrième trimestre de 1992. La baisse de la consommation du mois de mars résulte pour l'essentiel, selon l'INSEE, d'une nouvelle diminution des dépenses de textile-cuir (-4,8 %), qui avaient fortement progressé en janvier, et d'un « fléchissement important » des achats d'horlogerie-bijouterie.

□ **Les marins-pêcheurs bloquent des ports de plaisance.** – Les marins-pêcheurs, qui observaient une trêve depuis un mois, ont bloqué symboliquement samedi 24 avril, quelques ports de plaisance de Bretagne et de Vendée pour demander la libération d'un patron pêcheur incarcéré et protester à nouveau contre la chute des cours du poisson. Le comité de survie de la pêche, qui avait appelé au blocage de tous les ports de plaisance de la Manche et de l'Atlantique, n'est apparemment pas parvenu à rallier l'ensemble de ses troupes.

□ **Création d'un groupe de travail sur le rachat des HLM par leurs locataires.** – Dans un entretien publié par *Ouest-France*, daté du samedi 24 avril, le ministre du logement, Hervé de Charette, confirme qu'il veut *« faire avancer l'idée d'un droit donné aux locataires HLM de devenir propriétaires »* de leur logement (*le Monde* du 13 avril). Un groupe de travail va être créé *« dans les semaines qui viennent pour voir dans quelles conditions ce droit à la propriété HLM peut être établi »*. Ensuite, le ministre se *« propose de traduire ce droit dans un projet de loi »* qu'il *« envisage de présenter à l'automne »*.

ÉCONOMIE

FINANCES

Un entretien avec le président du directoire des Caisses d'épargne

« Les banques et le Crédit agricole n'ont pas de leçons à nous donner », nous déclare René Barberye

Le 17e congrès mondial des Caisses d'épargne se tient à Paris du mardi 27 au jeudi 29 avril. Cette manifestation, qui a lieu tout les trois ans, regroupe des institutions financières venues de quatre-vingts pays. Le thème retenu cette année, « Réussir le changement », semble s'appliquer à merveille aux Caisses d'épargne françaises, dont la mutation a été spectaculaire au cours des dernières années. Leur nombre est ainsi passé de près de cinq cents il y a dix ans à trente et une aujourd'hui, et elles sont devenues dans le même temps des banques à part entière. René Barberye, président du directoire des Caisses d'épargne, explique quelle est maintenant la stratégie des Caisses et répond aux critiques dont elles sont l'objet de la part des banques et du Crédit agricole.

« A la fin du mois de mars dernier, entre les deux tours des élections législatives, le Crédit agricole et l'Association française des banques ont une nouvelle fois réclamé la « banalisation » du livret A. L'objectif déclaré des banques est de sauver le financement du logement social menacé par la « décollecte » du livret A. Elles vous en rendent en partie responsable et accusent notamment le réseau des Caisses d'épargne de manquer d'efficacité commerciale. Quelle est votre réponse?

– Dans ce domaine, les banques et le Crédit agricole n'ont pas de leçons à nous donner. Elles disposent depuis longtemps d'un produit, le CODEVI, qui a les caractéristiques du livret A. Elles n'ont pas réalisé de résultats mirobolants en le commercialisant. Le maximum légal de dépôts sur un CODEVI est de 15 000 F, elles arrivent en moyenne à 6 000 F. C'est d'autant plus étonnant que leur motivation devrait être maximale, puisque 94 % de la collecte de CODEVI leur revient.

« Ne sous-estimons pas les risques »

Il faut bien comprendre également que contrairement au procès qui nous est fait, il n'est pas dans notre intérêt de distribuer des SICAV monétaires en lieu et place du livret A. Nous gagnons mieux notre vie avec la commission que nous verse la Caisse des dépôts pour la collecte du livret A qu'en vendant des parts de SICAV. Mais, il y a un tel écart de rémunération en faveur des produits monétaires qu'on ne peut pas aller à l'encontre des désirs et de l'intérêt de nos clients. D'ailleurs, selon nos estimations, notre clientèle peut accepter de déposer son argent sur un livret A à condition que l'écart de rémunération avec le monétaire soit inférieur ou égal à deux points.

» Ce que demandent les banques et le Crédit agricole, c'est en fait une distorsion de concurrence en leur faveur. Le nouveau livret qu'elles appellent de leurs vœux leur permettrait de conserver 50 % des sommes collectées. Or, nous transférons la totalité de la collecte du livret A à la Caisse des dépôts. Ne sous-estimons pas les risques de déstabilisation du financement du logement social que cache la demande des banques et du Crédit agricole. Enfin, il ne faut pas oublier qu'en contrepartie de la distribution du livret A, les pouvoirs publics ont interdit jusqu'en 1978 aux Caisses d'épargne de commercialiser des comptes chèques et jusqu'en 1987 de pouvoir faire des crédits aux entreprises.

« Une situation originale de partenariat »

– Parmi les priorités du gouvernement en matière financière, il y a la réforme de la Caisse des dépôts et consignations. Compte tenu de vos liens historiques avec la Caisse, vous êtes concernés. Qu'attendez-vous de cette réforme?

– Nous sommes dans une situation originale de partenariat avec la Caisse des dépôts. C'était dans le passé un partenariat exclusivement réglementaire, qui a tendu à se rééquilibrer au fil des années. Cela s'est traduit notamment par la création en 1991, en association avec la Caisse des dépôts, de deux filiales communes chargées d'assurer les fonctions de caisse centrale du réseau, à savoir la Société centrale de trésorerie des Caisses d'épargne et de prévoyance et la Société centrale des Caisses d'épargne pour l'émission et le crédit. A terme, la vocation de ses entités est d'ailleurs sans doute de se regrouper en une seule caisse centrale.

» Dans la perspective d'une séparation des métiers de la Caisse, il faut qu'il y ait une nouvelle étape du rééquilibrage, mais sereinement et sans volonté de conflit. Nous avons besoin de la Caisse et nous ne voulons pas faire des métiers qui ne sont pas les nôtres. Il est évident, par exemple, qu'il ne faut pas toucher au financement du logement social. Mais il faut que la Caisse admette l'évolution progressive des Caisses d'épargne vers une maîtrise plus complète de leurs métiers et de leurs responsabilités.

– Les Caisses d'épargne ont profondément changé au cours des dernières années, la restructuration du réseau a été spectaculaire. En dix ans, le nombre de Caisses est passé de quatre cent quatre vingt-cinq à trente et une aujourd'hui. Peut-on dire que le réseau des Caisses d'épargne est maintenant tel que vous le souhaitiez et apte à faire face à la concurrence?

– Nous avons parcouru, et vite, un chemin considérable. Cela ne s'est pas fait sans perturbations et sans difficultés, mais le réseau des Caisses d'épargne est aujourd'hui homogène. A quelques exceptions près, les Caisses exercent leur activité sur une région économique, et les écarts de taille vont seulement de 1 à 6. Le débat sur la structure optimale d'un réseau est sans fin. Il y a à peu près autant de Banques populaires que de Caisses d'épargne et il y a en revanche beaucoup plus de caisses du Crédit agricole. Faisons fonctionner les Caisses d'épargne telles qu'elles sont, nous verrons plus tard. En tout cas, la cohésion du réseau est beaucoup plus forte aujourd'hui.

» Nous sommes plus puissants et plus compétitifs. Nous avons la capacité financière pour poursuivre la modernisation du réseau et des agences. Nous sommes très présents sur le marché des particuliers, mais également sur celui des associations et des collectivités locales. En dehors du Crédit local de France, nous sommes ainsi les premiers prêteurs aux collectivités locales. Nous ne sous-estimons pas la concurrence mais sommes conscients de nos forces et de l'attachement de notre clientèle. Il tient à la fois à un sentiment de proximité et de sécurité.

« Nos partenaires allemands, espagnols et belges »

– Le congrès mondial en est une bonne illustration, les alliances et les accords entre Caisses d'épargne se multiplient, essentiellement en Europe. Que peuvent en attendre vos clients?

– Beaucoup d'avantages pratiques. Nous avons par exemple créé Eufiserv, un réseau européen de distributeurs automatiques de billets. Son objectif est de rendre possible l'accès des 28 000 distributeurs automatiques des Caisses d'épargne de l'Europe des Douze (22 000 sont déjà connectés) aux 37 millions de détenteurs d'une carte « Caisse d'Epargne » dans toutes les caisses d'Europe. Une offre immobilière avec crédit, garantie et assistance a été élaborée avec nos partenaires allemands, espagnols et belges pour permettre à nos clients ou aux leurs d'acheter un bien immobilier à l'étranger. Nous avons également des SICAV européennes et un service pour accompagner les PME à l'exportation baptisé Euro-Sofac. Nous voulons valoriser en Europe le positionnement spécifique dans le monde financier des Caisses d'épargne. Si nous savons bien l'utiliser, il s'agit d'un atout considérable, surtout quand on voit les difficultés et le coût de la création d'un réseau à l'étranger. »

Propos recueillis par
ERIC LESER

INDUSTRIE

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Barrot (CDS) est partisan de l'instauration de droits de douane européens

Face aux difficultés que rencontrent les petites et moyennes entreprises, Jacques Barrot, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a exprimé le souhait, dimanche 25 avril lors du « Grand Jury RTL-*le Monde* », que soient prises rapidement des « *mesures d'urgence* » visant au « *soutien de notre tissu industriel* ».

Le député centriste estime en particulier souhaitable l'instauration « *au niveau européen d'une tarification extérieure, la création de droits de douane extérieurs qui nous mettent à l'abri de véritables invasions de produits, notamment en provenance des pays qui font du dumping social* » – M. Barrot a cité les pays d'Asie du Sud-Est et la Chine.

Il juge « *inéluctable* » l'instauration de tels droits, pour que la France « *ne laisse pas emporter dans la tourmente des pans entiers de son industrie comme le textile, les matières plastiques et l'électronique* ».

« Deux conditions »

A propos de l'état « *dramatique* » des comptes sociaux, le député de Haute-Loire s'est déclaré partisan d'un « *prélèvement équitable, programmé et assorti de deux conditions : qu'il soit accompagné d'économies et complété d'une mise à plat du financement de la protection sociale* ».

Plutôt que d'une hausse de la seule TVA, ou de la CSG uniquement, ou des cotisations exclusivement, Jacques Barrot préconise « *un mixage des ressources* », prélevées en plusieurs fois. Pour favoriser la lutte contre le chômage, le député CDS envisage une « *modulation des charges sociales en fonction de l'âge* », avec des allègements en début et en fin de carrière.

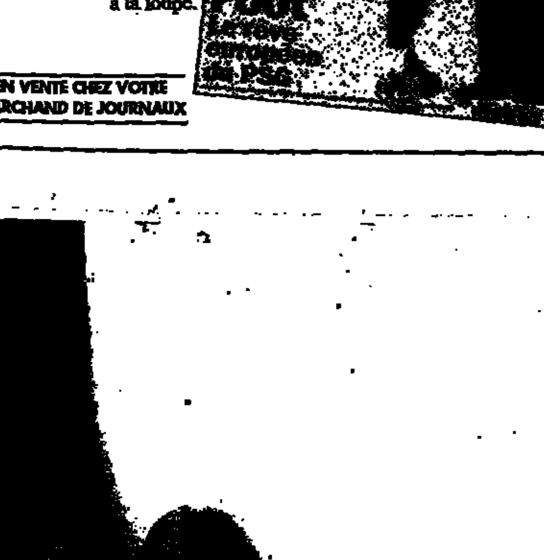
INDICATEURS

ETATS-UNIS

• **Commandes de biens durables : –3,7 % en mars.** – Les commandes de biens durables ont baissé de 3,7 % en mars par rapport à février, ce qui est la plus forte baisse depuis décembre 1991. Elles avaient augmenté de 2,2 % en février. Cette chute s'est produite malgré un redressement inattendu des commandes militaires, qui ont augmenté de 6,5 %. Si on ne tient pas compte de ce secteur fluctuant, la chute est de 4,2 %, contre une hausse de 4,4 % en février. Les commandes dans les transports, secteur qui varie également beaucoup d'un mois sur l'autre, ont chuté de 10,2 % en raison du marasme dans l'aéronautique. Il s'agit là du plus mauvais résultat en quatre mois.

GRANDE-BRETAGNE

• **Ventes de détail : + 0,5 % en mars.** – Les ventes de détail ont augmenté pour le troisième mois consécutif en mars. La hausse a été de 0,5 % par rapport à février et de 4,1 % par rapport à mars 1992, la plus forte hausse annuelle depuis quatre ans. Les secteurs de l'habillement et de la chaussure ont enregistré les plus fortes progressions. En février, les ventes de détail avaient augmenté de 0,1 % par rapport au mois précédent et non de 0,2 % comme initialement annoncé. La hausse par rapport à l'année précédente était de 2,7 % et non de 2,4 %. Ainsi au cours du premier trimestre, les ventes de détail ont augmenté de 1,6 % par rapport au quatrième trimestre 1992 et de 3,3 % par rapport au premier trimestre de 1992.



ÉTRANGER

La mort du président du syndicat américain des ouvriers agricoles

Cesar Chavez, le « croisé » de la San-Joaquin Valley

D'origine mexicaine, Cesar Chavez, président du syndicat américain des ouvriers agricoles, est mort vendredi 23 avril à San-Luis (Arizona), à l'âge de soixante-six ans (*le Monde* daté 25-26 avril). *« Le mouvement syndical et tous les Américains ont perdu un grand leader. Nous pouvons être fiers de l'énorme tâche qu'il a accomplie en faveur des ouvriers les plus démunis de notre pays et de la dignité qu'il a su redonner à leur vie »*, a déclaré le président Clinton en rendant hommage à celui qui, pendant plus de quarante ans, a mené la lutte contre les grands fermiers de Californie.

NEW-YORK

de notre correspondant

Petit, râblé, plutôt gauche en public et au demeurant piètre orateur, Cesar Estrada Chavez n'avait guère de raisons d'inquiéter. Pourtant, pendant près d'un demi-siècle, ce fils d'immigrés mexicains, né en 1927 à proximité de Yuma (Arizona), aura été la « bête noire » des grands exploitants agricoles de la San-Joaquin Valley : la région la plus fertile de la Californie, célèbre pour sa production de fruits et de légumes, en grande partie exportée. Après la seconde guerre mondiale, après avoir servi deux ans dans la marine américaine, Cesar Chavez, de retour au pays, s'était mis en tête de suivre l'exemple de son père.

Venu du Mexique à la fin du siècle dernier, celui-ci avait dû quitter l'Arizona, où il s'était d'abord installé, pour se rendre dans l'Etat voisin, en Californie, après avoir perdu sa petite exploitation familiale, engloutie dans la grande dépression des années 30. Redevenu un saisonnier, il incitait régulièrement ses compagnons d'infortune à s'organiser et à faire valoir leurs droits au travail et à une vie décente. Comme lui, Cesar Chavez voulait regrouper en un puissant syndicat les milliers d'ouvriers agricoles qui, dès les années 20, avaient traversé la frontière pour s'installer dans la San-Joaquin Valley et bâtir sur place une communauté évaluée aujourd'hui à un demi-million d'Hispaniques et qui, désormais, formule également des revendications politiques (1).

Après des années de lutte quasi clandestine menée contre les puissants fermiers californiens qui n'entendaient céder ni aux grèves sporadiques ni aux manifestations organisées dans les bourgs agricoles de la région, Cesar Chavez, qui avait créé en 1958 la National Farm Workers Association, devenue ultérieurement le United Farm Workers (UFW), le syndicat des ouvriers agricoles – le premier du genre aux Etats-Unis, – connut son heure de gloire en mars 1968 lorsque le sénateur Robert Kennedy, venu rendre visite à celui qu'il devait décrire alors comme *« l'un des personnages héroïques de notre époque »*, réussit à persuader le leader syndicaliste d'interrompre la grève de la faim entreprise vingt-cinq jours plus tôt et à accepter – devant les caméras de télévision – le morceau de pain qu'il lui tendait.

L'impact médiatique de ce geste fut énorme, et dix-sept millions d'Américains décidèrent d'observer aussitôt le boycottage organisé depuis trois ans, et jusque-là en pure perte, par le syndicat, contre les producteurs de raisins de table de la vallée. Mais ce n'est qu'en juillet 1970 que les fermiers de San-Joaquin acceptèrent enfin de signer la première convention collective accordant aux ouvriers agricoles le salaire minimum et les prestations sociales dont ils étaient privés jusque-là. L'affrontement avait duré cinq ans et coûté des dizaines de millions de dollars à l'économie locale.

Un comportement autocrate

Par la suite, le United Farm Workers put se targuer d'autres succès au cours des années 70, mais le syndicat devait perdre une grande partie de son influence au cours de la décennie suivante, à la fois en raison des contre-feux allumés par les exploitants agricoles, qui avaient fait appel au syndicat des camionneurs pour torpiller l'action de Cesar Chavez, et à cause de la difficulté croissante à sensibiliser et à enrôler les nouvelles vagues d'immigrés, en majorité clandestins, venus du Mexique et d'Amérique centrale, et souvent prêts à accepter n'importe quelles conditions d'emploi pour faire vivre leur famille. La forte personnalité du leader syndical a aussi joué contre lui.

Fier de son passé (il rappelait à qui voulait l'entendre qu'il avait travaillé la terre depuis l'âge de dix ans et qu'il avait fréquenté soixante-cinq écoles sans pour autant achever ses études secondaires) et d'un mode de vie qu'il voulait spartiate (il ne possédait pas de maison, n'avait pas de voiture et faisait vivre sa femme et leurs huit enfants avec moins de 1 000 dollars par mois), Cesar Chavez était pourtant de plus en plus critiqué à l'intérieur du syndicat, où son comportement autocrate et son refus d'analyser les raisons des derniers échecs de l'organisation lui valaient de nombreux opposants.

Tous ces éléments, auxquels s'ajoutent les effets de la mécanisation, de la crise économique et de la désaffection générale à l'égard du mouvement syndical aux Etats-Unis, ont contribué à faire fondre les effectifs du United Farm Workers. Actuellement, le syndicat ne compte guère plus de vingt mille adhérents, contre au moins cent mille dix ans plus tôt.

Grand admirateur du Mahatma Gandhi et de Martin Luther King, auxquels il avait emprunté ses méthodes non violentes, Cesar Chavez est mort, lui, dans son sommeil le 23 avril, en début de matinée. Appelé à défendre, une fois de plus, son syndicat dans le cadre d'un énième procès intenté au United Farm Workers, le leader syndicaliste se reposait au domicile d'un de ses supporters installé à San-Luis, dans l'Arizona. A quelques kilomètres à peine de l'endroit où il était né soixante-six ans plus tôt et d'où il devait entreprendre, plus tard, sa grande croisade au service des ouvriers agricoles de San-Joaquin, une vallée aux fruits parfois bien amers.

SERGE MARTI

(1) « The New California Facing the 21st Century », par Dan Walters, *California Journal Press* (Sacramento).

ÉCONOMIE

Pour permettre de se repérer dans le maquis des normes

L'AFNOR crée un service de conseil aux entreprises

L'Association française pour la normalisation (AFNOR) crée un service de conseil aux entreprises afin d'aider celles-ci à se repérer dans le maquis des règlements en tout genre.

L'harmonisation des normes, nécessaire à l'avènement du Marché unique, dont on aurait pu croire qu'elle simplifierait la vie des dirigeants d'entreprise, a en fait donné naissance à un maquis de règles, directives, marques plus ou moins obligatoires parmi lesquelles il devient extrêmement complexe de se repérer. Pour les aider, l'Association française pour la normalisation (AFNOR) crée un service de conseil aux entreprises.

Celui-ci va mettre à contribution les cent quarante ingénieurs de l'AFNOR et la centaine d'experts auxquels cet organisme fait régulièrement appel; une petite équipe de huit consultants sera en outre entièrement dédiée à cette nouvelle activité.

En la créant, l'AFNOR fait d'une pierre deux coups : elle vient en aide aux exportateurs; mais aussi accentue sa stratégie d'ouverture à des activités rémunératrices. La subvention de l'Etat, qui représente théoriquement 27 % de son budget (400 millions de francs environ), est en diminution. Outre la vente de normes (33 % du budget), la formation, et les actions de certification, il lui faut trouver d'autres travaux rentables.

La complication croissante des procédures de normalisation lui en donne l'occasion. Car les industriels qui pensaient que *«la libre circulation des produits»* du Marché unique faciliterait les exportations sont aujourd'hui furieux.

Quelques exemples illustrent ce phénomène. Celui du marquage CE en est un. Qui n'a pas été pleinement rassuré en achetant un jouet d'enfant (ou un landau ou autre objet de puériculture) de lire la griffe CE attachée à l'objet? N'est-il pas un gage de conformité à la normalisation européenne? Les consommateurs, mais aussi les industriels qui croyaient que ce marquage différenciait leur produit d'un concurrent non conforme à la législation se sont trompés. Il est en effet apposé sur les objets par le fabricant lui-même, sous sa propre responsabilité. Pour certains produits, des essais en laboratoires sont exigés.

Mais ces essais peuvent être effectués dans pratiquement tous les pays (la Corée, la Chine, l'Indonésie, etc.). Une décision du Conseil des Communautés européennes du 21 septembre 1992 officialise cette décision.

Le tampon de conformité russe

Difficilement contrôlables, ces essais ne garantissent donc rien. Conséquence, les industriels français du jouet préparent actuellement une nouvelle «marque» qui différenciera leur production. Les Britanniques ont devancé le mouvement en créant le label Red Lion. S'il n'est pas obligatoire, ce label est en fait exigé par la plupart des distributeurs. Pour qu'un produit donné se trouve sur les étalages, un fabricant doit donc se conformer non plus à une, mais à deux procédures. Ou même à trois, puisque nombre de pays ont déjà créé des marques nationales : la marque NF en France, Kite Mark en Grande-Bretagne, GS en Allemagne, etc.

Autre exemple, extracommunautaire celui-là. En vertu d'une loi publiée le 1er janvier 1993, les Russes exigent désormais que tout produit importé soit jugé *«conforme»* aux normes russes. Sans tampon de conformité, aucune exportation vers la Russie ne sera possible à partir du 1er juillet. Un bureau délivrant les précieuses autorisations moyennant paiement a été ouvert à Berlin. Un second le sera prochainement à Paris; il sera abrité par l'AFNOR.

La *«période transitoire»* européenne durant laquelle coexiste l'ancien système de normes nationales et le nouveau système communautaire embrouille encore un peu plus le paysage. *«Pendant un à cinq ans, selon les secteurs, les industriels auront des référentiels techniques multiples et changeants»*, constate Bernard Vaucelle, directeur général de l'AFNOR.

«Depuis le 1er janvier 1993, il n'y a plus de vérité absolue. Une entreprise qui n'aurait répondu qu'aux exigences essentielles est condamnée», ajoute-t-il. Du pain bénit pour l'AFNOR, les normes communautaires auraient pu la condamner. Leur complexité lui donne une nouvelle raison d'exister.

ANNIE KAHN

Afin d'assurer ses approvisionnements

Gaz de France s'intéresse aux privatisations à l'Est et à Berlin

Deux ans après la signature entre l'Etat et Gaz de France d'un «contrat d'objectifs» destiné à assurer les approvisionnements gaziers en se développant à l'étranger, les projets se sont multipliés. Si quelques-uns se sont concrétisés l'an dernier, la plupart sont encore au simple stade de l'étude, voire même de la réflexion. Nombre d'entre eux concernent l'Europe de l'Est, particulièrement les pays par où transite le gaz naturel venant de la CEI et qui représente un tiers de l'approvisionnement français.

BERLIN

de notre envoyé spécial

Pêle-mêle, si l'entreprise publique s'intéresse à l'éventuelle cession partielle du tchèque et slovaque Transgaz, elle regarde également du côté polonais. Elle se dit prête aussi à participer à deux des cinq privatisations de sociétés de distribution régionale de gaz en Hongrie qui pourraient débuter cet été.

Mais c'est cependant en Allemagne où les efforts sont aujourd'hui les plus importants. L'une des ambitions serait d'être retenue lors de la privatisation du réseau berlinois de distribution de gaz qui devrait être décidée cette année. Cela permettrait de doubler la dimension de Gaz de France outre-Rhin. Ses premiers pas en Allemagne datent de 1976 avec le début des livraisons de gaz soviétique en France. En 1991, profitant de la réunification, Gaz de France créait une filiale à part entière dans ce pays avec pour objectif de participer aux privatisations. Elle subissait tout d'abord un revers, n'étant pas retenue pour participer au tour de table de la société de transport gazier VNG, alors qu'Elf-Aquitaine y était associé.

Dix-huit candidats potentiels pour Gasag

Quelques mois plus tard, en août, elle entrait à hauteur de 25,5 % dans EMB, société de distribution de gaz dans la moitié ouest du Land de Brandebourg, les autres actionnaires étant les communes de ce Land (49 %), et les sociétés allemandes VEW et WFG avec chacune 12,75 % des parts. Au sein de cette firme de 700 millions de francs de chiffre d'affaires, l'entreprise française a en charge les aspects commerciaux et administratifs. L'objectif est d'achever d'ici à la fin de l'année la conversion des installations des 180 000 clients qui passent ainsi du gaz manufacturé produit à partir de la lignite au gaz naturel. Dans le même temps, la firme négocie avec les villes pour faire partie des régies municipales de distribution gazière.

C'est dans cet optique que Gaz de France entend participer à la privatisation de la Gasag à Berlin qui compte actuellement près de 900 000 clients pour 3,5 millions d'habitants. Aucun appel d'offres n'a pour l'instant été lancé, mais d'ores et déjà les candidats potentiels sont nombreux. Ils seraient dix-huit, en majorité allemands, mais aussi britanniques, italiens, belges ou norvégiens à vouloir acquérir une partie des 25 % du capital que pourrait céder la ville. La valeur globale de la Gasag serait estimée à 500 millions de marks (1,7 milliard de francs).

Quel prix sera prête à mettre l'entreprise française, sachant qu'au ticket d'entrée s'ajouteront les coûts indispensables pour convertir les installations et ceux pour entretenir les réseaux. Peu prolixe en chiffres, Gaz de France se contente de dire que tous ces investissements doivent être appréciés sur le long terme. Ainsi par exemple pour EMB, selon Michel Bellec, directeur de la filiale allemande, *«les comptes actuellement sont au rouge. Ils devraient être positifs vers 1997 et les premiers dividendes devraient être perçus en l'an 2000»*.

DOMINIQUE GALLOIS

Le contentieux entre les Etats-Unis et la CEE dans les télécommunications

Alcatel et Siemens ne devraient pas souffrir d'éventuelles sanctions américaines

Indignés, mais pas vraiment affectés, menacés d'être exclus des marchés fédéraux aux Etats-Unis dans le domaine des télécommunications (*le Monde* du 22 avril), les deux géants européens du secteur, qu'il s'agisse du français Alcatel ou de l'allemand Siemens, ne sont pas inquiets. Les éventuelles sanctions prises par l'administration américaine ne devraient pas les léser.

Alcatel comme Siemens sont à l'abri. Du moins à court terme. Les marchés fédéraux ne présentent qu'une faible part (6 % estime t-on généralement) des marchés d'équipement de télécommunications aux Etats-Unis. Aucun des deux grands groupes de la CEE n'est candidat à un appel d'offres en cours. Le groupe français a fait le choix de ne s'intéresser qu'au marché privé aux Etats-Unis, et à se limiter aux câbles et transmissions. *«C'est un choix stratégique. La vente de centraux destinés aux réseaux publics aux Etats-Unis est un marché dur et coûteux. Pour des raisons de facturation, la rentabilité y est plus tardive qu'ailleurs. Alors qu'en Europe l'équipement est facturé lors de son installation, dans sa totalité, les opérateurs américains règlent immédiatement le central, mais paient le logiciel sur plusieurs années»*, explique-t-on chez Alcatel.

L'allemand Siemens, pour sa part, vend des équipements de commutation publique aux Etats-Unis. Estimée à 6 %, sa part de marché dans ce domaine le classe au troisième rang des fournisseurs. Loin derrière ATT (50 %) et Northern Telecom (40 %). Même s'il ne peut prétendre y égaler ses rivaux américain et canadien, sa position outre-Atlantique n'en reste pas moins cruciale. Selon l'institut IDATE, les Etats-Unis représentent le deuxième marché de Siemens en commutation publique, derrière l'Allemagne. Pour autant, ses activités ne sont pas menacées : les clients de Siemens sont les compagnies de téléphone locales. Les contrats ne sont donc pas soumis aux procédures d'adjudications fédérales.

C. M.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

VIE DES ENTREPRISES

Touché par la crise du transport maritime

Vincent Bolloré est dans le rouge

Bolloré Technologies, holding de Vincent Bolloré, prévoit une perte nette (part du groupe) de 350 à 400 millions de francs en 1992, en imputant sur SDV (SCAC Delmas-Vieljeux), la filiale transports du groupe, d'importantes provisions, *« qui pourraient atteindre jusqu'à 900 millions de francs »*, a indiqué le groupe vendredi 23 avril.

En 1991, la SCV avait provisionné environ 400 millions de francs, dont 100 pour payer une amende infligée par la Commission de Bruxelles, à la suite de manœuvres contraires à la concurrence effectuées par Delmas-Vieljeux avant que Bolloré n'en prenne le contrôle.

Les 900 millions de provisions doivent, selon le groupe, servir en 1993 à compenser divers *« centres de pertes »*. La SDV doit en effet prendre livraison de plusieurs navires commandés en 1990 en Croatie et en Pologne, et dont la crise actuelle du transport maritime rend l'utilisation ou la vente aléatoires. Environ un quart de cette somme est destiné à couvrir des créances douteuses, et une somme pratiquement identique à des coûts sociaux de restructuration, *« uniquement à l'étranger »*.

Alors que le groupe fait son entrée à la cote officielle de la Bourse de Paris

Lapeyre sauvé par ses... menuiseries

Moins d'un an après son entrée au second marché de la Bourse de Paris, le groupe Lapeyre est admis, lundi 26 avril, au règlement mensuel. Malmené l'an dernier par la crise de l'immobilier – qui avait affecté ses résultats semestriels – le plus grand fabricant européen de menuiseries a, en effet, terminé 1992, sur un résultat net de 276 millions de francs, en hausse de 1,5 %. Et son chiffre d'affaires consolidé a progressé de 4,1 %, à 4,15 milliards de francs. *« Pour une affaire travaillant pour le bâtiment, ce n'est pas si mal que cela »*, estime le président de son directoire, Patrick Gay. Flatteur, ce jugement est apparemment partagé par les milieux financiers, puisque la capitalisation boursière de Lapeyre atteint les 4 milliards de francs, justifiant son transfert à la cote officielle.

Filiale à 75 % de Poliet (Paribas), le groupe Lapeyre a su habilement jouer de la diversité de ses activités. Les déboires de sa filiale SGM – spécialisée dans le marché du pavillon neuf, en plein marasme, – ont été plus que compensés par le succès populaire des Menuiseries Lapeyre et de GME, deux sociétés centrées sur la vente au public de fenêtres, portes d'entrée, parquets, escaliers, matériel sanitaire, carrelage, robinetterie... Les difficultés de Step Arcadia sur un marché des bureaux neufs totalement sinistré ont été atténuées par la croissance rapide de K par K (la vente au grand public de fenêtres posées) et par la bonne tenue d'OXXO, filiale travaillant, elle, sur le marché de la réhabilitation des logements collectifs sociaux. *« Une activité qui pourrait rapidement bénéficier des mesures de relance promises par Edouard Balladur »*, espère Patrick Gay.

Il n'en irait pas forcément de même pour les autres branches du groupe. Le président du directoire de Lapeyre se fait, en effet, très prudent dans ses prévisions pour 1993 : *« Un chiffre d'affaires en très légère progression, un bénéfice identique. »* Un résultat que le groupe espère réaliser grâce à l'essor de ses activités de négoce pour le grand public, la vraie reprise du bâtiment ne devant pas intervenir avant la fin de l'année. Restructuré l'an dernier – fermeture d'une usine, 165 suppressions d'emplois nettes pour un effectif total de 4 200 salariés, – le groupe Lapeyre n'a pourtant pas l'intention de quitter l'industrie pour se consacrer à la seule distribution. *« Notre force, c'est l'intégration »*, assure Patrick Gay. Le groupe ne suivra donc pas les traces du groupe Pinault, qui, parti des métiers du bois, les a désormais quittés pour payer l'achat des... magasins du Printemps!

P.-A. G.

En raison de la chute de ses ventes

Mercedes-Benz accuse des pertes pour le premier trimestre

Comme son homologue Volkswagen, le constructeur automobile allemand Mercedes-Benz a été déficitaire au premier trimestre, a reconnu son président Werner Niefer, le 22 avril, lors de la présentation du bilan 1992. Pour les trois premiers mois, les ventes d'automobiles ont chuté de 30 %, celles de camions de 16 %. Sur l'année 1993 jugée « difficile », le groupe espère un redressement qui le conduira à une stabilisation par rapport à l'an passé. En 1992, le chiffre d'affaires a été de 66 milliards de marks (– 1 % sur 1991).

Mercedes espère également que les résultats de 1993 avoisineront ceux de 1992 (849 millions de bénéfices nets en recul de 45 % sur 1991). Mais Werner Niefer qui part en retraite et sera remplacé par l'actuel numéro deux, Helmut Werner, n'attend pas de véritable rebond avant 1994. Mercedes-Benz place beaucoup d'espoirs dans le lancement en juin prochain du modèle classe-C (C pour compacte), en remplacement de l'actuelle 190. Cette voiture marque le début de la nouvelle stratégie de réduction des coûts du groupe.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PARTICIPATION

□ **Chrysler ne détient plus que 4 % de Mitsubishi.** – Chrysler a annoncé, vendredi 23 avril, avoir vendu ces deux dernières semaines à des investisseurs américains 15,5 millions d'actions de Mitsubishi Motors Co., ramenant ainsi sa participation dans le constructeur japonais à 4 % seulement. Cette vente a rapporté 100 millions de dollars (540 millions de francs), somme qui devrait apparaître en une seule fois dans les résultats de Chrysler pour le deuxième trimestre de 1993, a indiqué un porte-parole du constructeur américain. A terme, Chrysler a l'intention de vendre le reste de ses parts pour se concentrer sur ses nouveaux produits. Chrysler avait acquis 15 % du capital de Mitsubishi en 1971, puis avait cédé un peu plus de 9 % en mars 1992.

RÉSULTATS

□ **Olipar : perte consolidée de 1,049 milliard de francs en 1992.** – Olipar, le groupe immobilier présidé par le promoteur Christian Pellerin, a enregistré une perte consolidée de 1,049 milliard en 1992, trois fois plus importante que celle de 1991 (350 millions). Cette perte prend en compte, d'une part, la quote-part du résultat de la société foncière Lucia, qui vient d'annoncer une perte consolidée de 750 millions de francs (contre un bénéfice consolidé de 209,8 millions en 1991) et, d'autre part, l'amortissement exceptionnel d'une partie de la survaleur constatée au moment de l'OPE d'Olipar sur Lucia. La perte pour le premier semestre 1992 avait été de 761 millions. Les capitaux propres ne sont plus que de 167 millions. Olipar ne détient plus que 38,60 % de Lucia, contre 62 % avant le plan de sauvetage de la société, à l'automne 1992.

□ **Bonduelle : perte annuelle nette de 18 millions de francs.** – Le groupe agro-alimentaire français Bonduelle, leader européen des légumes en conserve et surgelés, a enregistré une perte nette de 18 millions de francs durant l'exercice 1992, contre un résultat net de 65 millions de francs en 1991, a annoncé mardi 20 avril Bonduelle dans un communiqué. Le chiffre d'affaires du groupe a baissé de 5 %, à 4,1 milliards de francs contre 4,3 milliards en 1991. Selon le groupe Bonduelle, les résultats de 1992 intègrent des charges exceptionnelles, notamment les frais de fermeture de l'usine de Malines, en Belgique, intervenue à l'automne 1992. La diminution de l'activité s'explique, selon le groupe, par la baisse de la vente de conserves de légumes en France, en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas ainsi qu'à une baisse des prix de vente.

□ **Cockerill-Sambre : perte nette (part du groupe) de 230 millions de francs en 1992.** – Le groupe sidérurgique belge Cockerill-Sambre a annoncé récemment une perte nette (part du groupe) de 1,4 milliard de francs belges (230 millions de francs français) en 1992, contre un bénéfice de 3,6 milliards de francs belges (595 millions de francs français) l'année précédente. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 167,7 milliards de francs belges (2,7 milliards de francs) contre 174 milliards en 1991.

□ **Fichet-Bauche : perte de 171 millions de francs en 1992.** – Fichet-Bauche, le pôle «sécurité» (coffres-forts, gardiennage) du holding Compagnie de navigation mixte, a enregistré en 1992 une perte nette part du groupe de 171 millions de francs (contre un bénéfice de 50 millions de francs en 1991) et a réduit ses effectifs de 350 personnes. Le chiffre d'affaires est en léger recul à 3,02 milliards de francs contre 3,1 milliards de francs en 1991. La contre-performance de la société s'explique principalement (pour 126 millions de francs) par les déboires de sa filiale espagnole dont les pertes importantes avaient été *« volontairement dissimulées par ses dirigeants »*, selon Fichet-Bauche. Ils ont été licenciés et les comptes apurés, des mesures ayant été prises pour ramener la filiale à l'équilibre.

COOPÉRATIONS

□ **Cable and Wireless et HK Telecom s'associent en Asie.** – Cable and Wireless a annoncé, mardi 20 avril, la création d'une nouvelle société en joint-venture avec sa filiale Hong-Kong Telecom pour investir dans les télécommunications en Asie et notamment en Chine. La nouvelle société, qui n'a pas encore de nom, sera détenue à 51 % par Cable and Wireless et à 49 % par HongKong Telecom.

□ **Shell signe son premier « accord de partage de la production » au Nigéria.** – La compagnie pétrolière Shell a signé, lundi 19 avril à Lagos, son premier accord de partage de production (*production sharing contract*) avec la société nationale du Pétrole du Nigéria (Nigerian National Petroleum Corporation, NNPC). Selon cette formule, la compagnie opératrice (Shell en l'occurrence) porte seule le poids de l'investissement et est rémunérée en pétrole brut, tandis que le gouvernement nigérian reste propriétaire des droits miniers. Ce contrat, qui porte sur un gisement situé en offshore profond, représente le deuxième accord de ce type au Nigéria, après celui signé par la compagnie américaine Ashland en 1973. Premier producteur de pétrole du Nigéria avec environ 1 million de barils/jour, soit la moitié de la production nationale, Shell Petroleum Development Company of Nigeria travaillait jusqu'ici dans ce pays selon la formule de l'association à risques partagés (joint-venture) avec la NNPC, comme tous les autres opérateurs. D'autres accords de partage de production devraient suivre prochainement, notamment avec la compagnie française Elf, indique-t-on dans les milieux pétroliers. – (*AFP*.)

CRISE

□ **IBM Allemagne va supprimer 4 500 emplois d'ici à 1996.** – IBM Deutschland GmbH, la filiale allemande d'IBM, a annoncé, mardi 20 avril, vouloir réduire ses effectifs de 4 500 personnes environ d'ici à la fin de 1995. Sur ce total, 3 500 suppressions de postes seront effectives cette année. IBM Allemagne, qui employait 24 651 salariés à la fin de 1992, a enregistré une perte nette de 443 millions de marks (1,5 milliard de francs) l'an passé.

CESSION

□ **Seagram cède sa filiale d'armagnac Janneau.** – Le groupe canadien Seagram (vins, spiritueux, jus de fruits) a annoncé, mardi 20 avril, avoir cédé sa filiale française Janneau Fils (armagnac) à la société financière néerlandaise FAA Investments, pour un montant non dévoilé. Le président de la branche vins et spiritueux, Edward McDonnell, a précisé que *« les ventes d'armagnac Janneau sont relativement faibles comparées à celles des autres grandes marques de notre portefeuille, et sont concentrées sur quelques marchés »*. La société d'armagnac, basée à Condom (Gers), a réalisé un chiffre d'affaires de 48 millions de francs en 1992, et prévoit pour 1993 un chiffre d'affaires de 55 millions. Le cas de Janneau était un peu particulier, a souligné un porte-parole de Seagram, car il s'agissait de la seule *« petite marque »* d'envergure internationale du portefeuille de Seagram. Le groupe canadien contrôle de nombreuses autres « petites marques », mais qui sont implantées sur des marchés locaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE OPTORG

Le Conseil d'administration réuni le 22 avril 1993 a arrêté les comptes de l'exercice 1992.

Le bénéfice net consolidé, part du Groupe, s'élève à 19 562 000 F, contre 30 598 000 F pour 1991.

Le bénéfice net de la Compagnie Optorg atteint quant à lui 16 752 000 F contre, pour 1991, 29 134 000 F.

Tant pour le Groupe que pour le Holding, les résultats 1992 ci-dessus intègrent la totalité des plus-values au 31 décembre 1992, engendrées par la part de la trésorerie investie en Sicav de capitalisation.

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire, qui sera convoquée le 24 juin 1993, de distribuer un dividende net par action inchangé de 10,50 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,25 F.

Dans un environnement difficile, la résorption progressive des principaux foyers déficitaires (Congo, Burkina, Niger, Peyrissac-Sénégal, Centrafrique et Rives), qui ont conduit à un exercice 92 décevant, devrait, avec les réserves d'usage, permettre pour 1993 une amélioration des résultats du Groupe.

Le Conseil d'administration a par ailleurs pris acte de la démission d'Administrateurs.

Les comptes 1992 seront adressés aux personnes qui en feront la demande écrite au Siège de la Compagnie.

MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	16-4-93	23-4-93
Valeurs franç. à rev. variable	111,4	109,1
Valeurs industrielles	107	104,7
Valeurs étrangères	114,9	115,4
Pétroles-Energie	108,6	108,3
Chimie	98,7	98,8
Métallurgie, mécanique	110,3	107,1
Electricité, électronique	105,2	103
Bâtiment et matériaux	114,1	109,4
Ind. de consom. non alim.	111,6	108,5
Agroalimentaire	102,4	100,8
Distribution	113,8	113,4
Transports, loisirs, services	109,7	107,1
Assurances	127,5	123,6
Crédit banque	115,3	113,6
Sicomi	121,3	122,6
Immobilier et foncier	120	119
Investissement et portefeuille	124,6	120,3

Base 100 en 1949

Valeurs franç. à rev. variable	4 408,9	4 316
Valeurs étrangères	3 975,5	3 992,8

Base 100 en 1972

Valeurs franç. à rev. variable	635,9	622,8
Valeurs étrangères	537,5	539,8

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	16-4-93	23-4-93
Indice général	536,5	527,5
Produits de base	455,9	454,2
Construction	492,3	471,5
Biens d'équipement	290,6	286,6
Biens de consom. durables	503,2	491,6
Biens de consom. non durables	929,2	904
Biens de consom. alim.	860,7	848,7
Services	529,8	524,6
Sociétés financières	562,2	546,1
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	421,3	416,9
Valeurs industrielles	539,6	530,1

PARIS, 26 avril ↑

Reprise

Dans un marché très calme, la Bourse de Paris se reprenait lundi 26 avril pour la première séance du nouveau terme boursier de mai. En progression de 0,20 % au début des transactions, les valeurs françaises s'inscrivaient une heure plus tard en hausse de 0,72 %. Passée la mi-séance, les gains affichés par l'indice CAC 40 s'effritaient quelque peu, celui-ci ne gagnant plus que 0,49 % à 1 925,88 points.

« Une légère correction technique devrait s'effectuer après la série de séances baissières », notait un opérateur, mais le sentiment général restait très morose. Les premières prévisions de résultats pour l'année 1993 n'incitaient pas à l'optimisme que ce soit dans le milieu industriel, agroalimentaire ou dans la distribution. Le montant des échanges était très faible, et les opérateurs relevaient une désaffection notamment des investisseurs étrangers.

Du coté des valeurs, Schneider, qui a annoncé un bénéfice net de 305 millions de francs, en hausse de 11 %, sur les 275 millions de francs de 1991, enregistrait une quasi-stabilité de son cours en repli de 0,2 %. Le GAN, dont les résultats définitifs devaient être annoncés lundi après-midi, était en repli de 1,2 %. Les résultats provisoires font apparaître une baisse de 40 % du résultat annuel.

La cotation de l'Office commercial pharmaceutique (OCP), qui figure au marché hors cote de la Bourse de Paris, a été suspendue lundi matin. Le cours de l'OCP avait clôturé vendredi à 825 francs, contre 823 francs la veille. Selon des sources bancaires, une contre-OPA devait être officiellement déposée lundi sur l'OCP par la Coopération pharmaceutique française.

TOKYO, 26 avril ↓ Légère baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé sur une note irrégulière lundi 26 avril, l'indice Nikkei cédant du terrain sous l'effet de ventes liées à l'indice. Au terme des échanges, le principal indicateur a perdu 80,52 points, soit 0,41 %, à 19 623,63 points, dans un volume de 300 millions de titres contre 320 millions vendredi. L'indice Topix, dont la composition est plus large, a gagné 3,08 points (0,20 %) à 1 535,77 points.

Les premiers résultats sur le référendum en Russie, qui montrent que le président Boris Eltsine semble s'orienter vers une large victoire, a rassuré le marché. Le ralentissement de la hausse du yen a également été bien accueilli par les boursiers.

VALEURS	Cours du 23 avril	Cours du 26 avril
Ajinomoto	1 330	1 320
Bridgestone	1 320	1 330
Canon	1 440	1 470
Fuji Bank	2 040	2 080
Honda Motors	1 400	1 370
Matsushita Electric	1 330	1 330
Mitsubishi Heavy	648	654
Sony Corp.	4 700	4 730
Toyota Motors	1 630	1 630

Banques japonaises : des milliards de dollars de pertes boursières potentielles

Les banques japonaises ont annoncé vendredi 23 avril leurs moins-values potentielles sur leurs portefeuilles boursiers. En tout, ce seront plusieurs milliards de dollars qui auront été perdus en raison de la chute de la Bourse de Tokyo depuis le début de l'année 1990.

A la fin du mois de mars, qui correspond à la clôture de l'exercice 1992, la Sanwa Bank, l'une des plus touchées, affichait une perte boursière potentielle de 45,7 milliards de yens (2,22 milliards de francs), Mitsubishi Bank, de 39,7 milliards de yens, et Long Term Credit Bank, de 39,5 milliards de yens.

A la Bank of Tokyo, l'évaluation comptable des dégâts boursiers est de 36,6 milliards de yens, de 36,3 milliards à l'Industrial Bank of Japan, de 35,3 milliards à la Sakura Bank et de 22,9 milliards chez Dai-Ichi Kangyo Bank. Des pertes un peu moins importantes sont aussi avouées chez Asahi Bank pour 21,4 milliards, de 21,2 milliards à la Tokai Bank, de 20,8 milliards à la Nippon Credit Bank, de 15,6 milliards chez Daiwa Bank et de 7,6 milliards chez Hokkaido Takushoku Bank.

Les actions japonaises, qui semblent actuellement avoir touché leur plancher, avaient perdu fin mars en moyenne plus de 50 % de leur valeur par rapport à leur plus haut niveau de la fin 1989.

CHANGES

Dollar : 5,2975 F ↓

Le franc français restait ferme lundi matin 26 avril face au deutschemark à 3,3769 francs au cours des premiers échanges interbancaires, inchangé par rapport aux derniers échanges de vendredi soir (il s'inscrivait à 3,3760 francs, selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar, quant à lui, continuait de s'affaiblir à 5,2975 francs, contre 5,3323 francs dans les échanges interbancaires de vendredi soir.

FRANCFORT	23 avril	26 avril
Dollar (en DM)	1,5959	1,5706

TOKYO	23 avril	26 avril
Dollar (en yens)	118,40	118,55

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (26 avril) .... 8 13/16-8 15/16 %
New-York (23 avril) .... 2 13/16 %

BOURSES

	22 avril	23 avril
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	524,68	527,58
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 944,46	1 916,58

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	22 avril	23 avril
Industrielles	3 428,17	3 413,77

LONDRES (indice « Financial Times »)

	22 avril	23 avril
100 valeurs	2 881,10	2 843,80
30 valeurs	2 262,20	2 240,50
Mines d'or	119,90	121,40
Fonds d'Etat	95,58	95,72

FRANCFORT

	22 avril	23 avril
Dax	1 666,74	1 657,10

TOKYO

	23 avril	26 avril
Nikkei Dow Jones	19 704,15	19 623,63
Indice général	1 532,69	1 535,77

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3020	5,3040	5,3715	5,3765
Yen (100)	4,8012	4,8066	4,8637	4,8724
Ecu	6,5876	6,5929	6,5821	6,5928
Deutschemark	3,3769	3,3774	3,3806	3,3835
Franc suisse	3,7246	3,7287	3,7546	3,7614
Lire italienne (1000)	3,5800	3,5850	3,5572	3,5644
Livre sterling	8,4195	8,4281	8,4685	8,4836
Peseta (100)	4,5687	4,5764	4,4910	4,5104

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/16	3 3/16	3 3/16	3 5/16
Yen (100)	3 1/16	3 3/16	3 1/16	3 3/16	3 1/8	3 1/4
Ecu	8 5/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 5/16	8 7/16
Deutschemark	7 7/8	8	7 3/4	7 7/8	7 7/16	7 9/16
Franc suisse	5 1/8	5 1/4	5	5 1/8	4 3/4	4 7/8
Lire italienne (1000)	10 15/16	11 3/16	10 7/8	11 1/8	10 7/8	11 1/8
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 15/16	6 1/16	6 1/8	6 1/4
Peseta (100)	15	17	14 1/4	15 1/2	13 1/8	14
Franc français	8 5/8	8 15/16	8 1/4	8 1/2	7 15/16	8 1/4

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 26 AVRIL

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
5420	C.N.E 3%	5420	5410	5430	+0 18
1040	B.N.P. T.P.	1035	1020	1035	....
917	Cr.Lyon. T.P.	930	908	908	-2 37
1850	Renault T.P.	1880	1880	1880	....
1980	Rhone Poul. T.P.	1955	1960	1960	+0 26
1110	Saint Gobain T.P.	1090	1120	1080	....
890	Thomson T.P.	890	....	....	....
675	ACCOR	674	675	676	+0 30
775	Air Liquide	746	748	755	+1 21
660	Alcatel-Alsthom	646	644	651	+0 77
2050	Als.Superm.	2036	2069	2036	....
345	A L S P I	341	337	341 90	+0 26
615	AGF Sté Centrale	626	616	618	-1 28
1290	Axa (ex Cie Midi)	1268	1268	1272	+0 32
165	Bafip	165	168	166 80	+1 09
88	Bail-Equipem.	87 80	88 80	91 50	+4 21
940	Bail Investiss.	943	944	948	+0 53
450	Bancaire	438 10	442	439	+0 21
655	Bazar H.-V.	655	....	....	....
1200	Berger (M)	1200	1220	1200	....
435	Bertrand Faure	435	440	430	-1 15
1090	Bic	1086	1080	1078	-0 74
1120	B.I.P.	1120	1130	1130	+0 89
169	BIS	168 90	168 50	175	+3 81
545	B N P (CI)	530	526	535	+0 94
505	Bollore Tech	494	480	475 10	-3 83
2830	Bongrain	2824	2821	2830	+0 21
580	Bon-Marché	563	562	564	+0 18
680	Bouygues	674	680	670	-0 59
90	BP France	90	92	94	+4 44
930	B S N	920	920	920	....
1300	Canal Plus	1273	1270	1257	-1 26
193	Cap Gem.S.	187	184	182 60	-2 35
200	Carnaudmetalbox	201 90	200 90	202 60	+0 35
2700	Carrefour	2865	2860	2862	-0 11
145	Casino	139 80	140	142	+1 57
109	Casino ADP	106	107 40	106 70	+0 66
600	Castorama D.L.	603	605	598	-0 83
245	C.C.F.	241	240	240 70	-0 12
34	CCMC Ly	33 10	34 45	34 45	+4 08
490	C.D.M.E.	484	480	488 90	+1 01
168	C.E.G.I.D.	172	168	172	....
47	Cemprest (Ny)	45	47	45 30	+0 67
390	C.E.P. Comm.	388	384	391	+0 77
88	Cerus	86 55	87	86 10	-0 52
1230	Cetelem	1260	1265	1245	-1 19
285	CF Inr.	283	286	286	+1 06
360	CGI Info.	351	350	361 10	+0 03
1120	C G I P	1090	1099	1091	+0 09
630	CGP	635	633	634	-0 16
1170	Chargeurs S A	1153	1153	1151	-0 17
285	Christian Dior	286	270 10	281 80	-1 28
465	C I C A (M)	465	471 60	470	+1 08
340	Ciments franc.	339	380	339	....
605	Clarins	618	618	615	-0 49
370	Club Mediter.	361 90	362	363	+0 30
990	Colas	980	986	975	-0 51
219	Cpt. Entrep.	219	....	....	....
1290	Compt Mod.	1296	1300	1315	+1 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
335	CPR (Paris Réé.)	328	328 90	328 40	+0 12
1110	Créd. Foncier	1104	1108	1114	+0 91
420	Crédit Loc France	424 80	429 50	424	-0 19
615	Cr Lyon (CI)	617	611	616	-0 16
1270	Credit Nat.	1292	1280	1270	-1 70
580	CSEE	559	590	591	+5 72
3510	Damart	3545	3550	3601	+1 58
480	Dassault Aviation	480	489	485	+1 08
285	Dassault Electr.	285	289	288 50	+0 53
1700	De Dietrich	1690	1650	1650	-2 37
525	Degremont	516	516	518	+0 39
45	Dév.P.d.C.(L)	43 60	45	45	+3 21
89	Dév.R.Sud-Est	88 70	86	95 50	+7 67
280	D M C	278	279	278	+0 72
470	Docks France	460	454	455	-1 09
148	Dynaction	147	150	153 40	+4 35
2260	Eaux (Gle)	2230	2230	2200	-1 35
680	E.B.F.	635	684	670	+5 51
440	Ecco	440	441	441 20	+0 27
365	Elf Aquitaine	357	359	360 70	+1 04
980	ElfSanofi(ExSanofi)	962	966	980	+1 87
295	Esp-Elf (Certif.)	292	295	300	+2 74
705	Eridania-Beghin	707	707	720	+1 84
445	Essilor	449	445	448	-0 22
230	Essil.Int.(DP)	228	230	230	+0 88
745	Esso	735	750	750	+2 04
1610	Eurafrance	1600	1650	1600	....
490	Euro RSCG	490 10	492	495	+1 00
77	Eurodisneyland	77 95	79	79 85	+2 44
1040	Europe 1	1050	1050	1060	+0 95
38	Eurotunnel	35 75	36	36 20	+1 28
136	Finextel	137 50	138	138	+0 36
290	Fives Lille	291	300	299 80	+3 02
950	Fougerolle	958	946	940	-1 88
3930	Fromager. Bel	3870	3900	3950	+2 07
1700	Gal.Lafayette	1780	1800	1780	....
420	G.A.N.	418 90	417 90	418	-0 21
390	Gascogne (B)	380	384	380 60	+0 16
1490	Gaz et Eaux	1465	1455	1480	+0 34
655	Geophysique	657	660	655	-0 30
710	Groupe André SA	728	722	722	-0 82
570	Groupe Cité	535	540	550	+2 80
430	GTM-Entrep.	430	435	434 40	+1 02
1650	Guyenne-Gas.	1505	1490	1490	-1 00
455	Havas	451	457	458	+1 55
220	Idia	220	228	224 50	+2 05
415	Imétal	408	403	408	....
133	Immob. Phénix	132 30	137 50	137 50	+3 93
189	Ingénico	180	182 10	179 20	-0 44
9600	Inst. Mérieux	9740	9800	9780	+0 41
525	Interbail	525	525	524	-0 19
480	Intertechnique	480	485	488	+1 67
1150	J. Lefebvre	1149	1145	1170	+1 83
570	Klepierre	574	570	580	+1 05
630	Labinal	628	630	630	+0 32
335	Lafarge	332	332	334 90	+0 87

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
84	Lagardère Group.	86 30	87 50	90 90	+5 33
290	Lebon	280	280	278	-0 71
4450	Legrand	4445	4480	4450	+0 11
2580	Legrand (DP)	2530	2580	2580	+1 98
185	Legris Industries	185 10	185 20	190	+2 65
850	Locindus	852	855	860	+0 94
3700	L.V.M.H.	3649	3690	3673	+0 66
445	Lyon.Eaux/Dumez	438 50	440	447	+1 94
37	Majorette Ly	37	....	....	....
345	Mar. Wendel	345	345	340	-1 45
118	Matra-Hachette	112 30	115	115 40	+2 76
69	Metaleurop	69 10	69	70	+1 30
17	Métrologie In.	16 90	16 70	16 30	-3 55
164	Michelin	160 30	161	161 20	+0 56
92	Moulinex	86 50	85 10	87	+0 58
995	Navig. Mixte	1000	1000	1005	+0 50
148	Nord-Est	148 50	146 10	148	-0 34
435	Nordon (Ny)	410	420	420	+2 44
59	Olipar	60 90	60	59 65	-2 05
1070	Oréal	1063	1072	1072	+0 85
420	Paribas	425	420 50	423	-0 47
205	Pechiney Int.	203	206 50	206	+0 99
280	Pechiney (CIP)	265 50	264	271	+2 07
410	Pernod Ricard	406 70	406	402 40	-1 06
550	Peugeot	564	565	572	+1 42
745	Pinault-Printemps	743	716	750	+0 94
780	Plastic-Omn.	780	780	802	+2 82
280	Poliet Ex.Lamb.Fr.	289 10	292	290 10	+0 35
910	Primagaz	915	920	927	+1 31
730	Promodes	730	725	724	-0 82
280	Radiotechn.	280	285	282	+0 71
7800	Redoute (La)	7880	8000	7950	+0 89
153	Rémy Cointreau	154	151	154	....
570	R. Poulenc A	559	583	571	+2 15
620	R. Poulenc CIP	610	620	623	+2 13
39	Rochette(La)	38 60	38 75	38 70	+0 26
535	Roussel Uclaf	554	574	569	+2 71
3350	R. Impéf.Ly	3300	3350	3350	+1 52
158	Sade (Ny)	157	160	162 80	+3 69
3460	Sagem	3454	3520	3430	-0 69
490	Saint Gobain	480	480 10	486 50	+1 35
1160	Saint Louis	1145	1135	1134	-0 96
1450	Salomon Ly	1455	1450	1499	+3 02
365	Salvepar (Ny)	361 20	352	360 50	-0 20
1730	S A T	1752	1889	1775	+1 31
415	Saul. Chât.	418	410	415	-0 72
850	Saupiquet (Ns)	830	840	813	-2 05
680	Schneider	660	659	657	-0 45
16 50	SCOA	16 20	16	16 85	-1 54
550	Scor s.a.	541	500	542	+0 18
430	S.E.B.	425 50	428	419	-1 53
495	Sefimeg	498	500	500	+0 40
169	Selectibanque	168	169 10	169 20	+0 71
186	Sextant A.	189	192 80	186	-1 59
750	S F I M	770	847	830	+7 79
235	S.G.E.	228	232	229 70	+0 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
545	Simco	545	530	530	-2 75
1090	Sk. Rossignol	1085	1090	1089	+0 37
490	Sligos	490	490	485	-1 02
620	Société Génl.	617	614	619	+0 32
48	Sodecco(B)	48	....	....	....
90	Sodero(Ns)	86	97 50	92 90	+8 02
970	Sodexho	955	963	960	+0 52
106	Sogenal(Ny)	109	112	110	+0 92
1380	Sommer-Allib.	1375	1400	1385	+0 73
500	SOPHIA	504	510	513	+1 79
1280	Sovac	1274	1269	1268	-0 47
410	SPEP	399	407	393	-1 50
400	Spie-Batignol.	399 90	392 10	397	-0 73
615	Strafor Facom	617	616	617	....
305	Suez	298 10	298	300	+1 32
1260	Synthelabo	1260	1265	1255	-0 40
165	Thomson CSF	157	159 90	162	+3 18
270	Total	269 20	269 50	270 60	+0 52
193	- (certif.)	194 70	198	214	+9 91
550	U.A.P.	542	547	541	-0 18
255	U F B Locab.	250	255	250	....
230	U.G.C. DA (Robot)	234	239	231	-1 28
535	U I C	534	532	530	-0 75
540	U I F	539	548	546	+1 30
850	U I S	849	....	....	....
415	Unibail	408 50	401	409	+0 12
765	Valéo	770	768	770	....
171	Vallourec	168 50	169 30	172	+2 08
335	Via Banque	330	336	336	+1 82
265	Worms et Cie	260	262	259	-0 38
1830	Zodiac	1826	1824	1830	+0 22
1070	Elf Gabon	1075	1060	1072	-0 28
88	Amax	90 20	88 70	88 70	-1 66
104	Amer. Barrick	106 60	111 50	111 60	+4 88
155	Amer. Express	156 10	158 90	159	+1 86
310	A.T.T.	305	302 40	303	-0 66
134	Anglo Amer.C.	135	146 10	144 50	+7 04
255	Amgold	260	299	284	+9 23
230	Banco Santander	230	228	230	..
800	B.A.S.F.	785	785	797	+1 53
925	Bayer	920	925	907	-1 41
43	Bienheim Plc	43 10	42 50	42 50	-1 39
41	Buffelsfont.	43 90	46 90	46 50	+5 92
175	Chase Manh.	174	170 20	170	-2 30
1950	Daimler Benz	1950	1890	1890	-3 08
89	De Beers	88 20	90	89	+0 91
2410	Deutsche Bank	2370	2379	2375	+0 21
1350	Dresdner Bank	1330	1321	1321	-0 68
46	Driefontein	47 10	51	50	+6 16
280	Du Pont-Nem.	278	278 70	277	-0 36
295	Eastman Kodak	292 70	290	288 50	-1 43
16 50	East Rand	17 20	18 50	18 40	+6 98
35	Echo Bay	36	37 30	38 90	+8 06
162	Electrolux	165	....	....	....
200	Ericsson	200 10	203 90	200 10	....
365	Exxon Corp.	341 50	343 90	345	+1 02

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
280	Ford Motor	273	281 10	280 20	+2 64
44	Freegold	46 85	50	51 40	+9 48
12 50	Gencor	13	14	13 50	+3 85
500	Gén. Elect.	495 10	499 60	499 10	+0 81
205	Gén. Motors	205 50	218	216 30	+5 26
370	Gén. Belgique	371	367	367	-1 08
38	Gd. Métropol.	36 50	36 45	36 45	-0 14
41	Guinness	40 75	40 70	41	+0 61
20	Hanson PLC	19 95	20 40	20	+0 25
19 50	Harmony Gold	19 70	22 20	22	+11 6
400	Hewlett Packard	400 80	391 40	391 40	-2 35
39	Hitachi	39 20	40 15	40 15	+2 42
825	Hoechst	836	...	....	.
109	I.C.I.	107 10	110	107	-0 09
260	I.B.M.	257 50	256 70	256	-0 58
435	I.T.T.	430	426	425 70	-1 00
210	Ito Yokado	210	210 30	210 30	+0 14
64	Matsushita	63 95	63 50	64	+0 08
255	Mc Donald's	250	248 40	248	-0 80
190	Merck	191 80	192 50	192 30	+0 26
620	Minnesota M.	610	..	.	..
50	Mitsubishi	50	50 40	50 50	+1 00
370	Mobil corp.	379	367 20	367 20	-3 11
370	Morgan J.P.	370		..	...
4220	Nestlé	4210	4220	4212	+0 05
129	Norsk Hydro	127 10	128	132	+3 86
113	Ofsit	120	127 90	129 10	+7 58
1510	Pétrofina	1500	1464	1434	-4 40
260	Philip Morris	251	253 80	252 70	+0 68
75	Philips	74	72 50	72 75	-1 69
83	Placer Dome	85	90 65	91	+7 06
255	Procter Gamble	255	256 80	258 60	+0 63
187	Quilmès	187 40	197	197	+5 12
27	Randfontein	30	32 90	32 80	+9 33
260	Rhone Poul. Rorer	260	257 80	257 30	-1 04
485	Royal Dutch	484 50	485	479 50	-1 03
55	R T Z	54	55 40	56 50	+4 63
14	Saat.& Saatch.	14 30	14 05	14 50	+1 40
29	St Helena	31 80	34 60	34 30	+7 86
340	Schlumberger	332 60	337 50	339	+1 92
49	Shell transp.	48 05	48 05	48 25	+0 42
2130	Siemens	2105	2110	2101	-0 19
225	Sony	222	228 50	226	+1 80
94	Sumitomo Bank	94 10	94 35	94 35	+0 27
184	T.D.K.	184	186 30	186 30	+1 25
59	Telefonica	58 45	59 15	59 15	+1 20
33	Toshiba	32 55	33 40	33 40	+2 61
620	Unilever	616	622	620	+0 65
280	Unit.Techn.	282 10	287 30	284	+0 72
280	Vaal Reefs	288	292 50	300	+11 9
1100	Volkswagen	1100	....	...	....
270	Volvo	270 50	....	....	....
106	West. Deep	112 30	119 90	117	+4 19
425	Xerox Corp.	423 70	....	....	....
118	Yamanouchi	118 50	116 50	119	+0 42
5	Zambia Cop.	5 20	5 35	5 65	+8 65

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nominal	% du coupon
Emp.Etat 9,8% 78	....	7 73
10,80% 79/94	....	6 92
Emp.Etat 13,4% 83	103 12	4 62
10,26% mars 86	108	1 26
OAT 10% 5/2000	115 75	9 15
OAT 9,9% 12/1997	111 32	3 63
OAT 9,8% 1/1996	107	2 30
PTT 11,2% 85	108 80	4 19
CFF 10,25% nov 90	115 05	1 17
CNA 10 % 1979	101 50	1 62
CNB Bques 5000F	99 06	2 73
CNB Paribas 5000F	99 45	2 73
CNB Suez 5000F	98 75	2 73
CNI 1/82 5000F	99 80	2 73
CNT 9 % 86	....	0 42
CRH 10,90% déc.85	113 56	3 14
CHARB FCE 3% 100	....	....
CNCA	1080	....
Cerus	....	....
Ly. Eaux cv 6,5%	617	....
Thoms. cv 9,2% 86	780	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1610	....
Arbel	340	341
Bains C.Monaco	910	927
B.Hypoth.Europ.	180	....
B.N.P. Intercont.	375	369
Bénédictine	2220	....
Bidermann Internat.	440	....
Blanzy Ouest	1600	....
B T P	36 45	35 50
Cambodge	840	....
Carbone Lorraine	376	372
Case Poclain	5 40	....
C.B.C.	318	330
C.E.G.F (Frigor.)	560	....
Centenaire Blanzy	344 30	....
Ceregen	27 90	....
Champex Ny	12 75	....
CIC (CIP)	183 10	190
C.I.T.R.A.M. (B)	2550	....
Cie Industrielle	4200	....
Cpt Lyon Alemand	323	329
Concorde	670	....
Constr.Méc.Prov.	17	....
Crédit Gén.Ind.	110	....
Cr Universel (Cie)	300	....
Darblay	605	....
Delal Bozzin	588	....
Eaux Bassin Vichy	3010	....
Ecia	270	270
Ent.Mag. Paris	4350	....
Eridania-Béghin Cl.	581	581
Fidei	383	385
Fonsica	348 90	....
F.I.P.P.	93	....
F.N.A.C.	2170	2190
Foncière (Cie)	582	....
Foncina	400	....
France I.A.R.D.	470	....
France SA (La)	1795	1790
From. Paul-Renard	2060	....
Gaumont	525	....
Genefim	309	298
Gévelot	500	....
G.F.C.	423 50	415 50
Groupe Victoire	900	....
G.T.I (Transport)	220	....
Immobail	420	420
Immobanque	785	780
Im.Marseillaise	4800	....
Invest.(Ste Cle.)	2900	....
Lille Bonnières	1180	....
Louvre	2660	2750
Lucia	210	....
Machines Bull	22 50	22 50
Mag.Uniprix	176 50	....
Métal Déployé	301	....
Mors	54	54 50
Navigation (Nle)	138	....
Optorg	268 90	....
Oréal (Cl)	657	656
Origny-Desvroise	760	....
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel Marmont	405	....
Parfinance	196	....
Paris France	205	....
Paris Orléans	187 10	....
Partiema Invest.	280 30	....
Piper Heidsieck	700	....
Porcher	235	....
Promodès (Cl)	480	....
Publicis	711	711
Rochefortaise	152	....
Rosario	149 90	148 80
Rougier	175	....
S.A.C.E.R.	630	....
S.A.F.A.A.	210	....
S.A.F.I.C Alcan	220	....
Saga	348	....
Saint Dominique (F.I.)	153	....
Salins du Midi	589	579
Savoisienne M.	150	....
Sitc	715	715
S.I.P.H.	80	....
S.M.C.I.	39 90	....
Sofal	470	....
Soflo	260	....
Sofiserv (ex Satam)	59 90	....
Sofragi	2860	....
Soudure Autogène	734	740
Sovabail	400	....
Stemi	920	....
Taittinger	2083	2082
Testut-Aequitas	91 10	....
Tour Eiffel	235	....
Ufiner	1480	....
Vicat	440	440
Viniprix	1500	....
Virax	112 20	....
Maroc Sté Brasserie	315	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	532	....
Akzo Nv Sico	438	....
Alcan Aluminium	94 60	....
American Brands	170	....
Arbed	370 10	....
Asturienne Mines	104 60	....
Banco Popular Espa.	833	....
B.Reglements Int.	23400	....
Can.Pacifique	82	....
Chrysler Corp.	211	....
C I R	3 20	....
Commerzbank	950	....
Dow Chemical	301	....
Fiat	21	....
GBL (Brux Lamb.)	576	....
Gevaert	1066	....
Glaxo Holdings Ltd	52	....
Goodyear Tire	401	....
Grace and Co (WR)	200	....
Honeywell Inc. Im.	200	....
Johannesburg	61 20	....
Koninklijke Pakhoed	71 10	....
Kubota	30	....
Noranda Mines	85 90	....
Olivetti priv.	6 05	....
Pfizer Inc.	332 30	339
Ricoh	31 90	....
Robeco	314	311 40
Rodamco NV	161	162 20
Rolinco	310 80	310
Saipem	4 31	....
Sema Group	23 50	....
SKF Aktiebolaget	54	....
Tenneco Inc.	240	....
Toray Ind.	31 50	....
West Rand Cons.	5 50	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	....
Calciphos	76 20	....
C G H Cogenfor	7	....
Coparex	551	....
Europ. Accum.	81	....
Europ Soufres Ind.	6 65	....
Guy Degrenne	390 10	380
Locamion du Monde	233	233
Nicolas	880	....
Office Cent. Pharm.	824	....
Particip. Percier	190 10	....
Rorento N.V.	258	258 90
St-Gobain-Emballage	1800	....
Schlumberger Ind.	505	500
S.E.P.R.	1430	....
S.M.T. Goupil	4 40	....
S.P.R. act. B	309	....
Wineman	1100	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	527	527
B.A.C.	23 70	....
Boiron (Ly)	468	469
Boisset (Lyon)	221	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	890	890
Calberson	315	315
Cardif	1070	1071
C.E.G.E.P.	162	159
C.F.P.I.	191 20	192
C.N.I.M.	1120	1120
Codetour	346	355
Creeks	114	....
Dauphin	255	255
Devanlay	1285	1280
Dollfus	120	....
Editions Belfond	195	195
Europ. Propulsion	244	239 90
Finacor	164	....
G.F.F. (group.fon.f.)	35	33
G.L.M.	557	559
Gravograph	171	....
Guintoli	806	825
I.C.C.	240 50	240
Idianova	74 90	....
Immob. Hôtelière	1153	1180
Internt. Computer	128	121 10
I.P.B.M.	96 50	....
Molex	157	....
N.S.C. Schlumberger	705	720
Publ.Filipacchi	665	666
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	320	330
Select Invest (Ly)	100	100
Serbo	185	....
Sopra	360	350
TF1	465	453 20
Thermador H. (Ly)	355	345
Unilog	249	245
Vial et Cie	175	173
Y. St-Laurent Groupe	750	760

SICAV (sélection) 23/4

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Actilion	223 51	217 63
Actimonétaire C.	31093 73	31093 73
Actimonétaire D.	31093 73	31093 73
Amérigan	7451 60	7165
Amplitude	696 41	676 16
Antigone trésor	711586 00	711586
Arbitr. Court Terme	7898 83	7898 83
Associa Première	32065 15	32065 15
Associc	1133 11	1133 11
Avenir Futur	468 98	457 52
Aurecic	1319 04	1280 62
Avenir Alizes	1809 46	1773 98
Axa Capital	195 32	189 63
Axa Court Terme	8715 38	8715 38
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	993 58	964 64
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn.	838 92	812 54
Axa Europe	137 39	133 39
Axa Investments	118 76	113 35
Axa NPI	122 82	119 24
Axa Ob.Fr.Extrans.	161 11	156 42
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Sa.	143 75	139 56
Axa Prem.Ex.Agepre.	129 71	125 93
Axa Sél.Ex.Dr.Sele.	160 05	155 39
Axa Valeurs PER	132 44	128 58
Cadence 1	1092 04	1070 63
Cadence 2	1096 43	1074 93
Cadence 3	1089 91	1068 54
Capimonétaire	6842 54	6835 70
Capioblig	7159	7159
Capitacic	1500 40	1478 23
Comsis	1476 35	1440 34
Comptavalor	3838 40	3832 65
Credinter	475 48	461 63
Crédit Mutuel Capital	1411 09	1383 42
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	727 68	727 68
Cred.Mut.Ep.Indus.	101 66	98 94
Cred.Mut.Ep.J.	75910 07	75910 07
Cred.Mut.Ep.long.T.	210 30	204 67
Créd.Mut.Ep.Monde	1223 71	1190 96
Cred.Mut.Ep.Quatre	1145 99	1115 32
Dieze	1501	1464 39
Drouot France	918 78	892 02
Drouot Sécurité	250 70	243 40
Ecocic	1146 84	1113 44
Ecupar	138 03	134 01
Ecur. Capitalisation	2880 61	2852 09
Ecur. Expansion	526312 46	526524 17
Ecur. Géovaleurs	2455 24	2383 73
Ecur. Investissement	157 25	152 67
Ecur. Monepremière	73413 18	73413 18
Ecur. Monétaire	21507 85	21507 85
Ecur. Trésorerie	2650 38	2650 38
Ecur. Trimestriel	2117 89	2096 92
Elancic	119 08	115 81
Energie	296 20	282 77
Eparcic	3943 77	3943 77
Eparcourt-Sicav	4208 67	4198 17
Epargne Associat.	25638 24	25346 32
Epargne-Unie	1409 79	1375 40
Eafi Cash capi	8584 79	8584 79◆
Euro Solidarité	1139	1127 72
Eurocic Leaders	1080 18	1048 70
Eurodyn	1222 67	1192 85
Euro Gan	6448 09	6200 09
Fonsicav	15803 07	15803 07
France-gan	10827 35	10410 91

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
France Garantie	269 36	268 82
France Obligations	528 86	523 62
Francic	489 87	475 41
Francic Pierre	116 87	113 27◆
Francic-Régions	1191 27	1156 57
Fructi-Associations	38 33	38 33
Fructi-Capi	47 13	46 43
Fructidor	249 18	245 50
Fructifrance action C	993 24	969 01
Fructifrance action D	971 07	947 39
GAN Rendement	5477 52	5396 57
Gestilion	16483 87	16401 66
Gest.Associations	186 45	182 35
Horizon	1395	1354 37
HLM Monétaire	15259 06	15259 06
Indicia	1084 34	1072 72◆
Indust.Fse.Court.T.	1612 59	1612 59◆
Intensys	101 92	101 92
Interepar	112808 89	109523 19
Interoblig	15768 23	15459 05
Intersélection Fce	519 59	519 59
Japacic	188 09	183 19
Latitude	2456 23	2452 55
Lion Association	11519 77	11519 77
Lion Institution	33861 33	33776 89
Lionplus	1120 08	1098 12
Lion Trésor	2242 87	2220 66
Lion 20 000	28565 25	28565 25
Livret Bourse Inv.	583 42	586 43
Livret Portefeuil	733 68	712 31
Méditerranée	178 94	173 73
Mensuel CIC	10386 83	10283 99
Monecan	74589 10	74589 10
Mone.J	39515 46	39515 46◆
Monévalor	44805 83	44805 83
Mutualité dépôts	14878 78	14849 06
Natio Court Terme	103869 00	103658
Natio Court Terme2	311787 00	311787
Natio Epargne	19653 41	19458 82
Natio Ep. Capital	12183 43	12062 80
Natio Ep. Croissance	1839 64	1790 40
Natio Ep. Obligations	207 59	202 03
Natio Ep. Retraite	134 33	130 73
Natio Ep. Trésor	8668 37	8651 07
Natio Ep. Valeur	459 47	447 17
Natio Fran. Index	1059 92	1031 65
Natio Imm.	1242 43	1209 18
Natio Inter	1636 95	1593 14
Natio Monétaire	27501 43	27501 43
Natio Opportunités	1155 03	1124 12
Natio Patrimoine	1423 38	1385 28
Natio Perspectives	1148 19	1115 51
Natio Placements	64564 77	64564 77
Natio Revenus	1093 52	1082 69
Natio Sécurité	12071 88	12071 88
Natio Valeurs	899 51	875 44
Nippon-Gan	6010 70	5779 52
Nord Sud Dévelop.	1759 44	1755 93
Obli-Associations	174 98	173 25
Oblicic-Mondial	2884 39	2841 76
Oblicic-Régions	1138 17	1121 35
Oblifutur	3228 81	3150 06
Oblig. très court	196 77	192 88
Oblilion	1550 59	1535 24
Oblisécurité Sicav	14136 52	14136 52
Oraction	1236 74	1206 58

VALEURS	Emission Frais inc.	Rachat net
Paribas Capitalisation	1734 19	1708 56
Paribas Opportunités	132 72	127 31
Paribas Patrimoine	620 30	595 01
Patrimoine Retraite	245 87	241 05
Parvalor	803 95	803 95
Planinter	1260 38	1229 84◆
Plenitude	149 20	144 85
Poste Croissance	5957 35	5951 40
Poste Gestion	72054 28	72054 28
Première Oblig.	10747 17	10736 43
Prévoy. Ecureuil	107 84	108 57
Priv'Associations	32126 49	32126 49
Proficius	1062 03	1026 37
Quartz	142 54	139 06
Rentacic	169 30	166 80
Revenus Trimestr.	5678 60	5521 39
Reveau-Vert	1195 66	1166 50
St Honoré Vie & Santé	1009 98	963 21
St Honoré Bons du Tr.	12231 51	12170 66
St Honoré Invest.	805 41	768 89
St Honoré Pacifique	691 78	660 41
St Honoré Real	16365 71	16300 51
Sécuricic	1893 75	1893 75
Sécuri-Gan	12980 33	12706 21
Sécuritaux	1518 60	1516 60
Sicasden	746 69	735 66
Sicav Associations	2010 98	2010 98
SFI-CNP Assur.	687 45	677 14
S.G. Fr. oppor. C et D.	1295 01	1269 62
Sicav 5.000	456 94	444 71
S.I. Est	1396 64	1365 96
Silvafrance	736 92	717 20
Silvarn	418 98	407 77
Silvarente	236 13	231 50
Silvastar	480 74	457 87
S.N.I.	1180 14	1145 77◆
Sogenfrance Capita.	1238 87	1214 58
Sogenfrance Distribut.	1196 80	1173 33
Sogépargne	325 26	325 26
Soginter	1406 14	1378 57
Soleil Investissements	601 13	578 01
Solstice	2289 46	2283 75
State Street Act. Eur.	9965 14	9628 15◆
State Street Act. Frce	11070	10747 57
St. Str. Act.Japon	13547 91	13089 77
State Street Emer. Mts	13367 80	12724 93
St.Street OAT Plus	11861 65	11629 07
Stratégie Actions	894 83	860 41
Stratégie Rendement	1561 63	1512 47
Techno-Gan	5711 49	5491 82
Thesora	741 18	733 84
Trésor Plus	1446 27	1431 95
Trésor Trimestriel	1078 36	1066 70
Trésoricic	142470 10	142470 10
Trilion	5398 82	5327 56
Uni-Associations	122 33	122 33◆
Uni-Foncier	1384 95	1351 17
Unifrance	606 32	593 48
Uni Régions	1262 31	1231 52
Univer	254 86	254 86◆
Univers Actions	1364 57	1331 29
Univers Obligations	1945 46	1898 01
Valorg	2238 06	2235 81
Valrea	58260 98	58231 66
Winterthur St-Honoré	231 38	220 89

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 26/4	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 392	....	5 1	5 6
Ecu	6 589	....	....	....
Allemagne (100 dm)	337 600	....	327	347
Belgique (100 F)	16 399	....	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	300 420	....	290	310
Italie (1000 lires)	3 598	....	3 2	3 7
Danemark (100 krd)	87 950	....	84	92
Irlande (1 iep)	8 236	....	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 412	....	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 481	....	2 5	3 1
Suisse (100 f)	373 080	....	358	378
Suède (100 krs)	73 240	....	68	77
Norvège (100 k)	79 750	....	75	84
Autriche (100 sch)	47 985	....	46 6	49 6
Espagne (100 pes)	4 562	....	4 4	5
Portugal (100 esc)	3 630	....	3 3	4 1
Canada (1 $ can)	4 288	....	4 1	4 5
Japon (100 yens)	4 983	....	4 6	5

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 26/4
Or fin (kilo en barre)	59100	58500
Or fin (en lingot)	59100	59800
Napoléon (20f)	338	338
Pièce Fr (10 f)	365	.....
Pièce Suisse (20 f)	340	341
Pièce Latine (20 f)	340	338
Souverain	428	428
Pièce 20 dollars	2125	2110
Pièce 10 dollars	1150	1140
Pièce 5 dollars	880	.....
Pièce 50 pesos	2205	2200
Pièce 10 florins	358	350

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 23 avril 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 204 646

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	117,58	117,60	118,04
Précédent	118,20	118,16	117,80

CAC 40 A TERME
Volume : 26 842

COURS	Avril 93	Mai 93	Juin 93
Dernier	1 926	1 935,50	1 922
Précédent	1 963	1 972	1 957,50

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

COMMUNICATION

Une émission au service de la justice en Grande-Bretagne

La réussite de « Crimewatch », sur la BBC s'explique par le sens civique des Britanniques

Les représentants du Syndicat de la magistrature et de l'association « Les pieds dans le PAF » devaient être reçus, lundi après-midi 26 avril, au Conseil supérieur de l'audiovisuel, auquel ils demandent la suppression de l'émission « Témoin nº 1 » dont la deuxième édition devait être diffusée le soir-même sur TF1. Selon eux, cette émission *« nuit au bon fonctionnement de la procédure judiciaire, donne une image faussée et mensongère de la justice et participe au développement d'un climat sécuritaire dans le pays »*.

En Grande-Bretagne, en revanche, depuis 1984, « Crimewatch » est devenue l'une des émissions vedettes de la BBC. Fruit d'une collaboration entre la télévision, la police et le public, ses résultats dans la lutte contre la criminalité sont incontestables. Cette réussite repose sur l'étonnant sens civique des Britanniques.

LONDRES

de notre correspondant.

Roulement de tambours et musique un rien dramatique sur des images qui défilent rapidement. Des scènes de la vie quotidienne mais qui, pourtant, retiennent l'attention : une voiture qui roule trop vite dans une petite rue, deux hommes qui courent en portant un sac, un individu « bizarre » aperçu dans le quartier... puis une main pianote sur un téléphone. Tout est dit : vous et moi pouvons, sans le vouloir, être les témoins d'un crime. Nos souvenirs peuvent aider à retrouver les coupables. Cette présentation de « Crimewatch » achevée, on entre dans le studio. Sue Cook et Nick Ross, les présentateurs, sont là.

Ils commencent par dresser le bilan de l'émission précédente, et remercient les téléspectateurs : *« Grâce à vous »*... On enchaîne avec le premier des trois crimes qui seront présentés ce soir-là, et qui sont choisis après une étude attentive de la presse nationale et régionale et en concertation avec les responsables de Scotland Yard.

Les cas sélectionnés doivent, d'autre part, pouvoir se prêter à des reconstitutions. Celles-ci enchaînent avec des *« Photocall »*, une partie du programme au cours de laquelle il est demandé aux témoins potentiels de se faire connaître : le portrait-robot des suspects apparaît, et chacun est invité à fournir le maximum d'informations. Puis, dans le cadre de *« Incident desk »*, le commissaire David Hatcher et l'officier de police Jacqui Hames, relatent différents délits et crimes pour lesquels l'aide du public pourrait se révéler précieuse. Dans la dernière partie du programme, l'expert en antiquités Eric Knowles présente la *« cave d'Aladin »* : objets volés et contrefaçons en tout genre.

11,5 millions de téléspectateurs en moyenne

Mais la partie la plus suivie de l'émission est toujours celle de la reconstitution des crimes. Voici le cas de cette jeune fille de quatorze ans, violée dans un jardin de Newcastle : sa mère apparaît en contre-jour, la voix voilée d'émotion, elle raconte... Les images appuient le témoignage : il fait sombre, la ville est déserte, un homme (un *« étranger »*, diront plus tard des témoins), s'approche, l'air « bizarre », la jeune fille entend un bruit, s'inquiète, presse le pas, l'homme (un acteur), court, la respiration haletante, un cri... va-t-on assister à la scène ? Coupez, retour dans le studio : Nick Ross et Sue Cook multiplient les questions, les indices, et le numéro d'appel téléphonique (081. 811-81-81) s'inscrit en bas de l'écran.

Autre cas, celui d'une attaque de banque : trois hommes, le visage dissimulé par passe-montagne, brandissent un fusil à pompe et des armes blanches : *« que personne ne bouge ! »* Les clients terrorisés, l'argent enfoui dans les sacs, les menaces et les cris, course sur le trottoir, voiture qui démarre sur les chapeaux de roue. Les passants suivent du regard cette scène peu ordinaire, relèvent des détails... On reste les yeux rivés à l'écran. Retour dans le studio : *« Rappelez-vous, c'était le 3 avril, dans le quartier sud de Manchester, à St Peter's Square, vers 11 heures du matin. La voiture était une Ford bleue, l'un des assaillants portait un blouson rouge et des chaussures de jogging avec une bande bleue, un autre avait un accent gallois prononcé. Une récompense de 15 000 livres* [environ 123 000 francs] *est offerte à quiconque fournira des informations permettant d'arrêter les coupables. »*

Ainsi, de 21 h 30 à 22 h 15, le jeudi soir, une fois par mois, sur BBC 1, 11,5 millions de Britanniques en moyenne suivent passionnément « Crimewatch ». Lors de chaque émission, le standard reçoit plus de 1 500 appels téléphoniques, enregistrés par 22 officiers de police et 5 experts. Quelque 13 *incident rooms* sont installées dans différents commissariats de police, répartis dans toute la Grande-Bretagne, avec des numéros d'appel téléphonique régionaux. Puis, à 23 h 15, l'émission reprend pendant dix minutes : on obtient alors les résultats de cette vaste enquête policière nationale. On peut préciser les circonstances du drame, orienter le public sur tel ou tel aspect du crime présenté un peu plus tôt dans la soirée : le standard reste ouvert jusqu'à minuit.

C'est le 13 juin 1984 que « Crimewatch » a été présentée pour la première fois sur la BBC. L'idée de l'émission provient d'un programme similaire de la télévision allemande, « Achten Zeichen « XY » Ungelost » (« Dossier « XY » non résolu »). Depuis cette date, le succès ne s'est pas démenti. Et pour cause : les Britanniques font d'excellents policiers, même si, bien sûr, il faut faire le tri entre les témoignages et les dénonciations malveillantes. Au 1er janvier dernier, 85 émissions avaient été diffusées et 973 cas présentés. Sur ce total, 327 cas se sont soldés par des condamnations, dont 207 à la suite des informations fournies par les téléspectateurs. 327 arrestations ont, d'autre part, été opérées grâce à « Crimewatch » et 183 sans que l'émission ait eu une influence directe.

Un taux de réussite exceptionnel, donc. D'autant qu'il ne vient à l'idée de personne, en Grande-Bretagne, de considérer que le principe qui sous-tend « Crimewatch » pourrait s'appuyer sur une certaine tendance à la délation. Il s'agit, au contraire, d'une application de ce fameux « sens civique » que les Britanniques ont sans aucun doute plus développé que les « continentaux ».

C'est au nom de celui-ci qu'un gentleman préférera faire appel à la police pour dénoncer son voisin coupable d'avoir garé sa voiture à un endroit non autorisé et gênant, plutôt que d'aller lui faire une remarque en sonnant à sa porte. Il le fera pour deux raisons : d'abord parce que la mission de la police est de faire respecter la loi et l'ordre. Ensuite, parce qu'en s'adressant à elle, on évite de détériorer des relations de voisinage. La collaboration des citoyens avec la police est une chose naturelle en Grande-Bretagne.

De même, l'installation de caméras de télévision dans les lieux publics se répand de plus en plus, à la suite des essais fructueux réalisés dans plusieurs villes. Le taux de criminalité a ainsi baissé de 75 % à Airdrie, une agglomération située à l'est de Glasgow, depuis qu'une dizaine de caméras vidéo ont été installées dans le centre-ville : on serait tenté de croire que la prédiction de George Orwell s'est réalisée et que *Big Brother* surveille la ville et ses habitants. Erreur – et « Crimewatch » le montre bien –, Big Brother est en chacun de nous...

LAURENT ZECCHINI

Une mission d'information et un colloque au Sénat

Où l'on reparle de la télévision éducative

La mission d'information sur la télévision éducative (MITE) du Sénat organise, le 25 mai, un colloque sur l'accès au savoir par la télévision. Mise en place le 23 décembre 1992, cette commission, dirigée par Pierre Laffitte, sénateur des Alpes-Maritimes, membre du groupe du Rassemblement démocratique et européen, a pour ambition de mener une réflexion globale avant de déposer, à la mi-juin, ses conclusions. *« Ce travail de réflexion pourra aboutir à des propositions législatives*, a précisé, jeudi 22 avril, M. Laffitte. *Les sénateurs pourront déposer, s'ils le souhaitent, une proposition de loi spécifique ou des amendements à la loi de finances rectificative ou aux diverses mesures d'ordre social afin que les travaux de la mission ne restent pas dans le seul domaine de la réflexion. »*

Tel est l'écueil principal de ce dossier. « Serpent de mer » de la communication, la télévision éducative a déjà donné lieu à un nombre important d'études et de rapports. A chaque fois pourtant, les intervenants reprennent le problème à la base. Ils visionnent à nouveau les programmes existants, se rendent en Grande-Bretagne pour rencontrer les responsables de l'Open University, puis à Boston pour visiter les locaux de MIT. Tout fonctionne comme s'il n'existait pas de mémoire collective de ce dossier.

Coopération avec le secteur public

La mission d'information du Sénat n'échappe pas à ce travers. Les membres de la MITE ne souhaitent pas se limiter à l'étude des moyens de combler la partie diurne du réseau utilisé par ARTE. *« Un projet de télévision éducative ne peut se limiter à une logique de réseau »*, considère René Trégouët, élu RPR du Rhône, rapporteur de la mission. Les sénateurs vont tout d'abord chercher à déterminer quels sont les besoins en matière de télévision éducative. Doit-on se limiter à la diffusion de programmes scolaires, ou au contraire étendre le champ d'action à la formation professionnelle, à l'information sur les métiers et l'emploi, à l'acquisition de diplômes universitaires ou encore utiliser ce média comme un instrument d'intégration, filet de repêchage pour les exclus ? Le colloque devrait permettre de hiérarchiser les priorités, d'étudier les modes de financement et d'analyser l'offre de programmes aujourd'hui disponible.

A ce sujet, Hervé Bourges a été entendu, mercredi 21 avril, par les membres de la mission. Le président de France Télévision a annoncé qu'il envisageait une coopération accrue avec le Centre national de documentation pédagogique (CNDP). Des modules de télévision éducative pourraient être diffusés, deux heures par jour les lundi, mardi, jeudi et vendredi, sur France 3. Cette proposition, financée, selon M. Bourges, par un redéploiement des crédits existants et des stocks disponibles, devrait être mise en œuvre dès le mois de juin pour permettre à la chaîne d'assurer la diffusion à la rentrée scolaire, en septembre. M. Bourges a également envisagé une diffusion de ce type de programmes par le câble, sans préciser davantage sa proposition.

MICHÈLE AULAGNON

□ **Deux joueurs approchent le record de gain au Loto.** – Deux parieurs, un Lyonnais et un Breton, se sont partagé, samedi 24 avril, la « super-cagnotte » du Loto national, soit une somme de 54 845 655 francs chacun. Le premier gagnant a coché les six bons numéros (4, 14, 29, 36, 38, 41) sur un bulletin à 112 francs validé à Lyon. Le second, à Languidic (Morbihan), avait préféré le système « flash », mis en place en septembre 1992, pour valider son bulletin. C'est donc la « valideuse » du détaillant qui a choisi les numéros, pour une mise de 40 francs. Les deux joueurs disposent de soixante jours pour se faire connaître.

Le rapport annuel de Reporters sans frontières

Soixante et un journalistes tués en 1992

Adolfo Isuiza Urquia était journaliste au Pérou, correspondant de *la Repubblica* et de Radio Tropical à Janjui (province de San-Martin). Le 27 août 1992, on a retrouvé son cadavre torturé au couteau. Quelques jours avant sa mort, il avait dénoncé la collusion d'un gros trafiquant de drogue avec les autorités, n'hésitant pas à affirmer : *« L'armée ne veut pas combattre le terrorisme parce qu'elle vit du trafic de drogue. »*

L'association Reporters sans frontières (RSF) a choisi de lui dédier son rapport annuel 1993, qui vient d'être publié, ainsi qu'aux soixante autres journalistes tués en 1992 dans l'exercice de leur profession ou en raison de leurs écrits. Ainsi, depuis le début du conflit dans l'ex-Yougoslavie, vingt-sept représentants de la presse sont tombés sous les balles des combattants, dont douze l'an dernier ; en Turquie, douze journalistes, proches de la cause kurde, ont été tués, sans que leurs assassins aient été inquiétés, cinq au Pérou, trois aux Philippines, trois au Tchad.

Se présentant comme *« l'Amnesty International de la presse »* (*le Monde* du 17 avril), RSF passe au crible, dans ce rapport annuel, cent cinquante-deux pays où des violations de la liberté de la presse ont été enregistrées en 1992. Elle dénombre cent vingt-trois journalistes encore détenus au 1er janvier 1993. La palme revient à la Chine, où une trentaine de journalistes sont incarcérés depuis « le printemps de Pékin » de 1989. De nombreux autres journalistes sont emprisonnés en Turquie, en Syrie, en Irak et en Israël, où des journalistes palestiniens sont toujours placés en détention administrative.

En 1992, RSF est intervenue deux cent vingt et une fois dans soixante-seize pays, dont cent soixante et une fois en faveur de journalistes arrêtés, condamnés, expulsés ou victimes de pressions, et elle a protesté à soixante reprises contre la censure ou l'interdiction de publications.

► **Rapport 1993. *La Liberté de la presse dans le monde.* RSF Editions, 85 F. (17, rue l'Abbé-de-l'Epée, 34000 Montpellier, tél. : 67-79-81-82 ; et 13, rue du Mail, 75002 Paris, tél. : 49-26-01-88).**

LOTO — SAMEDI 24 AVRIL 1993

19H55 — 1 10 13 22 23 27 — complémentaire : 11 — Tirage nº 16

6	8	2 346 430 F
5 + compl.	40	42 060 F
5	1 470	4 260 F
4	76 221	105 F
3	1 384 309	12 F

20H35 — 4 14 29 36 38 41 — complémentaire : 21 — Tirage nº 16

6	2	54 845 655 F
5 + compl.	18	96 720 F
5	763	8 020 F
4	38 197	201 F
3	771 797	19 F

RESULTATS OFFICIELS

	7	180 572 F
	150	6 309 F
	2 500	389 F

CARNET DU Monde

Mariages

M. et Mme Bernard BASSE,
M. et Mme Gilles de CAMBRONNE,

Mme André BENAZECH,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Florence et Régis,

célébré dans l'intimité à Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 1993.

Décès

– M. et Mme Philippe Descola
et leurs enfants,
Mme Anne Henry
et ses enfants,
Mme René Panthier,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Jean DESCOLA,
née Charlotte Grisel,

survenu le 15 avril 1993 en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Priez pour elle !

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 20 avril, en l'église de Seix (Ariège), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée en sa mémoire le mercredi 12 mai, à 18 heures, en la chapelle des Carmes, 70, rue de Vaugirard, Paris-6e.

8, rue des Réservoirs,
78110 Le Vésinet.
12, rue Duguay-Trouin,
75006 Paris.

– Alain et Pierre Al Tukmachi,
Nathalie et Pascale,
ses belles-filles,
Thibaut et Nina,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Elizabeth
DUTHEIL de la ROCHERE,

le 23 avril 1993.

12, avenue de la République,
94800 Villejuif.

Raphaël FOUQUET,
élève
à l'Institut d'études politiques de Paris,

a perdu la vie le 16 avril 1993, dans sa vingt et unième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, a eu lieu dans l'intimité le 23 avril.

De la part de
Etienne Fouquet,
son père,
Anne-Marie Chapsal,
sa mère,
Laetitia et Cyprien Fouquet,
Alexandre Millot,
sa sœur, ses frères,
Claire Chapsal,
sa grand-mère,
Jean-Pierre Millot,
son beau-père,
Toute sa famille,
Et ses amis.

19, rue Cels,
75014 Paris.
38, rue Cabanis,
75014 Paris.

– Mme Henri Grégoire
a la douleur de faire part du décès de son fils

Bernard Henri GRÉGOIRE,

survenu à Paris, le 18 avril 1993.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu, selon ses dernières volontés, dans l'intimité familiale, à Beaurepaire (Isère).

Concerts Opera Management,
82, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.

– Mme Suzanne Hommel,
son épouse,
Anne, Ursula et Yohannes,
ses enfants,
Christophe Borgel et Dominique Renard,
ses gendres,
Julien et Sarah Renard,
ses petits-enfants,
annoncent que

Fred, Auguste et Hommel,

sont arrivés dans l'ordre au grand prix de Montparnasse, le vendredi 23 avril 1993, à 9 heures 57 minutes et 42 secondes.

Il n'a pas touché les gains, c'était la dernière course.

L'inhumation aura lieu le mercredi 28 avril, à 16 h 30, au cimetière du Montparnasse.

– Mme Margareth Lynch-Nakache,
Catherine et Michael Kemether,
Patricia et Patrick Nakache-Gordan,
Les familles Nakache, Guedj, Lang,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Fernand Robert NAKACHE,
ingénieur ENSA,

survenu brutalement le 15 avril 1993, jour de ses soixante et un an.

180 Beacon Street,
Boston.

– Les familles Blondet, Boniface, Chardon, Decroix et Lhuer,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Lucie MASBRENIER,
née le 20 décembre 1909,
conseiller des affaires étrangères,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 avril 1993, à Domme (Dordogne), dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité dans le caveau de sa famille, à Melun-Sud, le 22 avril.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église de la Sainte-Trinité, Paris-9e, le jeudi 29 avril, à 9 h 30.

80, rue du Ranelagh,
75016 Paris.

– Mme Michèle Paille,
son épouse,
M. et Mme René Paille,
M. et Mme François Paille,
M. et Mme Antoine Paille,
M. et Mme Jean-Christophe Paille,
Pierre et Zoé-Véronique Vecchia-Paille,
M. et Mme Nicolas Paille,
ses enfants,
Tous ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean PAILLE,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

rappelé à Dieu dans sa soixante-dixième année, le samedi 24 avril 1993.

Il a fondé une entreprise et une famille avec le même sens de la beauté, de la qualité et de la perfection.

Tétraplégique depuis 1968, il a dirigé et mené l'ensemble de son lit, faisant preuve d'un courage qu'ont admiré tous ceux qui l'ont connu.

Nous n'oublierons pas sa générosité, son ouverture au monde, c'est un message d'espoir et de confiance qu'il nous laisse.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Notre-Dame de Vaas (Sarthe), le mardi 27 avril, à 17 heures.

Nous invitons tous ses amis à l'accompagner par la pensée ou par la présence à sa dernière demeure.

Madeleine STURLER,
née Dijuste,
directrice honoraire d'école maternelle,

nous a quittés le 4 mars 1993.

Ses cendres ont été déposées dans le caveau familial, à May-sur-Orne (Calvados), le 16 avril.

Conférences

– Conférence et débat avec déjeuner sur place, journée du 29 avril 1993, sur bateau (port de Suffren, Paris-15e). Thèmes : « L'ex-Union soviétique après la fin de la guerre froide. Les Européens de l'Europe des Douze et le traité de Maastricht. Quel avenir pour l'Afrique (aide humanitaire ou au développement) ? »

Renseignements et inscriptions : 47-23-47-47 (heures de bureau).

Communications diverses

– Mairie du XIe arrondissement de Paris. Conseil représentatif des institutions juives de France. *Exposition* : « Juifs du Yémen, deux mille ans d'histoire », du 22 avril au 6 mai 1993, mairie du XIe arrondissement, place Léon-Blum. Mardi 27 avril, à 19 heures, cocktail et inauguration officielle par M. Alain Devaquet, député et maire.

Table ronde à 20 h 30, présidée par Roger Pinto, animée par Yves Derai *(Tribune juive)* et Shlomo Malka (RCJ).
Entrée libre.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal.
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

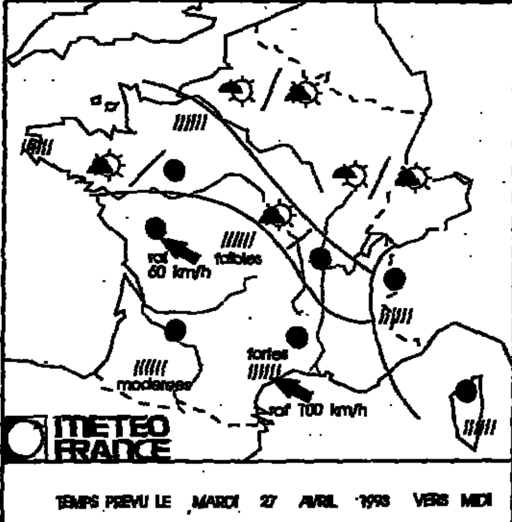
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 AVRIL A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 27 AVRIL 1993



LÉGENDE: AVERSES; ORAGES; BRUMES ET BROUILLARD; SENS DE DÉPLACEMENT

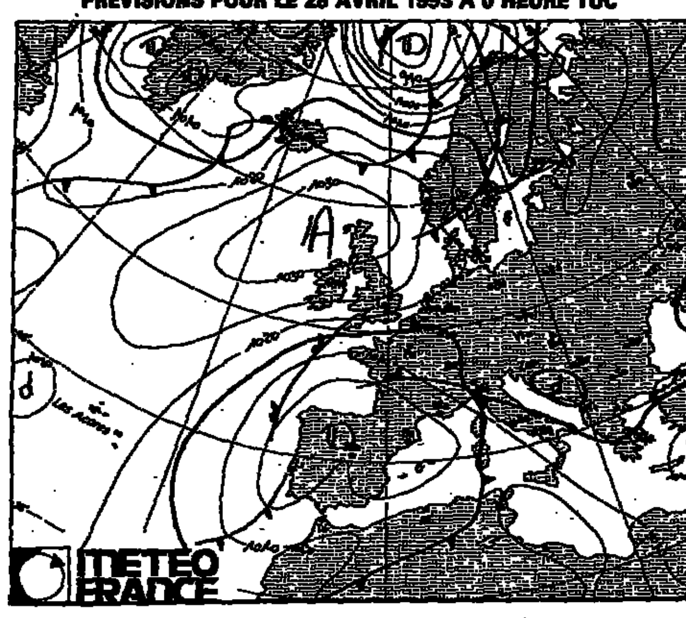
Mardi : pluies souvent fortes dans le Sud. Nuages ailleurs. – C'est au nord de la Loire que le temps sera le plus clément : si l'on excepte quelques pluies sur la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays de Loire, le temps sera généralement sec, mais nuageux avec quelques éclaircies ; ces éclaircies seront toutefois assez belles au nord et à l'est de la Seine.

Au sud de la Loire, le temps sera par contre très médiocre, avec un ciel couvert accompagné de pluie. Ces pluies seront fortes et parfois orageuses sur tout le Languedoc-Roussillon et les Bouches-du-Rhône ; elles seront plus modérées sur les autres régions.

Les températures seront proches des normales saisonnières : les minimales seront généralement comprises entre 8 et 10 degrés, mais jusqu'à 13 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront comprises entre 19 et 23 degrés sur la moitié nord (sauf sur les côtes, où elles ne dépasseront guère 16 degrés) et entre 15 et 19 degrés sur le sud.

Le vent d'est soufflera fort sur les régions méditerranéennes, jusqu'à 100 km/h en pointe sur le littoral ; en Manche, le vent de nord-est soufflera assez fort, avec des rafales jusqu'à 60 km/h ; ailleurs, le vent de secteur est sera plus modéré.

PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-4-93
Valeurs extrêmes relevées entre le 25-4-1993 à 18 heures TUC et le 26-4-1993 à 6 heures TUC

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	21	12	P
BIARRITZ	16	7	P
BORDEAUX	15	8	P
BOURGES	18	7	N
BREST	13	9	P
CAEN	14	9	C
CHERBOURG	15	8	P
CLERMONT-FER.	15	4	N
DIJON	18	7	N
GRENOBLE	19	7	D
LILLE	18	11	P
LIMOGES	15	8	N
LYON	16	5	D
MARSEILLE	17	11	N
NANCY	20	11	C
NANTES	15	7	D
NICE	15	12	C
PARIS-MONTS.	18	9	N
PAU	12	3	N
PERPIGNAN	17	11	N
POINTE-A-PITRE	31	23	D
RENNES	17	9	N
ST-ETIENNE	15	7	N
STRASBOURG	23	11	C
TOULOUSE	17	9	N
TOURS	16	6	D

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	18	12	N
AMSTERDAM	20	8	C
ATHÈNES	22	10	D
BANGKOK	36	28	N
BARCELONE	16	–	–
BELGRADE	23	7	D
BERLIN	26	15	N
BRUXELLES	18	9	C
COPENHAGUE	20	9	D
DAKAR	25	20	D
GENÈVE	19	8	N
ISTANBUL	15	7	C
JÉRUSALEM	17	9	C
LE CAIRE	26	14	N
LISBONNE	14	9	D
LONDRES	16	9	C
LOS ANGELES	24	13	D
LUXEMBOURG	20	10	C
MADRID	12	4	C
MARRAKECH	18	9	N
MEXICO	28	13	D
MILAN	12	9	P
MONTRÉAL	15	8	C
MOSCOU	19	8	D
NAIROBI	26	–	–
NEW-DELHI	43	26	D
NEW-YORK	21	10	C
PALMA	19	14	C
PÉKIN	21	15	C
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	20	11	N
HONGKONG	29	19	C
SÉVILLE	17	7	N
SINGAPOUR	33	26	N
STOCKHOLM	22	7	N
SYDNEY	20	15	D
TOKYO	27	11	D
TUNIS	23	14	C
VARSOVIE	26	10	D
VENISE	19	14	C
VIENNE	24	14	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Stars comme tout le monde

CE mois-ci, l'abbé Pierre (premier) a battu le commandant Cousteau (2e), lequel devance Anne Sinclair. Dans les profondeurs du classement, le général Morillon (31e) fait une apparition remarquée, coiffant de justesse mais significativement Edouard Balladur (32e). Depuis quelques années, *le Journal du Dimanche* nous offre régulièrement la liste des personnalités *«qui comptent le plus»* pour les Français, ou que ces derniers *«aiment le mieux»*. La seule existence de cette compétition, dans laquelle le chef de l'Etat (41e, en hausse) voisine avec Isabelle Adjani (42e, en baisse) témoigne de l'anéantissement des cloisonnements et des hiérarchies sociales, auquel a puissamment contribué la télévision. Pourquoi ne pas mélanger François de Closets et Bernard Kouchner, puisqu'ils participent aux mêmes émissions et, on l'imagine, combattent pour les mêmes causes? Pourquoi ne pas faire courir Simone Veil dans la même catégorie que Gérard d'Abboville, puisque le ministre de la santé, interrogée par Anne Sinclair, se fera un plaisir de délivrer, à la demande, quelques aimables banalités sur la voile en général – *«Je les admire beaucoup, moi je ne pourrais pas»*, etc. – et le trophée Jules-Verne en particulier?

De fait, «les têtes qu'on voit à la télé», pour simplifier, semblent aujourd'hui largement perçues comme une catégorie plus homogène que disparate, une «classe politico-médiatico-artistico-humanitaro-sportive». L'apparition d'Anne Sinclair, la semaine dernière, à «Télé-vision», la nouvelle émission auto-promotionnelle de TF 1, en offrait encore un surprenant exemple.

Voici quelques années, seuls les responsables politiques se sentaient obligés d'entretenir la mythologie de «l'homme qui vit comme tout le monde», et de se faire photographier descendant la poubelle (Valéry Giscard d'Estaing) ou allant acheter les croissants familiaux le dimanche matin (Laurent Fabius). Que les journalistes, même de la télévision, vivent «comme tout le monde» allait tellement de soi que nul ne songeait à aborder la question. On put pourtant constater à «Télé-vision» que ce besoin d'autojustification semblait désormais s'étendre. *«Anne est une femme comme tout le monde,* tint à faire savoir une de ses collaboratrices. *Quand elle arrive le matin, elle nous parle de ses problèmes d'enfants et de supermarché.»* Et l'intéressée confirma l'information avec insistance : *«Je suis une femme comme tout le monde.»* Rude métier, décidément, que celui de star!

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 26 avril

TF 1

20.45 Magazine : Témoin nº 1. Présenté par Jacques Pradel.
22.40 Magazine : Ex libris. Présenté par Patrick Poivre d'Arvor. Invités : Sheila *(Chemins de lumières)*; Agnès, Patrice et Stéphane Gaudin *(le Prix du sang)*; Jacques Ruffié *(Naissance de la médecine prédictive)*; Anita Conti *(Racleurs d'océans)*; Coup de cœur de Patrick Poivre d'Arvor : *Cheyenne*, de Didier Van Cauwelaert.
23.50 Magazine : Spécial sport. F1 magazine : spécial Grand Prix de Saint-Marin ; Football : résumé des poules finales de Coupe d'Europe des clubs champions.
1.00 Journal et Météo.
1.10 Magazine : 7 sur 7 (rediff.).

FRANCE 2

20.50 Téléfilm : Les Disparus de Saint-Agil. De Jean-Louis Benoît, d'après le roman de Pierre Véry.
22.20 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. Au bonheur des bêtes : les Français et les animaux domestiques. Invités : Jean-Pierre Digard, ethnologue ; Jean-Luc Vuilleminot, secrétaire général de l'Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie ; Michel Klein et Dominique Grandjean, vétérinaires.
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

20.45 Cinéma : La Gitane. ■ Film français de Philippe de Broca (1985).
22.20 Journal et Météo.
22.50 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent.
23.20 ▶ Documentaire : Avec Matisse à Tanger. De Moumen Smihi. Avec la participation de Daniel Mesguich (voix de Matisse).
0.10 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.55 Musique : Portée de nuit.

CANAL PLUS

20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 Téléfilm : Polly West est de retour. De Jean Chapot
22.05 Flash d'informations.
22.15 Le Journal du cinéma.
22.20 Cinéma : Ecrans de sable. ■ Film franco-italo-tunisien de Randa Chahal Sabbag (1990).
23.40 Cinéma : The Horror Show, House 3. □ Film américain de James Isaac (1989).

ARTE

20.40 Cinéma : La Bande des quatre. ■■■ Film français de Jacques Rivette (1988).
23.15 Magazine : Ich liebe dich. De Patrick Jeudy. Jane Mansfield.
23.20 Téléfilm : Maniaque. De Jean-Christophe Averty
0.25 Cinéma d'animation : Snark. La Rue ; La Pista.

M 6

20.45 Cinéma : Pacte avec un tueur. □ Film américain de John Flynn (1987).
22.30 Cinéma : Ces garçons qui venaient du Brésil. ■■ Film américain de Franklin J. Schaffner (1978).
0.35 Informations : Six minutes première heure.
0.45 Magazine : Culture pub.
1.10 Magazine : Jazz 6.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. Quel avenir pour la vieillesse (2)? Avec Geneviève Laroque, Paul Paillat, Renée Sebag-Lanoë, Jacques Bichot, Jean-Yves Chamard, Jean-Claude Boulard.
21.30 Dramatique. La Preuve et le Témoin (3), de Mº Maurice Garçon, d'après le procès Kravchenko.
22.40 La Radio dans les yeux. L'actualité de la photo.
0.05 Du jour au lendemain. L'actualité de la photo (suite).
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er septembre 1992 lors du Festival d'Utrecht) : Œuvres de Guerrero, Gabriel, Verardi, Encina, Ortiz, Garcimunoz, Penalosa, Morales, Enrique, Morata, Cebrian, Castro, Aranes et anonymes, par l'Ensemble Hesperion XX, dir. Jordi Savall.
23.09 Ainsi la nuit. Par Denise Bahous. Quatuor à cordes en mi bémol majeur K 428, de Mozart ; Rondo pour piano à quatre mains en la majeur D 951, de Schubert ; Sextuor à cordes en sol majeur op. 36, de Brahms.
0.33 L'Heure bleue.

Mardi 27 avril

TF 1

14.30 Série : La loi est la loi.
15.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
16.20 Jeu : Une famille en or.
16.50 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous !
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.00).
20.00 Journal, Tiercé et Météo.
20.45 Cinéma : Allô ! Maman, ici bébé. ■ Film américain d'Amy Heckerling (1989).
22.30 Magazine : Durand la nuit. Présenté par Guillaume Durand, en direct.
0.30 Magazine : Le Club de l'enjeu. Invités : Lionel Chouchan ; Thierry de L'Epine, curé de Saint-Louis-d'Antin, créateur de l'Espace Georges-Bernanos ; André Baledi, André Baledi & Associés ; Charles Riley, PDG du groupe Charles Riley ; Patrick Lamarque *(les Désordres du sens)*; Hubert Dumont et Antoine C. de Verdière, étudiants ESCP.
1.05 Journal et Météo.

FRANCE 2

13.50 Série : Tatort.
15.15 Tiercé, en direct de Longchamp.
15.30 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran.
16.20 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Magazine : Giga.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus.
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : La Fracture du myocarde. ■ Film français de Jacques Fansten (1990).
22.35 Magazine : Bas les masques. Mon couple s'est brisé. Reportages : Stone et Charden ; Divorce à la polonaise.
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field.

FRANCE 3

14.30 Feuilleton : Dona Beija.
15.00 Feuilleton : Dynastie.
15.50 Série : La croisière s'amuse.
16.40 Magazine : Zapper n'est pas jouer. Invitée : Isabelle Aubrey.
18.00 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Un jour de plus*, de René Bonnell.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Hugodélire (et à 20.40).
20.15 Divertissement : La Classe.
20.45 Série : L'Ami Maupassant. Hautot, père et fils, de Jacques Tréfouel.
21.45 Documentaire : Planète chaude. Zaïre, le cycle du serpent.
22.45 Journal et Météo.
23.10 Téléfilm : Meurtre en douce. De Sylvia Hoffman.
0.45 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

14.55 Magazine : 24 heures. (rediff.).
16.00 Cinéma : Miami Blues. □ Film américain de George Armitage (1989).
17.35 Documentaire : Oman et le vent d'abondance. De Thomas Schultze-Westrum.
18.00 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Le Bal des casse-pieds. ■ Film français d'Yves Robert (1991).
22.10 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : La Nurse. ■ Film américain de William Friedkin (1989).
23.45 Cinéma : My Own Private Idaho. ■■ Film américain de Gus Van Sant (1991) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Macadam. Everybody Dance Now, de Margaret Selby (rediff.).
17.55 Documentaire : Cinéma, de notre temps. David Lynch, de Guy Gerard (rediff.).
19.00 Magazine : Rencontre. Ernest-Ulrich von Weizsäcker/Klaus von Dohnanyi.
19.30 Documentaire : La Malédiction de Sarajevo. De Heinrich Jaenecke et Thomas Hausner. *L'histoire du conflit serbo-croate depuis le début de la première guerre mondiale.*
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Soirée thématique : La Grand-Route. La Beat Generation, quarante ans après.
20.41 Parcours de Jack Kerouac. D'Eric Sarner (v.o.).
21.20 Cinéma : Alice's Restaurant. ■ Film américain d'Arthur Penn (1969) (v.o.).
23.05 Parcours d'Arlo Guthrie. De Caleb Mose (v.o.).
23.25 Parcours de William Burroughs. D'Eric Sarner (v.o.).
23.50 Parcours de Lawrence Ferlinghetti. D'Eric Sarner (v.o.).
0.00 Parcours de John Giorno. D'Eric Sarner (v.o.).
0.10 Parcours d'Allen Ginsberg. D'Alain Jaubert et Jean-Jacques Lebel (v.o.).

M 6

14.15 Magazine : Destination musique. Jean-Michel Jarre.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : L'Etalon noir.
18.00 Série : Le Joker.
19.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Cosby Show.
20.35 Le Mardi, c'est permis.
20.45 Téléfilm : La Force de vaincre. De Jack Gold.
22.25 Série : Mission impossible. Charité.
23.25 Documentaire : Le Glaive et la Balance. Gendarmes et voleurs.
0.20 Informations : Six minutes première heure.
0.30 Musique : Flashback.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. La voix.
21.30 Pour la poésie. Voix de poètes.
22.40 Les Nuits magnétiques. La trilogie amoureuse. 1. Le Barbier de Séville.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 2 mai 1992 à Lugano) : Symphonie nº 1 en ut, de Honegger ; Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur op. 129, de Schumann ; Le Festin de l'araignée, suite op. 17, de Roussel ; Symphonie nº 1 en ré majeur op. 25, de Prokofiev, par l'Orchestre de la Suisse italienne, dir. : Serge Baudo.
22.00 Les Voix de la nuit. Par Henri Goraieb. Le Château de Barbe-Bleue, de Bartok.
23.09 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes en sol majeur K 387, de Mozart ; Der Zwerg D 771, Suleika D 720, Erlkönig D 328, de Schubert ; Sonate pour piano et violon en la majeur, de Lekeu.
0.33 L'Heure bleue.

Sur fond de critiques à l'encontre de son train de vie

La BERD veut convaincre ses actionnaires d'accepter qu'elle prenne à l'Est des risques plus importants

Les gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) se retrouvaient à Londres lundi 26 et mardi 27 avril à l'occasion de la deuxième assemblée générale annuelle de l'institution chargée d'épauler l'Europe de l'Est dans sa transition vers l'économie de marché. La réunion se tient sur fond d'attaques formulées à l'égard des coûts de fonctionnement élevés de l'institution. Jacques Attali, son président, doit aussi convaincre ses actionnaires d'accepter que la banque prenne à l'Est des risques plus importants.

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Les années passent et se ressemblent. Il y a un an, lors de la première assemblée de la BERD à Budapest, une bombe explosait dans la City londonienne, endommageant le siège de l'organisme. Cette année, l'Assemblée générale se déroule à Londres et c'est à quelques centaines de mètres seulement du siège de la BERD qu'a eu lieu, samedi 23 avril, l'explosion commanditée par l'IRA *(lire page 4)*. Cette année encore, la BERD et son président, Jacques Attali, sont sous le feu de violentes critiques anglo-saxonnes. Et l'Europe de l'Est se débat toujours dans sa transition vers l'économie de marché.

Heureusement pour M. Attali, toutes les nouvelles ne sont pas aussi déplaisantes que les accusations lancées à propos de son train de vie luxueux (*le Monde* du 16 avril). Près de trois mille personnes – du ministre du tourisme de l'Albanie aux hommes d'affaires japonais – ont fait le voyage de Londres pour jauger les initiatives en cours. Et les premières indications sur le référendum organisé dimanche 25 avril en Russie permettent d'espérer la poursuite de la réforme de l'économie russe. La BERD aura donc du pain sur la planche.

Mais la banque est toujours confrontée à un problème fondamental qu'elle ne peut espérer résoudre rapidement qu'en dénonçant ou contournant les statuts rédigés il y a trois ans. Censée favoriser le développement de nouvelles économies de marché, la BERD doit en effet consacrer 60 % de ses opérations – dans chacun des pays bénéficiaires de crédits – au développement du secteur privé tout en respectant des principes de gestion bancaire prudente.

Favoriser le secteur privé

Or la situation des économies d'Europe centrale et orientale est loin d'être saine. Et le secteur privé est parfois inexistant. Depuis sa création, la BERD, surveillée par ses actionnaires, a donc dû agir à pas comptés. Ron Freeman, vice-président chargé des activités de banque d'affaires de la BERD, rappelle pourtant l'importance cruciale des infrastructures. *« Comment faire fonctionner des banques sans téléphone, faire venir des touristes sans aéroports, développer des usines sans routes ? »*, s'interroge-t-il. La nécessité de respecter à tout moment et dans chaque pays, du Kirghistan à l'ex-Tchécoslovaquie, de la Russie à la Bulgarie, la règle des 60 % en faveur du secteur privé paraît impossible à tenir.

Autre sujet de débat : dans quelle mesure la banque peut-elle prendre des risques élevés ou accorder des prêts à des conditions spéciales ? L'an passé, M. Attali avait proposé la mise en œuvre de prêts à taux préférentiels afin d'aider les entreprises à surmonter leurs premières années de vie dans un nouveau système économique. Les actionnaires avaient immédiatement rejeté la proposition. Cette année l'équipe de M. Attali explique que, en cette période où l'Europe centrale et orientale manque cruellement de capitaux, il faut aider en priorité les firmes naissantes, ou celles dont les crédits budgétaires ont été coupés du jour au lendemain.

Si la Banque européenne doit se lancer dans une aide directe aux entreprises à grande échelle – donc à grands frais et moyennant des risques importants, – le soutien des guverneurs de l'organisme lui est absolument nécessaire. Or, en 1992, à peine M. Attali avait-il évoqué l'idée de prêts préférentiels qu'il se heurtait à une levée de boucliers.

Cette question illustre parfaitement les dilemmes de la BERD, un organisme qui a reçu beaucoup d'argent de la part de ses cinquante-sept membres mais qui n'arrive pas à accélérer le lancement de ses opérations. *« Ni nous, ni les institutions n'avons réussi à toucher véritablement le tissu des entreprises »*, déclare Thierry Baudon, directeur du département des infrastructures, de l'énergie et de l'environnement, ajoutant que, dans son secteur, seuls deux projets – une ligne de crédits pour le secteur agroalimentaire en Roumanie et un programme de financement de logements en Pologne – atteindront des PME locales.

La BERD possède pourtant aujourd'hui un portefeuille d'actifs qui s'élève à 2,7 milliards d'écus. La situation est particulièrement frustrante pour les cinq cents employés de la banque et explique largement la controverse au sujet des locaux luxueux. *« Dans la banque d'investissements*, explique un banquier français en regardant les fameux panneaux de marbre du hall de la BERD, *un tel décor traduit la réussite d'un établissement. Ici, ils n'attendent pas le succès, ils se permettent ce luxe dès le départ. »*

FRANÇOISE LAZARE

□ **Le bureau parisien de la BERD pris en charge par le Quai d'Orsay.** – Le loyer du bureau loué boulevard de la Madeleine à Paris par la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et principalement utilisé par Jacques Attali a été payé jusqu'en mai 1992 par le ministère français de l'économie et des finances, puis par celui des affaires étrangères, a indiqué samedi 24 avril, un porte-parole de la BERD. En revanche, la BERD n'a fait *« aucun commentaire »* sur l'information du *Financial Times* selon laquelle les architectes français chargés des travaux d'aménagement du siège de la BERD ont été choisis sans appel d'offres public.

Pour célébrer la mémoire de Joseph Planeix

M. Fabius a rejoint M. Mitterrand dans le Puy-de-Dôme

CLERMONT-FERRAND

de notre correspondant

Le président de la République s'est rendu, samedi 24 avril, à Parent, dans le Puy-de-Dôme, pour honorer la mémoire de l'un de ses amis, Joseph Planeix, ancien député socialiste de ce département, décédé le 12 mars dernier. François Mitterrand, qui a inauguré une stèle à la mémoire de Joseph Planeix, était entouré lors de la cérémonie par Laurent Fabius et Michel Charasse.

C'est d'ailleurs ce dernier qui, à 11 heures, était allé chercher le président de la République à l'aéroport de Clermont-Ferrand-Aulnat, où avait atterri l'avion présidentiel. Laurent Fabius, quant à lui, avait emprunté la ligne régulière Paris-Clermont et n'a rejoint François Mitterrand que devant la stèle.

Après la cérémonie, François Mitterrand devait déjeuner au domicile du maire de Coudes (une agglomération voisine), toujours en compagnie de Michel Charasse et de Laurent Fabius, auxquels s'étaient joints le maire de Clermont-Ferrand, Roger Quilliot, et Marcel Bony, tous deux sénateurs du Puy-de-Dôme, et Arsène Boulay, ancien parlementaire, aujourd'hui le dernier des trois « mousquetaires » – c'était le surnom donné au trio formé par Fernand Sauzedde, Joseph Planeix et lui-même lorsque, en 1962, ils étaient entrés au Palais-Bourbon.

François Mitterrand, qui avait voulu donner à sa présence un caractère privé, s'est approché d'Arsène Boulay après la cérémonie pour lui déclarer en lui serrant chaleureusement la main : *« Les amis partent. Il faut tenir le coup... »*

J.-P. R.

Mort du philosophe marxiste Tran Duc Thao

Le philosophe vietnamien Tran Duc Thao est mort à Paris, à l'hôpital Broussais samedi 24 avril, à la suite d'une mauvaise chute. Il était âgé de soixante-seize ans.

Élève de l'École normale supérieure, dont il sort agrégé de philosophie en 1944, Tran Duc Thao représentait, pour la presse locale de l'époque, *« la preuve éclatante du génie colonisateur de notre pays »* et de *« la fructueuse collaboration franco-annamite »*.

Le philosophe, né en 1917, ne devait pas tarder à infliger à ce *« génie colonisateur »* un cinglant démenti. C'est à Louvain, où il étudie la phénoménologie de Husserl, qu'il se rapproche des communistes français. En 1945, il participe au congrès de la section vietnamienne des résistants de la Main-d'œuvre immigrée (MOI), dont il devient le délégué général.

Il est arrêté cette même année pour avoir répondu à un journaliste qui lui demandait comment les Indochinois accueilleraient le corps expéditionnaire français : *« A coups de fusil. »*

Dans la préface de son premier livre, *Phénoménologie et matérialisme dialectique*, paru en 1951, Tran Duc Thao déclare vouloir chercher dans le marxisme *« la seule solution concevable aux problèmes posés par la phénoménologie »*. Son dialogue avec Jean-Paul Sartre s'inscrit dans cette même perspective. Engagé dans les maquis indochinois, il devient, en 1954, doyen de la faculté d'histoire de Hanoï ; mais les relations avec les autorités de son pays ne sont pas bonnes : aucun de ses livres ne paraît au Vietnam de 1965 à 1987. En 1973, c'est aux Éditions sociales qu'est publié son livre *Recherches sur l'origine du langage et de la conscience*, recueil d'articles parus d'abord dans la revue *la Pensée*.

Après quarante ans, Tran Duc Thao était revenu en France en 1991 et avait publié une brochure intitulée *la Formation de l'homme* (Association d'amitié franco-vietnamienne, 44, rue Alexis-Lepère, 93100 Montreuil). *L'Humanité* lui avait consacré le 28 mai 1991 une page d'entretien.

P. K.

Au moins 94 morts

Un Boeing s'est écrasé au décollage en Inde

Un avion Boeing 737 de la compagnie indienne Indian Airlines, transportant cent douze passagers et six membres d'équipage, s'est écrasé, lundi 26 avril, alors qu'il reliait la ville de Aurangabad (ouest de l'Inde) à Bombay. L'accident, qui a eu lieu peu après le décollage, a fait, selon les premières déclarations de la compagnie, au moins 94 morts. – (*AFP*.)

En mettant en place un « directoire » à la mairie de Bordeaux

Jacques Chaban-Delmas veut empêcher toute compétition ouverte pour sa succession

BORDEAUX

de notre correspondant

L'annonce par Jacques Chaban-Delmas, le 23 avril, de la mise en place d'un directoire composé de trois personnes – Jacques Valade, président du conseil régional, Simone Noailles, premier adjoint au maire, et Hugues Martin, deuxième adjoint – pour gérer Bordeaux jusqu'à ce qu'il retrouve ses *« capacités physiques »* (*le Monde* daté 25-26 avril) a officialisé un système qui fonctionne depuis longtemps déjà, sous la forme d'une réunion, chaque lundi matin, avec les mêmes personnes, auxquelles s'ajoutaient le directeur de cabinet et le secrétaire général de la ville. Depuis son hospitalisation, au début de février dernier, il ne manquait à cette réunion que le maire.

Quand, en 1992, Jacques Valade avait été pressenti pour diriger la liste de l'opposition aux élections régionales, il avait longuement hésité, y voyant un piège destiné à l'éloigner de la mairie grâce à la limitation du cumul des mandats. Il avait accepté, cependant, et conquis une région qui l'a beaucoup plus passionné qu'il ne s'y attendait. Il n'empêche que, depuis la maladie de Jacques Chaban-Delmas, il a consacré beaucoup plus de temps à la ville qu'à l'Aquitaine.

Après son élection à la présidence du conseil régional, un petit remaniement était intervenu au palais Rohant. Simone Noailles, directrice du bureau d'aide sociale de la ville, conseiller général (sans étiquette), adjoint au maire, mais à un rang moins élevé, avait fait valoir ses droits à une retraite qu'elle voulait vouer aux voyages et au repos. Bien que cette fidèle du maire eût toujours gardé son franc-parler et refusé d'appartenir à un appareil, surtout celui du RPR, elle avait été désignée au poste de premier adjoint, choix éminemment politique. On eut beau dire qu'il s'agissait là d'une récompense tout à fait normale, d'un bâton de maréchal avant l'échéance de 1995 pour cette femme d'autorité et de conviction, l'une des clés du « système Chaban » à Bordeaux, l'affaire avait été mal perçue par les responsables locaux du RPR, à commencer par Jacques Valade.

Même s'il se défend de toute ambition pour la mairie de Bordeaux – ce dont ne conviennent pas tous ses proches, – le président du conseil régional était en droit d'estimer que cette place de premier adjoint lui revenait. En fait, il se pourrait bien que Jacques Chaban-Delmas n'ait pas choisi Simone Noailles simplement par reconnaissance, mais pour mettre un « tampon » entre deux « compagnons » totalement opposés : Jacques Valade, le scientifique, arrivé en politique par le choix du maire, et Hugues Martin, le « grognard » du RPR, entré dans son parti comme naguère dans la Légion étrangère. L'ancien doyen de la faculté des sciences et le colonel de réserve ne pouvaient constituer qu'un mélange très explosif.

La maladie du maire a resserré les rangs et mis fin aux bruits de complot. Qui pourrait, aujourd'hui, prendre le risque d'avoir l'air de se désolidariser d'un chef dont les adversaires les plus farouches se désolent publiquement et sincèrement de le voir cloué sur un fauteuil ? Et qui pourrait, aussi, évoquer les perspectives de l'après-Chaban, prendre rang ou, simplement, poser des jalons ? De toute façon, le maire le dit lui-même : il est en convalescence, il lui reste à régler ses petits problèmes d'articulations... et il est *« débordant d'énergie »*.

PIERRE CHERRUAU

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Arthur Schlesinger 2

ÉTRANGER

Le rejet du plan de paix par les Serbes de Bosnie 3
Les résultats du référendum en Russie 4
Etats-Unis : la manifestation des homosexuels à Washington 5
La préparation des élections législatives au Yémen 6
Vietnam : la découverte d'un réseau subversif à Ho-Chi-Minh-Ville 6

POLITIQUE

La réunion du comité directeur du PS : les fabiusiens siégeront au bureau exécutif « reconstitué » par M. Rocard 7
Mme Veil souhaite prolonger l'action de ses prédécesseurs en faveur des quartiers défavorisés 8
Les amis de Dominique Voynet veulent s'opposer au « camp Balladur » 8

SOCIÉTÉ

La polémique aux Etats-Unis sur la pilule abortive RU 486 10
Jean-Paul II a lancé en Albanie un appel à l'entente ethnique et confessionnelle 10
Le procès après la mort d'une femme tombée du train Paris-Corbeil 11
Le parquet d'Albertville classe sans suite le drame de Val-Thorens 12

SPORTS

Automobilisme : Grand Prix de formule 1 de Saint-Marin 12
Athlétisme : le Marathon de Paris 13
Hippisme : la crise de fréquentation des hippodromes 13

CULTURE

Musiques : un entretien avec le trompettiste de jazz italien Enrico Rava ; la fin du Printemps de Bourges ; Peter Gabriel, la rock star pensante 15

ÉCONOMIE

Le problématique financement des déficits publics 19
Un entretien avec le président du directoire des Caisses d'épargne 20
Un service de l'AFNOR pour se repérer dans le maquis des normes ... 21
Lapeyre sauvé par ses... menuiseries 22

L'ÉCONOMIE

● Les grèves de la peur ● Consommation : bébés à surveiller ● Moulinex condamné à la rigueur ● La chute d'Interagra ● Londres, plaque tournante des pays de l'Est ● A louer palais anglais ● Indépendance et banque centrale ● Conjoncture .... 17 à 34

Services

Abonnements 2
Annonces classées 16
Carnet 24
Loto, Loto sportif 24
Marchés financiers .... 22 et 23
Météorologie 25
Mots croisés 12
Radio-télévision 25
Spectacles 18

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Économie » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » daté 25-26 avril 1993 a été tiré à 518 459 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

Israël face au péril vert

Le début d'une enquête en deux volets de notre envoyé spécial, Patrice Claude, sur la montée du fondamentalisme islamique dans les territoires occupés par Israël, et du mouvement Hamas qui en est le fer de lance.

« Sciences-Médecine » : la « double hélice » a quarante ans

En élucidant, en 1953, la nature chimique de la molécule d'ADN, support de l'hérédité, James Watson et Francis Crick allaient révolutionner la biologie et donner à l'homme le pouvoir de manipuler sa propre espèce.

« Initiatives » : les entreprises se mobilisent

Loin de baisser les bras face à la montée du chômage, des patrons proposent une rupture avec le précédent langage.





Le Monde

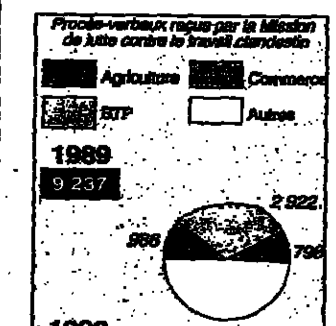
Moulinex condamné à la rigueur



La crise a frappé le fabricant de petit électroménager, au moment où il abordait le marché des micro-ondes et aspirateurs. Avec 115 millions de francs de pertes en 1992, Moulinex devra faire évoluer son capital.

page 29

Dossier : le travail illégal



Les formes illégales et abusives de travail connaissent une résurgence à l'échelle planétaire. Les législations nationales sont souvent inadéquates ou mal appliquées, et les normes internationales manquent cruellement.

page 32

Indépendance et banque centrale



Ne dramatisons pas le débat sur l'indépendance des banques centrales, toujours fruit d'un compromis, écrit Guy Quaden, le directeur de la Banque nationale de Belgique dont le statut vient juste d'être modifié.

page 33

MODE D'EMPLOI 28
Humeur, par Josée Doyère : Gonflés, les « zinzins » ! La cote des mots : faiseur (d'affaires). Bloc-notes. *Lois et règlements.*

PERSPECTIVES .... 29 à 31
A louer palais anglais.

OPINIONS 33
Livres : *les Exclus face à l'emploi*, de Simon Wuhl ; *Partage du travail*, de François Valette ; *la Famine des temps modernes*, d'Eric Lecerf.

CONJONCTURE 34
Les prix : inflation fiscale. L'Asie du Sud : turbulences et réformes. L'Inde : maintenir le cap. Le secteur parapétrolier : consolidation.

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

La chute d'Interagra

La faillite, le 13 avril, du groupe fondé par le « milliardaire rouge » Jean-Baptiste Doumeng tourne une page du commerce Est-Ouest

ROUGE de trogne et de cœur – il avait déjeuné avec Staline comme *« un premier communiant avec le pape »*, – Jean-Baptiste Doumeng aimait la terre et le communisme. C'est un précipité de cette double passion qui provoqua, en 1955, la naissance de la société Interagra sous l'égide d'un dieu du commerce empêtré dans la guerre froide.

Avec son verbe haut et sa manie du « tope là », ses contacts privilégiés avec les chefs du Kremlin (Krouchtchev puis, plus tard, Gorbatchev) ou du Berlaymont (l'ancien siège de la Commission de Bruxelles), Doumeng fut l'homme d'une époque et d'un système, le mécano des échanges impossibles lorsque l'Union soviétique croulait sous le centralisme et l'Europe sous les excédents. Œuvre d'un homme, Interagra n'aura pas survécu à son fondateur ni aux régimes rigides qu'elle venait dégripper. Intermédiaire de génie, hâbleur ou grossier, précis ou affabulateur, Doumeng était aussi un fusible qui a disparu avant l'étincelle. *« Nous sommes la dernière tribu de type féodal*, déclarait-il à quelques mois de sa fin. *L'autorité ne se divise pas, elle s'éclaire par le dialogue et s'exerce par la délégation. A présent, il faut que j'assure ma suite...* (1) »

Eric Fottorino

Lire la suite page 29

(1) Cette citation, comme la plupart des références historiques, sont tirées du très bon livre consacré par René Mauriès à Jean-Baptiste Doumeng, *Jean-Baptiste Doumeng, le grand absent*, (éd. Milan, 1992, 209 p., 98 F).

CONFLITS SOCIAUX

Les grèves de la peur



Chausson, Hoover, Grundig, Sopalin... Si le nombre de grèves ne cesse de baisser, la violence reparaît dans des conflits interminables où le sentiment d'impuissance se mêle à l'exaspération face aux fermetures ou aux licenciements décidés par les grands groupes industriels. Des explosions qui risquent de se reproduire et de s'aggraver dans un climat social dominé par la peur du chômage, où même le boycottage, ultime tentative pour faire pression sur les dirigeants des entreprises, semble voué à l'échec.

Lire page 31 les articles d'Alain Lebaube, Pierre-Angel Gay et Valérie Devillechabrolle

FINANCE INTERNATIONALE

Londres, plaque tournante des pays de l'Est

Recensant toutes les compétences nécessaires, la City est devenue le cœur des opérations financières pour l'Europe orientale

Plus de deux mille personnalités politiques, fonctionnaires, banquiers, responsables d'entreprises participent les 26 et 27 avril à Londres à l'assemblée générale annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Cet événement illustre le rôle pivot de la City comme plaque tournante financière pour épauler l'Europe centrale et orientale dans sa transition vers l'économie de marché.

LONDRES
correspondance

JUILLET 1992. La Communauté européenne, la BERD et la Banque mondiale veulent aider le gouvernement russe à privatiser les entreprises moyennes comptant entre 500 et 1 000 employés. L'opération MPP (Mass Privatization Programme), dotée de 6 millions d'écus 1), fait l'objet d'un appel d'offres particulièrement exigeant puisqu'il ré lame des postulants *« une solide expérience de la stratégie et des privatisations, une connaissance de l'environnement russe, une capacité rapide d'organisation »*.

C'est un véritable bouquet de compétences que les donateurs occidentaux doivent réunir. Il leur faut une banque d'affaires à vocation internationale pour produire le prospectus et mettre au point la distribution des titres. Un cabinet comptable doit évaluer les sociétés, les terrains, les immeubles. Afin d'aider le management russe en matière de stratégie et d'organisation, les services d'une firme de consultants sont requis. Un bureau d'avocats rompus aux arcanes de la Common Law anglo-saxonne doit débroussailler pour des clients est-européens désorientés cette jurisprudence touffue, immense, qui forme le droit commun de la plupart des transactions internationales.

Marc Roche

(1) 1 écu vaut actuellement, 6,50 francs.

Lire la suite page 30

CONSOMMATION

Bébés à surveiller

Les normes de sécurité sur les articles de puériculture seront renforcées à partir du 1er septembre prochain. D'ici là, gare aux promotions sur les articles non conformes que les fabricants chercheraient à écouler !

TREIZE pour cent des accidents domestiques sont liés à l'utilisation d'articles de puériculture. La moitié des cas concernent des nourrissons de moins d'un an et 40 %, des enfants âgés de un à cinq ans, selon des statistiques du système européen de surveillance des accidents domestiques Ehlass citées dans la dernière *Lettre* de la communication de la sécurité des consommateurs. Enfants tombant de leur chaise haute, se coinçant les doigts dans une poussette pliante, faisant ployer leur transat... Depuis plus de dix ans, les organisations de consommateurs se sont inquiétées des dangers de certains matériels, poussant à une meilleure réglementation.

Où en est-on en France ? Le 20 décembre 1991, un décret a été pris sur *« la prévention des risques résultant de l'usage des articles de puériculture »*. Ce texte interdit, dans son article premier, *« de fabriquer, d'importer, de détenir en vue de la vente, de mettre en vente ou de distribuer à titre gratuit des articles »* ne répondant pas aux *« exigences essentielles de sécurité »*. Il faut donc qu'ils aient certaines propriétés physiques et mécaniques, qu'ils répondent à des critères d'inflammabilité, respectent des propriétés chimiques et satisfassent à des conditions d'hygiène.

Ce décret prend soin de définir ces articles de puériculture : *« Tout produit destiné à assurer ou à faciliter l'assise, la toilette, le couchage, le transport, le déplacement et la protection physique des enfants de moins de quatre ans. »* Il s'agit donc des berceaux, harnais et ceintures, des sièges fixés sur un support (tel qu'une table), des transats, des sièges et anneaux de bain, des sièges de bicyclette, des thermomètres de bain ou baignoires, mais aussi des landaus, poussettes et voitures d'enfants, des lits fixes ou pliants, des couffins, tables à langer, porte-enfant, chaises hautes, trotteurs, parcs et barrières de sécurité.

ACCESSOIRES • Sont en revanche explicitement exclus les tétines, les sucettes, les anneaux de dentition (ils relèvent d'autres réglementations), les accessoires pour l'hygiène (pots, brosses à cheveux et à dents, éponges pour la toilette), les articles de literie (notamment les couettes, pourtant dangereuses pour les enfants de moins de neuf mois, comme le rappelait récemment un communiqué de l'ex-secrétariat d'Etat à la consommation) et les équipements pour le transport des enfants dans les voitures particulières (lits auto, sièges auto, rehausseurs et harnais pour voiture) assujettis à une réglementation internationale. Ne sont pas non plus concernés des dispositifs comme les cache-prises, coins de table, entrebâilleurs de porte, protections de four, les articles relatifs à l'alimentation et à la préparation des aliments (assiettes, gobelets, couverts, chauffe-biberons et stérilisateurs)...

Avant ce décret, il n'existait pas de texte ni en France ni au niveau communautaire. D'autres pays comme l'Allemagne et la Grande-Bretagne, en revanche, avaient pris leurs propres dispositions. Les pouvoirs publics français ont voulu que cette réglementation soit conforme à la démarche européenne, dite nouvelle approche, appliquée notamment aux jouets (*le Monde* du 8 décembre 1992). Les produits concernés doivent donc être conformes aux *« exigences essentielles de sécurité »*, le respect de cette prescription étant attesté par une mention apposée lisiblement sur l'article ou sur son emballage. L'adresse du fabricant ou de l'importateur peut, cependant, ne figurer que sur l'emballage.



Comme pour le jouet, les produits peuvent se contenter d'être conformes à un modèle bénéficiant d'une attestation de conformité.

Le dispositif comporte donc des lacunes : il est autodéclaratif et il pèche sur les modalités de preuve. En décembre, les inspecteurs du service de la répression des fraudes avaient constaté de nombreux abus dans le jouet, preuve que la « nouvelle approche » – et les contrôles qui l'accompagnent – ne sont pas suffisants.

VIGILANT • Dernier facteur aggravant : le décret est applicable le 1er septembre 1992 mais il prévoit que les articles non conformes fabriqués avant cette date pourront être commercialisés jusqu'au 1er septembre 1993. Nul doute que plus septembre approchera, plus les distributeurs chercheront à écouler leurs stocks, quitte à multiplier les promotions. L'acheteur doit donc se montrer très vigilant ces prochains mois s'il ne veut pas sacrifier – sans même le savoir – la sécurité au prix !

Ces lacunes ont un effet pervers : celui de décourager les quelques fabricants ayant joué la carte « NF puériculture ». Infiniment plus contraignante, plus coûteuse, mais d'un effet plus sûr, cette démarche s'accompagne d'une procédure d'assurance qualité par le Laboratoire national d'essais. Seuls quatre industriels français l'ont fait : Bébé Confort, Jamic, Baby Relax et les meubles Sauthon. Car, non seulement la réglementation générale est mal respectée, mais les consommateurs ne font pas la différence ! En outre, certains fabricants – vendant évidemment moins cher – n'hésitent pas à appliquer des étiquettes faisant référence de façon plus ou moins fantaisiste à une NF. Ce qui achève d'égarer le consommateur.

Françoise Vaysse

HUMEUR • Par Josée Doyère



Gonflés, les « zinzins » !

VOUS ne trouvez pas qu'ils y vont un peu fort, les « zinzins » ? Vous ne savez pas qui c'est ? Ce sont les (z)investisseurs (z)institutionnels, ces grands organismes privés ou publics (compagnies d'assurances, établissements financiers...) qui – c'est leur fonction naturelle – « investissent », suivant des règles très précises et très compliquées, notamment dans l'immobilier, ce qui garantit *leur solvabilité*. Des immeubles, ils en possèdent encore dans Paris des pagailles, et certaines façades s'ornent encore d'orgueilleuses plaques noires aux lettres d'or affichant le nom du « zinzin » propriétaire (qui a parfois été mangé par un concurrent depuis la pose de la fameuse plaque).

Comme tant de promoteurs immobiliers, ils ont succombé à l'attrait des bureaux et transformé (plus ou moins légalement et parfois, il faut bien le dire, grâce à de providentielles « dérogations ») des « apparts » bien situés en niches professionnelles destinées à abriter des armées de cadres et de secrétaires. Les 200 à 400 mètres carrés des appartements bourgeois du baron Haussmann devenaient ainsi magnifiquement rentables, loyers et prix de vente étant, dans la fièvre spéculative de ces dernières années, sans commune mesure avec ceux des appartements d'habitation, eux-mêmes déjà hors de prix.

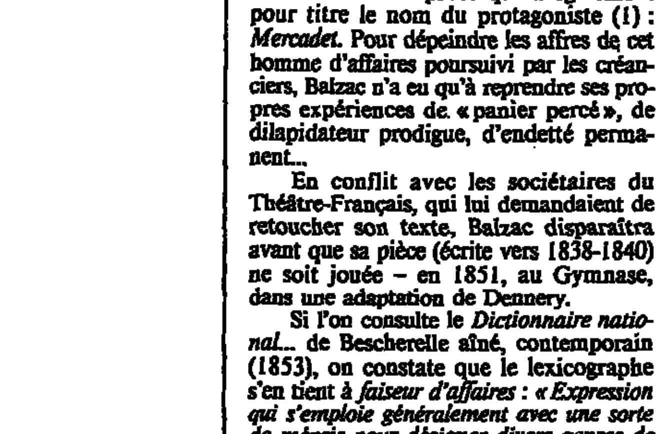
Aujourd'hui, beaucoup de ces somptueux bureaux sont vides, les entreprises ayant émigré vers des banlieues moins chères où les immeubles modernes sont supercâblés et fonctionnels. Dans le même temps, les candidats au logement continuent à crapahuter sans relâche à la recherche d'un logement. L'idée de retransformer les bureaux haussmanniens en logements (plus petits) a séduit aussi bien Marie-Noëlle Lienemann, dernier ministre socialiste du logement, que, plus récemment, la mairie (très RPR) de Paris (*le Monde* daté 11-12 avril). Bien sûr, ça ne ferait pas des masses de logements (autour d'un millier, à tout casser !) et ne résoudrait en rien la dramatique pénurie qui règne dans la capitale. Mais, enfin..., ce serait toujours ça de pris.

Oui, mais voilà : ça coûte des sous de réinstaller des salles de bains, des cuisines, d'abattre des cloisons, d'en construire d'autres, d'inventer des portes palières, d'aménager des escaliers de service misérables, de remodeler des immeubles entiers... Alors les propriétaires privés (il y en a qui possèdent des appartements haussmanniens), les promoteurs, les agents immobiliers... et les inévitables « zinzins » ne sont pas chauds, chauds. Et vous savez ce qu'ils veulent et qu'ils ont étudié le 9 avril avec la mairie de Paris ? Des dispositions susceptibles de compenser le manque à gagner qui résulterait de telles opérations... Non ! mais je rêve ! Pincez-moi, que je me réveille !

Voilà des gens qui se sont jetés corps et âme dans la spéculation immobilière, espérant en tirer de substantiels bénéfices. Ce qui peut être considéré comme normal dans un système ultralibéral. Et le jour où la conjoncture se retourne, croyez-vous qu'ils vont en tirer directement, tout seuls, comme des grands, les conséquences ? Pas du tout ! Il faut compenser leur manque à gagner !!! Et c'est l'Etat – donc le contribuable – qui devrait faire les frais de l'opération... Ils sont gonflés, les mecs, comme dit le fils de mes voisins. ■

LA COTE DES MOTS

Faiseur (d'affaires)



Les comédiens-français viennent de reprendre *le Faiseur*, d'Honoré de Balzac, une comédie en prose qui a également pour titre le nom du protagoniste (1) : *Mercadet*. Pour dépeindre les affres de cet homme d'affaires poursuivi par les créanciers, Balzac n'a eu qu'à reprendre ses propres expériences de « panier percé », de dilapidateur prodigue, d'endetté permanent...

En conflit avec les sociétaires du Théâtre-Français, qui lui demandaient de retoucher son texte, Balzac disparaîtra avant que sa pièce (écrite vers 1838-1840) ne soit jouée – en 1851, au Gymnase, dans une adaptation de Dennery.

Si l'on consulte le *Dictionnaire national...* de Bescherelle aîné, contemporain (1853), on constate que le lexicographe s'en tient à *faiseur d'affaires* : *« Expression qui s'emploie généralement avec une sorte de mépris pour désigner divers genres de commerce assez peu honorables, tels que le prêt à usure, etc. « La police devrait avoir l'œil plus ouvert sur les* faiseurs *d'affaires, qui ne sont, après tout, que des* faiseurs *de dupes » (Humb.) »*.

Aujourd'hui, si l'on veut parler d'un homme d'affaires douteux, d'un chevalier d'industrie, on emploiera le mot sans complément : *Méfiez-vous, c'est un faiseur !* (d'où : *c'est un faisan...*). Alors que *faiseur d'affaires* est certainement compris au sens de « capitaine d'industrie », de « grand créateur d'entreprises », etc.

Le *faiseur* de Balzac est d'ailleurs moins un filou vivant d'affaires louches qu'un boursicoteur-spéculateur ruiné par la fuite de son associé Godeau, et contraint à toutes sortes d'expédients pour continuer à paraître, un hâbleur qui veut donner le change à ses créanciers. C'est un *faiseur de phrases*, un *faiseur de contes*, (... ou de comptes, ici !), un *faiseur d'almanachs*. Voire d'*embarras* (... financiers).

Jean-Pierre Colignon

(1) Au sens propre, il ne peut y avoir qu'un protagoniste : celui ou celle qui tient le principal rôle. Pour autant, nous pensons qu'il faut accepter aujourd'hui des expressions comme *l'un des protagonistes*.

BLOC-NOTES

D'une semaine... ... à l'autre

DÉLOCALISATIONS CONFIRMÉES. Edouard Balladur, recevant le 20 avril une délégation de l'UDF, a indiqué que le déplacement d'administrations vers la province décidé par les précédents gouvernements ne serait pas remis en cause (*le Monde* des 21 et 22 avril).

OBJECTIF 300 000 LOGEMENTS PAR AN. Le gouvernement doit annoncer le 5 mai un plan d'urgence destiné à combattre la crise du logement. L'objectif est de faire remonter le nombre des mises en chantier vers les 300 000 par an à partir de la fin de 1993 (*le Monde* du 22 avril).

BANQUE DE FRANCE, PROJET D'AUTONOMIE. Le ministre de l'économie Edmond Alphandéry a remis le 20 avril au premier ministre son projet de réforme du statut de la banque centrale, qui doit être discuté en conseil des ministres dans une quinzaine de jours (*le Monde* du 22 avril).

TREVE COMMERCIALE CEE – ETATS-UNIS. Un accord portant sur l'ouverture réciproque des marchés publics d'équipement électrique a été conclu le 21 avril pour deux ans entre la commission européenne et le représentant américain pour les négociations commerciales. En revanche, les Etats-Unis maintiennent leurs menaces de sanctions en matière de marchés publics de télécommunications (*le Monde* du 23 avril).

GRANDE-BRETAGNE, DÉFICIT RECORD. Le budget du secteur public britannique a enregistré en 1992-93 un déficit de 36,5 milliards de livres sterling (305 milliards de francs), soit 6 % du produit intérieur brut (*le Monde* du 22 avril).

BAISSE DES TAUX. La Bundesbank a ramené jeudi 22 avril son taux d'escompte de 7,50 % à 7,25 % et son taux Lombard de 9 % à 8,50 %, le jour même où le premier ministre français Edouard Balladur était en Allemagne pour sa première visite officielle. Dans la foulée, la Banque de France a pu abaisser pour la deuxième fois de la semaine, le 23 avril, ses taux d'appels d'offres et de prises en pension, revenus respectivement à 8,75 % et 9,75 % (*le Monde* du 24 avril).

PRIVATISATIONS DÈS 1993. 20 à 30 milliards de francs, c'est le montant espéré des recettes de privatisations en 1993, selon le ministre de l'économie Edmond Alphandéry, qui s'exprimait le 22 avril devant la commission des finances de l'Assemblée (*le Monde* du 24 avril).

LUNDI 26 AVRIL. **Paris.** Michel Giraud, ministre du travail et de l'emploi, reçoit successivement cinq confédérations syndicales et trois organisations patronales (jusqu'au 10 mai).
Présentation des résultats 1992 du groupe Matra-Hachette par son président Jean-Luc Lagardère.
Présentation des résultats 1992 du GAN par son PDG, François Heilbronner.
Londres. Deuxième assemblée annuelle de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) (jusqu'au 27).
Allemagne. Le syndicat IG-Metall organise un vote de ses adhérents est-allemands sur l'opportunité d'une grève (jusqu'au 28).

MARDI 27 AVRIL. **Paris.** Débat d'orientation générale à l'Assemblée nationale sur la ville et les banlieues (jusqu'au 28).
Bruxelles. Session plénière du Conseil économique et social européen.
Luxembourg. Conseil des ministres de l'agriculture de la CEE.
Tokyo. Symposium international sur les difficultés et les perspectives de l'économie mondiale organisé par le MITI.
Abuja (Nigéria). Première conférence panafricaine sur les réparations réclamées aux Européens et aux Américains au titre de l'esclavage et de la colonisation subis par les Noirs.

MERCREDI 28 AVRIL. **Paris.** Alain Madelin reçoit les dirigeants de la grande distribution et les représentants du commerce traditionnel pour une séance de réflexion et de concertation.
Lucerne. Conférence paneuropéenne des ministres de l'environnement.
Washington. Réunion de printemps du FMI et de la Banque mondiale (jusqu'au 1er mai).

JEUDI 29 AVRIL. **Londres.** Annonce du plan de redressement du Lloyd's (assurances).

SAMEDI 1er MAI. **Paris.** Hausse des tarifs RATP de 5,8 %.
Fête du Travail : la CGT propose un défilé unitaire.
Belgique. Suppression du contrôle des prix.

LUNDI 3 MAI. **Paris.** Réunion de la commission des comptes de la nation.
Dernier délai pour les entreprises de moins de dix salariés pour déposer auprès du fisc leur déclaration sur leur participation au financement de la formation professionnelle continue.

LOIS ET RÈGLEMENTS

Ventes au déballage

Les ventes au déballage, réglementées par la loi du 30 décembre 1906 et par un décret du 26 novembre 1962, effectuées sur des emplacements ou des locaux non habituellement destinés au commerce considéré, sont précédées ou accompagnées de publicité. Un nouveau décret précise les modalités d'autorisation de ces ventes et leur publicité.

La demande d'autorisation pour une vente au déballage doit être déposée trente jours au moins avant la date prévue. Faute d'une décision du maire, notifiée dix jours au plus tard avant cette date de la vente, la demande est considérée comme rejetée.

La publicité doit comporter les mentions suivantes : la date et le lieu où l'autorisation a été délivrée, la date et l'emplacement de la vente, ainsi que le nom commercial et le numéro d'immatriculation au registre de commerce de la société. Si elle n'est pas conforme à ces prescriptions, la société ou le commerçant est passible d'une contravention de 600 à 1 300 francs, qui, à compter du 1er septembre 1993, en raison de la réforme du code pénal, pourra atteindre 3 000 francs. Pendant la vente, l'autorisation doit être présentée aux agents habilités aux contrôles de ces ventes.

Décret n° 93-591 du 27 mars 1993, *Journal officiel* du 28 mars 1993, pages 5255 et 5256.

Aérosols

Un arrêté renouvelle pour un an l'interdiction de la fabrication, de l'importation et de la mise sur le marché de certains générateurs d'aérosols contenant des composants inflammables, notamment ceux produisant des fils serpentins ou de la neige, qui ont occasionné des accidents graves sur des enfants jouant avec ces bombes.

Arrêté du 24 mars 1993, *Journal officiel* du 1er avril 1993, page 5847.

Fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Un décret précise les modalités d'utilisation des fonds départementaux et locaux d'aide aux jeunes. Ces fonds font l'objet d'une convention entre l'Etat, le département ou les organismes partipant au financement. Ces aides, attribuées pour trois mois, sont accordées aux jeunes, français ou étrangers en situation de séjour régulier en France, qui connaissent des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle ; elles prennent la forme de secours temporaires, d'une aide financière pour aider à réaliser un projet d'insertion faisant l'objet d'un engagement de la part du bénéficiaire, ou d'actions d'accompagnement.

Les conventions fixent les modalités, les conditions et les procédures d'attribution de ces aides et le ressort géographique de chaque comité local d'attribution. Celui-ci est composé du préfet, du président du conseil général, du représentant de la mission locale pour l'insertion des jeunes et du représentant de l'organisme participant au financement du fonds, et doit suivre l'évolution de la situation de chaque bénéficiaire.

Décret n° 93-671 du 27 mars 1993, *Journal officiel* du 28 mars 1993, pages 5393 et 5394.

Allocation logement

Un décret précise les formalités à remplir pour les demandes d'allocation logement. Les demandes présentées à compter de juillet 1993 devront être accompagnées d'une copie certifiée du contrat de bail ainsi que de l'original ou de la copie conforme de la quittance de loyer établie au mois de janvier 1993.

Décret n° 93-685 du 27 mars 1993, *Journal officiel* du 28 mars 1993, page 5400.

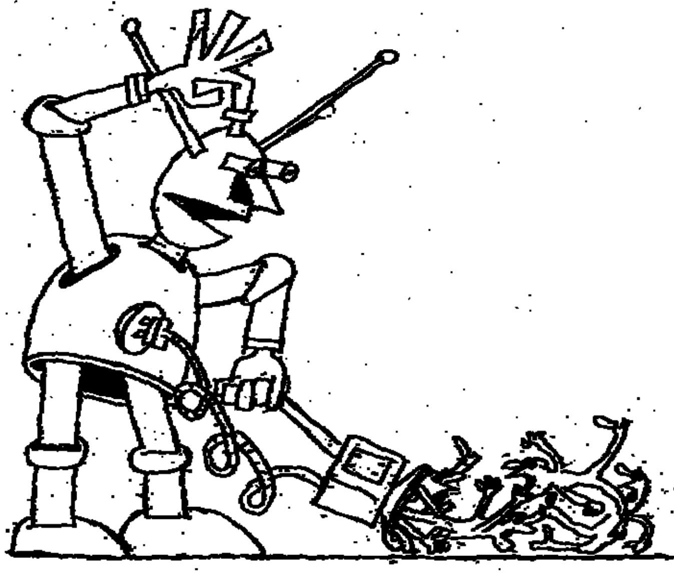
هكذا من الأجل

ÉLECTROMÉNAGER

Moulinex condamné à la rigueur

Après des années d'offensive tous azimuts, le fabricant de petit électroménager subit durement les contrecoups de la crise. Avec 115 millions de francs de pertes en 1992, le voilà contraint de resserrer sa gestion et d'ouvrir son capital

MOULINEX a du pain sur la planche. Inventive, entreprenante, l'entreprise, qui fut l'une des premières à prétendre *« libérer la femme »*, devra apprendre à se défier d'elle-même. Adoptant les audaces de son fondateur, Jean Mantelet, qui fit d'une petite fabrique de moulins à légumes fondée en 1932, à Bagnolet, une multinationale du petit électroménager, elle s'était lancée, ces dernières années, dans une expansion tous azimuts. Offensive dans le micro-onde, et les aspirateurs, deux métiers pourtant éloignés de son image traditionnelle. Offensive internationale, avec la reprise pour 440 millions de francs de l'allemand Krups, véritable consécration intervenue quelques jours à peine avant la mort du fondateur, le 19 janvier 1991.



Las ! la crise devait briser cet élan-là. Le retournement du marché freine le redressement de Krups, sur lequel Moulinex avait trop misé. *« Tout était prêt,* explique d'un ton meurtri le PDG, Roland Darneau. *On avait fermé ses usines obsolètes de Hongkong et du Mexique, réduit ses effectifs de 800 personnes, renouvelé sa gamme. Le résultat d'exploitation aurait dû être bénéficiaire l'an dernier. »* Il ne l'a pas été, les ventes n'ayant pas été à la hauteur des objectifs fixés : la croissance allemande s'est dérobée, après les deux années exceptionnelles consécutives à la réunification ; le consommateur n'a pas accompagné dans sa très rapide diversification la marque Krups exclusivement associée, jusqu'ici, aux cafetières électriques.

CRISE • La crise monétaire, ensuite, a pris Moulinex à contrepied. En Europe, les dévaluations « sauvages » de la livre, de la lire et de la peseta lui ont fait perdre 220 millions de francs de chiffre d'affaires (près de 3 %).

Aux Etats-Unis, faiblesse du dollar et hausse du mark aidant, l'augmentation des ventes a coûté... de l'argent ! Enfin, l'envolée des taux d'intérêt a étranglé un groupe dont l'endettement, à la mesure de ses investissements et de ses faibles réserves financières, continue de dériver vers les 3 milliards de francs.

Les chiffres sont à l'image des désillusions et des mécomptes essuyés l'an dernier. Loin des 9 milliards de francs escomptés, le chiffre d'affaires n'a pas dépassé 8,22 milliards en 1992, revenant à un niveau inférieur à celui de 1991 (8,35 milliards). Et, virant au rouge, le résultat net consolidé s'est soldé par une perte de 115 millions de francs. Un véritable coup de bambou qui ramène la société aux heures noires de 1985 et 1986, lorsque le groupe perdit successivement 35 et 238 millions de francs et fut contraint de supprimer 1 350 emplois.

Pas question pourtant de changer de stratégie. *« Nous avons privilégié l'avenir,* insiste sans l'ombre d'un regret le directeur général, Gilbert Torelli. *Nous ne nous en laisserons pas détourner par des difficultés conjoncturelles. »* Pas question donc d'abandonner l'internationalisation quand de nouveaux marchés – sous-équipés – s'ouvrent en Europe de l'Est et en Asie ; quand l'Amérique du Nord – où Moulinex dispose désormais d'implantations au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique – s'organise en « grand marché ».

Pas question, non plus, de renoncer à la montée en puissance dans les aspirateurs, qui s'est déjà traduite par un gonflement des ventes de quelques centaines de milliers à plus d'un million d'unités par an, même si cette activité pèse encore peu – 19 millions d'appareils ont été produits en Europe en 1990. Pas question, enfin, d'abandonner l'objectif d'assurer un quart des ventes européennes de micro-ondes (18 % aujourd'hui), seule façon de s'imposer définitivement sur ce marché disputé. *« Aspirateurs et micro-ondes pèsent 50 % du marché mondial du petit électroménager,* poursuit Gilbert Torelli. *Y renoncer, ce serait se condamner à ne se battre que sur une moitié. »*

LE CAP • Garder le cap ? Encore faut-il en avoir les moyens. Gagner des parts de marché, par exemple, oblige à pratiquer des « prix d'attaque », quand les prix du micro-ondes, soumis à la pression du Sud-Est asiatique, baissent déjà de 6 % par an. Voire de 10 % pour les produits bas de gamme... Et de l'argent, Moulinex n'en a pas. *« N'exagérons pas,* tempère le PDG, Roland Darneau. *Des mesures d'austérité ont été prises depuis deux ans. »* De près de 15 000 emplois, les effectifs ont été ramenés « en douceur » à 13 700, certains investissements – recherche, publicité, marketing... – ont été freinés et les gains de productivité se sont accélérés, le groupe cherchant à réduire de 10 %, cette année, le temps nécessaire à la fabrication d'un four.

Et les stocks (qui s'élèvent normalement à 16 % du chiffre d'affaires en valeur comptable, compte tenu de la saisonnalité des ventes et des innombrables références existant pour les matériels électriques en Europe) devraient revenir de 19,5 % l'an dernier à *16,2 % en 1993. Si tout va bien.* Réorganisée, la production autorise des transferts d'activités. D'une usine à l'autre. D'un pays à l'autre. *« Je n'allais pas laisser embaucher à Birmingham quand j'avais des unités sous-employées ailleurs »*, remarque Henri Charnellet, directeur de la stratégie industrielle du groupe. Véritable cœur de l'entreprise, les usines de Basse-Normandie et des régions limitrophes en ont profité.

Que la récession s'installe, pourtant, et le groupe devra aller beaucoup plus loin. D'abord dans ce que Gilbert Torelli appelle pudiquement le *« rapprochement de la production des grands centres de consommation »*. Une évolution rendue particulièrement sensible par le poids historique du groupe en Basse-Normandie, où il représente à lui seul 7 % de l'emploi industriel. René Garrec, le président UDF du conseil régional, ne siège-t-il pas au conseil d'administration ?

CAPITAL • Ensuite, il faudra bien prévoir une injection de capitaux frais. Les analystes financiers l'estiment depuis longtemps inévitable. *« Au regard de ses contraintes de développement, une évolution importante de l'actionnariat du groupe Moulinex doit être envisagée »*, assure, Bénédicte Bazi-Lecoanet, de la société de Bourse Dupont-Denant. On n'ira sans doute pas aussi loin.

Pour un chiffre d'affaires quasiment identique, SEB emploie 4 000 salariés de moins que Moulinex et dégage des profits.

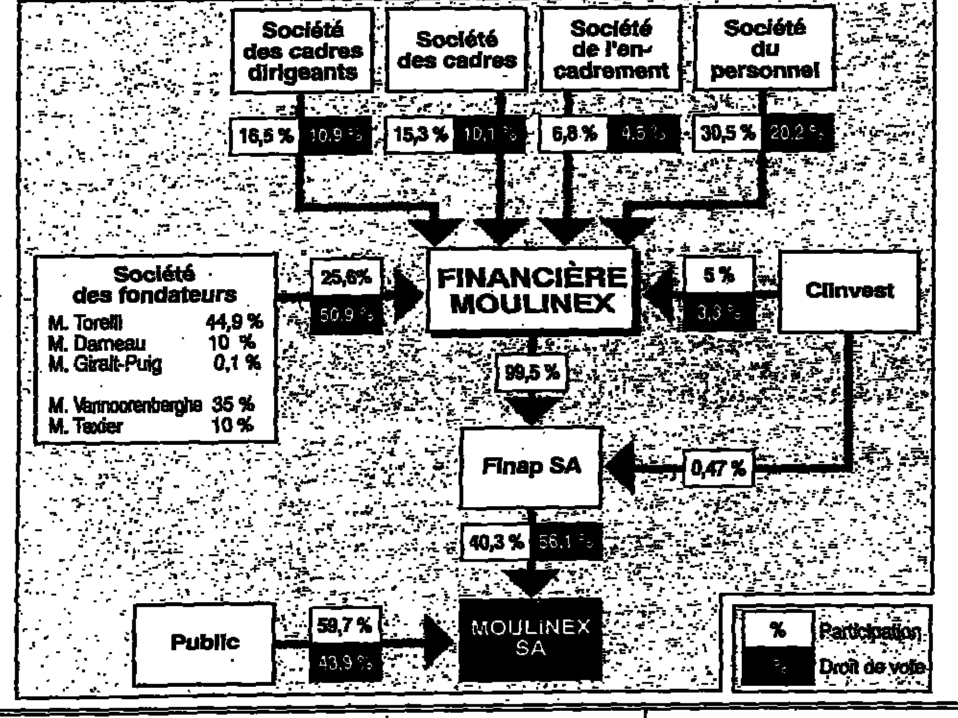
L'actionnariat de Moulinex repose en effet sur un montage subtil voulu en 1988 par Jean Mantelet, malade et sans héritier direct.

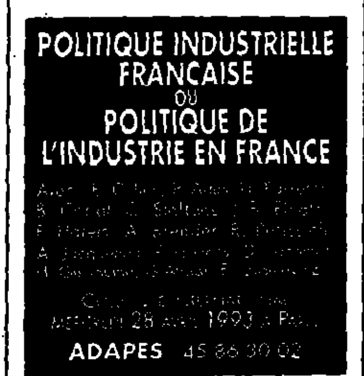
En choisissant de céder aux salariés les 45 % du capital qu'il détenait (56 % des droits de vote), ce dernier leur avait fait un magnifique cadeau. En apparence tout au moins, la transaction s'étant faite à un bon prix. Sept mille des neuf mille trois cents salariés, réunis dans cinq sociétés du personnel, avaient alors souscrit des actions, le plus souvent en empruntant auprès du Crédit lyonnais *(voir l'organigramme)*.

Le montage, délibérément sophistiqué, donnait la réalité du pouvoir à l'une d'entre elles : la Société des fondateurs (25,6 % du capital, 50,9 % des droits de vote), dont les membres se divisèrent vite en deux clans : Roland Darneau et Gilbert Torelli, majoritaires, d'un côté ; Michel Vannoorenberghe et Jacques Texier, de l'autre. Plus spectateurs qu'acteurs, le personnel et les organisations syndicales ont jusqu'ici donné un appui – au moins tacite – au PDG. *« Parce qu'il défend l'emploi »*, dit sans ambages un syndicaliste. Le maintiendront-ils si un nouveau tour de vis s'avérait nécessaire ? *« Il n'y a pas de sureffectif »*, martèle de son côté Roland Darneau, en rejetant fermement toute comparaison entre Moulinex et SEB, l'autre « grand » français du petit électroménager, qui pour un chiffre d'affaires quasi identique emploie 4 000 salariés de moins et dégage des profits...

Annoncée pour cette année par la direction – probablement en juillet, – l'injection d'argent frais devrait se faire par l'ouverture à des investisseurs financiers (le Crédit lyonnais, notamment) du capital de la Finap, holding intermédiaire contrôlant Moulinex. Sans remettre en cause le délicat équilibre du pouvoir. Pour cette fois...

Pierre-Angel Gay





AGROALIMENTAIRE

La chute d'Interagra

Suite de la page 27

Mais de quoi Michel Doumeng, le fils cadet, aujourd'hui infortuné patron d'une société moribonde, était-il héritier ? D'un nom, bien sûr, et d'un savoir-faire acquis à l'ombre du père, lorsque celui-ci le nomma en 1975 responsable de la SCIII (2), autrement dit du négoce international. En 1987, « Baptistou » présenta le jeune homme à Mikhaïl Gorbatchev, mais une ère nouvelle allait s'ouvrir, une sorte d'orphelinat pour Michel Doumeng sans le père aux mille ficelles ni la mère Russie façon perestroïka.

PESANTEUR • Dans ce contexte neuf, il n'y avait plus d'héritage, seulement la pesanteur du souvenir, comme cette photo encadrée du fondateur que le nouveau patron d'Interagra conservait ostensiblement dans son bureau, émaillant sa conversation de fréquentes références à *« papa »*.

Avant même de fonder Interagra, Jean-Baptiste Doumeng lorgnait sur Moscou, par penchant et aussi par intérêt. *« Supposez qu'il y ait un marché sur la Lune,* expliquait-il à son biographe, René Mauriès, *le premier qui s'y présentera réussira. L'URSS, à l'époque, c'était un peu la Lune. »*

Après un troc magistral en 1947 (des tracteurs tchèques Zetor contre des patates), on trouvera le futur « milliardaire rouge » à Moscou, au printemps 1952, pour la première conférence économique Est-Ouest. Au grand dam du président du conseil Antoine Pinay, le Quai d'Orsay avait boudé l'événement. Mais le « Noémien » (de Noé, en Haute-Garonne) ne connaissait pas la chaise vide, et une longue coopération allait naître.

Déjà amorcée peu avant avec le blé *(« J'ai appris aux dirigeants des pays de l'Est que pour certains produits, il valait mieux manœuvrer par mon intermédiaire »)*, elle s'élargira avec la viande, le lait et le beurre, sans oublier les pattes de mouche que Doumeng achètera en Chine pour la fabrication de faux cils féminins ou encore les petites tortues du fleuve Amour pour le compte des Suédois, ou des oiseliers des quais de Seine.

Dès 1969, rappelle René Mauriès, Doumeng *« réalisa la toute première opération d'autonomie économique avec une République soviétique »* en vendant cinq mille têtes de bétail à la Biélorussie. Face à des pays le plus souvent en mal de devises, le patron d'Interagra se tenait à des principes simples mais efficaces : accéder directement et personnellement au pouvoir – à l'Est mais aussi à Cuba, au Nigéria, à Madagascar, – acheter avant de vendre (et autant), pour dégager, voire inventer, la solvabilité du client grâce à des mécanismes de compensation qui devaient faire florès dans un commerce international marqué par le coût élevé d'accès à l'argent.

TERRIEN • A travers le système Doumeng, tout était monnaie, de la viande au sucre, du blé au beurre. Mais ce terrien savait aussi appliquer le vieux principe paysan de ne pas mettre tous ses œufs dans un même panier. Sa polarisation à l'Est était contrebalancée par le choix de ses partenaires en affaires. Doumeng s'engageait rarement seul dans l'exécution d'un contrat. Une fois le lièvre levé, il mettait « dans le coup » le négoce spécialisé, travaillant ainsi avec Louis Dreyfus et la Banque Rothschild pour exécuter des marchés que sa structure ne lui aurait pas toujours permis de traiter. *« Cette politique du partage,* note René Mauriès, *constituait l'une de ses grandes forces, sinon la principale, car il répartissait les risques en même temps que les profits. »*

La même méthode lui permit, à la fin des années 70, de vendre 200 000 tonnes de beurre communautaire aux Soviétiques. Chronologie curieuse et révélatrice : Doumeng s'engagea auprès de Moscou sans avoir informé Bruxelles de son projet... Il se montra assez convaincant pour, après trois mois de négociations, obtenir cette marchandise promise aux animaux au prix de 1,50 francs le kilo. *« La satisfaction des besoins soviétiques soulageait la CEE,* écrit Mauriès. *Quant aux profits, Doumeng les partageait avec cinq grosses sociétés laitières exportatrices. »*

Interagra devint l'intermédiaire obligé, courtisé, à Moscou comme à Bruxelles, pour les dossiers délicats, qu'il s'agît de viande, de beurre ou de blé. Des personnalités aussi diverses que Jean François-Poncet, Valéry Giscard d'Estaing, Michel Poniatowski, François Mitterrand ou Jacques Attali le sollicitèrent tour à tour, reconnaissant son rôle majeur dans le commerce Est-Ouest.

A sa mort, en 1987, il avait pourtant essuyé quelques échecs, soit dans l'organisation du marché du vin (il rêvait d'une OPEV comparable à l'OPEP) soit dans ses implantations agroalimentaires en Afrique, mal perçues, et surtout mal adaptées aux possibilités de développement du continent noir. Mais aucun de ces revers ne menaça véritablement l'assise du groupe, qui pouvait compter sur des marchés quasi captifs, des paroles données, de longues amitiés faites pour durer encore, des surplus laitiers et céréaliers que la Communauté semblait devoir accumuler sans fin...

RUSE ET BLUFF • En quelques années, c'est peu dire que l'horizon du négoce s'est à la fois morcelé et rétréci. Avec la chute du mur de Berlin et l'éclatement de l'Union soviétique, les marchands ont perdu leurs repères et se coupent les pieds sur les mille morceaux d'un miroir brisé. Là où une société d'Etat régissait naguère les échanges de blé, une quinzaine se pressent désormais, organisées ou spontanées, pratiquant le bluff et le mensonge, bradant leurs produits au noir, recevant rarement la caution des banques. Une fuite en avant à caractère parfois illicite ou mafieux, qui déroute les marchands occidentaux, dont la ruse s'interdit la malhonnêteté.

Pour avoir été très impliqué à l'Est, Interagra ne pouvait qu'en subir les atteintes avant les autres. La baisse des prix agricoles en Europe et la politique des quotas laitiers ont de surcroît jeté un sort aux excédents communautaires. Bruxelles n'a plus rien à brader et l'ex-URSS ne sait plus quel moyen de paiement inventer. Les négociants, qui sont des « passeurs », ne passent plus. Les marges prises sur les échanges céréaliers ou carnés – ceux qu'affectionnait Interagra – sont devenus dérisoires. Certes, la COFACE endosse généralement 95 % du risque. Mais les 5 % restants dépassent le montant du bénéfice.

En prenant à trente-quatre ans les rênes de l'entreprise paternelle, Michel Doumeng avait conscience de ces menaces. Aussi décida-t-il rapidement d'entreprendre une diversification géographique en direction de l'Asie, de la Chine en particulier, ou du Venezuela, tout en prospectant de nouveaux secteurs : le pétrole (au Vietnam et à Cuba) ; la communication avec la publicité et le rachat de salles de cinéma Cosmos de l'ex-URSS (JBD n'avait-il pas, en son temps, sponsorisé Jacques Tati ?).

A travers les salles obscures et la réclame, Michel Doumeng croyait beaucoup à la promotion de produits de consommation qu'il se ferait fort ensuite d'apporter à la population russe une fois l'image « vendue ». Le sort en a décidé autrement, et ses déboires sur le marché de la viande pendant la guerre du Golfe ont accéléré le déclin d'Interagra.

Les banquiers ont-ils « lâché » un jeune patron jugé trop peu conciliant ? Ont-ils estimé que, à l'instar des sociétés de négoce aujourd'hui sur le fil du rasoir, Interagra n'avait plus de fond de commerce ? Est-on à la veille d'une reprise par des investisseurs comme Raul Gardini, Jean-Marc Vernes ou encore Bongrain ? Des noms circulent officieusement pour une société Interagra assainie. Michel Doumeng doit se sentir bien seul pour répondre à ces questions, face à une photo muette d'un père enterré avec le communisme.

Eric Fottorino

(2) Société commerciale Interagra Ipitrade internationale.

FINANCE INTERNATIONALE

Londres, plaque tournante des pays de l'Est

Suite de la page 27

Enfin, une firme de relations publiques est chargée de «vendre» l'opération aux investisseurs et aux journalistes.

Les acteurs qui seront finalement choisis pour former le «consortium Russie» sont de plusieurs nationalités mais ils ont un point commun, tous travaillent à Londres : les banques J. Henry Schroder Wagg & Co. et Crédit commercial de France, le cabinet d'audit DRT-Touche Ross, sa filiale de conseil Braxton Associates, le cabinet de juristes américains White & Case et celui de relations publiques BBDO/Countrywide. L'hebdomadaire *The Economist*, délaissant pour une fois l'*understatement*, dit de la future privatisation russe qu'elle est *«la vente industrielle et la restructuration la plus importante de l'histoire mondiale»*.



CONSORTIUM • Le montage du consortium Russie souligne la place centrale qu'occupe la City dans le financement de la réhabilitation des anciennes économies communistes. Tel n'est pas le moindre paradoxe d'une situation qui en compte tant : alors que la Grande-Bretagne occupe une place relativement peu importante dans le commerce Est-Ouest, que ses industriels ne participent guère aux grands projets réalisés sur place par les Occidentaux, le plus ancien et le plus important centre boursier européen est devenu l'ombilic financier des nouvelles démocraties. Conseils en privatisations, aide aux investisseurs occidentaux, assistance aux nouveaux gouvernements... on ne compte plus les contrats négociés dans cette enclave de 300 hectares où l'on ne cesse de brandir les cartes de la mutation capitaliste, de s'époumoner sur l'irrésistible poussée des nouveaux milliardaires.

«Quand nous avons décidé de mettre tout le paquet sur l'Est, certains voulaient s'installer sur place, à Budapest, ou pas très loin, à Genève, à Francfort ou à Vienne. Il a fallu rapidement se rendre à l'évidence : pour être dans le coup, il faut être londonien», proclame un responsable de la filiale du groupe helvético-américain Crédit Suisse-First Boston. La City peut en effet se targuer de la plus forte densité planétaire d'institutions commerciales. Ses instruments financiers sophistiqués offrent toute la palette des services : maisons de courtage, banques étrangères (plus de 520 provenant de 72 pays), assurances, marchés de matières premières, fonds communs de placement à l'échelle de l'Europe... Son appareil financier, parfaitement rodé grâce à l'expérience acquise lors des dénationalisations et des fusions-acquisitions de l'ère Thatcher, sait tirer profit des richesses d'autrui, en l'occurrence celles qu'engendre l'émergence des marchés est-européens, avec leurs 320 millions de consommateurs.

Ce temple de l'argent a le génie de l'adaptation : *«Lors du boom des pétrodollars, à partir de 1973, notre tâche était facile, il nous suffisait de suivre nos clients sur place*, explique un consultant. *Mais là, les investisseurs hésitent à investir à l'Est, les banques ne veulent pas prêter. Alors nous avons dû créer nous-mêmes les possibilités commerciales.»* Il n'existe pas jusqu'ici de statistiques sur le chiffre d'affaires que représente l'Est pour la place de Londres, mais il est clair que celle-ci s'arroge la plus grosse part du gâteau...

LEITMOTIV • Quel que soit l'interlocuteur, un leitmotiv revient dans les conversations : la présence positive de la BERD, l'organisme financier d'assistance à l'Est, créé par quarante pays en 1991 et présidé par Jacques Attali. Malgré le décalage entre ses ambitions initiales et la liste maigrelette de ses réels états de service, en dépit de la polémique sur l'ampleur de ses frais de fonctionnement, cette institution, mi-banque d'affaires, mi-banque de développement, est devenue en deux ans le point de ralliement et de coordination. Citons aussi dans le contexte britannique, l'action du Know How Fund, un programme spécial d'assistance technique géré par le Foreign Office pour soutenir des projets du secteur tertiaire britannique, à commencer par l'ingénierie financière (privatisations des circuits financiers en Pologne, assurance en Slovaquie ou formation de gestionnaires dans l'ex-URSS).

Les grandes machines n'expliquent pas tout. Il faut aussi évoquer les hommes, cette nouvelle race de banquiers aventuriers, virtuoses des joint-ventures ou de la vente au public d'anciens monopoles d'Etat, qui ont appris à se battre sur tous les fronts en même temps... en gagnant de l'argent. David Pitt Watson, l'un des dirigeants de la firme de consultants Braxton Associates, évoque la création du fameux consortium Russie : *«Dès que l'offre a été publiée, je s'avais qui il fallait contacter. Tout a été bouclé en dix jours, y compris la question toujours épineuse de la répartition des commissions.»*

La «solidarité» de la place de Londres, c'est ce réseau complexe de contacts et d'amitiés. Les membres du consortium, bien qu'ils fassent des métiers différents, se connaissent souvent personnellement, s'appellent par leur prénom, ce qui leur permet de travailler ensemble plus vite (même si, concurrence oblige, chacun garde son quant à soi). Avant de s'engager sur la Russie, Braxton avait déjà collaboré avec l'une des banques chefs de file, le CCF, à Prague, avec l'autre, Schroder, à Varsovie et avec White & Case, à Moscou.

SUPRÉMATIE • Quelle autre place pourrait menacer la suprématie de Londres? Francfort, l'éternelle rivale? Elle est exclusivement tournée vers la reconstruction de l'ex-RDA. Vienne, le carrefour du commerce Est-Ouest? Elle ne compte, dit-on à Londres, que «quelques boutiques financières» et son action se limite à la Slovénie et à la Hongrie voisines. Amsterdam? Négligeable. Paris doit se contenter de quelques miettes. Tokyo a pieds et poings liés par le contentieux territorial russo-nippon à propos des îles Kouriles. Quant à Wall Street, on y ressent encore le «syndrome communiste» et les mastodontes que sont Morgan Stanley, Goldman Sachs ou J.P. Morgan préfèrent laisser à leurs filiales londoniennes le traitement des affaires est-européennes.

Si actuellement la City ne se sent donc guère menacée par les autres places, tout n'est pas uniformément rose. Il y a d'abord l'éloignement géographique du théâtre des opérations qui renchérit les déplacements en avion ; autre problème sérieux, celui des honoraires, traditionnellement très élevés – un avocat d'affaires londonien par exemple réclame 150 livres sterling par heure. Et dans les propos des «gents», on ne trouve pas trace de sentimentalisme : *«Notre firme a refusé de prendre en charge les privatisations albanaises et slovènes qui nous avaient été offertes sur un plateau. Le contrat était prestigieux mais nous nous serions ruinés»*, explique David Winter, associé-gérant du cabinet juridique Barker & McKenzie, président de la chambre de commerce anglo-hongroise. D'après certaines rumeurs, des courtiers de renom comme le Crédit Suisse-First Boston, Schroder ou Bankers Trust ont récemment décliné de grosses affaires, vraisemblablement en Russie.

Les incertitudes à l'Est sont telles, en effet, qu'elles peuvent remettre en cause à tout moment le nouveau statut de la place de Londres, suspendu à la poursuite des réformes et à la solvabilité des anciennes démocraties populaires. La City a décidé de sponsoriser la création d'un «business center» destiné aux vingt-sept pays d'opération de la BERD. Celui-ci doit être installé dans un bâtiment voisin du siège de la banque. *«Comparé au building de Jacques Attali, notre projet paraît bien modeste»*, précise un porte-parole de la Corporation of London, l'organisme de gestion. Avec cette façon très anglaise de dire toujours des choses sans employer les mots.

Marc Roche

L'eden de l'audit

On imagine mal combien les bureaux du département *Corporate Finance* de la compagnie Ernst et Ljungh, l'un des plus gros cabinets comptables au monde, peuvent paraître vieillots et austères. «Moscovites», diraient les mauvaises langues. Tout paraît banal ici, sauf John Howell, le patron du département «Europe de l'Est» de cette firme anglo-saxonne de 65 000 employés.

Il reçoit sans façon, émergeant d'un océan de documents et de notes. Quelqu'un qui a choisi comme thèse de doctorat «l'introduction de l'agriculture en Russie au temps de la préhistoire» ne peut pas être totalement banal. Un rêveur n'aurait pas été désigné, à trente-sept ans, pour diriger une équipe de sept cents personnes, dont six cents sont déployées sur le terrain dans vingt filiales (cinq dans l'ex-URSS). *«En 1987, quand j'ai été engagé pour ce travail, nous n'étions que deux»*, soupire-t-il.

«Les auditeurs-consultants sont le fer de lance du développement de l'Est en raison de l'absence de structures de base et du peu d'intérêt manifesté par les grands groupes industriels occidentaux obsédés par les risques», nous dit Anders Ljungh, vice-président de la BERD, chargé des finances. Les grands cabinets comptables anglo-américains jouent un rôle de premier plan dans l'effort de reconstruction de l'Est. L'évaluation des actifs est essentielle pour calculer la «valeur» des entreprises.

Comment, en effet, privatiser une société d'Etat sans disposer de données chiffrées? *«Le terrain a été balisé. On connaît bien maintenant les mécanismes de transition au niveau des bilans des sociétés. Ce qui manque, c'est la fonction de directeur financier. Sous le régime communiste, ce poste était occupé par des employés aux écritures ou des théoriciens de l'économie. C'est l'un des problèmes les plus difficiles à régler»*, répond le dirigeant de Ernst et Ljungh.

La présence sur place des grandes firmes d'audit occidentales est impressionnante. Price Waterhouse emploie deux cents personnes à son siège de Budapest. La représentation d'Arthur Andersen à Moscou compte une centaine de personnes. *«Les nouveaux conquérants de ces marchés semblent tous bâtis sur le même modèle, un brin excentrique, c'est un garde-fou traditionnel des Anglais. Ils connaissent parfaitement le mode de fonctionnement de ces sociétés, parce qu'ils ont des liens familiaux sur place ou de fortes affinités culturelles avec la région»*, explique John Howell.

L'intensité de son existence – une vie d'enfer, des voyages incessants, un environnement de travail chaotique – en fait un personnage d'une haute envergure, plus qu'un simple manipulateur de devises ou jongleur de taux d'intérêt. Les difficultés d'opérer derrière l'ancien rideau de fer ont même créé des formes inédites de collaboration entre les auditeurs, que ce soit à propos de l'octroi de soins médicaux sur place, des problèmes du logement ou de la sécurité des personnes. Du jamais vu dans ce monde où, en matière de commissions, règne la loi de la jungle.

M. R.

GRANDE-BRETAGNE

A louer palais anglais

Hampton Court, résidence royale britannique, vient de rejoindre les quelque cent cinquante monuments historiques loués meublés aux touristes par l'association Landmark Trust. Chic et abordable

LONDRES
de notre envoyée spéciale

AVIS aux lecteurs assidus ou occasionnels de *Point de vue-Images du monde*, à tous ceux que les fastes monarchiques et la vie de château fascinent : il est désormais possible de louer un appartement au cœur même d'un palais royal anglais. Pas un petit château où rois et reines ne seraient passés que furtivement, le temps d'une partie de chasse automnale. Mais à Hampton Court, qui fut résidence royale pendant deux siècles, jusqu'en 1760, et où vécurent Henri VIII et Guillaume d'Orange. Une splendeur toute de brique rouge que ceint la verte campagne anglaise, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Londres.

«C'est pour trouver les moyens d'entretenir le château que nous avons décidé de louer deux appartements aux touristes», confie Alexandra Robson, de l'Historic Royal Palaces, l'organisme public en charge des palais royaux britanniques. *«Avec la crise, l'Etat nous a demandé de faire des économies, et de trouver davantage nos propres sources de financement.»*

INCENDIE • D'autant qu'en 1986 un incendie a ravagé une partie de Hampton Court : 150 millions de francs de dégâts et six années de travaux ; tout cela à cause d'une vieille dame qui aimait lire à la lueur des candélabres et fumer au lit. Car, avant même que des locataires n'investissent les lieux, le palais de Hampton Court était habité par dix-huit *grace and favor*, des lords et ladies ayant particulièrement mérité de la nation anglaise et auxquelles la reine a accordé le privilège de loger dans le château. Comme le palais n'était pas assuré, l'Etat a dû prendre à sa charge l'essentiel du coût des travaux.

«Il nous a paru sensé de mettre en valeur des pièces jusque-là inoccupées pour financer la réparation et l'entretien du palais», souligne Alexandra Robson. La reine, qui n'est plus propriétaire du château mais en a l'*usufruit*, fut bien évidemment consultée, et n'y fit aucune objection. Toujours selon Alexandra Robson, l'opération n'en est encore qu'au stade expérimental, *«mais si elle s'avère commercialement rentable, d'autres appartements pourraient être loués, pour des expositions par exemple»*.

C'est le Landmark Trust, fondation privée s'occupant de la location meublée de quelque cent cinquante monuments historiques, qui a pris en charge la gestion de ces premières «locations royales». Et pour l'instant, il ne semble guère avoir de difficultés à trouver preneur. L'un des deux appartements, offert au public depuis Noël, est déjà réservé jusqu'en mai. *«A la mi-janvier, nous avons déjà signé cent soixante-deux contrats de location*, se réjouit Rebecca Morgan, du Landmark Trust, *essentiellement pour des durées très courtes, d'un week-end à quatre jours. Mais cet été, nous ne louerons pas pour moins d'une semaine.»* Elle poursuit : *«Les locataires ne sont pas forcément des gens très fortunés, plutôt des passionnés d'histoire. Essentiellement des étrangers. Les premiers étaient allemands.»*

Situé dans la partie Renaissance du château, surplombant un petit passage qui mène aux immenses cuisines Tudor, cet appartement, prévu pour six personnes maximum, est loué entre 2 040 et 5 740 francs les quatre jours selon la période de l'année. Toujours dans l'enceinte du château, mais légèrement à l'écart (à l'extrémité nord), une maison de trois étages datant du XVIIIe siècle, actuellement en cours de restauration, sera à louer dès le mois de mars. Elle dispose d'un jardin... et surtout d'une vue imprenable sur un potager où l'on cultive encore aujourd'hui des légumes pour la reine. La louer (à un maximum de huit personnes) coûtera de 2 720 à 8 085 francs.

PRIVILÈGES • Une fois les clés en main, les locataires bénéficieront de certains privilèges. Promenades à volonté dans toutes les pièces du château ouvertes au public, balades à toute heure dans les 24 hectares de jardins, de styles Tudor, victorien et baroque, qui entourent le palais. Bref, ils auront *«la chance de prendre part à la vie secrète du château, de passer outre les barrières de sécurité, d'être comme chez soi dans un palais royal»*, vante le Landmark Trust.

Une expérience similaire est-elle envisageable au château de Windsor, lui aussi propriété de l'Etat, et touché comme Hampton Court par un grave incendie? La question semble choquer Alexandra Robson : *«La famille royale y vit encore, sauf quelques semaines par an. Et la cohabitation avec des touristes n'est absolument pas envisageable.»* Peu importe. Pour poursuivre à moindres frais la restauration du patrimoine national sans que la reine ait, pour autant, la fâcheuse impression de loger dans un Relais et Châteaux, le gouvernement britannique a imaginé une autre solution : en 1994, une loterie nationale devrait être relancée, pour la première fois depuis cent soixante-six ans ans. Les parieurs viennent au secours des trésors royaux.

Pascale Krémer

PERSPECTIVES

CONFLITS SOCIAUX

« Grèves de la peur » : plus rares, plus dures

Hoover, Grundig, Sopalin... les conflits sociaux sont de plus en plus rares, mais de plus en plus durs : des grèves de la dernière chance, interminables et pathétiques car invariablement vouées à l'échec

DES dossiers jetés par les fenêtres avenue Bosquet ; le délégué à l'emploi, Dominique Balmary, pris physiquement à partie : au plus fort du conflit Chausson, cet hiver, la violence sociale était de retour, comme aux temps dramatiques des restructurations industrielles, au milieu des années 80. Quelques jours plus tard, le 5 février, les mêmes ouvriers en colère, qui avaient déjà « occupé » la Bourse, envahissaient le plateau du journal de 13 heures, sur Antenne 2. Une façon pour eux de rompre, proclamaient-ils, la conspiration du silence qui entourait la suppression de 1 285 emplois.

Ces actes sont isolés, ponctuels. Mais, sous des formes différentes, ils émaillent l'actualité de ces derniers mois. On en retrouve des traces dans les réactions qui ont suivi les quelques affaires en cours, comme Hoover bien sûr, mais aussi comme Grundig-Creutzwald et – moins connue – comme Sopalin-Kimberly-Clark *(lire encadré ci-dessous)*. A chaque fois, ce sont des grèves que l'on pourrait qualifier de « dos au mur » ; des sursauts désespérés de la dernière chance parce que pathétiques et, en même temps, invariablement voués à l'échec.

Quelle que puisse être la pression des salariés de Longvic, la direction américaine du fabricant d'aspirateurs ne reviendra plus, c'est clair, sur sa décision de transférer son usine en Ecosse. De report en atermoiement, il serait bien étonnant que le constructeur allemand de télévision renonce à son projet qui consisterait à renforcer son unité autrichienne. Quant au papetier rouennais, il n'est pas disposé à abandonner la logique de la réorganisation de sa production. D'autant que, après bien des péripéties, la justice a fini par lui donner raison dans le bras de fer qui l'oppose aux grévistes.

ÉPISODIQUE • Pas question, toutefois, d'en déduire que nous serions à la veille d'une explosion sociale, et encore moins en présence des signes annonciateurs d'un « printemps chaud ». Chaque année, depuis près d'une décennie, ce que les statisticiens nomment « l'indice de la conflictualité » ne cesse de diminuer. En 1991 – dernier chiffre connu, – le ministère du travail a recensé 656 500 journées de travail perdues pour fait de grève dans le secteur privé et nationalisé, contre 693 700 en 1990. Jamais, depuis 1946, ce nombre n'avait été aussi faible et il n'y a pas de raison pour que cela change. Arrivée à son plus bas niveau historique, la grève est étouffée par la chape du chômage, tandis que les organisations syndicales ne sont plus en mesure de l'orchestrer autrement qu'épisodiquement. Mais là aussi résident les changements dont les actuels conflits témoignent, jusque dans leur expression désenchantée. Rares sont devenus les mouvements généralisés : ils sont circonscrits pour l'essentiel à des secteurs relativement protégés ou à des entreprises nationales, le plus souvent du secteur public. Exceptionnels sont maintenant les mots d'ordre globaux ou interprofessionnels. Ensemble, ils ne toucheraient plus que 26 % des salariés ayant arrêté le travail en 1991, contre encore 52 % en 1990.

En revanche, la plupart des journées perdues le sont à la suite d'une grève limitée à un seul établissement. Et l'on sait que, dans un cas sur trois, contre un sur cinq l'année précédente, elles sont alors motivées par l'annonce d'un plan de suppression d'emplois.

Défensifs, donc, de tels mouvements seraient en train de devenir, ces derniers temps, une manifestation ultime de l'impuissance. Avec ce que cela suppose de découragement implicite mais, également, de colère plus ou moins rentrée, en tout cas mal canalisée. Par leurs cortèges de désillusions à peine dissimulées, c'est bien ce à quoi font penser les inéluctables épilogues de Chausson, Hoover, Grundig et Sopalin. Malgré la mobilisation et les apparences dignes de la tradition ouvrière, personne n'est réellement dupe dans son for intérieur.

Chacun sait ou devine que « la lutte » ne fera pas bouger les choses, ou si peu. En allant manifester à Eindhoven, les salariés de Grundig-Creutzwald avaient le sentiment d'accomplir une sorte de devoir et disaient, sous les calicots, qu'ils n'en attendaient rien. Pour preuve, la promesse d'un répit, jusqu'à la fin de l'année, ne fut pas accueillie avec un soupir de soulagement, ni par un concert de protestations. Face à ce qui ressemble à la chronique d'une mort annoncée, on ne peut qu'enregistrer...

Ce faisant, cette attitude était conforme à celle des délégués syndicaux qui, à la mi-février déjà, avaient exprimé leur scepticisme en apprenant que la question du transfert relevait du management français de l'unité mosellane, mais que la direction du groupe se réservait la possibilité d'un choix ultérieur entre Creutzwald, Nuremberg et Vienne *« en tenant compte des droits du personnel ». « Une bataille est gagnée, c'est important. Mais l'avenir des travailleurs est encore précaire. Il faut être vigilant »*, déclarait l'un d'entre eux, tandis que la CGT qualifiait d'*« hermétique »* le communiqué de Grundig.

SUICIDAIRES • Ici ou là, ce comportement désabusé peut dissimuler des tensions, voire conduire à des logiques excessives, presque suicidaires. Chez Sopalin, c'est à peine si les grévistes, obnubilés qu'ils étaient par une occupation de « desesperados », comme autrefois les *« cow-boys »* de la sidérurgie à Vireux-Molhain, se sont inquiétés du contenu réel du plan social. Certains, même, affichaient de se jouer le grand air du mépris, raillant les couards qui se rendaient déjà à l'ANPE.

Plus que l'autruche, cette attitude évoque irrésistiblement la bête traquée. Celle qui, saisie de frayeur, réagit brutalement et de façon tout à fait désordonnée, au risque de courir des dangers insensés. Faute de repères ou de perspectives économiques, à cause du délitement syndical qui entraîne une déstructuration sociale, les victimes peuvent se muer en jusqu'au-boutistes qui s'abandonneraient à des peurs irraisonnées.

La certitude de ne plus avoir rien à perdre, et donc d'être irrémédiablement condamné à tomber dans la trappe du chômage, conduirait à des explosions locales d'autant plus agressives que les salariés ont l'impression de ne plus avoir prise sur la réalité. A Longvic, Hoover était quasiment le seul employeur du bassin. Que va-t-il advenir du personnel et surtout des familles quand il apparaît que le conjoint ou l'un des enfants travaillait aussi dans cette usine ? Le chômage sera instantanément familial, et durable, puisque la conjoncture est partout déplorable...

DÉSAVEU • Heureusement, même si ces conflits nouveaux le laissent craindre, nous n'en sommes pas encore au stade de l'explosion. Mais il suffirait sans doute d'un rien pour que, en quelques endroits, naissent ces « grèves de la peur », actuellement sous-jacentes, dont le sociologue Henri Vaquin croit discerner les prémices, à leur tour prélude au pire, c'est-à-dire *« la peur de la peur »*. Sombre prédiction, où des actions désordonnées et irréfléchies éclateraient n'importe quand, n'importe où, et bien sûr n'importe comment.

En désespoir de cause, il est au moins un signe qui ne trompe pas. Avec Hoover et un peu moins avec Sopalin, arrivent les premiers appels au boycottage de la marque ou des produits, qui émanent des hommes politiques, de gauche comme de droite, et parfois d'une partie de l'opinion. Le recours à cette technique publique de désaveu, sans tradition nationale profonde, au contraire d'autres pays, démontre, s'il en était besoin, que les événements échappent à l'ancien contrôle social. Et que de nouveaux modes d'interpellation suppléent une défaillance collective.

Alain Lebaube

Sopalin : le choc de deux cultures

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
(Seine-Maritime)
de notre envoyée spéciale

Le pépiement des oiseaux a envahi les allées de l'usine Kimberly-Clark-Sopalin, rendue muette par le piquet de grève de salariés licenciés qui en paralyse l'accès depuis neuf semaines. Une demi-douzaine de chats se prélassent dans l'enceinte désertée, sous l'œil indifférent de la trentaine d'ouvriers en faction devant les portes de l'établissement.

Mais l'ambiance printanière qui règne, en ce vendredi après-midi 16 avril, sur l'unité de Sotteville-lès-Rouen est trompeuse. Et sous l'apparente sérénité du piquet de grève percent une détermination et une colère presque intactes, après plus de cinq mois de conflit. *« On n'a plus rien à perdre*, enragent les ouvriers présents, *puisque de toute façon on est virés ! »*

La résolution de la direction, qui s'est réfugiée depuis la mi-février dans des bureaux en centre-ville, n'est pas moins grande. Sa dernière initiative remonte à la veille, lorsqu'elle a fait couper l'électricité de l'usine afin d'empêcher les grévistes de lancer une production symbolique de papier destiné au Secours populaire.



PRESSION • Affronts contre sanctions : cinq mois après le début du conflit, direction et salariés licenciés se sont donc installés dans une véritable guerre d'usure où chaque passe d'armes contribue à faire monter la pression. Rien n'a encore amené les deux parties à engager un véritable dialogue. Ni les efforts déployés par tous les élus politiques locaux, pourtant particulièrement réceptifs en ces temps de campagne électorale. Ni les actions spectaculaires lancées par la CGT, telles que l'appel au boycottage des produits fabriqués par l'usine ou la destruction de ceux provenant d'autres établissements européens. Ni les multiples procédures judiciaires engagées de part et d'autre. Ni même la mission de conciliation lancée le 8 avril par le ministère du travail, et qui s'est soldée une semaine plus tard par un échec.

En fait, les positions se sont figées dès le premier jour du conflit. Le 19 novembre, la direction annonce un plan de restructuration entraînant la suppression des trois quarts des emplois (312 sur 465) de l'usine normande. Les délégués (CGT) du personnel réclament alors l'ouverture d'une négociation, y compris sur les aspects industriels de ce plan pour tenter de limiter la casse. *« Compte tenu de leur âge moyen (quarante-trois ans), de la situation catastrophique du bassin d'emploi, les ouvriers licenciés n'auront, quel que soit le contenu du plan social, aucune chance de retrouver un emploi »*, fait valoir Ian Fraser, délégué CGT de l'usine, pour justifier la position syndicale.

Pas question, rétorque la direction, en rappelant que *« ce plan n'est qu'un élément de la nouvelle stratégie industrielle et commerciale européenne du groupe »*. Définie par les actionnaires américains de Kimberly-Clark en fonction de la nouvelle configuration du Marché unique européen, cette stratégie vise à spécialiser la dizaine de sites européens sur la fabrication d'un seul produit, distribué ensuite dans toute la CEE. Dans ce schéma, l'usine normande doit se concentrer sur la production des seules boîtes de mouchoirs en papier Kleenex et abandonner à d'autres sites ses lignes de fabrication d'essuie-tout Sopalin et de serviettes hygiéniques Freedom. Antagonisme irrémédiable de deux cultures... Entre, d'un côté, celle des salariés imprégnés d'une certaine tradition ouvrière française de dialogue social, et, de l'autre, celle d'une direction qui s'est coulée dans le modèle de gestion des actionnaires américains. L'établissement Sopalin de Sotteville a été fondé en 1966 par les descendants des Darblay, figures emblématiques de l'industrie papetière française depuis le XIX[e] siècle.

Avec une ancienneté moyenne de vingt ans dans l'usine, les ouvriers aujourd'hui licenciés sont issus d'une tradition ouvrière symbolisée par la puissante fédération CGT du Livre et du papier-carton (FILPAC), qui leur a garanti un certain nombre d'avantages : à qualification égale, les salaires pratiqués chez Sopalin sont de 50 % supérieurs, en moyenne, à ceux en vigueur dans les autres entreprises du bassin d'emploi normand.

FINANCIERS • Reste que la famille Darblay s'est définitivement retirée de Sopalin en 1979, après avoir vendu ses parts au groupe texan Kimberly-Clark. Les anciens patrons ont cédé le pas à des gestionnaires de plus en plus étroitement soumis aux décisions des financiers américains. Financiers pour lesquels *« la réalisation d'un objectif affiché s'apparente à un défi »*, rappelle un observateur du conflit. Sans compter, poursuit ce dernier, que, *« vu de Dallas, le déménagement d'une usine en France, en Grande-Bretagne ou en Allemagne s'apparente à son transfert d'une région à l'autre au sein d'un même pays »*.

Coincés entre une direction arc-boutée sur le respect de ses engagements vis-à-vis de ses actionnaires et une CGT cramponnée à sa stratégie de maintien de l'emploi à tous crins, les pouvoirs publics disposent d'une marge de manœuvre des plus réduites. Notamment parce que le nouveau plan industriel n'entraîne pas la fermeture définitive de l'usine : *« Nous devons aussi penser au réseau de sous-traitants et aux emplois sauvegardés »*, observe-t-on à la préfecture. C'est pourquoi les pouvoirs publics se sont limités à *« négocier avec la direction le meilleur plan social possible »*, garantissant en particulier le traitement individuel de chacun des licenciés. De toute façon, les reclassements des « Sopalin » seront difficiles, plus de 150 ouvriers licenciés étant âgés de plus de quarante-sept ans, et 80 d'entre eux ne bénéficiant d'aucune mesure d'âge.

POINT MORT • Mais l'entrée en vigueur de ce plan social est encore au point mort, rejeté tant par les délégués CGT que par les salariés. Les premiers parce qu'ils considèrent qu'*« accepter d'en discuter le contenu revient à avaliser les licenciements »*. Les seconds parce que, en l'absence d'incitation financière au départ, ils refusent de *« se faire jeter de l'entreprise comme un Kleenex »*.

Pour l'heure, la guerre d'usure continue de plus belle. Les salariés espèrent faire céder une direction qui subit des pertes financières chaque jour un peu plus lourdes. Tandis que les dirigeants tablent sur l'épuisement de salariés dont les préavis de licenciement s'achevaient le 17 avril et qui, leur dossier étant incomplet, ne peuvent pas prétendre toucher les ASSEDIC. Un quitte ou double qui pourrait bien déboucher sur la fermeture définitive de l'usine...

Valérie Devillechabrolle

Dans un océan... d'indifférence ?

Lancés par certains syndicats et hommes politiques, les appels au boycottage de marques n'ont pas eu d'impact

FAIRE plier une multinationale, la contraindre à abandonner la délocalisation de sa production... Ce que ni les Etats, par le droit, ni les salariés, par la grève, ne sont en mesure de faire, les consommateurs le peuvent-ils ? Chez Hoover comme chez Kimberly-Clark, certaines organisations syndicales ont semblé le croire, prononçant – timidement il est vrai – le mot de « boycottage ». La démarche était nouvelle. Elle pouvait être redoutable. *« Plusieurs exemples montrent que des campagnes ont réellement nui à des produits »*, affirme Chantal Lasocka, directrice du développement marketing à la Sofres. La simple rumeur – infondée – de la nocivité de l'acide citrique n'a-t-elle pas provoqué un effondrement des ventes de Schweppes à la fin des années 70 ?

Analyser les retombées de la vague d'indignation soulevée par les affaires Hoover, Kimberly-Clark, voire Grundig (touché par un conflit de même nature au même moment) est chose difficile. Des campagnes de promotion à la mise en place sur les rayons, beaucoup de facteurs peuvent peser de façon déterminante sur les ventes d'une marque pendant une période donnée. *« C'est trop tôt »*, dit-on dans un institut spécialisé, mais en précisant toutefois que les parts de marché en janvier et février de Hoover et Grundig (plus faciles à cerner que celles des marques de Kimberly-Clark : Sopalin, Kleenex...) n'ont guère varié. Même son de cloche chez un grand distributeur comme Darty, dont le directeur de la publicité et des études, Guy Lavaud, assure *« n'avoir rien constaté. Thomson Electroménager est bien passé, au même moment, sous contrôle étranger sans que cela n'ait rien changé. »*

TÉLÉVISION • Même scepticisme sur le terrain, chez des revendeurs de quartier. *« Pendant trois jours peut-être, lorsque la télévision en a parlé*, se risque un responsable. *Parce que le client a craint pour la pérennité de la marque ; parce que le vendeur, le sachant, a préféré ne pas lui présenter... »* A entendre les professionnels, les conflits sociaux sont banalisés : *« Philips peut annoncer 15 000 suppressions d'emplois sans que cela ait la moindre influence sur ses ventes »*.

Les clients seraient devenus tout autant indifférents à l'origine des produits. Origine de toute façon brouillée, la nationalité du capital n'étant pas forcément identique à celle de la fabrication. *« Celui qui veut acheter français*, constate sans ironie un responsable, *n'achètera jamais un aspirateur Hoover. Fait à Dijon ou non. Mais il repartira peut-être avec un téléviseur Thomson fabriqué dans le Sud-Est asiatique »*.

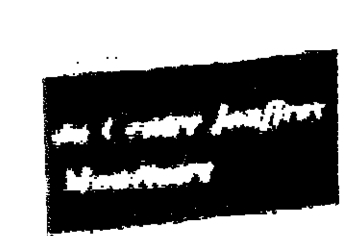
Philips peut annoncer 15 000 suppressions d'emplois sans que cela influe sur les ventes.

Le consumérisme social ne serait pas chose aisée. Les associations de consommateurs le sentent sans doute, se cantonnant pour l'instant dans une grande prudence. La première, l'AFOC (Association Force ouvrière consommateurs) a appelé ses adhérents à *« ne pas encourager »* Hoover. Faute de pouvoir tabler sur un mouvement à l'échelle européenne – seul efficace, – elle demande au consommateur d'intégrer dans sa *« décision d'achat »* ce que peut représenter *« de souffrances, de désarroi et de dangers »* la politique sociale de Hoover.

Fort prudente, cette initiative n'en a pas moins rendu perplexes d'autres organisations de consommateurs interrogées dans le magazine *LSA* de février. *« Comment juger de la moralité économique d'une entreprise ? »*, s'interroge ainsi Jean-Claude Jaillette, délégué général de l'UFC-Que choisir, tandis que le secrétaire générale de l'ASSECO (CFDT), Georges Goubier, souhaite ne *« pas dévoyer l'arme du boycott »*, qui ne pourrait se concevoir sans la participation de *« toutes les associations concernées, d'origine syndicale, consumériste, familiale »*.

Emoussée, alors, l'arme du boycottage ? Peut-être. A moins, comme le croit ce spécialiste, qu'une réprobation morale ne finisse par peser sur une entreprise *« à long terme »*.

P.-A. G.



DOSSIER

Travail illégal et travail forcé

Les formes illégales et abusives de travail connaissent aujourd'hui une résurgence inquiétante à l'échelle de la planète. Dans les pays industrialisés, il s'agit du travail clandestin, qui s'incruste dans l'économie en dépit des dispositions légales. Dans les pays pauvres se développe le travail forcé, voire l'esclavage pur et simple, des enfants et des prisonniers. Le travail clandestin et le travail forcé pèsent tous deux sur les catégories les plus faibles et s'accompagnent de violations plus ou moins criantes des droits de la personne humaine. Apparemment sans rapport, ils puisent en fait aux mêmes sources et forment une sorte de cercle vicieux. Ils sont tous deux attisés par l'absence d'un ordre économique international, la crise et le retour de la pauvreté. Celle-ci nourrit notamment les flux migratoires illégaux, qui fournissent une bonne partie de la main-d'œuvre du travail irrégulier dans les pays industrialisés. Dans certaines branches comme le textile, celui-ci devient, à son tour, un « amortisseur » face à la pression concurrentielle des pays asiatiques, qui, eux-mêmes, ont largement recours au travail forcé. Les formes illégales de travail ne sont pas combattues de manière efficace. Les dispositifs juridiques des pays industrialisés occidentaux, indispensables, sont insuffisants, car les mesures répressives ne sont pas toujours suivies d'effets et ne s'attaquent pas aux causes structurelles du travail illégal. D'autre part, la coopération internationale nécessaire n'existe guère. La CEE, en particulier, n'intervient pas. Quant au Bureau international du travail (BIT), s'il s'est attelé au problème du travail forcé, il a laissé en sommeil le dossier du travail clandestin. Dans les pays en développement concernés par le travail forcé, celui-ci n'est généralement pas mieux, voire pas du tout combattu. L'introduction d'une « norme sociale » dans les négociations du GATT, incluant une clause sur le travail forcé, pourrait contribuer à la construction d'une réglementation internationale qui fait défaut aujourd'hui, à condition de ne pas être utilisée à des fins politiques ou commerciales.

Dossier préparé par Catherine Lévi

Quelle est leur étendue ?

■ Le travail illégal, qui utilise des personnes en situation de faiblesse (femmes, jeunes, chômeurs, étrangers en situation illégale), comme des professionnels qualifiés, est très répandu, notamment dans les pays industriels : il permet aux employeurs de se soustraire aux impôts et cotisations sociales et de disposer de salariés bon marché, échappant à la législation du travail, acceptant de travailler dans des conditions de sécurité et d'hygiène souvent précaires.

Il est particulièrement répandu dans les branches qui utilisent beaucoup de main-d'œuvre occasionnelle faiblement qualifiée : au premier chef le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture, le textile-habillement et l'hôtellerie-restauration. En France, on estime à plus de 500 000 les travailleurs clandestins, dont une majorité dans le BTP. Dans la filière textile-habillement, on en compterait 120 000, souvent saisonniers, pour 334 000 salariés légaux...

Le travail forcé des pays en voie de développement obéit à la même logique économique. Il connaît une forte croissance en dépit des conventions internationales et des législations nationales : plusieurs centaines de millions de personnes sont contraintes de travailler dans des conditions épouvantables et pour un salaire de misère.

Selon le rapport du Bureau international du travail (BIT), aux formes traditionnelles d'esclavage subsistant dans certains pays (Soudan, Mauritanie notamment), s'ajoutent le travail dans les prisons, la servitude pour dettes (en Asie du Sud et en Amérique latine, en particulier) et tous ceux qui sont kidnappés et forcés de travailler sous la menace (au Brésil, à Haïti, en Thaïlande, par exemple).

Selon l'organisation internationale, on compte en particulier 100 à 200 millions d'enfants au travail dans le monde, dont certains n'ont que cinq ou six ans. A Haïti plus de 100 000 enfants de familles rurales pauvres sont vendus ou même donnés à des familles citadines plus prospères : non rémunérés, ne recevant aucune instruction, beaucoup seraient victimes de sévices sexuels. La moitié des 500 000 enfants travaillant dans les ateliers de fabrication de tapis du Pakistan ont moins de douze ans. ■

Quelles en sont les causes ?

■ Dans tous les pays industriels, le développement du travail clandestin est favorisé par les conditions d'exercice de certaines professions et par la montée de la précarité.

Par exemple, sa percée dans l'agriculture française est liée, selon un rapport du Conseil national des populations immigrées, à la montée du chômage, au déclin de certaines zones rurales et à l'absence d'emplois industriels, qui poussent certaines catégories de population à accepter des activités, des conditions de travail et de rémunération jugées auparavant inacceptables. Du coup, elle incite des exploitants à ne pas déclarer leurs salariés.

Avec ses collections éphémères au succès aléatoire, avec la pression des distributeurs sur les prix et la croissance continue des importations de pays à faibles coûts de main-d'œuvre, la filière confection-habillement fait souvent rimer flexibilité avec précarité. Pour s'adapter à un environnement mouvant, les grands du secteur ont ainsi éclaté en petites unités industrielles, entre lesquelles circulent des produits semi-finis, pratiquant la sous-traitance en cascade avec, parfois, en bout de chaîne, le travail clandestin. En marge des circuits organisés, surgissent aussi, aux quatre coins de la France, des ateliers clandestins visant des consommateurs appauvris par la crise, se tournant de plus en plus vers les produits bon marché, et peu regardants sur leur provenance. Dans ce paysage enchevêtré, la frontière entre légal et illégal est particulièrement difficile à tracer...

Dans les pays en voie de développement, le premier facteur est la pauvreté. Le travail forcé s'y nourrit de la misère grandissante, de la faiblesse de l'économie officielle et du laxisme politique. Dans les pays qui ont réduit sévèrement les dépenses sociales, les familles les plus démunies sont ainsi amenées à mettre leurs enfants au travail pour survivre. Au Soudan, les familles expulsées de leurs terres par les guerres et ayant perdu leur bétail proposent leurs enfants à des marchands. Au Brésil, des rabatteurs, appelés *gatos* (chats), sillonnent le pays en faisant miroiter des salaires mirifiques et de bonnes conditions de travail, et recrutent des travailleurs dans les communautés appauvries. ■

Quels sont leurs effets ?

■ Le travail clandestin alimente la précarisation en exerçant une concurrence déloyale sur les entreprises respectant la législation, en aggravant le chômage, en déséquilibrant les systèmes de protection sociale et en participant à l'évasion fiscale. L'artisan qui travaille au noir prend un risque à l'égard du fisc ou de l'URSSAF, mais exerce surtout une pression sur les autres artisans ou employeurs. En revanche, dépourvus de contrat de travail, de couverture sociale, durement exploités, exposés plus que d'autres aux accidents de travail, à la maladie, à la perte d'emploi – et à l'expulsion hors des frontières quand ils sont étrangers, – les travailleurs clandestins sont souvent entraînés dans une spirale infernale.

> « La lutte contre le travail clandestin est au carrefour de quatre enjeux majeurs de notre société : l'emploi, les entreprises, les équilibres sociaux, la maîtrise des flux migratoires. »
>
> **Gervaise Hue**
> Ex-responsable de la mission interministérielle pour la lutte contre le travail clandestin.

Dans les pays en voie de développement, le travail forcé désorganise l'économie officielle et appauvrit davantage et pour longtemps le travail forcé les populations et les groupes sociaux concernés. D'autre part, dans les secteurs tournés vers l'exportation et, en premier, dans la confection-habillement, le travail forcé (celui des enfants par exemple) accroît la concurrence déloyale à l'égard des pays industrialisés : pour l'Union des industries textiles, il est au cœur du débat actuel sur le « dumping social ». ■

Comment peut-on les combattre ?

■ Dans les pays industriels, un renforcement des garde-fous réglementaires et pénaux est indispensable pour endiguer le phénomène. En France, la mission de liaison interministérielle pour la lutte contre le travail clandestin s'est donné deux objectifs : répression et dissuasion d'une part, en pourchassant les employeurs de clandestins et en essayant d'établir une coordination systématique entre les services ; prévention d'autre part, en sensibilisant les partenaires économiques.

Elle a notamment contribué à susciter la loi du 31 décembre 1991, qui accroît les précautions à l'embauche, instaure une responsabilité solidaire de tous les employeurs de clandestins et renforce les sanctions. La croissance exponentielle des condamnations depuis 1985 *(voir graphique)* montre une certaine efficacité du dispositif, mais aussi la permanence du phénomène. Des conventions ont aussi été signées entre les pouvoirs publics et certaines professions. La déclaration d'embauche est devenue immédiate.

Mais certains pensent qu'il faudrait s'attaquer à l'organisation des « filières » qui utilisent le travail clandestin. Ainsi, notamment pour le BTP, Jean Métais et Claude Triomphe, membres de l'Association Villermé, estiment qu'il faut encore davantage responsabiliser les donneurs d'ordre, voire limiter les niveaux de sous-traitance, qui alimentent en bout de chaîne le travail clandestin (*le Monde* du 19 juillet 1991). D'autres prônent au contraire un assouplissement des conditions d'exercice des entreprises : remise en cause du SMIC, allègement de la pression fiscale, etc.

En demandant que l'on introduise dans les négociations du GATT un volet social, comportant des normes internationales et le respect de l'interdiction du travail forcé, certains voudraient faire d'une pierre deux coups : mettre fin à la fois à des violations manifestes des droits de l'homme et à des pratiques commerciales déloyales. Mais d'autres craignent déjà que de telles normes ne servent à des fins politiques ou à instaurer de nouvelles barrières commerciales. Ils préféreraient une approche moins répressive consistant à accorder en priorité les aides au développement aux pays appliquant effectivement ces normes. ■

LEXIQUE

ÉCONOMIE SOUTERRAINE. Cette notion recouvre aussi bien des activités légales non comptabilisées par l'Etat – ou non comptabilisables (bénévolat, entraide familiale ou de voisinage, etc.) – que des activités non déclarées aux administrations fiscale et sociale (travail clandestin, fraude fiscale) ou des trafics (proxénétisme, drogue, etc.). En France, la partie illégale représenterait environ 15 % de la production nationale.

TRAVAIL ILLÉGAL. Il s'agit d'un ensemble d'infractions qui se recoupent souvent : le travail irrégulier (clandestin ou au noir, *voir ci-dessous*) et le trafic de main-d'œuvre (aide à l'entrée et à l'emploi d'étrangers sans autorisation de travail, détournement des règles du travail temporaire, prêt illicite de main-d'œuvre, placement payant, etc.).

TRAVAIL CLANDESTIN. La définition juridique française recouvre un spectre large allant de l'artisan non immatriculé au registre des métiers jusqu'aux entreprises totalement clandestines. Il s'agit toujours d'une activité économique lucrative, liée ou non à l'emploi d'étrangers en situation irrégulière, s'exerçant en marge des obligations légales, sociales et fiscales, mais certains distinguent le travail *au noir*, plus ou moins occasionnel, du *travail clandestin*, généralement organisé et s'effectuant dans des conditions de travail pénibles et dangereuses.

PRÊT DE MAIN-D'ŒUVRE. Consistant, pour l'employeur, à louer du personnel sans être une entreprise d'intérim. Il est souvent utilisé dans la sous-traitance, et notamment dans le BTP en transformant des salariés en travailleurs indépendants (délit de *marchandage*).

ÉCONOMIE INFORMELLE. En l'absence d'entreprises organisées et de réglementation et d'organisation sociale dans la quasi-totalité du tiers-monde, le terme désigne surtout de petites activités artisanales, commerciales ou de services (exercées entre autres par des jeunes en rupture de scolarité), faisant vivre – ou survivre – une bonne partie de la population.
Mais le travail forcé sous ses différentes formes rentre aussi dans le champ de cette définition. Ainsi, la servitude pour dettes : un employeur prête de l'argent à un travailleur en sachant que celui-ci sera incapable de verser la somme et qu'il devra donc travailler des années, voire jusqu'à la fin de ses jours, pour un salaire de misère, afin de rembourser une dette augmentant en fait au fil des ans et qui est même transmissible de génération en génération.

BIBLIOGRAPHIE

– Pour comprendre le contexte :

■ *Monde-Europe. Repères et orientations pour les Français 1993-1997*, rapport du groupe Monde-Europe présidé par Pascal Lamy pour le Commissariat du Plan, Dunod/La Documentation Française, 141 pages, 1993.

■ *Migrations internationales, le tournant*, rapport de l'OCDE, 298 pages, 1993.

– Sur la situation internationale :

■ *Espaces et travail clandestin*, sous la direction de Solange Montagné-Villette, Masson, 157 pages, 1991.

■ *Le Travail dans le monde*, rapport du Bureau international du travail, 111 pages, 1993.

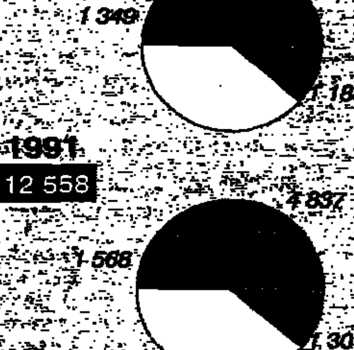
– Sur la France (analyse de la situation et répression) :

■ *Travail clandestin, trafics de main-d'œuvre et formes illégales d'emploi*, rapport présenté par Claude-Valentin Marie au Conseil national des populations immigrées, 112 pages, 1992.

■ *Travail illégal et suites judiciaires*, rapport statistique des ministères de la justice et du travail, 72 pages, 1993.

■ « Le travail clandestin, dix ans après », par Gervaise Hue, revue *Droit Social*, mars 1993, pages 227-234.

■ *Les milliards de l'ombre, l'économie souterraine*, de Marc Debare, Hatier, 78 pages, 1992.



Le nombre des infractions sanctionnées pour travail illégal (travail clandestin, emploi d'étrangers sans titre, marchandage et prêt de main-d'œuvre) a été presque multiplié par quatre de 1987 à 1991 : il est passé de 3 215 à 12 558, selon les procès-verbaux reçus par la mission de liaison interministérielle pour la lutte contre le travail clandestin, l'emploi non déclaré et les trafics de main-d'œuvre.

(Source : rapport « La lutte contre le travail illégal en 1991 ».)

LE TRAVAIL DES ENFANTS DANS LA CEE

Depuis le XIX[e] siècle, le travail des enfants s'est réduit en Europe, d'abord suite aux lois qui ont relevé progressivement l'âge auquel il est autorisé, puis par l'effet de la prolongation légale ou spontanée de la scolarité – et plus largement de l'amélioration du niveau de vie.

Aujourd'hui, l'âge théorique requis pour travailler est de quinze ans dans la plupart des Etats de la Communauté européenne, de seize ans en France et de quatorze ans seulement en Grande-Bretagne. D'autre part des restrictions sont apportées à l'emploi des jeunes et, selon le code du travail français, ces dispositions doivent être affichées dans les entreprises employant des moins de dix-huit ans.

Cependant, on estime que, dans la CEE, deux millions d'enfants travaillent, au moins occasionnellement, en marge des réglementations nationales et des normes internationales, dans de nombreuses activités : distribution, agriculture, construction, garages, personnel de maison, etc.

Selon Claude Dumont, du BIT, spécialiste du travail des enfants, dans les pays de l'Europe du Sud les enfants sont occupés par dizaines de milliers, sinon centaines de milliers, comme travailleurs familiaux ou salariés dans de petits ateliers ou des exploitations agricoles (1).

Le phénomène s'étend depuis quelques années dans l'ensemble de l'Europe, notamment dans les régions les plus pauvres, comme l'a montré une étude consacrée à Birmingham (Grande-Bretagne), ville particulièrement touchée par la crise.

Cette résurgence est inquiétante, au-delà de ces aspects quantitatifs, car les enfants sont particulièrement exposés aux accidents de travail et aux maladies professionnelles. Les conditions de travail, cependant, ne s'apparentent guère à celles des pays du tiers-monde, mais le travail sous la contrainte aurait fait sa réapparition dans certaines régions pauvres d'Europe... Ces évolutions préoccupent la Communauté européenne, qui prépare une directive visant à interdire le travail des enfants de moins de quinze ans.

(1) *Revue du ministère belge du travail*, avril-mai-juin 1992.

OPINIONS

POLITIQUE MONÉTAIRE

Faut-il avoir peur d'une banque centrale indépendante ?

En donnant leur indépendance aux banques centrales, conformément au traité de Maastricht, plusieurs pays européens, dont la France, mais aussi la Belgique, ne risquent-ils pas de sacrifier la croissance et l'emploi à la stabilité des prix ? Le débat, estime Guy Quaden, directeur de la banque centrale belge – dont les statuts viennent d'être modifiés, – ne doit pas être dramatisé : dans les pays de la Communauté, le degré d'autonomie des responsables de la banque centrale n'est jamais nul, mais il n'est jamais non plus absolu, même en Allemagne. De nombreux garde-fous limitent de fait le pouvoir des responsables de l'institut d'émission, qui doivent toujours veiller à ce que leur action soit comprise et approuvée par l'opinion.

par GUY QUADEN (*)



COMME on sait, le traité de Maastricht prévoit l'indépendance du système européen de banques centrales, c'est-à-dire de la banque européenne proprement dite mais aussi des banques nationales qui seront fédérées par elle. Si pareille indépendance n'avait été assurée, il eût été impossible de convaincre les Allemands de renoncer à leur mark géré par la Bundesbank au profit d'une monnaie commune à gérer par la nouvelle institution européenne.

Dans plusieurs pays de la Communauté, des modifications de statuts de la banque centrale sont actuellement débattues ; dans certains, elles sont déjà décidées. Ainsi, en Belgique, le Parlement vient-il de retirer au commissaire du gouvernement le droit de veto dont il disposait en principe sur les décisions de la banque (mais qui, en fait, n'avait jamais été utilisé depuis 1945 !).

Faut-il craindre cette indépendance des banques centrales ?

Il convient tout d'abord de ne pas dramatiser le débat. Dans les pays qui nous intéressent, le degré d'indépendance de la banque centrale n'est jamais nul, mais il n'est jamais non plus absolu (c'est pourquoi, il est vrai, le terme d'autonomie est en réalité plus approprié). Ce qui diverge, c'est le niveau plus ou moins élevé d'indépendance relative des différentes banques centrales.

Nulle part, le pouvoir monétaire, passé progressivement sous le contrôle des pouvoirs publics (car l'indépendance des banques centrales a d'abord été assurée à l'égard des pouvoirs privés), n'a été monopolisé par le ministre des finances. A la différence de ce qui se passe pour la plupart des autres aspects de la gestion économique (en particulier la politique budgétaire), où seuls le Parlement et – surtout – le gouvernement jouent les premiers rôles, le pouvoir en matière de politique monétaire présente la particularité d'être partagé entre le gouvernement et une institution plus ou moins autonome, en tout cas distincte : la banque centrale. Il est donc toujours demeuré quelque chose de la vieille et sage idée selon laquelle le pouvoir d'émettre la monnaie doit être séparé de celui d'engager les dépenses publiques.

En sens inverse, on relève que les pouvoirs publics exercent partout une emprise minimale sur la banque centrale, y compris dans le cas des institutions considérées comme les plus indépendantes, telle la Deutsche Bundesbank. Ainsi, c'est toujours le pouvoir politique (éventuellement après consultation des organes de la banque) qui nomme les principaux responsables de l'institution : son gouverneur ou président, les membres de son directoire ou comité de direction. Par ailleurs, c'est partout le gouvernement qui demeure maître des principales décisions en matière de change (c'est-à-dire le choix d'un régime de change et d'une parité) ; on l'a vu en particulier en Allemagne lorsqu'il s'est agi d'arrêter le taux de conversion entre le mark-Est et le mark-Ouest. Or la politique de change et la politique monétaire sont évidemment assez étroitement imbriquées.

La ligne de démarcation

L'indépendance éventuelle d'une banque centrale présente de multiples facettes, comme l'indépendance institutionnelle (c'est-à-dire le fait de ne pas être soumis aux instructions de quelque autorité tutélaire que ce soit), l'indépendance opérationnelle (la pleine disposition des instruments nécessaires à la mise en œuvre de la politique monétaire), l'indépendance personnelle des membres des organes de décision de la banque, ou l'indépendance financière de l'institution (assurée par un capital, un budget, des ressources propres).

Pour faire bref, on dira que la ligne de démarcation fondamentale entre les banques centrales plutôt dépendantes et les banques centrales plutôt indépendantes est constituée par la possibilité ou non pour le pouvoir politique d'adresser des injonctions à l'institut d'émission.

Ainsi, en Allemagne, la loi de 1951 sur la Bundesbank dispose explicitement que celle-ci ne peut recevoir d'instructions du gouvernement ; la banque est simplement tenue de contribuer à la politique économique du gouvernement pour autant que celle-ci soit compatible avec la réalisation de l'objectif précis assigné à la banque : la sauvegarde de la monnaie. En revanche, dans d'autres pays, si la banque centrale est chargée de conseiller le gouvernement, de préparer et de mettre en œuvre les mesures de politique monétaire, d'importantes décisions, et plus spécialement les modifications de certains taux d'intérêt, sont prises en définitive par le ministre des finances (le chancelier de l'échiquier en Grande-Bretagne).

En outre, parmi les obligations imposées à une banque centrale, peut figurer celle de financer l'Etat de façon automatique et/ou privilégiée à concurrence d'un plafond plus ou moins élevé et plus ou moins flexible. Pareil financement monétaire est également prohibé par le traité de Maastricht.

L'indépendance des banques centrales est généralement prônée pour assurer la crédibilité à long terme des politiques anti-inflationnistes. Faut-il redouter que, dans un pareil contexte, les autres objectifs de la politique économique, et en particulier la croissance et l'emploi, soient sacrifiés à la stabilité des prix ?

Un équilibre des préoccupations

Les banquiers centraux, mais aussi l'opinion publique, considèrent que le premier devoir des banques centrales est de sauvegarder le pouvoir d'achat de la monnaie. Tous les banquiers centraux sont bien sûr « contre » l'inflation, de la même façon que tous les prêtres sont « contre » le péché. Cependant, seule une infime minorité d'entre eux peuvent être considérés comme fondamentalistes, c'est-à-dire désireux d'obtenir la stabilité absolue des prix, quel que soit le coût à payer éventuellement en termes de croissance et d'emploi. L'indépendance de la banque centrale garantit simplement que la stabilité des prix ne sera pas négligée et assure un certain équilibre des préoccupations.

En réalité, pour ceux, comme les ultramonétaristes, qui considèrent l'inflation comme le seul problème de la politique économique (les mécanismes de marché étant supposés se charger de tout le reste) et l'inflation zéro comme la seule inflation acceptable, le remède préconisé à la suite de Milton Friedman consiste à supprimer toute possibilité de politique économique discrétionnaire, non seulement pour les hommes politiques, mais aussi pour les banquiers centraux (1). La limitation de l'offre de monnaie, à organiser par une disposition constitutionnelle, est à leurs yeux la condition nécessaire et suffisante à la stabilité des prix. En revanche, ils craignent que des banquiers centraux pouvant exercer leur jugement de façon autonome ne prennent certaines libertés à l'égard de cette règle d'airain. Par ailleurs, qui peut encore croire, après l'amère expérience des années 70, que l'inflation soit une solution au chômage ? On ne constate pas non plus que le progrès social ait été moindre en Allemagne, traditionnellement attachée à la stabilité des prix, que dans les pays qui ont longtemps laissé « filer » leur monnaie.

Les contreparties existent

Enfin, il ne faudrait pas oublier qu'il existe des contreparties à l'indépendance des banques centrales. Celle-ci n'est évidemment pas à confondre avec le pouvoir, pour les responsables concernés, vite qualifiés de « technocrates », de faire n'importe quoi n'importe comment. On peut observer que, dans les pays où elle est en vigueur depuis plus ou moins longtemps, cette indépendance s'accompagne généralement de quatre garanties fondamentales.

Premièrement : la légitimité. Les principaux responsables des banques centrales sont, on l'a déjà dit, nommés par l'un ou l'autre organe (généralement le gouvernement) du pouvoir politique démocratique.

Deuxièmement : la collégialité. Dans toutes les banques centrales, il existe depuis longtemps une figure emblématique, celle du gouverneur, encore renforcée aujourd'hui par la médiatisation de la politique économique. Mais une seule personne, non soumise à élection populaire, ne peut concentrer tout le pouvoir et, dans les banques centrales les plus indépendantes, le gouverneur ou le président est un *primus inter pares* qui doit composer avec les autres membres du comité de direction ou du conseil d'administration de la banque.

Troisièmement, et cette caractéristique est une extension de la précédente : la représentativité ou, du moins, une certaine représentativité, car il n'est évidemment pas question de composer les comités des banques centrales à la façon de petits parlements.

Mais diverses dispositions destinées à assurer l'indépendance personnelle des responsables de certaines banques centrales, comme la durée relativement longue de leur mandat (2) et l'irrévocabilité, ont pour conséquence de garantir une certaine diversité des opinions au sein des organes dirigeants puisque ceux-ci sont alors normalement constitués de membres qui ont été nommés, non pas par un seul gouvernement, mais par les derniers qui se sont succédé au pouvoir et dont la composition a pu varier.

Par ailleurs, plusieurs banques centrales fortement indépendantes sont celles d'Etats fédéraux et, même si elles prennent des décisions centralisées, leur structure prévoit une certaine représentation des intérêts régionaux. Ainsi la banque centrale européenne devrait être administrée demain par un directoire et un conseil où siègeront les directeurs permanents mais aussi les gouverneurs des différentes banques nationales.

Quatrièmement : la responsabilité. L'autonomie ne signifie évidemment pas l'irresponsabilité, ni même l'isolement, plus ou moins splendide.

Discrétion et surprise

Les délibérations conduisant aux décisions de politique monétaire ne peuvent se faire sur la place publique (la discrétion et la surprise sont, au contraire, les clefs du succès en cette matière), mais les procédures et les options retenues peuvent être rendues assez transparentes par diverses formules telles que la publication d'un rapport annuel largement diffusé et débattu, la présence possible dans les instances de la banque d'un délégué du gouvernement siégeant à titre consultatif, ou encore l'audition périodique d'un représentant de la banque par une commission spécialisée du Parlement.

L'indépendance des banques centrales est une indépendance concédée et toujours quelque peu fragile. Leurs responsables doivent donc veiller à ce que leur action soit comprise et les objectifs poursuivis approuvés par la plus grande partie de l'opinion publique.

Pour conclure, je voudrais donc dire ma conviction qu'assorti des contreparties qui viennent d'être mentionnées, un degré élevé d'indépendance des banques centrales renforçant la continuité et l'efficacité de la politique monétaire – et réduisant la prime de risque incluse dans les taux d'intérêt – ne saurait par ailleurs être considéré comme attentatoire à la vie démocratique. Mais si la démocratie n'a rien à craindre de banques centrales autonomes, celles-ci n'ont rien à gagner d'un éventuel vide politique. L'idée selon laquelle la puissance d'une banque centrale s'alimenterait de la faiblesse du pouvoir politique est une idée fausse (on peut à nouveau sur ce point se référer à l'exemple allemand).

Or tel est bien un des risques majeurs qui pèsent sur la construction européenne actuellement en chantier. L'inconsistance du pouvoir politique à ce niveau aurait vite pour conséquence de faire de la banque centrale la source de la plupart des frustrations et la cible de la plupart des mécontentements. C'est notamment pour cette raison qu'il est souhaitable, je pense, que l'Europe progresse simultanément sur deux fronts : l'union monétaire mais aussi, même si celle-ci doit être moins absolue, l'union politique.

---

(1) Voir, par exemple, Milton Friedman : « The Case for Overhauling the Federal Reserve », *Challenge*, juillet-août 1985.

(2) Huit ans pour le directeur de la Bundesbank et même quatorze ans – mais non renouvelables – pour les membres du comité des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine.

(*) Directeur de la Banque nationale de Belgique, professeur à l'université de Liège.

LIVRES

Les habitants des bas-côtés

Sans toucher au travail et à l'ensemble du système économique et social, on ne réduira pas le nombre des chômeurs, ces exclus de la vie sociale

LES EXCLUS FACE A L'EMPLOI
de Simon Wuhl, Syros-Alternatives 300 pages, 130 F.
PARTAGE DU TRAVAIL
de François Valette, L'Harmattan, 256 pages, 130 F.
LA FAMINE DES TEMPS MODERNES
Essai sur le chômeur
d'Eric Lecerf, L'Harmattan, 224 pages, 130 F.

LE tapis roulant du travail ne va pas plus vite. Au contraire. Pourtant, il éjecte sur les bas-côtés de plus en plus de salariés. La mécanique sociale tourne à l'inverse de l'autre : c'est dans l'accélération du système que l'on risque de trouver le moins d'éclopés, mais la croissance ne réduirait que faiblement le nombre d'exclus.

S'arracher les cheveux devant cette fatalité ? Simon Wuhl s'y refuse et – après d'autres, mais avec la force que procurent des missions « sur le tas » dans les quartiers défavorisés – il apporte son expérience pour aider à « repriser » le tissu social. La question qui le taraude est celle-ci : dans quelle mesure certaines évolutions du système productif sont-elles conciliables avec une pleine utilisation de la main-d'œuvre disponible ?

Notre auteur explique pourquoi il apporte toute son attention à ce qu'on appelle *« le chômage d'exclusion »*, celui qui se prolonge durant une longue durée. C'est qu'il atteint aujourd'hui des proportions inconnues jusqu'alors et qu'il élargit une fracture dont on ne peut mesurer les conséquences politiques, économiques, culturelles et sociales.

Cette observation a conduit les gouvernements à lancer des actions plus cohérentes à l'égard de ces publics, mais la mobilisation en faveur de l'intégration, étape vers l'emploi, est loin d'avoir donné tous les effets attendus. *« N'est-ce pas la logique elle-même qui est à questionner plutôt que les conditions de sa mise en pratique ? »*, demande Simon Wuhl. L'insertion lui paraît trop polarisée sur la mise en conformité des personnes aux normes, supposées intangibles, du système économique et social.

Cette idée féconde, notre auteur va la développer dans les cent dernières pages de son livre. Défilent les analyses, qui commencent à être mieux entendues, sur la séparation entre revenu et travail, l'intégration par les actions d'utilité collective, les transitions vers un nouveau modèle d'organisation du travail dans l'entreprise (automatisation non excluante, gestion plus fine des ressources humaines, partenariat). Il faudra bien que quelque chose change dans le modèle que nous appliquons, car ce que coûte à la collectivité le système d'exclusion est par trop énorme.

SYNERGIE • Et le partage du travail ? Ses effets sont l'objet de débats sans fin. L'intérêt du livre de François Valette est qu'il s'efforce, lui aussi, d'inscrire son analyse dans une pensée globale sur la société : *« Travailler tous, moins, mieux. »* L'idée est de développer parallèlement le travail à temps partiel et la pluriactivité, une synergie pouvant naître de l'occupation du temps libre, suscitant de nouvelles demandes de structures, d'équipements, de biens et de services générateurs d'autres activités, sans parler de l'ouverture à plus de communauté, de formation, de culture.

C'est plutôt un partage « autour du travail » que propose François Valette. Ce qui affecte le plus le chômeur, ce n'est peut-être pas la réduction de son niveau de vie, mais le sentiment d'être inutile à la société. Les Anglais ont cette belle formule : *« J'ai besoin qu'on ait besoin de moi. »* Cette soif profonde devrait être étanchée dans un monde où les attentes sont si précises et si nombreuses. On sera moins d'accord avec notre auteur lorsqu'il écrit : *« L'écart s'accroît certes entre les élus et les exclus de notre société (...). Mais cet écart n'est pas un fossé vide et la société duale n'est pas pour demain. »* Hélas ! Tout se passe comme si nous vivions déjà dans un monde à deux vitesses, sans pouvoir nous en dépêtrer. François Valette est plus heureux lorsqu'il écrit qu'*« il faut réintroduire dans notre système de travail le plus grand nombre possible de degrés de liberté »*.

Il n'est pas inutile enfin de faire un peu d'histoire. Ce qui surprend aujourd'hui, c'est qu'une telle masse de sans-travail ne s'exprime pas de temps en temps à la façon des agriculteurs. Dans son livre, Eric Lecerf montre à quel point de telles manifestations ont été rares dans l'histoire industrielle de la France. Certes, celui qui déclencha les journées de juin 1848 était un ouvrier du nom de Pujol, qui revendiquait le *« droit au travail »*. Mais les insurgés n'étaient pas que des chômeurs.

En fait, la première manifestation organisée par des ouvriers sans travail se tint le 9 mars 1883 sur l'esplanade des Invalides et réunit plus de vingt mille personnes. Le 13 janvier 1884, un nouveau meeting des sans-travail eut lieu à Paris, cette fois salle Lévis. Il eut plus de succès que le précédent, car Georges Clemenceau, alors député de Belleville, fit voter une « Enquête sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie et sur la crise parisienne ». Dix ans après seulement était créé l'Office du travail.

Rien de comparable, donc, aux *« marches des sans-travail »*, voire aux émeutes qui se développèrent dans d'autres nations industrielles, notamment aux Etats-Unis. Les divisions du mouvement syndical français expliquent sans doute cette différence et aussi le fait qu'il considéra longtemps avec suspicion *« l'armée de réserve du capital »* acceptant de travailler au rabais.

En cette autre fin de siècle – celle du dix-neuvième, – les jours « chômés » n'étaient pas non plus seulement ceux de la célébration d'une fête religieuse ou nationale.

Pierre Drouin

CONJONCTURE

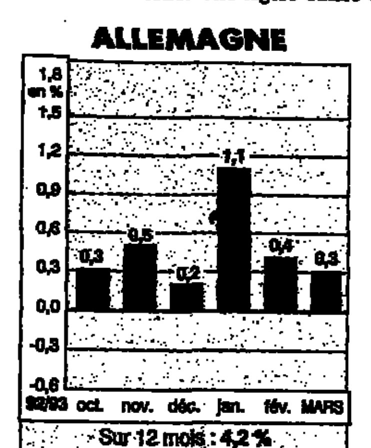
LE temps est à la rigueur budgétaire en Occident. Après le plan du président Clinton aux Etats-Unis, ceux du chancelier Kohl en Allemagne et du premier ministre John Major en Grande-Bretagne, c'est aujourd'hui au gouvernement français de prendre des mesures pour limiter les déficits publics. Partout les marges de manœuvre sont étroites. Les hausses de la fiscalité directe, qui risqueraient d'amplifier la récession là où elle sévit encore ou de compromettre la reprise, dans les pays anglo-saxons, sont repoussées dans le temps : au plus tôt à la fin de 1993 aux Etats-Unis, en 1995 en Allemagne. Les autorités britanniques disent qu'il sera probablement nécessaire à terme d'augmenter l'impôt sur le revenu, mais ont annoncé une légère baisse de celui-ci pour 1993.

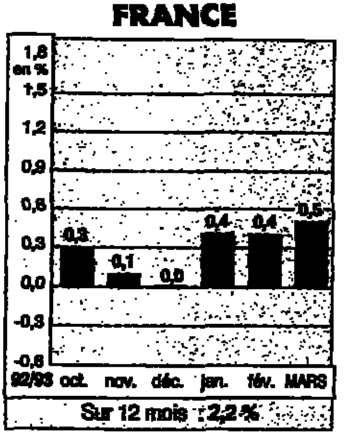
INDICATEUR • Les prix

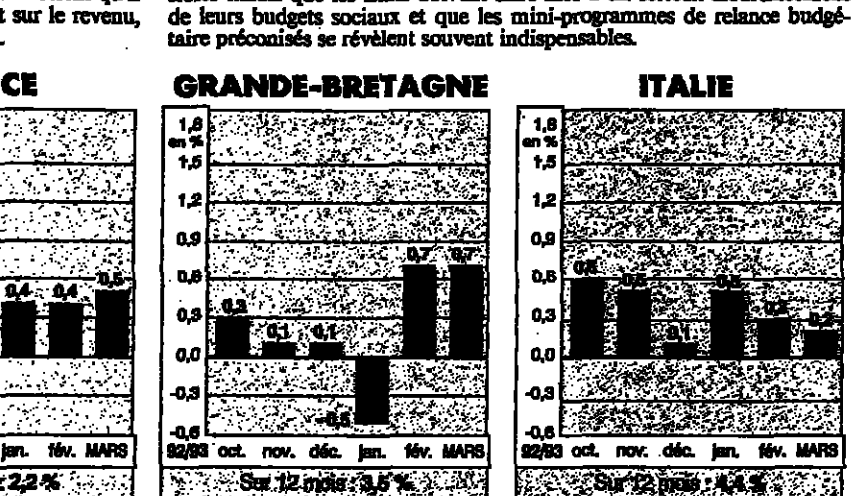
Inflation fiscale

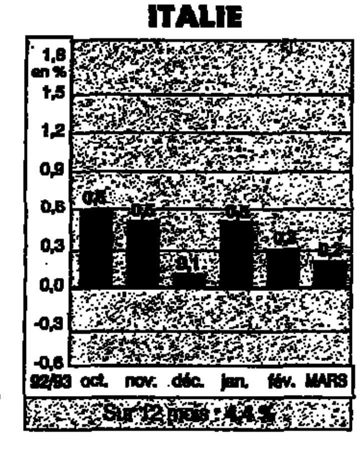
Limiter de façon très sévère les dépenses n'est guère plus envisageable : une bonne partie (les intérêts des dettes publiques) sont incompressibles tandis que les Etats doivent faire face à un sérieux alourdissement de leurs budgets sociaux et que les mini-programmes de relance budgétaire préconisés se révèlent souvent indispensables.

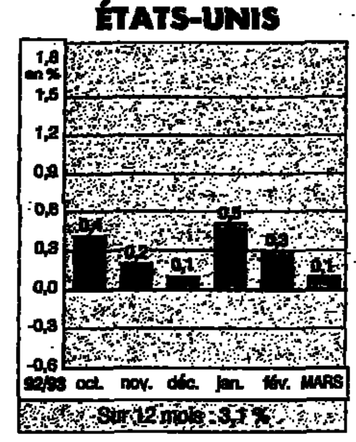
Dans l'attente de jours meilleurs, les autorités se replient sur les instruments les moins douloureux et sans doute les plus rapidement rentables : les hausses de la fiscalité indirecte et des tarifs publics. En janvier, l'Allemagne a relevé d'un point son taux de TVA, pour la deuxième fois consécutive en dix-huit mois. Ailleurs, différentes taxes sur les dépenses sont introduites, augmentées ou évoquées : taxes sur l'énergie et les carburants, sur les alcools, le tabac, etc. Ces hausses se retrouveront, tôt ou tard, dans les prix à la consommation : elles devraient conduire à une inflation un peu plus soutenue dans la plupart des pays occidentaux – ce qui pourrait en retour contribuer à alléger un tant soit peu les déficits actuels.

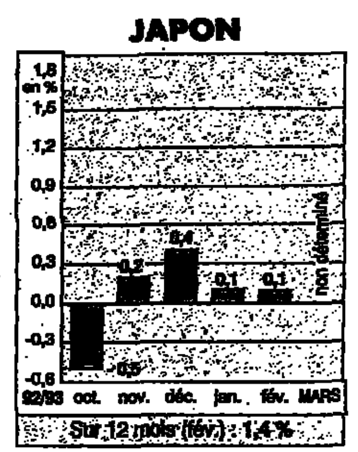












Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

RÉGION • L'Asie du Sud

Turbulences et réformes

« *QU'EST-CE qui cloche en Asie du Sud ? Ces turbulences qui s'aggravent, alors que l'Extrême-Orient et plus récemment l'Asie du Sud-Est, avancent à grandes enjambées ?* », s'interrogeait récemment un Indien à New-Delhi. Au Pakistan ou à Dacca se font entendre des échos analogues.

1992 restera une année noire pour l'Inde, avec la destruction de la mosquée d'Ayodhya et les émeutes qui se sont déclenchées dans de nombreuses villes. En 1993, la série noire s'est poursuivie avec les abominables désordres de Bombay en janvier, puis avec la série d'explosions en mars dans cette même ville.

Au Pakistan, un corps d'armée est dans le Sind pour rétablir l'ordre public perturbé par les gangs politico-crapuleux et par les rivalités entre Sindhis, Muhajirs (anciens réfugiés de l'Inde), Pathanes et Baloutches. La crise qui couvait entre le président de la République, Ghulam Ishaq Khan, et son premier ministre, Nawaz Sharif, a finalement éclaté : ce dernier essayait de supprimer de la Constitution l'amendement autorisant le chef de l'Etat à dissoudre l'Assemblée nationale et à renvoyer le premier ministre. Ghulam Ishak, avec l'approbation de l'armée, a congédié le chef du gouvernement et s'est rapproché de Benazir Bhutto, à laquelle il avait pourtant fait subir un sort identique en 1990... Ces pratiques ne seront guère appréciées du consortium d'aide au Pakistan qui doit se réunir fin avril à Paris.

Le Bangladesh a beau constituer l'Etat culturellement le plus homogène de l'ancien empire des Indes, il n'est pas épargné non plus par les manœuvres politiciennes. Mieux enracinée, la démocratie indienne fonctionne, elle-aussi, dans une atmosphère lourde d'intrigues et de rivalités, et toutes les formations politiques, du Parti du Congrès au BJP (Bharatiya Janata Party), sont affaiblies par leurs propres dissensions. Pour coiffer le tout interviennent la corruption, renforcée au Pakistan par le trafic d'héroïne provenant des zones tribales et de l'Afghanistan, l'affaiblissement généralisé du système judiciaire, les règlements de compte, crimes à l'appui...

Faut-il en conclure que ces pays ne s'en sortiront jamais ? Ces convulsions surviennent au moment où ils se sont lancés dans de profondes réformes : déréglementation des circuits économiques et encouragements aux entreprises privées au Pakistan, et privatisation du secteur public, large ouverture sur le monde – en particulier aux investissements privés étrangers, – abolition ou allégement du contrôle des changes au Bangladesh. Ces réformes, porteuses d'espoir, vont-elles être réduites à néant par le politique ?

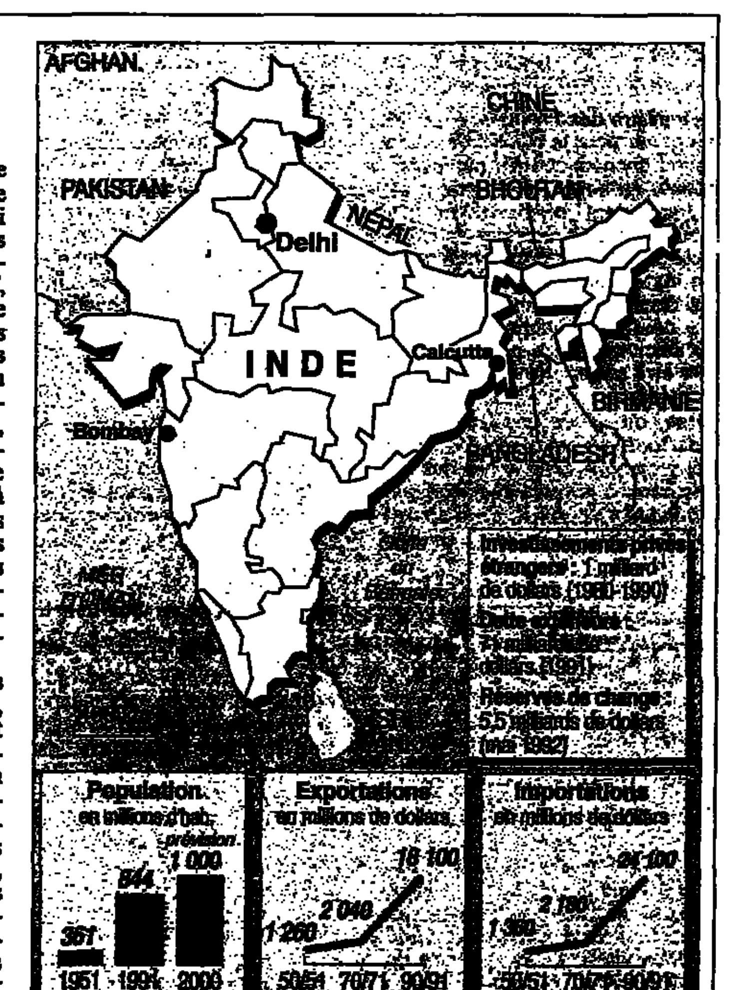
Malgré les turbulences, l'économie pakistanaise devrait terminer son année financière, le 30 juin, avec une croissance d'environ 4,5 % par an, ce qui n'est pas négligeable. Sous des dehors un peu effacés, l'ex-premier ministre Nawaz Sharif, ancien industriel, a fait preuve de détermination dans ses réformes. La privatisation des unités du secteur privé a beau avoir été menée dans des conditions pas toujours orthodoxes, elle constitue un heureux changement. L'industrie privée va de l'avant. Il existe à Karachi et à Lahore des industriels pleins d'allant – dont certains sont très jeunes, – prêts à développer leurs affaires sur les marchés tant intérieur qu'extérieur : 8 000 nouvelles sociétés ont été enregistrées depuis deux ans.

Les investisseurs étrangers ne se présentent pas en masse, mais plusieurs gros contrats sont en voie de réalisation. L'ex-premier ministre s'est attaché à l'amélioration des infrastructures : télécommunications, centrales électriques, gros chantiers routiers. Américains, Japonais, Européens, Saoudiens et, plus récemment, Coréens interviennent à différents titres. Une partie des énormes avoirs détenus par des Pakistanais à l'étranger reviennent au pays. Ces derniers mois, les exportations ont augmenté de 11 % contre 3 % à 4 % pour les importations.

Le principal point noir tient au déficit budgétaire. A Islamabad, les observateurs s'impatientent devant la lenteur des réformes fiscales et le poids de la défense nationale. La suspension de l'aide américaine à la suite des accusations portées contre le Pakistan de se doter d'un armement nucléaire n'améliore pas le climat. Quant à la dette extérieure, elle est non moins préoccupante. Autre souci, le ralentissement de la production agricole, qui emploie encore 50 % de la main-d'œuvre et assure un peu plus du quart du PNB.

Au Bangladesh, l'année 1992-1993 (1er juillet-30 juin) ne s'annonce pas mauvaise. Le PNB croît de 3,9 %, contre 3,6 % en 1991-1992 (la population progressant de 2,17 % par an). La nature s'est montrée clémente, facteur majeur dans un pays très largement agricole. Le secteur industriel reste très modeste et les privatisations n'ont pas donné les résultats escomptés. Trait plus positif, d'importantes mesures ont été prises ces derniers mois en vue de réduire le déficit budgétaire. Les recettes de l'Etat sont en hausse, comme les exportations et les rentrées en devises venant des personnes travaillant dans le Golfe. Les réserves en devises atteignent le niveau record de 2 milliards de dollars.

Gilbert Etienne
Professeur aux Instituts universitaires de hautes études internationales et d'études du développement, Genève.



PAYS • L'Inde

Maintenir le cap

MALGRÉ la recrudescence des troubles, l'Inde maintient le cap des réformes. Elle a la chance d'avoir un ministre des finances hors série, Manmohan Singh, entouré d'une solide équipe de hauts fonctionnaires. Dans le budget 1993-94 (1er avril-31 mars), plusieurs judicieuses mesures fiscales sont prises et la roupie devient pleinement convertible. L'inflation est tombée à 7 % ou 8 % contre 16 % en juillet 1991 et la croissance du PNB devrait *s'établir* à environ 4 % pour 1992-1993. Le déficit budgétaire est ramené à 5 % du PNB. Fait encourageant, les institutions financières internationales et les gouvernements étrangers continuent à assurer l'Inde de leur soutien. Quant aux flux de capitaux privés étrangers, ils ont beau être modestes pour l'instant (environ 500 millions de dollars versés en un an), ils sont en nette augmentation et plusieurs gros contrats sont en discussion.

Les industriels indiens et étrangers restent, dans l'ensemble, confiants : si les perturbations politiques sont à peu près contenues, d'ici quelques années, les effets des réformes pourraient se traduire par une croissance de 5 % à 6 % par an, et de 8 % pour l'industrie. Sans atteindre les cadences de l'Extrême-Orient, une telle progression serait fort respectable. Il faut s'attendre néanmoins à des écarts accrus entre les régions dynamiques qui attirent capitaux locaux et étrangers, comme la côte ouest, le Sud, Delhi, et les zones déprimées du Bihar, du Bengale, de l'Orissa.

Contrairement aux Pakistanais – et surtout pour des raisons politiques – les Indiens n'osent pas attaquer le secteur public au bistouri. Des privatisations partielles du capital touchent certaines entreprises. Des mesures sont introduites pour renforcer l'autonomie de gestion.

Après la stagnation de *1991-1992*, le secteur privé repart en avant. L'industrie devrait progresser de 4 % en 1992-1993, tendance confirmée par la hausse des crédits bancaires aux entreprises. Les récoltes, médiocres l'an dernier, s'annoncent cette année nettement supérieures. Un fait nouveau est la poussée des oléagineux qui libère un gros poste d'importations.

On retiendra aussi la progression des frets ferroviaire et routier, ainsi que l'amélioration importante des télécommunications. La relance des exportations reste lente : + 3,4 % d'avril à décembre, face à + 16 % pour les importations. Il faut préciser que la chute dramatique des ventes aux pays de l'ex-URSS n'a pas été complètement compensée par la hausse des exportations vers l'Occident et le Japon. Quant aux réserves en devises, elles atteignent 5,2 milliards de dollars.

G. Et.

SECTEUR • Le parapétrolier

Consolidation

BEAUCOUP moins connu que les compagnies pétrolières dont il est le sous-traitant, le secteur parapétrolier représente néanmoins dans le monde un marché considérable, estimé à une cinquantaine de milliards de dollars (près de 300 milliards de francs). Sur ce marché, dominé par les Américains, les 400 entreprises françaises spécialisées se sont toutefois taillé depuis vingt ans une place non négligeable.

Regroupant des activités fort diverses, allant de la fourniture de matériels (équipements de forage, construction de plates-formes, d'oléoducs ou de raffineries) aux services (géophysique, *logging*) et à l'ingénierie, ce secteur aux contours flous, qu'on ne connaît que par les enquêtes annuelles réalisées par ses différents organismes représentatifs (1), est loin d'être marginal en France : avec 38 000 personnes, il réalise un chiffre d'affaires de 41 milliards de francs, comparable à celui du verre ou de l'électroménager. Surtout, il est l'un des principaux pourvoyeurs de devises, avec un solde extérieur positif de plus de 30 milliards de francs, soit presque autant que les produits agricoles (33 milliards)...

Méconnu mais heureux, ou plutôt soulagé. Car, pour le parapétrolier, la crise est déjà un mauvais souvenir. C'est en *1983* et surtout en 1986 que la rechute des cours du brut, laminant les budgets d'investissement des compagnies, avait *littéralement sinistré* le secteur. Chiffres d'affaires en chute libre, exportations en berne, licenciements, restructurations forcées, faillites, il subissait alors une véritable purge qui, de 1985 à 1990, ramenait ses effectifs de 50 000 à 35 000 personnes.

Aujourd'hui, les années noires sont passées. Depuis 1989, le marché du brut s'est retourné, et les compagnies pétrolières ont recommencé à investir. Après avoir *culminé* à 92 milliards de dollars en 1982, les investissements des compagnies étaient tombés en *1987* à 47 milliards de dollars. L'an *dernier*, ils ont retrouvé un niveau de 67 milliards, en léger recul sur 1991 année dopée par la guerre du Golfe), mais suffisant pour permettre au parapétrolier, assaini, de renouer avec les bénéfices.

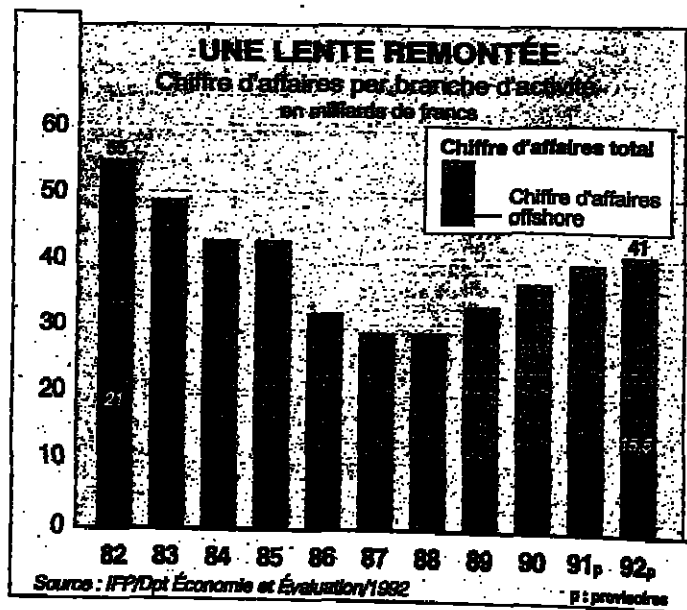
Depuis quatre ans, c'est surtout l'aval de la chaîne pétrolière (raffinage et pétrochimie) qui s'est redressé, la plupart des surcapacités ayant été résorbées. En amont, en revanche, l'activité est loin d'avoir retrouvé les sommets de la fin des années 70. L'exploration-production a repris, notamment en mer du Nord et dans les pays de l'OPEP, mais les Etats-Unis, premier marché mondial, restent déprimés par le niveau modeste des prix et la crise du gaz. Et dans l'offshore, qui représente plus de la moitié des dépenses en amont de la chaîne pétrolière, l'activité reste encore insuffisante pour provoquer une reprise des commandes de plates-formes.

Après deux années de franche reprise, l'année 1992 a été pour le parapétrolier français celle de la consolidation, avec un chiffre d'affaires en légère progression (+ 3,7 %), dont 80 % ont été exportés. A l'exception de l'ingénierie, touchée indirectement par les difficultés récentes de la parachimie, dont les ventes ont légèrement reculé (de 6,5 à 6 milliards de francs), les autres branches du secteur ont en effet réussi à augmenter leurs ventes, malgré la nouvelle dégradation des cours du dollar (5,20 francs en moyenne en 1992 contre 5,64 en 1991), monnaie de compte pétrolière.

Les prestataires de services ont poursuivi leur progression à 18,5 milliards de francs (+ 6 %), et les fournisseurs d'équipements et les chantiers navals, les plus touchés il y a quatre ans, ont retrouvé pour la première fois l'année dernière un chiffre d'affaires voisin de celui d'avant la crise (16,5 milliards de francs).

Véronique Maurus

(1) Le Groupement interprofessionnel pour l'équipement des industries du pétrole, du gaz, de la géothermie et pour l'exploitation des océans (GEP-ASTEO), le Comité d'études pétrolières et marines (CEPM) et l'Institut français du pétrole (IFP).



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.

